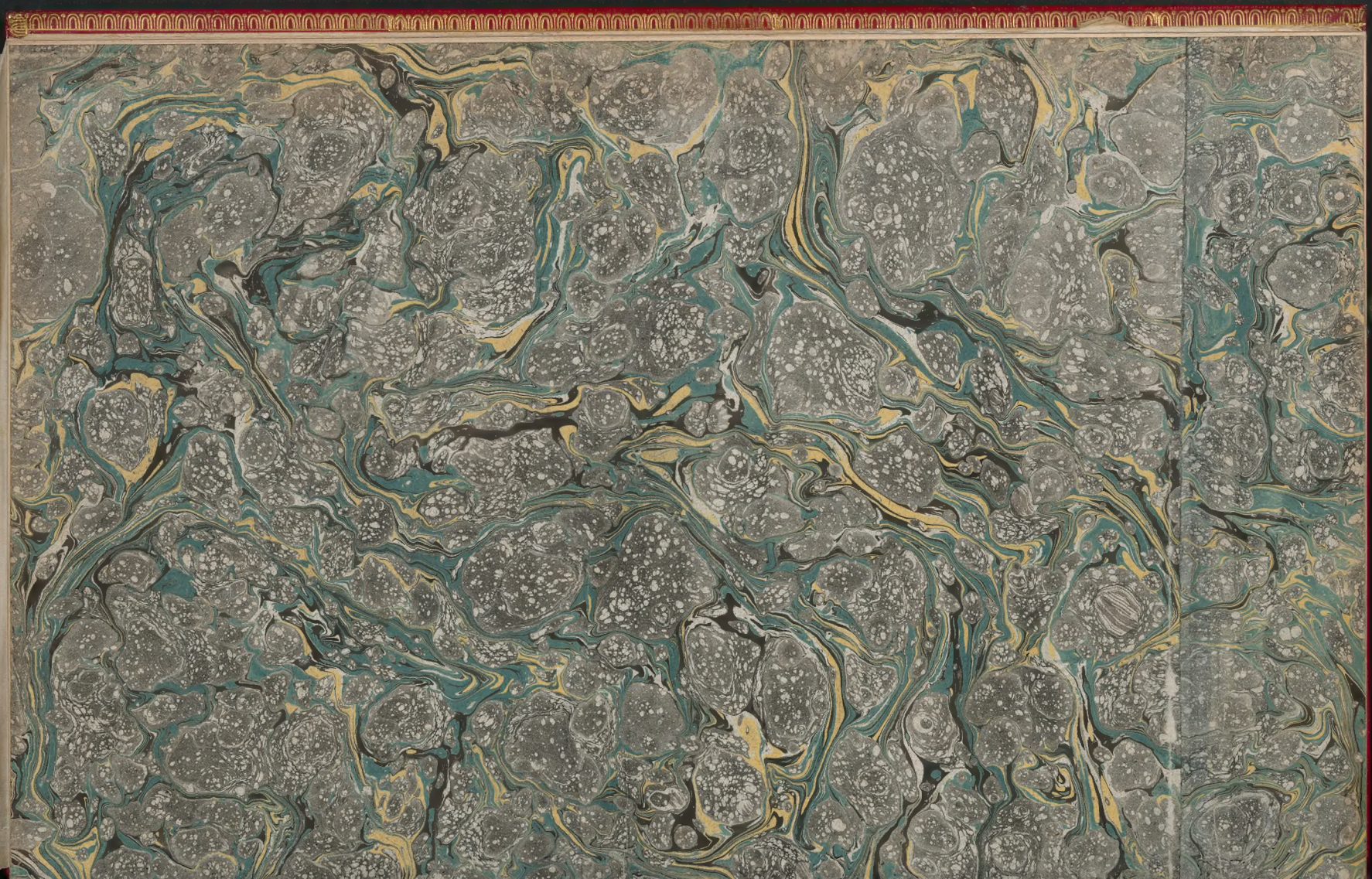

VOYAGE PITTORESQUE

DE

LA FRANCE.

ESTAMPES.

TOME TROISIEME.

AVIS AU RELIEUR

Pour l'arrangement de ce Volume.

Il doit commencer par le Faux-Titre, enſuite le Frontiſpice imprimé, & les Livraiſons ſuivantes; ſavoir :

1°. Les 64 pages de L'HISTOIRE DE PARIS, ſous les Gaulois & les Romains.
2°. MONUMENS DE PARIS. Livraiſon 27. n°. 46 à 56.
3°. ISLE DE FRANCE. Livraiſon 34. n°. 57 & 58.
4°. LE GROUPE tiré du Deſſin de la Revue du Roi, de M. MOREAU le jeune.
5°. LA CHAMPAGNE. Livraiſon 29. n°. 1 à 12.
6°. NORMANDIE. Livraiſon 33. n°. 1.
7°. LYONNOIS. Livraiſon 28. n°. 1 à 12.
8°. FRANCHE-COMTÉ. Livraiſons 30 & 31. n°. 7 à 28.
9°. BOURGOGNE. Livraiſon 32, Pays de Gex. n°. 1 & 2.
10°. ISLE DE CORSE. Livraiſon 26. n°. 1 à 9.

Siehe Schlüsstafel in Bd XII.

TABLE

DES ARTICLES DE L'HISTOIRE DE PARIS,

Avec l'Explication des deux Vignettes qui sont à la première page.

La première représente l'origine des Francs ou Gaulois primitifs.
La seconde représente le Génie de l'Histoire, qui force le Temps de laisser tomber le voile qui cachoit les principaux faits qu'on va traiter.

Abrégé philosophique de l'histoire de Paris et de la France, page 1
Histoire fabuleuse des Gaulois et des Francs. 3
Examen critique des divers Systêmes sur la fondation de Paris. 11
Paris sous les Gaulois et les Romains. 19
Evènemens sous les Gaulois jusqu'à la conquête de Jules César. *ibid.*
Evènemens sous les Romains jusqu'à l'irruption des Francs. 29
Origine des Francs. Evènemens jusqu'à l'établissement de la Monarchie Françoise. 42

VOYAGE
PITTORESQUE
DE LA FRANCE,

AVEC

LA DESCRIPTION DE TOUTES SES PROVINCES,

OUVRAGE NATIONAL,

DÉDIÉ AU ROI,

Et orné d'un grand nombre de Gravures exécutées avec le plus grand soin, d'après les dessins des meilleurs Artistes de la Capitale.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci HORAT.

ESTAMPES, TOME TROISIÈME.

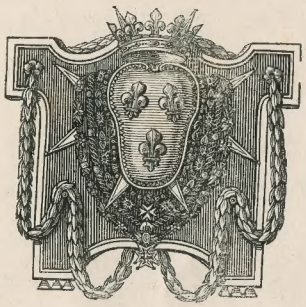

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE MONSIEUR.

Chez LAMY, Libraire, quai des Augustins.

M. DCC. LXXXVI.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILÈGE DU ROI.

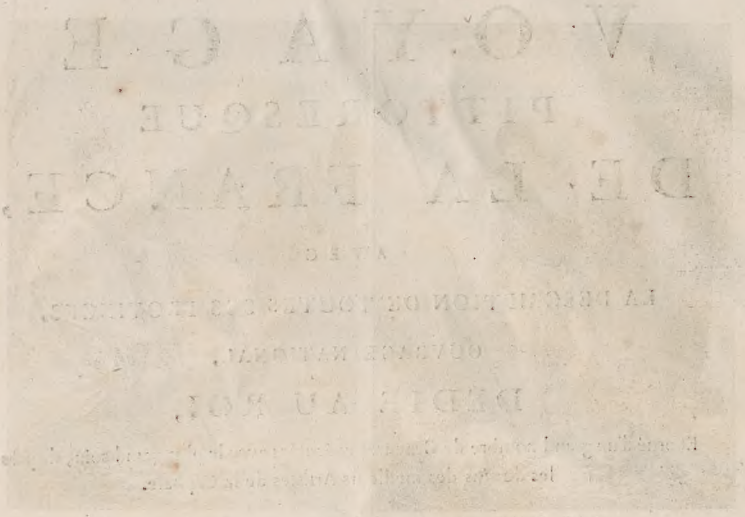

DESCRIPTION

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE

DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

GOUVERNEMENT DE PARIS.

PREMIERE PARTIE.

Abrégé Philoſophique de l'Hiſtoire de Paris *&* *de la* France.

Par M. Béguillet.

INTRODUCTION.

L'HISTOIRE des Peuples fameux & des Villes illuſtres débute ordinairement par des fables. On croit rendre ſervice à ſa Nation & à ſa Patrie, en recourant au merveilleux, pour cacher des commencemens obſcurs & mépriſables, qui n'ont pu recevoir leur premier luſtre que pluſieurs ſiecles après; ou lorſque le Peuple dont on écrit l'Hiſtoire, s'eſt fait connoître par des conquêtes, par des vertus, ou par ſes établiſſemens. Il en eſt des Villes conſidérables, comme des grandes Maiſons; les plus anciennes & les plus nobles ne connoiſſent pas leurs premiers Auteurs, ni leurs Fonda-

teurs. Athènes & Rome, ces Villes si fameuses, n'ont eu que de foibles indices de leur origine (1) : celle de PARIS, que nous regardons comme la plûpart des *Villes Celtiques*, bien antérieure à la fondation de Rome, se perd dans la nuit des temps & la profondeur des siecles. Mais l'envie de rendre une si noble origine encore plus illustre, s'il étoit possible, a fait imaginer plusieurs systêmes ; les uns inventés à plaisir ; les autres uniquement fondés sur des allusions & des étymologies dénuées de vraisemblance & de certitude. Comme il est important de connoître jusqu'à l'Histoire fabuleuse de son Pays, sur-tout quand ces fables sont consacrées par une haute antiquité, & par les premiers Historiens qu'ait eu la Nation ; il n'est pas hors de propos de discuter ces opinions (2) diverses.

La célébrité que les Ouvrages d'Homére ont donnée aux Troyens, a fait desirer à tous les Peuples de descendre de cette Nation vaincue & dispersée. Les Romains eux-mêmes ont eu cette foiblesse, comme on le voit par le chef-d'œuvre de l'Enéide & par les antiquités de Denis d'Halicarnasse. L'identité du nom des *Parisiens* avec celui de *Páris*, auteur de la guerre de Troye, a été suffisante pour engager la plûpart de nos anciens Chroniqueurs à écrire, que le ravisseur d'Héléne, après avoir été la cause de la destruction de sa Patrie, étoit venu fonder sous des auspices plus heureux, un nouvel empire dans les Isles de la Seine. D'autres attribuent l'origine de la Ville de *Paris* à un Roi des Celtes, qui portoit le même nom, & que l'on confond mal-à-propos avec le fils de Priam. Ces Auteurs assurent que ce n'est point Pâris le Troyen, mais *Francus* ou *Francion* fils d'Hector, qui après le sac de Troyes, vint dans les Gaules où il épousa la fille de Remus dernier Roi des Celtes, de la Race d'Hercule auquel il succéda. Voyez le faux *Bérose* & les Suppléments de *Manéthon* avec le Commentaire d'*Annius de Viterbe* (3). Quelque parti que l'on prenne d'après ces Romanciers, nous descendrions toujours des Troyens : *Sanguine ab Iliaco Populi ;* mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que nos plus anciens Historiens sans exception ont adopté ce sentiment.

Le Moine Hunibaud, que l'on dit avoir écrit sous Clovis ; l'Auteur des Gestes de nos Rois, qui vivoit sous le Roi Dagobert ; Roricon, qui écrivoit l'Histoire des anciens Francs en gardant les troupeaux, à ce qu'il dit lui-même ; Fredegaire le Scholastique, qui a abrégé & continué l'Histoire de Grégoire de Tours ; le Moine Aimoin qui fleurissoit dans le 10e siecle ; Rigord, & Guillaume-le-Breton, Historiens de Philippe-Auguste ; Raoul de Presle, cet Ecrivain estimé & ami de Charles-le-Sage, & une infinité d'autres qui ont servilement copié les premiers, vont tous chercher le berceau de notre Nation jusques dans les ruines fumantes d'*Ilium ;* & si les Auteurs de la *Francíade* & *de la Pariséide* avoient eu en partage la voix mélodieuse du Cigne de Mantoue, nous aurions, comme les Romains, un Poëme national, puisé dans la même source que celui des Romains, & appuyé sur les mêmes faits, pour prouver la fraternité des deux peuples. Le Roman est tout fait dans nos premiers Historiens (4) : il ne s'agit plus que de l'embellir des graces & des charmes de la Poësie.

---

(1) Sans parler d'*Athénes*, les plus judicieux des Historiens Romains, conviennent que tout ce qu'on publioit de la naissance de *Romulus* & de la fondation de *Rome*, étoit fabuleux & destitué de toute vraisemblance. Servius, l'un des plus savans hommes de l'antiquité, qui vivoit sous le Grand Constantin, traite de fable l'Histoire de Romulus & Remus, descendans d'Enée par les Rois d'Albe. Cet habile Commentateur de Virgile, après avoir examiné tout ce qu'on avoit écrit sur ce sujet, conclut ainsi : « En examinant la chose avec attention, vous » ne trouverez jamais deux Historiens d'accord sur les Fondateurs des Villes : » jusques-là, qu'on ne peut rien dire de certain de la ville même de Rome. *Serv. ad Eneid. lib. VII* ».

Voyez dans la *Géographie sacrée* de Bochart, la Dissertation, *Num Æneas unquam fuerit in Italiâ?* & celle de M. Pelloutier sur l'origine des Romains, *Mem. de Berlin* 1751. D. Martin, Auteur du premier Volume de l'*Histoire des Gaules*, dit dans sa premiere Dissertation, que l'incertitude où étoient les Romains eux-mêmes du temps de Denis d'Halicarnasse & de Festus, sur le véritable Fondateur de cette Ville, le persuadent que c'est une *Nation Gauloise* qui en a jetté les premiers fondemens, &c.

(2) Lorsque je publiai en 1779 la *Description Historique de Paris & de ses plus beaux Monumens*, gravés en taille douce, par F. N. Martinet, je mis à la tête du premier Volume *in*-4°. dédié au Roi, un *Discours préliminaire sur l'Histoire de Paris & de la France*, dans lequel j'examine déjà les divers sentimens des Auteurs sur la fondation de Paris ; mais c'est ici la véritable place de cette discussion, qui y est plus développée & plus approfondie, avec d'autant plus de raison, que l'*Histoire de Paris & de la France*, devoit suivre ce premier Volume de ma Description de la Capitale du Royaume, & que le Plagiaire qui continue mon travail, étoit hors d'état de donner la partie Historique.

(3) On trouve dans le faux *Bérose*, un *Paris Roi des Celtes*. Sur quoi Annius, qu'on accuse d'avoir fait le Texte & le Commentaire, ajoute qu'on ne peut douter que *Paris ne soit le Fondateur des Parisiens, puisque leur Métropole s'appelle encore de son nom.*

Bérose, Prêtre du Temple de Bélus à Babylone, du temps de Ptolomée Philadelphe, écrivit l'*Histoire de Chaldée*, que les anciens ont souvent citée, & dont Joseph nous a conservé des fragmens précieux. Les Athéniens, au rapport de Pline, firent placer sa Statue avec une langue dorée dans leur Gymnase.

Manéthon, fameux Prêtre Egyptien, natif d'Héliopolis, vivoit aussi du temps de Ptolomée Philadelphe, vers l'an 304 avant Jesus-Christ ; il composa en grec l'*Histoire d'Egypte*, Ouvrage célébre, dont Eusébe & George Syncelle ont rapporté des passages curieux.

Annius de Viterbe, dont le véritable nom est *Jean Nanni*, fameux Jacobin, élevé à la charge de Maître du sacré Palais en 1499, & mort le 15 Novembre 1502, à soixante-dix ans, publia à Rome en 1498 une édition de plusieurs Auteurs fort anciens, dont les Ouvrages passoient pour perdus, & parmi lesquels on trouve ces deux ci. *Berosi Babylonici, de antiquitatibus Italiæ ac totius orbis, lib. V. Manethonis suplementa ad Berosum, lib. I.* Tous les Savans ont regardé Annius comme un imposteur, & ces pieces comme supposées. Voyez BAYLE ; mais ces Fables sont bien plus anciennes qu'Annius, qui n'a fait que les commenter.

(4) Cette opinion est bien plus ancienne encore, comme je l'ai fait voir dans la *Description de la France*, tom. I, pag. 16 & dans le Discours préliminaire de la *Description Historique de Paris*, in-4°. 1779, tom. I. pag. 44, puisqu'elle est rapportée dans Ammien Marcellin, *liv. XV*, sur l'autorité de Timagénes Historien des Gaules, contemporain & ami d'Auguste, qui vint exprès dans les Gaules consulter les Druides, pour en écrire l'Histoire.

Ovide parle d'un vieillard Phrygien, qui vint s'établir dans les Gaules avec une nombreuse suite ; *de Ponto*, liv. IV, Eleg. XVI.

Gallica qui Phrygium duxit in arva senem,

On pourroit peut-être même s'appuyer de l'autorité de Virgile, qui parle du Prince Antenor, échappé au sac de Troye, & qui fonda un Royaume dans la Pannonie, d'où nos Romanciers font venir les Troyens qui s'établirent dans les Gaules, & d'où Gregoire de Tours fait sortir les anciens Francs.

Antenor potuit mediis elapsus Achivis,
Illyricos penetrare sinus, &c.

L'autorité du Poëte Lucain est encore plus expresse dans le premier Livre de sa Pharsale.

Arvernique ausi Latio se dicere fratres,
Sanguine ab Iliaco populi, &c.

Presque tous les Auvergnats d'aujourd'hui ignorent une si belle origine, & ne se doutent pas que leurs ancêtres se vantoient d'être aussi nobles que César, qui eut tant de peine à les soumettre, & se disoient comme lui issus du sang Troyen & freres des Romains. Le fameux Sidoine Apollinaire rappelle aussi dans ses Lettres, cette origine Troyenne des Auvergnats, qui ont le titre le plus authentique, puisqu'il subsistoit du temps de César même ; au lieu que les Parisiens, les Troyens-Champenois, &c. ne se fondent que sur des traditions fabuleuses, des étymologies, des conformités de noms pour prouver la même descendance.

Mais comme les Gaules étoient déjà peuplées, & avoient de puissants Monarques long-temps avant la prétendue arrivée des Troyens fugitifs, on n'a pas manqué de faire remonter jusqu'au déluge l'Histoire de la Monarchie des Gaulois. Après la destruction de l'Empire Romain, & lors que l'ignorance & la barbarie eurent couvert l'Europe des plus épaisses ténébres; ceux qui se mêloient d'écrire l'Histoire étant en peine sur l'origine d'une Nation ou le nom qu'elle portoit, ils se tiroient ordinairement d'affaire, en supposant un Roi qui avoit le même nom & qui l'avoit transmis à ses sujets. Ils disoient que Pannonius avoit donné son nom aux Pannoniens, Dardanus aux Dardaniens, Celtus aux Celtes, Gallus aux Gaulois, Francus ou Francion aux François. Tel fut sans doute le premier motif du faussaire ignorant, qui a publié sous les noms de *Bérose* & de *Manéthon*, cette longue suite de Rois Gaulois dont j'ai à parler dans cette Introduction. Il faut pourtant convenir à sa justification, qu'il y a une multitude de traits dans l'Histoire & dans les Auteurs anciens les plus accrédités, qui rappellent ces fables; & que le Roman est si bien lié, que les plus érudits se trouveroient peut être embarrassés à réfuter toutes les preuves d'authenticité éparses dans le *Maire*, *Bergier*, *Dupleix*, &c. (1). Quoi qu'il en soit, cette Introduction consacrée à faire connoître les Fables qui ont eu tant de vogue chez nos bons ayeux, en les donnant pour ce qu'elles sont, sera partagée en deux Paragraphes. Le premier contiendra l'Histoire fabuleuse de l'Europe; & le second, l'examen des divers systêmes sur l'origine & la fondation de Paris.

§. I. *Histoire fabuleuse des Gaulois & des Francs.*

Les Auteurs Grecs & Latins, en parlant des Peuples dont ils ignoroient l'origine & la filiation, les appelloient *Indigetes*, *Aborigenes*, *Autoctones*; c'est-à-dire, nés dans le pays qu'ils habitoient, & ils les regardoient comme les enfans de la terre même. Les modernes ont considéré ces Peuples Indigetes comme de purs visions; les hommes en effet ne naissent pas de la terre comme des plantes & des champignons, & il a fallu nécessairement que les habitans d'une contrée éloignée de celle où le genre humain a pris naissance y soient venus d'ailleurs, soit par terre, soit par eau. Les Livres des Juifs, répandus par-tout après la destruction de Jerusalem, & l'Histoire de ce Peuple malheureux publiée par Joseph, ayant fait connoître dans tout l'Empire la véritable origine des Nations; ce fut alors que la dispersion des enfans de Noë, quelques siecles après le Déluge, devint le point de ralliement, le centre de réunion, où tous les Peuples modernes sont allés chercher leurs ancêtres. A défaut de monumens historiques propres à constater cette descendance directe, on s'est plu à forger des générations supposées; & pour leur donner plus d'authencité, on les a interpolées dans les Ouvrages des anciens, ou on les a publiées sous leur nom. D'autres se sont contentés de quelques phrases équivoques, & d'étymologies arbitraires pour élever des systêmes diffus, qui n'ont fait qu'augmenter le Pyrrhonisme historique. Il vaudroit peut-être mieux imiter la modestie des anciens, en laissant le nom d'*Indigetes* ou *Enfans de la terre*, à tous les Peuples dont la premiere émigration est inconnue.

Les *Celtes* ou *Gaulois*, Nation répandue par toute l'Europe dès la plus haute antiquité, peuploient l'Espagne, les Gaules, l'Italie & la Germanie, long-temps avant que les Grecs & les Romains les aient connus. Il y a deux opinions dominantes sur l'origine de ces Peuples. Suivant la premiere, qui est celle du P. Pezron (2) & de tous ses Copistes, les Celtes descendans de Gomer & de son fils Ascenez, sont originaires de la Scytie Asiatique, &

J'aurois pu citer encore d'autres autorités; mais celles-là suffisent pour prouver que des fables si anciennes ne sont pas à mépriser. M. l'Abbé Dubos, auquel on doit un excellent Ouvrage sur l'*établissement des Français dans les Gaules*, croit que c'étoient les Romains eux-mêmes qui avoient donné cours à cette opinion, pour cimenter leur union avec les Gaulois du temps d'Ammien Marcellin; mais ce dernier Historien a grand soin d'avertir qu'il ne parle que d'après Timagénes l'ami d'Auguste, qui le tenoit des Druides : *Quidam aiunt*, dit Timagénes, *paucos post excidium Trojæ fugitantes Græcos, ubique dispersos loca hæc occupasse tunc vacua*. C'étoit donc le sentiment des Gaulois, dès le temps même où ils défendoient leur liberté contre les Romains.

(1) *Jean le Maire*, surnommé de *Belges*, parce qu'il étoit né à Bavay dans le Haynaut en 1473, est fameux par ses *Illustrations des Gaules & ses singularités de Troye*, dont les Romanciers ont beaucoup tiré. C'étoit un beau génie & un très-bon Poëte pour le temps, comme on en peut juger par le Poëme fort ingénieux de *la Concorde des deux langages François & Toscan*, & par ses trois *Contes de Cupido & Atropos*, où l'on remarque une imagination enjouée, de l'esprit, de la facilité; mais point de goût, ni de délicatesse. Il étoit Historiographe du bon Roi Louis XII, & mourut en 1524.

Nicolas Bergier, Professeur dans l'Université de Rheims sa patrie, & ensuite Avocat distingué, s'attacha à M. le Président de Bellievre, chez lequel il mourut le 15 Septembre 1623. Le plus estimé de ses Ouvrages est l'*Histoire des grands Chemins de l'Empire*, dont on a une magnifique édition en 2 Volumes in-4°. Il a aussi publié son *dessin de l'Histoire de Rheims, avec diverses curieuses Remarques touchant l'Histoire des Peuples & la fondation des Villes de France, & Rheims 1635, in-4°.*, orné de belles gravures. C'est dans ce dernier Ouvrage qu'il donne la suite des anciens Rois Gaulois d'après le faux Bérose.

Scipion Dupleix, Historiographe de France, né à Condom en 1569, mort en 1661, à quatre-vingt-douze ans. On a de cet Auteur crédule & mauvais critique un grand nombre d'Ouvrages peu exacts & peu estimés. *Ses Mémoires des Gaules depuis le Déluge jusqu'à l'établissement de la Monarchie Française*, sont regardés comme son meilleur Ouvrage.

Si aux preuves rassemblées par ces Auteurs modernes, on joint la foule de nos Historiens, depuis le Moine Hunibaud sous Clovis, jusqu'au siecle de Louis XIV, & la multitude des Auteurs qui ont traité de l'origine des Villes de France, qui s'accordent tous sur l'ancienne Monarchie des *Rois Celtes & l'origine Troyenne des Francs*, on sera bien intimement convaincu que le faux Bérose & les Supplémens de Manéthon, publiés par Annius de Viterbe, ne sont point l'ouvrage d'un Moine du quinzieme siecle, qui n'a fait que les commenter. (*Voyez l'avant-derniere Note*).

(2) *Paul Pezron*, célebre Religieux de l'Ordre de Cîteaux & savant Docteur de Sorbonne, né à Hennebon en Bretagne en 1639, mort le 10 Octobre 1706, a publié un savant Traité de l'*antiquité des temps rétablie*, *in-4°.*, dans lequel il entreprend de rétablir la Chronologie des Septante contre celle du Texte Hébreu, & donne au Monde plus d'ancienneté qu'aucun Chronologiste avant lui. Son *Traité de l'antiquité de la Nation & de la Langue des Celtes* est fort curieux, quoique rempli de chimeres & de visions. Il les fait descendre de *Gomer* & d'*Ascenez*, l'un fils & l'autre petit-fils de Japhet, & leur donne le nom de *Gomerites*. La plupart des Dieux de la Fable, comme Saturne, Jupiter, Pluton, Neptune, n'étoient selon le P. Pezron, que des Princes Celtes, &c. Ce Roman fut une des principales causes qui ont déterminé les Savans de ce siecle à approfondir ce qui concerne les Celtes ou Gaulois, dont on a donné deux volumineuses *Histoires*, toutes deux incomplettes, avec un *Dictionnaire Celtique*, en 3 Volumes *in-fol.* M. Court de Gebelin, Auteur *du Monde primitif, analysé & comparé au Monde moderne*, a travaillé sur ce riche fonds, défriché par M. l'Abbé Bullet Académicien de Besançon, pour établir les conformités de la Langue Celtique qui fait le fond de la nôtre, avec la Langue primitive.

L'ingénieux Auteur de l'*Histoire de l'Astronomie ancienne & moderne*, (M. Bailly) trouvant chez tous les Peuples Asiatiques les débris d'une astronomie

ont peuplé l'Europe par le Nord. Le second sentiment, qui est le plus généralement reçu, & qui est en effet le plus probable, suppose que la population s'est faite du Midi au Nord, & que l'Europe a été reconnue par la Méditerranée. Les Celtes ou Gaulois partis de la Phrygie, eurent d'abord le nom de *Gomariens*, *Gomérites* du nom de Gomer, leur chef, petit-fils de Noë; ils prirent ensuite celui de *Celtes*, au rapport de Diodore de Sicile & d'Ammien Marcellin, par attachement pour un de leurs Rois, qui portoit le nom de *Celtes*, d'où les Romains formerent le nom de *Galli* par une prononciation vicieuse, (*Kelt*, *Kel*, *Kal*, *Gal*), & les Grecs celui de *Galates*. Ce sentiment est d'ailleurs fondé sur un passage exprès de l'Historien Joseph. *Hist. des Juifs, liv. I, Chap. VI*, où il dit que *Gomer établit la colonie des Gomores, que les Grecs appellent présentement Galates*. Il est vrai que le témoignage de Joseph, qui place l'établissement des Gaulois en Europe à une époque si reculée, est trop moderne pour qu'on puisse s'en prévaloir, & déterminer l'émigration des Celtes pour venir habiter les parties méridionales & occidentales de l'Europe, à des temps aussi voisins du Déluge que le petit-fils de Noé. Mais ce témoignage, soutenu de ceux de Diodore & d'Ammien Marcellin, n'en subsiste pas moins quant au fond. Voyez *la Religion des Gaulois, par D. Jacques Martin* (1), & les savantes *Dissertations* de cet Auteur à la tête du premier Vol. de l'*Histoire des Gaules*. L'accord de la Fable avec l'Histoire, augmente la force des preuves accumulées dans les *Dissertations citées*.

Cette révolution terrible, qui changea la surface du Globe, & qui détruisit toutes les especes vivantes, excepté celles qui étoient renfermées dans l'Arche, qu'on doit regarder comme le *Berceau du genre humain*, semble exiger un intervalle assez considérable, pour donner le temps au petit nombre d'hommes échappés des eaux, de repeupler la terre; & il y a peu d'apparence que les petits-fils de Noë se soient éloignés de si bonne heure d'un pays fertile, & en même-temps assez vaste pour les contenir avec leur postérité, quelque nombreuse qu'elle pût être. C'est vraisemblablement par cette raison, que l'imposteur qui a fabriqué l'Histoire ancienne sous le nom de *Bérose*, suppose un second miracle pour la multiplication du genre humain. « Les eaux du Déluge s'étant retirées, dit-il, *L. III*, les » hommes échappés à l'inondation travaillerent bientôt à » la restauration du genre humain; & le *secours divin* » *concourant avec leur desir*, leurs femmes accouchoient » régulierement d'un fils & d'une fille en même-temps. Ces » enfans gemeaux (2), parvenus à l'âge adulte, jouissoient » d'une pareille fécondité; & comme leur vie étoit d'ailleurs » fort longue, ils multiplierent tellement, qu'ils furent » obligés de se séparer, & de s'étendre en diverses con- » trées, &c. ».

Japhet, l'un des trois fils de Noë, aussi fameux dans la Fable que dans l'Histoire, (*Audax Japeti Genus*, dit Horace), eut huit enfans, dont le quatrieme appellé SAMOTHÈS, vint s'établir dans les Gaules, & donna son nom aux familles qu'il conduisoit; tandis que son frere *Thuiscon* peupla l'Allemagne, *Gomer* l'Italie, & *Tubal* l'Espagne. Cette famille si féconde de Japhet, peupla également le Nord de l'Asie, & l'Histoire de son fils *Promethée*, attaché sur le Caucase pour avoir animé l'homme & dérobé le feu du ciel, est connue de tous les Mythologues. Quant à son frere *Samothès*, qui conduisit les Samothéens dans les Gaules où il bâtit l'ancienne Bibracte, qui prit dans la suite le nom d'*Augustodunum* (AUTUN); il fut surnommé *Dis*, & regardé comme le plus sage de son temps, si l'on croit le faux Bérose (3); aussi est-ce à lui, que les Historiens attribuent l'invention des Lettres Gauloises & de la Philosophie. Plusieurs prétendent qu'il ne fit que succéder à son frere *Gomer*, qui donna le nom de *Gomerites* aux Gaulois. C'est le sentiment du Docte Chasseneux, qui va jusqu'à dire que les Gaules furent peuplées trente-huit ans après le Déluge.

---

perfectionnée & fondée sur des observations exactes, qui supposent les connoissances les plus profondes, & des progrès déjà faits dans toutes les sciences dès la plus haute antiquité, a suivi l'exemple du P. Pezron, pour faire venir du fond du Nord & du Pays des Hyperboréens, les Peuples qui ont apporté le flambeau des arts & des sciences en Asie & dans l'Europe. Il a réchauffé la fable usée de l'*Iste Atlantique* de Platon, qu'il place dans le Spitzberg & le Groenland, pour en faire venir les *Atlantes*, Peuple descendu d'Atlas, dont la famille a fourni le fond de toute la Mythologie ancienne. Il a été obligé, pour soutenir ce frêle système, de s'étayer de la fragile hypothese de M. de Buffon, qui suppose la Terre habitable sous les poles avant leur réfroidissement, &c. Tel est le précis de la premiere opinion dont je parle dans le texte, sur l'origine des Gaulois & la population par le Nord.

(1) *D. Jacques Martin*, savant Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, est Auteur d'un grand nombre d'Ouvrages sur les Gaulois. Le premier parut en 1727, sous le titre de *Religion des Gaulois, tirée des plus pures sources de l'antiquité*, 2 vol. in-4°. 2°. *Origines Celtiques & Gauloises*, en 1744. 3°. *Histoire des Gaules & des conquêtes des Gaulois, depuis leur origine jusqu'à la fondation de la Monarchie Françoise*. D. Martin étant mort dans le cours de la composition de cet Ouvrage en 1750, à soixante-neuf ans, il fut continué par D. Jean François de Brezillac, son neveu, associé au même travail, qui publia le premier Volume in-4°. en 1752, chez le Breton; le second en 1754, &c. C'est dans cet Ouvrage, rempli de la plus vaste érudition, puisée dans les meilleures sources, & appuyée sur tous les monumens historiques, qu'il est prouvé que toutes les lumieres & les connoissances nous viennent de l'Orient; qu'elles se sont répandues comme la population, du Midi au Nord qui fut toujours presque désert & inhabitable jusqu'aux Empereurs; que c'est des Gaules ou de la Celtique proprement dite, que sont sortis ces essaims de Gaulois, qui ont défriché & peuplé l'Europe, &c.

(2) Plusieurs Auteurs assurent que c'est de cette ancienne *tradition*, rappellée par le faux Bérose, que Platon *in Sympot.* a tiré sa jolie Fable des *Androgynes*, réunissant les deux sexes. On sait que ce mot tiré du Grec, signifie *mâle & femelle*. Les Dieux, dit Platon dans le Banquet, avoient d'abord formé l'homme d'une figure ronde, avec deux corps & deux sexes. Ce tout bisarre étoit d'une force extraordinaire, qui le rendit insolent. L'Androgyne résolut de faire la guerre aux Dieux: Jupiter irrité l'alloit détruire; mais fâché de faire périr en même-temps le genre humain, il se contenta d'affoiblir l'Androgyne, en le séparant en deux moitiés, &c. Cette Fable paroit plutôt empruntée de ce qui est dit dans l'Ecriture, qu'Eve étoit l'os des os, la chair de la chair d'Adam, parce que la femme avoit été formée d'une côte de l'homme.

La Fable de Platon a été très-ingénieusement employée par le grand Rousseau.

L'homme créé par le fils de Japhet,
N'eut qu'un seul corps, mâle ensemble & femelle;
Mais Jupiter de ce tout si parfait,
Fit deux moitiés, sépara le modele:
Voilà d'où vient qu'à sa moitié jumelle,
Chacun de nous brûle d'être rejoint.
Le cœur nous dit, ah! la voilà, c'est elle;
Mais à l'épreuve, hélas! ce ne l'est point.

(3) *Et paulò post Samothes qui & Dis, Celtas Colonias fundavit; nec quisquam illâ ætate sapientior fuit.* Béros. l. V. On explique par-là pourquoi les Druides, au rapport de César, *l. VI*, se disoient tous descendus du Pere *Dis*, que les Latins confondent avec Pluton. *Galli se omnes à Dite Patre, progenitos prædicant; idque à Druidibus proditum dicunt.* Il divisa les mois par les nombres des nuits & non pas des jours, ce qui lui fit donner le surnom de *Dis*, selon quelques-uns; d'où César infére que les Gaulois ont conservé jusqua son temps la coutume de compter par nuits: *Eam ob causam spatium omnis temporis non numero dierum, sed noctium definiunt.* lib. VI, de Bel. Gall.

A Samothès succéda son fils Magus ou Magog, second Roi des Samothéens ou Gaulois. Il commença à bâtir des maisons & des villes, comme le désigne son nom, qui dans la Langue des Scythes veut dire *Architecte*. On assure qu'il bâtit la Ville de Rouen, qui fut d'abord appellée de son nom *Maga*; mais Romus, XVIIe Roi Gaulois, l'ayant restaurée, joignit son nom à celui du Fondateur, & la Ville fut nommée *Rothomagus*; d'autres disent que c'étoit à cause de l'Idole *Roth*, qui y étoit adorée. Plusieurs Villes des Gaules retiennent encore le nom de *Magus*, selon Annius de Viterbe; telles que *Magantia*, Mayence; *Juliomagus*, Angers; *Noviomagus*, Noyon; *Neomagus*, Nevers, &c. en l'honneur de ce Fondateur des Villes Gauloises. D'autres prétendent que ce mot *Magus* est Persan, & qu'il signifie *Sage*, Interprete des choses divines (1), ce qui convient fort à ce second Roi qu'on fait chef de la police Gauloise, & qui réunit en communautés les Habitans qui demeuroient avant lui dans les cavernes & les forêts. On fait bâtir sous son regne la Ville de Treves par Trébete, fils de Ninus, qui fuyoit le courroux & les poursuites de sa mere Sémiramis.

Saron fils de Magog, lui succéda après un regne de cinquante-un ans. Il s'adonna fort selon Bérose, à l'étude des Lettres; & ce fut le premier qui institua des Ecoles publiques & des Académies, pour adoucir la férocité de ses sujets (2). Il étendit ses conquêtes jusque sur la Garonne, où il bâtit la Ville de Toulouse, & où il fonda une savante Académie. Il donna son nom à une secte de Philosophes appellés *Saronides*, qui passent pour les plus anciens Théologiens des Gaulois. Il passa en Egypte pour visiter Isis femme d'Osyris, que Typhon son frere avoit tué par trahison; & qui fut ensuite adoré comme un Dieu, parce qu'il avoit appris aux hommes à cultiver la terre. Saron à son retour d'Egypte périt près de l'Yssme de Corinthe, qui fut appellé de son nom *Sarus Saronicus*.

Namnès fils de Saron étant mort avant son pere, Dryus son petit-fils lui succéda au Royaume des Gaules, l'an du monde 2066, & 410 ans après le Déluge. Bérose le dit savant, *peritiæ plenus*; c'est lui qui fonda les *Druides* (3), ainsi appellés de son nom, & qui devinrent en même-temps Prêtres, Philosophes & Juges des anciens Gaulois. Il les forma lui-même dans la connoissance des choses divines & humaines, & leur assigna des demeures écartées, propres à l'étude des sciences & à la contemplation. Il fonda la Ville de Dreux où il établit un College de Druides; & il mourut regretté généralement de tous ses sujets après quatorze ans de regne.

Bardus I, son successeur fut digne de lui; il est regardé comme l'inventeur de la Poësie, & de la Musique (4), & le Fondateur des *Bardes*, autre Secte de Philosophes Gaulois, ainsi appellés de son nom. Ces derniers consacroient leurs talens à chanter en vers Héroïques, les hauts faits des Héros & les actions vertueuses des Hommes illustres de leur Nation.

Longho fils de Bardus, lui succéda après soixante-trois ans de regne. C'est lui qui institua les assemblées générales de la Nation, & fonda la Ville de Langres, appellée de son nom Lingones. Il étendit ses conquêtes en Angleterre & en Germanie, & soumit avec son fils Bardus une Nation puissante, qui en prit le nom de *Longho-Bardi*, les Lombards. Ce Roi fut le premier qui dégénéra de la vertu de ses ancêtres, & qui se livra honteusement à toutes sortes de débauches.

Bardus II, dit le jeune, succéda à son pere Longho;

---

(1) Les *Mages Orientaux* & les Prêtres Egyptiens, qui portoient le même nom, sont fameux dans toute l'antiquité payenne, par leurs connoissances dans les secrets de la nature & la science des choses divines & humaines où ils étoient initiés, comme on le voit par l'Histoire de Moyse. Ils n'admettoient les Profanes à l'initiation de leurs mysteres sacrés, & à l'intelligence des Hiéroglyphes & de leurs caracteres symboliques, qu'après les épreuves terribles des quatre élémens, &c. Les Francs-Maçons de nos jours, qui font remonter l'institution de leur ordre jusqu'aux premiers âges du monde, ne manquent pas de se prévaloir des initiations anciennes, usitées par le *Magisme*, pour s'en faire un titre d'ancienneté; comme on le verra dans la *Description de Paris*, où nous aurons occasion de parler de la Franc-Maçonnerie.

(2) *Qui*, dit Bérose *ut contineret ferociam hominum, primus litterarum studia instituit.* Si l'on en croit le Jurisconsulte Forcatulus, il fonda la premiere Académie du monde dans la Ville de Toulouse, qui en prit le nom de *Docte* & de *Palladienne*, que lui donnent Martial & Ausone. *Fuit itaque Saron Rex, Academiæ Gallicanæ in Europâ omnium celebrissimæ, eruditissimus fundator; unde Tolosa sola Urbium Celtici imperii, Docta & Palladia ab auctoribus doctissimis appellata, &c.*

On sent bien, sans que je le dise, que lorsque je cite à l'appui d'une Histoire fabuleuse & annoncée pour telle des autorités modernes, ce n'est que pour faire voir combien ces Fables ont eu de cours parmi nos Ancêtres; & qu'il seroit difficile de faire quelque progrès dans la littérature & l'érudition qui concernent les Gaules, sans savoir l'Histoire fabuleuse qui leur sert de fondement. On sera encore mieux convaincu de la nécessité de cette sorte d'érudition, lorsque je traiterai dans la *Description particuliere de la France*, de l'origine des Villes Celtiques ou de fondation Gauloise.

(3) Personne n'ignore que les *Druides* étoient les Ministres de la Religion chez les anciens Gaulois, & qu'ils réunissoient le sacerdoce & l'autorité politique avec un pouvoir presque souverain. Rien ne se faisoit dans les affaires publiques, religieuses & civiles sans leur aveu, & ils tenoient le premier rang dans les Gaules; tandis que les Nobles ou Chevaliers occupoient le second, & que le Peuple languissoit dans la servitude & l'ignorance. Ils étoient en même-temps Juges de la Nation & Instituteurs de la jeune Noblesse. Leur premier & principal Collége étoit dans le pays des *Carnutes* ou le pays Chartrain, entre Chartres & Dreux, qui étoit le lieu ordinaire des grandes assemblées de la Nation. Les Druides étoient partagés en plusieurs ordres ou classes; les premiers étoient les mêmes que ceux appellés *Samothées* par les Grecs, & ensuite *Vacerres*, *Vates*; ils offroient les sacrifices & vaquoient à la contemplation de la nature: ce sont eux qu'on nommoit proprement *Druides*. Les seconds s'appelloient *Eulages*, & tiroient des augures des victimes. On croit que c'étoient les mêmes que ceux que Diodore de Sicile appelle *Saronides*, dont il est parlé dans la Note précédente. Enfin les *Bardes* qui étoient les Poëtes de la Nation, commis pour chanter des vers à la louange de la Divinité & des Héros, &c. Je renvoie aux *Annales Celtiques & Romaines*, pour traiter de tout ce qui regarde les *Druides*, *les Mœurs & la Religion des Gaulois*.

(4) *Inventione Carminum & Musicæ apud Gallos inclytus*, dit Bérose. Les *Bardes* ses Disciples s'étoient acquis tant de respect parmi les Gaulois, qu'ils obligeoient des armées prêtes à en venir aux mains à se séparer & à faire la paix. *Ita*, dit à ce sujet Diodore de Sicile, *apud agrestiores Barbaros ira cedit sæpe enitæ; & Mars reveretur Musas.* lib. VI. Si l'on en croit l'Auteur d'une Dissertation, insérée dans le Mercure du 15 Janvier 1779, c'est des Bardes Armoricains & Bretons que vient l'origine des Romans de Chevalerie. Il dit qu'ils ont composé des Poëmes d'une antiquité très-reculée qui subsistent encore, & qu'il y a dans le Musée Britannique une collection de vieux Contes en vers François originairement écrits en Celtique par les Bardes Armoricains; que c'est par cette raison que les Romans François placerent en Cornouailles la scene de leurs aventures; qu'un Archidiacre d'Oxford rapporta de France vers l'an 1100 une *Chronique des Rois de Bretagne*, en langue Armoricaine, qui a été traduite en Latin par un Bénédictin Gallois. Que cette Chronique, chargée d'ornemens romanesques, contient une Généalogie des Princes de Galles, depuis le Troyen Brutus jusqu'au septieme siecle de l'Ere Chrétienne, &c. &c. Comme il est parlé dans cette Chronique d'Alfred & de Charlemagne, M. de Voltaire prétend que ces Fables ont été écrites par un Moine Anglois du onzieme siecle, qui les a débitées sous le nom de l'Archevêque Turpin, dont l'Histoire fabuleuse a été déclarée authentique par le Pape Calixte II, l'an 1122; mais l'opinion la plus répandue fait remonter plus haut l'Auteur de cette Chronique, à laquelle on ajoutoit successivement, comme a fait Geoffroy de Monmouth Bénédictin Gallois, traducteur ou compilateur de cette Légende bas-Bretonne.

l'an du monde 2166, & du Déluge 510; il regna heureusement pendant vingt-sept ans, & apprit aux Germains la Poësie & la Musique, dont il tenoit l'invention de son ayeul. Il laissa pour héritier son fils Celtès en bas âge. Le Prince Lucus fut fait Roi des Gaules: il fonda la Ville de Toul, dont les Habitans furent appellés de son nom *Lucenses*. On prétend aussi qu'il donna son nom aux *Lucotétiens*, marqués par Ptolomée sur les bords de la Seine, & qui ne peuvent être que les Parisiens, dont la capitale est appellée *Lucotetia* par Strabon, & *Lucetia* par l'Empereur Julien (1).

Après la mort de Lucus, Celtès monta sur le Trône, qui lui appartenoit par sa naissance. C'est de ce neuvieme Roi, que les Gaulois, qui portoient alors le nom de *Samothéens*, & de *Gomariens* (2), du nom de leurs Fondateurs, prirent celui de *Celtes*. Si l'on en croit le faux Bérose, le mot *Celtes*, signifie en langage Phénicien *Embrasement*; parce que sous ce regne, les vastes forêts des montagnes qui séparent les Gaules de l'Espagne furent embrasées, ce qui fit donner à cette chaîne le nom de *Pyrenées* (3), c'est-à-dire montagnes de feu. Celtès n'eut qu'une fille nommée *Galathée*, qui fut mariée au grand Hercule, ainsi que le rapportent Bérose & Diodore de Sicile, *liv. V*.

Hercule le Lybien, ou plutôt l'Egyptien, fils d'Osyris, & qui fut comme lui placé au rang des Dieux, long-temps avant la naissance de l'Hercule des Grecs menteurs, qui ont attribué à leur compatriote tous les exploits du premier, est compté pour le dixieme Roi des Gaules, par son mariage avec Galathée, l'an du monde 2248 & du Déluge 592. Ammien Marcellin, *liv. XV*, dit que ce Héros parcourant la terre pour la purger des monstres & des tyrans, s'arrêta dans les Gaules avant d'aller combattre Géryon, épousa la fille de Celtes, dont il eut un fils appellé *Galathès*, du nom de sa mere. Hercules regna trente-trois ans sur les Gaulois, & fonda la fameuse Ville d'Alise sur le Mont Auxois en Bourgogne (4). Ses amours égalerent ses exploits guerriers; il eut plusieurs enfans, avec d'autres femmes Gauloises. Un de ses fils, appellé *Némausus*, fonda la Ville de Nîmes en Languedoc. Un autre de ses fils nommé *Tuscus*, s'établit en Italie, où il fonda un grand Empire. Le savant Bochart, fondé sur un passage de Tacite, prétend qu'Hercule l'Egyptien transporta le culte d'Isis dans les Gaules: il n'en a pas fallu davantage pour lui attribuer la fondation du Temple d'Isis, d'où les Parisiens ont pris leur nom, & celle de la Ville de Melun, appellée en Latin *Jsia*. Cet Hercule est celui que les Gaulois appelloient *Ogmius* dans leur Idiôme. *Herculem Galli linguâ gentis vernaculâ Ogmium vocant*, dit Lucien, *in Hercule Gallico*, où il le dépeint comme un vieillard chauve & majestueux, attirant à lui une multitude d'hommes, dont les oreilles étoient attachées au bout de sa langue par des chaînes d'or: emblême ingénieux de son éloquence (5).

Galathès I, fils & successeur d'Hercule, donna son nom aux Gaulois, qui s'appelloient avant lui Samothéens,

---

(1) « Il n'y a pas d'apparence, dit Dupleix, que ce mot de *Lutèce* vienne du » Latin *Lutum*, à cause de la boue & bourbe des marais prochains, tant pour » la vilité & faleté du sujet, que parce qu'on ne parloit pas Latin de si long-» temps en Gaule ». On verra plus bas les diverses étymologies des noms de *Lutèce* & de *Paris*.

(2) Ammien Marcellin, *liv. XV*, prétend sur d'anciennes traditions recueillies par Timagenes, que les premiers Habitans des Gaules étoient les *Aborigenes*, qui changerent ce nom pour celui de *Celtes* & de *Galates*, à cause de celui de leur Roi Celtès & de sa mere Galatée. *Aborigines primos in his Regionibus quidam viros esse firmarunt, Celtæque nomine Regis amabatis & matris ejus vocabulo Galatas dictos; ita enim Gallos sermo Græcus appellat.* D. Martin se sert de ce passage, pour prouver que les Aborigenes d'Italie, d'où sont descendus les Romains, sont originaires des Gaules; & qu'ainsi les Gaulois & les Romains étoient freres.

(3) Du Grec Πῦρ, feu. *Voyez* sur ce vaste incendie, & les suites qu'il eut, Diodore de Sicile, *liv. VI, Ch. IX.* D'autres disent que le nomde *Pyrenées* fut donné à ces montagnes par Hercule, à cause de sa maîtresse Pyrene, fille du Roi des Bébryces, qui demeuroit au pied de ces monts, & qui y périt misérablement après avoir accouché d'un serpent. *Voyez* Partheni. amor. & Silius Ital. *liv. III.* Diodore assure que l'embrasement des Pyrenées fut si considérable, qu'il en couloit des ruisseaux d'argent & de métal fondus; que cet événement engagea par la suite les Espagnols, les Carthaginois & les Romains à faire exploiter les mines des Pyrenées, d'où ils tirerent des richesses immenses.

(4) Quoique j'aye prévenu les Lecteurs, que toute la suite des Rois Gaulois, tirée du faux Bérose & des Supplémens de Manéthon, soit fabuleuse & supposée: on doit cependant être surpris de l'ancienneté de quelques unes de ces traditions, puisqu'Ammien Marcellin, *liv. XV*, les rapporte d'après Timagene, Historien des Gaules, qui vivoit sous Auguste. Par la même raison, je vais rapporter une partie du texte de Diodore. « Hercule, dit-il, *liv. IV*, de retour d'Espagne où » il avoit terrassé Gérion, parcourut les Gaules, & établit par-tout une exacte » discipline: en particulier il abolit l'usage des Victimes humaines. Etant sur le » point de partir, il bâtit une grande & belle Ville, qu'il peupla de cette » multitude de Gaulois qui marchoient sous ses étendards, & qu'il appella en » conséquence *Alesia*, mot qui signifie *Réunion*, *assemblage*: cette Ville passa » toujours pour imprénable, & elle le fut en effet jusqu'à l'an 701 de Rome, que » César l'emporta après un long & pénible siege . . . . . Ce fut pendant » qu'Hercule étoit occupé à élever ses murs, qu'il reçut la visite de Galatée, » fille de Celtès, Roi des Gaules. C'étoit, dit Diodore de Sicile, *liv. V*, une » jeune Princesse qui réunissoit une beauté parfaite, une taille avantageuse & des » forces extraordinaires. Tant de dons de la nature lui donnoient un dégoût pour » les Princes qui la recherchoient; mais la haute mine & la réputation d'Hercule, » lui firent desirer d'avoir un fils de ce Héros. Son pere qui souhaitoit depuis » long-tems que sa fille lui donnât un successeur digne d'elle & de lui, entra dans » ses vues, & lui permit d'admettre Hercule dans sa couche. Elle en eut un » fils, qui répondit aux desirs de la mere & du grand pere . . . . Ses exploits » firent confirmer à ses sujets le nom de Galates, que ce Prince leur avoit » donné, &c. ». Parthenius *in Eroticis, Ch. XXX*, change les noms; il dit que le Roi des Gaules s'appelloit *Bretannus*, sa fille *Celtine*, & le fils qu'elle eut d'Hercule eut le nom de *Celtès*, qu'il donna à ses sujets. Il semble que les aventures d'Hercule n'aient été imaginées par les anciens, que pour donner l'origine des noms de *Celtes* & de *Galates* qu'ont porté les Gaulois.

(5) C'est de Lucien qu'Alciat a tiré cette belle Description de l'Hercule Gaulois.

Arcum læva tenet, rigidem fert dextera clavam;
Contegit & Nemees corpora nuda Leo.
Herculis hæc igitur facies? non convenit illud,
Quod vetus & senio tempora cana gerit.
Quid, quod lingua illi lenibus trajecta catenis,
Quos sibi faciles allicit aure viros?
Anne quod Alcides linguâ non robore Galli
Præstantem populis jura dedisse ferunt?
Cedunt arma Togæ, & quamvis durissima corda,
Eloquio pollens, ad sua vota trahit. Emblem. CLXXX.

Il est incertain si *Ogmius* ou l'Hercule Gaulois est un être réel ou allégorique. D. Martin en fait un Conquérant, qui mène les premieres Colonies Gauloises en Espagne, en Italie, en Allemagne: c'est à l'exemple de cet *Ogmius* que les Grecs ont fait leur *Hercule Musagete*.

On parle d'un autre Hercule Tyrien, qui a conduit dans les Gaules une Colonie de Phéniciens de la Ville de Dora; les Grecs l'appelloient *Maceris*, & les Gaulois *Macusan*: ainsi voilà déjà deux Hercules Gaulois. On prétend que ces Hercules Gaulois qui passerent les Alpes, & qui sont le prototype des autres Hercules, n'étoient que les anciens Preux des Celtes appellés *Carle* ou *Kerle* dans leur langue, & dont les exploits étoient le sujet des chants héroïques des Bardes. Voyez sur les Hercules Gaulois la douzieme Dissertation de D. Martin à la tête de l'*Histoire des Gaules*, où il fait voir que l'Hercule Macusan, dont les Habitans des Gaules tirent leur origine, est un de ces Phéniciens qui se sauva devant les armes de Josué.

Gomériens & Celtes : *Galathes à quò Samothei, Galli dicti*, dit Beroſe, *liv. V.* Ce Roi paſſa en Sicile, que ſon frere Tuſcus lui avoit cédée ; delà il aborda en Aſie, où il ſoumit toute cette contrée, qui fut appellée de ſon nom GALATIE, & connue enſuite ſous celui de *Gallo-Grece, aujourd'hui* la Natolie : on peut voir l'Eloge des Galathes dans Diodore de Sicile, *liv. V.*

NARBON fut Roi des Gaules après ſon pere Galathès. On prétend qu'il jetta les premiers fondemens de la Ville de Narbonne, & qu'il donna ſon nom à toute cette partie des Gaules appellée *Narbonnoiſe*. Dupleix dit fort ſérieuſement que l'exiſtence de ce Roi lui paroît fort ſuſpecte, malgré l'autorité de Béroſe.

LUGDUS, fils de Narbon, regna quarante-ſix ans. Il fut le premier fondateur de la Ville de Lyon, qui de ſon nom fut appellée *Lugdunum*, comme qui diroit la Montagne ou la Ville de Lugdus (1). Dupleix prétend même que le nom de *Ludovicus* Louis, vient de Lugdus, & il a la bonne-foi naïve de s'appuyer de Béroſe, qui dit qu'une Province des Gaules (la Lyonnoiſe) & pluſieurs guerriers reçurent leur nom de ce Roi Lugdus : c'eſt ſous ſon regne qu'on place la naiſſance de Moïſe.

BELGIUS ou BELGIUS, fils & ſucceſſeur de Lugdus, donna ſon nom aux Belges & à la Province Belgique. C'eſt tout ce que l'on ſçait de ce Roi, mort ſans poſtérité. Les Gaulois voulant avoir un Monarque du ſang d'Hercule, choiſirent JASIUS, Roi d'Italie, dont le pere, ſurnommé Jupiter, étoit fils de Turcus & petit-fils d'Hercule (2). Jaſius, après un regne de cinquante-ans, fut tué dans le bain par ſon frere *Dardanus*, qui ſe ſauva en Grece, & de-là en Phrygie où il jetta les fondemens de Dardanie, depuis appellée *Troye*, de Tros, ſon petit-fils : ainſi les Troyens étoient d'origine Gauloiſe, & la Branche ſe réunit au Tronc après le ſac de cette malheureuſe Ville.

Après la mort de Jaſius, ſon fils unique *Coribante* conſerva le Royaume d'Italie ; mais les Gaulois élurent ALLOBROX, autre deſcendant d'Hercule, qui dominoit dans le Dauphiné & la Savoie, dont les Habitans furent appellés de ſon nom *Allobroges* (3). C'eſt ici le dernier Roi des Gaules dont Béroſe ait fait mention. Pour en reprendre la ſuite, il faut avoir recours aux *Supplémens de Manéthon*, qui ſe ſert des années des Rois d'Egypte, comme Béroſe s'étoit ſervi de celle des Babyloniens. Il remarque que l'an 35 du regne de Rameſsès, dit Egyptus, qui donna ſon nom à l'Egypte après en avoir chaſſé ſon frere Danaus : ROMUS commença à regner ſur les Gaulois après Allobrox. Ce Romus eſt le fondateur de l'ancienne capitale des Vermandois, dans la Belgique appellée *Romandui* par Ptolomée, & *Veromandui* par Céſar : on lui attribue auſſi la fondation des Villes de *Romans* & de *Valence* en Dauphiné, qui portoit l'ancien nom de *Rome* (4).

PARIS ſuccéda à ſon pere Romus, & regna vingt-neuf ans ; c'eſt de ce Roi que la Colonie des Pariſiens, & leur capitale appellée auparavant Lutéce *Lucetia*, prirent leur nouveau nom. LÉMANUS, fils & héritier de Pâris, regna pendant ſoixante-ſept ans ſelon Manéthon. Tout ce que l'on ſait d'un ſi long regne, c'eſt que ce Roi établit une Colonie ſur les bords du Lac de Genêve, appellée de ſon nom le Lac *Léman*. Le Jupiter Crétois fleuriſſoit alors.

OLBIUS, fils & ſucceſſeur de Lémanus, regna quinze ans ; on lui attribue la fondation d'*Olbia*, Alby dans la Narbonnoiſe. C'eſt vers ce temps que Cadmus porta en Grece les caracteres Gaulois, & non pas Phéniciens, puiſque l'écriture étoit déjà inventée par Samothès & Saron premiers Rois Gaulois, comme on l'a vu ci-devant (5).

GALATHÈS II, qui regna après ſon pere Olbius, fut un grand Conquérant ; il vainquit les Sarmates, & ſoumit l'Angleterre, qu'il appella *Olbion* ou *Albion*, du nom de ſon pere Olbius : il porta ſes conquêtes juſqu'à l'embouchure de l'Oby *Olbius*, ſur la mer Blanche, dont le Cap voiſin prit le nom de *Celtique*. Il regna cinquante ans, & laiſſa

---

(1) Je n'ai pas beſoin de répéter, qu'ayant eu deſſein de faire connoître dans cette Introduction les *Fables* qui ont eu tant de vogue chez nos Chroniqueurs, il eſt inutile de les réfuter en détail. On trouvera dans les époques hiſtoriques, les faits qui détruiſent toutes ces prétendues fondations de Villes par des Rois imaginaires, dont les noms ſemblent être forgés après coup, exprès pour rendre raiſon de ce que l'on ignoroit.

Au reſte, il eſt bien certain que la Ville de Lyon, dont on attribue ordinairement la fondation à Plancus, eſt bien antérieure à ce Général Romain. Les Séguſiens avoient déjà au confluent de la Sône & du Rhône une Ville conſidérable appellée *Lugdunum*, qui en Celtique veut dire jonction de Riviere, ou ſelon d'autres Montagne aux Corbeaux, long-temps devant que Plancus vînt fonder ſa nouvelle Ville, pour ſervir de retraite à ceux qui avoient été chaſſés de Vienne par la faction contraire aux Romains ; comme on le verra dans la *Deſcription du Lyonnois & du Dauphiné.*

(2) On place ſous le regne de Jaſius le fameux *Déluge de Deucalion* dans l'Attique, & une *pluie de feu* en Ethiopie, ſuivie d'un embraſement univerſel en Afrique, qui a donné lieu à la Fable de *Phaëton*, fils de Titan. S'il étoit poſſible d'ajouter la moindre créance aux *faux Béroſe* & aux *Supplémens de Manéthon*, on y trouveroit une explication aſſez naturelle de la Mythologie ancienne, qui a ſa principale ſource dans les faits hiſtoriques, défigurés par les Poëtes & les traditions populaires. Voy. l'*Explication des Fables par l'Hiſtoire*, & la *Mythologie de M. l'Abbé Banier.*

(3) On peut voir les diverſes opinions ſur l'étimologie du mot *Allobroge* dans la belle Hiſtoire du Dauphiné, par Chorier, *liv. II, pag.* 113. Ce mot qui a paſſé en proverbe pour déſigner un homme ſans urbanité, un montagnard groſſier qui ignore la langue & les manieres, même du temps de Ciceron ſuivant le ſens de ce vers de Juvénal ;

Roſtum quis vetet Ciceronem Allobroga dixit.

Ce mot, dis-je, a donné lieu à bien des opinions ridicules, ſuivant le ſens détourné des Racines Grecques, Latines & Hébraïques qu'on a pu y trouver. Le Scholiaſte de Juvénal ſur le vers cité, nous apprend que dans la Langue Celtique, Allobroge veut dire *Etranger ; Alla* ſignifie *Autre ; Brog* ou *Brig*, *Pays*, *Canton*. Le Géographe Etienne de Bizance aſſure que les Allobroges étoient une Colonie de Crétois, qui vint s'établir dans les Gaules, & s'étendit le long du Rhône & des Alpes. Ils formerent dans la ſuite une quarantaine de petits peuples, dont on peut voir la liſte & les Cités, dans la *Deſcript. de la France, tom. II, pag.* 3, *&c.*

(4) Valence s'appelloit *Roma*, ce qui ayant du rapport avec le Grec Ρωμη, qui ſignifie *Valeur*, *Force*, *Courage*, on lui a ſubſtitué le nom Latin de *Valentia* qui a le même ſens ; de là vient, dit Bergier, l'erreur de ceux qui ont attribué la fondation de Valence à l'Empereur Valens ou Valentinien ; & c'eſt de la même ſource que quelques Auteurs ont aſſuré que le nom Latin de la Ville de Rome, *Quondam etiam à doctiſſimis ignoratum*, étoit *Valentia à viribus*, à cauſe du courage de ces Peuples. Denis d'Halicarnaſſe rapporte la même choſe ; d'où il s'enſuivroit que tout ce qu'on dit de Romulus, & de la fondation de Rome, étoit une chimere ; que les deux noms de cette capitale du monde, *Roma* & *Valentia* étoient dûs à la valeur de ſes habitans &c. Voyez notre *Deſcription du Dauphiné*, tom. II. de celle de la *France.*

(5) Annius de Viterbe qui fait cette remarque, s'appuie de l'autorité de Xénophon, *in æquivo.* & d'Archiloque *de temporib.* ; mais ces deux Ouvrages publiés par Annius, ſont auſſi ſuſpects que le Béroſe & le Manéthon du même Auteur. Si les Phéniciens n'ont pas inventé les caracteres de l'écriture, ce ſont eux du moins qui ont le plus contribué à répandre dans leurs courſes,

Cet Art ingénieux,
De peindre la parole, & de parler aux yeux,
Et par des traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux penſées.

un Empire florissant à son fils NAMNÉTES, qui fonda la Colonie des Namnétes ou Nantois. Vers ce temps, l'Hercule des Grecs se rendit fameux par ses exploits; & les Argonautes, au retour de l'expédition de Colchos, vinrent par terre dans les Gaules, où ils firent alliance avec les Celtes, & descendirent le Rhône depuis sa source jusqu'à la Mer. *Appollon. Rhod. Argon. liv. IV, v. 646.*

RÉMUS fils de Namnétes, vingt-deuxieme Roi des Gaulois, est le dernier de la race d'Hercule. On lui attribue la fondation de la Colonie des Rhémois, qui prirent en son honneur le nom de *Rhemi*. Manéthon ne dit rien de plus de Rémus, sinon que FRANCUS, fils d'Hector succéda à Rémus dans l'Empire des Gaules (1).

Jamais siege n'a été si fameux ni plus célébré que celui de la Ville de Troyes, qui fait d'ailleurs dans les annales du monde une des principales Epoques, où se terminent les temps fabuleux pour faire place aux tems historiques. Les hommes & les Héros ont fait pendant les dix années que dura ce siege, des exploits dignes de la Divinité même; tandis que d'un autre côté, on y voit tous les Dieux agités par les passions humaines, combattre les uns contre les autres, & même quelquefois fuir devant de simples mortels. La Force, la Prudence, la Ruse, l'Artifice, le Courage, le Sort, la Fortune, la Trahison, toutes les passions y sont personnifiées pour paroître successivement sur la scêne, & jouer un rôle avoué par la nature même; jusqu'aux élémens & aux choses insensibles, tout paroît s'animer pour prendre part à cet événement, où l'Europe semble se heurter contre l'Asie, & la Terre contre le Ciel. La Discorde & l'Amour avoient commencé la guerre, & l'ont allumée avec leurs flambeaux; Mars & Bellonne l'ont éteinte dans le sang, & terminée par le fer & le feu même. Quel est donc le génie créateur qui, dans des temps si reculés, a pu transmettre à la postérité le récit de tant d'événemens mémorables, dans un Poëme inspiré, qui a fait l'admiration de tous les siécles? Ne soyons plus étonnés si les hommes ont toujours paru épris du merveilleux, les chef-d'œuvres d'Homere suffisent pour justifier ce goût. Telle est l'influence du génie, il domine sur tous les siécles, subjugue les Nations.

Les Fables d'Homere ont donné naissance à une infinité d'autres, sur les aventures des Troyens, échappés au glaive des Grecs, & à l'embrasement de leur Patrie. Plusieurs essains de cette malheureuse Nation dispersée & vagabonde, après avoir erré long-temps, s'arrêterent enfin en diverses contrées, où ils fonderent les plus puissans Empires de la terre; tels que celui des Romains par Enée & ses successeurs; celui des Tyrrhéniens par Antenor; celui des Gaulois par Francion; celui des Belges par Bavo (2); celui des Bretons par Brutus ou Brito; celui des Turcs par Turcot; celui des Sicambres & des François par la postérité de Francion, &c. &c. Je ne m'arrêterai qu'à ce dernier.

Selon Homere, le vaillant Hector n'eut qu'un fils; puisqu'étant sur le point d'aller combattre Achille, qui l'avoit appellé en duel pour venger les manes de son ami Patrocle, Andromaque femme d'Hector, s'efforce de le retenir par la présence & les caresses du petit Astianax son fils unique, qui sera orphelin dit-elle, avant d'avoir connu son pere. Cette entrevue d'Hector & d'Andromaque, qui est un des plus beaux endroits de l'Iliade, se trouve au sixieme Livre. Les pressentimens d'Andromaque s'étant vérifiés, & la Ville de Troyes, après la mort de son défenseur étant surprise & saccagée, les Grecs ne purent pardonner au fils d'Hector, qui fut précipité du haut d'une tour par Ulysse & Pyrrhus. Séneque le tragique, dans sa Troade, dit que l'enfant se précipita de lui-même: *Sponte dissiluit suâ in media Priami regna.* La plûpart des anciens qui ont parlé du siege de Troye, ne donnent point d'autres enfans à Hector qu'Astianax, qui fit une fin si malheureuse: ils s'en sont tous rapportés au témoignage d'Homere (3).

Mais Dictys de Crete, plus ancien que le Poëte, puis-

---

(1) *Et post, Francus Celtis imperat, ex Hectoris filio.* C'est ici où finit le Manéthon publié par Annius; & il a fallu puiser dans d'autres sources pour continuer le Roman. Le Moine *Humbaldus*, qui écrivit l'Histoire des anciens Francs sous Clovis premier en a fourni le sujet. L'Abbé Tritheme, qui a le premier publié & abrégé cette Histoire, commence la lignée des anciens Rois François, par *Francus* ou *Francion*, fils d'Hector, qui se sauva des ruines de Troye en Pannonie, où il bâtit la Ville de Sicambrie, en l'honneur de sa tante Sicambria, sœur de Priam; de-là il vint dans les Gaules où il épousa la fille de Rémus, & devint par ce mariage Souverain des Gaules: il donne la suite de tous les successeurs de Francus jusqu'à Clovis. Grégoire de Tours se contente de dire que les François sont sortis de la Pannonie; mais Frédegaire, son abbréviateur, reprend l'Histoire de Francion, fondateur de l'Empire François. Il est suivi par tous les Chroniqueurs qui se trouvent dans la collection d'André Duchêne, & par les Historiens des âges suivans, tels que Gaguin, Paul Emile, &c. &c. On peut aussi consulter le docte Wolfangus-Lazius, Médecin & Historien de l'Empereur Ferdinand I, qui fait sortir de Francus ou Francion tous les Princes de l'Europe. Ce Lazius est un des Auteurs les plus féconds, & les plus laborieux qui aient jamais été; mais c'étoit en même-temps le plus mauvais Critique de son siecle: il mourut à Vienne sa patrie, en 1565.

(2) On peut consulter sur ce Roi *Bavo* cousin-germain de Priam, & fondateur de Bavais capitale des Belges, Jean le Maire, dans ses *Illustrations des Gaules & singularités de Troye.* Il fit bâtir dans sa Ville des Belges sept Temples, sept Rues & sept Portes, aboutissant sur autant de grands chemins pavés, qui conduisoient par toutes les terres de son Empire. Ces routes ayant été achevées par un de ses successeurs nommé *Brunehaut*, furent nommées *les sept Chaussées Brunehaut*, &c. On n'a pas manqué de donner la liste des successeurs de ce premier Roi des Belges, & l'Histoire de leurs guerres avec les Rois de Rome, & principalement avec Tullus-Hostilius, qui bâtit la Ville de Toul, & celle de Tournay, appellée *Hostilia*, &c. &c. On a sur ce sujet un ancien Poëme en vers Léonins.

Rex fuit immensis quondam, qui nomine dictus
Bavo; de genere Regis Priami fuit ille.
Troje per miseros luctus ignesque secundos,
Per mare cum facilis, Asie transjectibus ab oris,
Venit in extremas, ubi sol se condit in umbras,
Urbem tunc magnam, Rex Bavo condidit unam,
Que nimis immensa, Belgis fuit illa vocata.
Illic multorum construxit templa deorum,
Inter quos Bacchus horum primus fuit unus, &c.

Il dit ailleurs en parlant des sept Chaussées Brunehaut:

Rex septem calles immensos regna petentes
Justa, & in gyrum per totum pergere mundum.

(3) Ronsard lui-même, qui n'a pour fondement de sa *Franciade* que le seul Francus fils d'Hector, avoue dès le commencement de son Poëme qu'il eût fils unique, puisqu'il fait tenir ces paroles à Andromaque.

» Mon fils (disoit) que tout seul je conceu,
» Autre que toy concevoir je n'ay sceu,
» Du grand Hector, &c.

Mais par une invention permise en Poëtie, il suppose que ce ne fut pas Astianax qui fut précipité du haut de la tour; mais un phantôme formé par Jupiter lui-même, qui raconte ainsi cet événement dans le premier Livre de la Franciade:

» Il (*Pyrrhus*) poursuivoit au travers de la flamme,
» Du preux Hector, Andromache la femme,
» Qui déplorant pour néant son destin,

qu'il

qu'il étoit témoin oculaire, & qu'il servoit lui-même sous Idomenée dans ce fameux siege dont il nous a donné l'Histoire, dit expressément *liv.* III, qu'Hector eut deux enfans, Astyanax surnommé Scamandre, & Laodamas; que Priam les conduisit avec leur mere Andromaque, dans la tente d'Achille pour obtenir le cadavre d'Hector. Anaxicrate dans ses *Argoliques*, donne aussi deux enfans légitimes à Hector, qu'il nomme Scamandre & Amphinée, & un bâtard qui mourut au sac de Troye: il ajoute que les deux fils furent sauvés, & que l'aîné, appellé *Scamandre*, se retira vers les Palus-Méotides où il fonda un nouvel Empire. C'est le même auquel Manéthon donne le nom de *Francus*, qui devint Roi des Gaules par son mariage avec la fille de Remus, dernier Prince de la race d'Hercule.

Les Auteurs sont peu d'accord entr'eux, sur la suite de l'Histoire de Francus. Les uns prétendent qu'après son mariage, il fonda une *nouvelle Troye* en Champagne; qu'ensuite il bâtit & embellit la Ville des Lucotétiens ou Lucétiens dans une Isle de la Seine, & lui donna le nom de *Paris*, & à ses Peuples le nom de *Parisiens*, en mémoire de Pâris-Alexandre fils de Priam son oncle, & qu'ensuite il fut tué par trahison. L'Auteur de la *Franciade* semble faire allusion à cette fin tragique de Francus, en faisant dire à la Prophetesse Hiante, que Mérouée l'un de ses descendans, vengera sa mort, & donnera son nom à toutes les Gaules.

» Puis de ton nom, Francus, ayant mémoire,
» Le nom de *Gaule* en *France* changera,
» Ton sang versé par armes vengera, &c.

D'autres assurent que Francus trouvant de la difficulté à monter sur le Trône de son beau-pere Remus, abandonna le gouvernement des Gaules aux Druides, & retourna dans la Ville de Sicambrie qu'il avoit bâtie sur les bords du Danube, & qu'on croit être celle de Bude en Hongrie, où sa postérité regna long-temps; jusqu'à ce qu'elle rentrât dans les Gaules, après en avoir chassé les Romains & soumis les Habitans.

Hunibauld, qui écrivoit l'Histoire des Francs sous Clovis I, & qui cite pour ses garans Dorac & Wasthald Historiens Scythes; l'Abbé Tritheme Abbréviateur d'Hunibauld, & tous les Chroniqueurs qui l'ont suivi, prennent une route bien plus longue pour amener les Troyens en France. Ils disent qu'Astyanax fils d'Hector, ayant été tué au siége de Troye, son frere LAODAMAS surnommé FRANCION, se retira avec quelques Troyens en Pœonie, (appellée depuis *Pannonie*, aujourd'hui la Hongrie), dont le Roi avoit envoyé des troupes au secours de Priam, comme le rapportent Dictys de Crete & Darès le Phrygien témoins oculaires; que Laodamas s'arrêta sur les frontieres de la Scythie, où il fonda une Ville à laquelle il donna le nom de *Sicambrie*, qui étoit celui de SICAMBER son fils & son successeur, dont les sujets s'appellerent Sicambriens. (1). Selon d'autres, ils ne furent point distingués des *Pœoniens*, parmi lesquels ils s'établirent. PRIAM II, succéda à son pere Sicamber; ensuite HECTOR II, TROILE, TORGOT ou TURCOT. La nation s'étant considérablement accrue, Turcot fut obligé d'envoyer des Colonies; une partie conduite par Polidamas frere de Troile, s'avança dans la Scythie orientale, où elle s'établit sous le nom de *Turcs* ou *Turco-Scythes*. L'autre conduite par le Prince Ibor, tira du côté de l'Occident; & après avoir passé le Rhin, il vint s'établir sur les bords de la Seine, où il bâtit (2) une Ville qui fut appellée *Lutéce*, (*à luto*,)

» Echevelée avoit sur son tecto,
» Pressé son fils, en qui la vraye image,
» Du pere sien étoit peinte au visage.
» D'entre ses bras je dérobay le fils
» Lors en sa place une feinte je mis,
» Que je formai pas-crissant une nue,
» Qui fut des Grecs en son lieu reconnue
» Du tout semblable à l'héritier d'Hector.
» Mêmes cheveux crespelus de fin or,
» Les mêmes yeux, le front même & la taille.
» Puis ceue feinte à la mere je baille,
» Pour la donner à Pyrrhe & tout soudain,
» Cachant l'enfant dans les plys de mon sein,
» Je le sauvay de l'épée homicide;
» Le vain sans plus fut la proye d'Eacide, &c.

On ne sera peut-être pas fâché d'avoir ces échantillons du style de Ronsard. Ceux qui se piquent d'entendre tous les mysteres de la Franciade, assurent que ce phantôme qui fut précipité étoit un bâtard d'Hector; & par conséquent le vrai simulacre de l'enfant légitime Astyanax, qui fut sauvé par Jupiter, c'est-à-dire par la Providence, avec son oncle Hélenus, & qui parvint dans les Gaules sous ce nom de *Francus* ou *Francion*, ainsi que le dit Ronsard.

» Car Francus vit & maugré toute envie,
» De ses poumons va respirant la vie,
» Dedans Buthrote en ces champs où la voix
» Vit prophétique en chenes Dodonois,
» Près Hélevin & sa mere Andromache,
» Qui sans honneur par les tourbes le cache, &c....

Du Boulay en son Poëme dit la même chose.

» Hélenus de Priam enfant,
» Que Pirrhus eut pour son partage;
» Sauva Francus le triomphant,
» Qu'il enseigna en son jeune âge;
» Et quand il fut grand personnage
» Au Roi Remus il l'envoya,
» Qui n'ayant masculin lignage,
» A sa fille le maria.

GOUVERNEMENT DE PARIS.

A l'égard du changement de nom d'Astyanax en celui de Francus, Ronsard le dérive de deux mots Grecs, qui signifient Porte-lance; ses vers méritent d'être cités.

» A donc Francus, qui seul maître commande,
» En sa bravure au milieu de sa bande,
» Voulant sa main d'une lance charger,
» D'Astyanax en Francus fit changer
» Son premier nom, en signe de vaillance;
» Et du Soldat fut nommé Porte-Lance,
» *Phere-en thor*, nom des peuples vaincus,
» Mal prononcé, & dit depuis *Francus*.

(1) *Wolfang-Lazius* dont j'ai déjà parlé, divise la généalogie de *Francus* fils d'*Hector*, en trois Races; sçavoir, en *Cimmeriens* ou *Cimbres*, qui conserverent ce nom jusqu'à la Reine Cambra; la seconde race est celle des *Sicambres*; & la troisieme celle des Rois *François*, comme on le verra plus bas. Il prétend que ces nouveaux Habitans resterent long-temps confondus sous le nom *Néomages* avec les Cimbres ou Cimmeriens; ensuite sous le nom de *Sicambres*; & enfin sous celui de *François*, qu'ils prirent de leur Roi Francus II, du temps d'Auguste, &c.

(2) Voici le quatrieme Fondateur de Paris: on en verra encore d'autres par la suite. C'est Guillaume le Breton, qui dans sa *Philippide*, *liv. I*, attribue l'origine de Paris & des Parisiens au Prince Ibor: comme ses vers sont assez agréables, on me permettra de citer tout ce passage curieux.

Postquam judicio Priameia regna Latenti
Vindicis ira Dei Græcorum tradidit igni,
Qui per peccantes pœnam peccantibus addit;
Francio, Priamida satus Hectore, patre sepulto,
Grande supercilium Græci victoris abhorrens,
In citeriores Asiæ totâ cum Troade versâ,
Quærere, disposuit patriam sibi commodiorem,
Quam sibi fata darent acquirere sorte vel armis.
Cui selectæ manus juvenum conjunxit, ut ejus
Fatis comites starent socique laboris.
Sequi vos servant communi nomine FRANCOS,
Ut dicti FRANCI, quibus esse Francio Rectos.
Qui cum Rege suo ratibus vix nabile flumen,
Danubii transisset, & non procul ejus ab amne
Urbs ab eis dicta est fundata Sicambria fundo,

parce qu'elle étoit dans un lieu marécageux. Ibor donna à son Peuple le nom *de Parisiens*, qui en Langue Grecque signifie *Audace*, parce que cet établissement étoit le prix de sa valeur. (On sent bien que je ne garantis pas plus les étymologies que les faits : je me contente d'indiquer mes garants. *Voy.* la Note).

Après la mort de Turcot Roi des Troyens-Cimmeriens, son fils TONGRIS, d'où les Tongres sont descendus, lui succéda. On voit ensuite TEUTON, d'où les Germains ont été appellés *Teutones ;* puis AGRIPPA, AMBRO, THURINGUS & CAMBER ou Cimber. Sous ce dernier regne, Brutus fils de Sylvius Roi des Troyens-Latins, & petit-fils d'Ascagne, vint dans les Gaules où il bâtit la Ville de Tours, ainsi appellée du nom de *Turvus* ou *Turon*, l'un de ses Capitaines ; de-là il passa dans l'Isle d'Albion, qui de son nom fut appellée *Bretagne*, si l'on en croit l'Histoire de *Galfridus-Monumetenſis*, vulgairement connue sous le nom d'*Historia Bruti* (1).

MELBRAND & SERVIUS, fils & successeurs de Camber, étant morts sans postérité, le Royaume de Sicambrie passa aux successeurs de Polidamas, qui s'étoit allé établir en Scythie, sous le regne de Turcot ; & Marcomire, fils d'Antenor Roi des Turco-Scythes, réunit les deux Royaumes. Telle est la raison pour laquelle les Francs-Sicambriens sont quelquefois désignés, sous le nom de *Scythes*. MARCOMIRE pressé à l'Orient par les Goths, chercha à s'étendre du côté de l'Occident vers l'embouchure du Rhin. Une Druidesse, nommée *Alrunna*, lui fit voir un Spectre à trois têtes d'Aigle, de Lion & de Crapaud, pour lui faire entendre que sa postérité soumettroit les trois puissantes Nations, qui portoient la représentation de ces animaux dans leurs enseignes. L'Aigle désignoit les Romains, le Lion les Nations Germaniques, & le Crapaud les Gaulois, &c. &c.

ANTENOR fils de Marcomire, fit alliance avec Belinus Roi de Bretagne, dont il épousa la fille Cambra, réputée pour la plus belle & la plus sage Princesse qui ait jamais regné. Selon quelques Auteurs, on eut tant de vénération pour son éloquence, sa prudence & sa bonté, que lorsqu'on vouloit désigner un homme sage & vertueux, on disoit dès ce temps-là qu'il étoit *Si-Cambre*, c'est-à-dire pareil à Cambra. Ils ajoutent que c'est de ce mot corrompu que les Turco-Scythes, unis au reste des Troyens, quitterent le nom de *Cimbres* ou *Cimmeriens*, pour prendre celui de *Sicambres* (2), à cause de leur bonne Reine Cambra : c'est ici que commence la seconde race des Troyens-Cimmeriens, sous le nom de *Sicambres*.

Après Antenor on voit successivement regner de pere en fils PRIAM, HÉLENUS I, DIOCLES, HÉLENUS II, BAZANUS grand Magicien, qui disparut du milieu de son peuple assemblé dans le Temple, & qui fut adoré sous le nom de *Bazangot*, c'est-à-dire le Dieu Bazan ; CLODOMIRE, NICANOR, MARCOMIRE, CLODIO, ANTENOR, CLODOMIRE II, MERODAC & BOLO ou *Balæus*, qui vainquit les Romains & tua le Consul Scaurus-Syllanus l'an de Rome 641. MERODAC II, successeur de Bolo, ayant joint ses forces avec celles des Teutons & des Cimbres, passa en Italie où il fut entierement défait dans la bataille mémorable que Marius gagna sur les Cimbres. CASSANDER, fils de Merodac II, rassembla ceux qui purent échapper du carnage, & les ramena dans son pays. SICAMBER, ANTHARIUS, & FRANCUS son fils furent ses successeurs immédiats.

Ce n'est que sous le regne de FRANCUS fils d'Antharius, que ses sujets prirent le nom de FRANÇOIS (3), qu'ils n'ont jamais abandonné depuis, quoique les Grecs & les Romains ne les aient pas sitôt reconnus sous ce nom ; mais tantôt sous celui de *Germains* en général, tantôt

---

In quâ regnavit cum Francis, Francio primus....
Ut ſe vivali viduavit Francio flatu,
Crevit in immenſum ſtirps nobilis illa, ſuisque
Viribus eggregius, numeroque ita multiplicatus,
Ut ſatis una capax Regio non eſſet eorum.
Diſcedunt igitur ab eis IBOR & numeroſa
Copia Francorum numero tria mellia denis
Millibus adjunctis geminatis, excipe turbam
Feminei ſexûs, & quâ gerere arma nequibant.
Finibus egreſſi patriis, per Gallica rura
Sedem quærebant ponendis manibus aptam
Et ſe PARISIOS dixerunt nomine Græco;
Quod ſonat expoſitum noſtris AUDACIA verbis:
Errons cauſâ vicandi, nomine ſolo
A quibus exierant Francis diſtare volentes.
At jam Sequanio ſurgebas littore cunctis
Urbibus urbe ſpecioſa magis, bona cujus ad unguem,
Commendare mihi ſenſûs brevitate negatur,
Quæ capax eſt regni, quæ grandis germina regum
Educat, & doctrix exiſtit totius orbis,
Cui quamvis vero tuto præluceat orbi,
Nullus in orbe lacus, quoniam tunc temporis illam
Reddebat palus & terræ pinguedo hoſtem,
Aptum Pariſii poſuere, LUTETIA, nomen.
In quâ manſerunt degentes ſimplice vitâ
Temporibus multis, gentili more regentes
Se, populoſque ſuos, reddendo tributa quotannis
Debita Romanis, legeſque ſequendo paternas, &c.

(1) J'ai parlé plus haut de cette Histoire sous le regne de Bardus I, à l'occasion des Bardes. Cette *Chronique* compilée ou traduite par *Geoffroi de Monmouth*, contient l'Histoire fabuleuse de *Brutus*, Héros de la Grande-Bretagne. Elle dit qu'un Géant de douze coudées, appellé *Gog-Magog*, qui déracinoit un chêne aussi facilement qu'un noisetier, s'opposant au débarquement de Brutus, fut précipité des rochers de Cornouaille dans la mer, en un endroit qui en a retenu le nom de Saut de Goé-Magof, &c. &c. Elle continue l'Histoire depuis Brutus jusqu'à Charlemagne, &c.

(2) Les Chroniqueurs ignorans, dont j'ai cru devoir extraire cette introduction, pour donner une légere idée des Fables qui ont eu cours sur l'origine de notre Nation, ne craignent pas de se contredire ; ils donnoient déjà le nom de *Sicambres* aux restes des Troyens, conduits par Francion, qui bâtit sur les bords du Danube la capitale de ce nouvel Empire, appellée *Sicambrie*, du nom de son fils Sicamber. Ceux qui veulent sauver cette contradiction, disent que les premiers Sicambres avoient quitté leur nom pendant un assez long espace de temps, & qu'ils le reprirent sous Antenor, en faveur de leur bonne Reine Cambra, dont les Anglois prirent aussi le nom de *Cambro-Britanni*. Quoi qu'il en soit, il est certain que les François ont long-temps porté le nom de *Sicambres*, soit que les Sicambres dont parle César aient fait partie des François, & ne soient qu'un seul & même peuple ; soit que les François aient eu le nom de *Sicambres*, pour avoir occupé les terres des anciens Sicambres transportés par Drusus, de la Germanie dans la Belgique. Saint Remi prêchant Clovis avant de lui donner le Baptême, désigne sa Nation sous le nom de *Sicambre* : (*Mitis depone colla Sicamber*) ; quoique ce même peuple portât déjà depuis long-temps le nom de *François*.

(3) *Wolfang-Lazius*, qui avoit distingué les successeurs du premier Francus fils d'Hector en trois races, assure que c'est sous le regne de ce dernier *Francus* que ses sujets prirent le nom de François : *Francus filius Antharii, Sicambrorum poſthumi Regis, primus novum à ſeipſo genti ſubjectæ nomen impoſuit : ita ut qui antea Cimbri Sicambrique appellati fuerant, jam paulatim à Rege novo, Franci vocari inciperent, &c.* C'est du même Prince que la Franconie ou France Orientale a pris son nom. *Voyez* Trithéme *de Orig. Francor.*

La véritable *Origine des Francs* est comme celle des *Gaulois* ou des *Celtes*, un de ces Problêmes Historiques, qu'on n'a jamais pu résoudre que par des Fables & des suppositions ; & nos premiers Chroniqueurs, en faisant venir les uns & les autres de la même souche, ont du moins jusqu'ici l'avantage unique d'avoir fait le Roman le mieux lié par rapport aux Généalogies ; & d'avoir rempli avec le plus de vraisemblance & de probabilité l'intervalle immense qui se trouve dans l'ancienne Histoire des *Gaulois* & des *Francs*, jusqu'à la conquête des Romains, & même jusqu'à l'établissement de la Monarchie Françoise.

ſous celui de *Sicambres* & autres, ſelon la diverſité des temps & des lieux où ils ont habité; ce qui jette tant d'obſcurité ſur les premiers ſiécles de la Monarchie Françoiſe. Ce nouveau Francus fut un Héros, qui répandit par-tout la terreur; le bruit de ſon nom & de ſes conquêtes engagea l'Empereur Auguſte à faire un dénombrement général des Sujets de l'Empire, pour connoître les forces qu'il pourroit oppoſer à Francus en cas d'invaſion. Ceux qui voudront connoître les hauts-faits de ce Conquérant, peuvent lire la *Franciade de Deſgaillers*, qui en a fait le ſujet de ſon Poëme, à l'exemple de Ronſard qui avoit pris pour ſon Héros le premier Francus fils du grand Hector. l'Abbé Tritheme aſſure dans ſes *Annales*, que Clodomir, Grand Prêtre des François, écrivit la vie de Francus en vers vulgaires qu'Hunibauld a mis en Proſe Latine.

Clodio fils de Francus, ſecondé des Thuringiens & des Saxons, défit les Romains en bataille rangée, & tua de ſa main Lollius leur Général. Après lui regnerent ſucceſſivement Herimer, Marcomire, Clodomir, & Antenor II, qui fut noyé dans le Rhin après un combat ſanglant, où il fut entierement défait par les Romains Les Auteurs ſont partagés ſur la ſuite des ſucceſſeurs d'Antenor. Les uns prétendent que les François, affoiblis par la perte de pluſieurs batailles contre les Romains, ne furent plus gouvernés que par des Ducs & des Généraux, tantôt de leur choix, tantôt donnés par les Romains. Les autres continuent la race royale par Rathérius fils d'Antenor, qui bâtit la Ville de Roterdam à laquelle il donna ſon nom *Rotherodama*. Ces Auteurs donnent la ſuite de ces Ducs & de ces Rois François juſqu'à Mérouée, chef de la premiere race de nos Rois, qu'ils font deſcendre d'Hector en ligne droite avec autant & plus d'aſſurance que nous ne donnons celle des ſucceſſeurs de Clovis, de Charlemagne, & de Hugues Capet.

§. II. *Examen critique des divers Syſtêmes, ſur la Fondation de Paris.*

Ce ſeroit manquer le but qu'on s'eſt propoſé dans cette Diſſertation, que de paſſer ſous ſilence les autres opinions également fabuleuſes, que les Erudits ont débitées avec encore moins de vraiſemblance ſur l'origine ancienne de la Ville de Paris. Si l'on en croit nos Romanciers modernes, ce ne ſont ni des Rois Gaulois, ni Francus fils d'Hector, ni un Prince Sicambre qui ſont les Fondateurs de la Colonie des Pariſiens & de leur Cité; c'eſt Paris-Alexandre, l'un des Fils de Priam (1), qui donna lui-même ſon nom à cette Colonie Pariſienne, au rapport du Médecin Rigord Hiſtorien de Philippe Auguſte. Les anciens étoient partagés ſur le ſort de Pâris, après la deſtruction de ſa Patrie; les uns le font mourir de la main d'Ajax, ou de celle de Ménélas ſon rival. D'autres, comme Lycophron, Appollodore', &c. ſuppoſent qu'étant bleſſé dans les derniers jours de Troye par une de ces fleches empoiſonnées dont Philoctete avoit hérité d'Hercule-mourant, il ſe rappella la prédiction d'Œnone ſa premiere femme, qui avoit aſſuré cet infidele époux qu'un jour il auroit recours à elle lorſqu'il ſeroit dangéreuſement bleſſé, parce qu'elle ſeule avoit le pouvoir de le guérir. Il ſe retira ſur le Mont Ida, où Œnone le reçut, lui rendit la ſanté, & le fit échapper à la fureur des Grecs. Ces nuages répandus dès la plus haute antiquité ſur la fin de Pâris, & ſur ce qu'il devint après la ruine de Troye, auront ſuffi à quelques-uns de nos Chroniqueurs, pour le faire aborder dans les Gaules, où il devint le Chef des Pariſiens & le Fondateur de leur Capitale dans les Iſles de la Seine. Cette Ville prit d'abord le nom de *Lutece*, parce qu'elle fut conſtruite dans un lieu fangeux & marécageux. *Lutetia enim à luti fœtore, priùs dicta fuerat, &c.* dit l'Hiſtorien Rigord; mais elle reprit dans la ſuite le nom de ſes Peuples & de ſon premier Fondateur. C'eſt ſur ce premier fond que l'Auteur moderne de la *Pariſeïde* a conſtruit ſon Roman (2), dont les détails ne ſont ni aſſez vraiſemblables, ni aſſez amuſants pour piquer la curioſité des Lecteurs.

Par oppoſition au ſentiment des anciens, pluſieurs mo-

Un ſecond avantage, & qui certes n'eſt pas mince, c'eſt que le même Roman Hiſtorique préſente en même-temps les ſyſtêmes les plus probables ſur la fondation de la capitale des François, qui fut toujours le ſiege de la Monarchie, *caput regni*; ſoit qu'elle ait été bâtie par des Rois Celtes, qui lui ont donné ſes deux noms Celtiques de *Lutece* & de *Paris*; ſoit que Francus fils d'Hector, en ait jetté les premiers fondemens; ſoit enfin qu'un Prince Sicambre de la même race, en ſoit le véritable Fondateur.

Tant de motifs réunis ont dû me déterminer à donner un précis fort abrégé de cette Hiſtoire fabuleuſe, qu'aucun moderne n'avoit encore tenté de débrouiller. On va voir dans le Paragraphe ſuivant, que nos Littérateurs ne ſont gueres plus heureux que nos Romanciers dans ce que les uns & les autres nous apprennent de la fondation de Paris.

(1) J'ai déjà traité plus haut des cauſes, qui faiſoient rechercher *l'Origine Troyenne* par les Peuples ſauvages de notre Europe. Chaque Nation vouloit avoir un des cinquante fils de Priam pour Fondateur; au point que ſous l'Empereur Juſtinien, les Grecs eux-mêmes ſe prétendoient les fils de ces mêmes Troyens que leurs peres avoient exterminés: tant cette Troye a fait de bruit dans le monde par la voix puiſſante d'Homere! Ce Prince des Poëtes Orientaux créa Virgile, qui a éternisé la ruine de Troye dans la mémoire des hommes, ou du moins chez les Nations barbares ou policées de l'Europe. Quand le chef-d'œuvre de l'Enéide y reparut dans le ſixieme ou le ſeptieme ſiécle, & qu'on vit les Troyens fondateurs de cette Rome éternelle, Capitale du monde ſoit Payen ou Chrétien, chaque Peuple ſauvage voulut, à l'exemple du ſiege des Céſars & des Pontifes, deſcendre auſſi de Troyes; & la *Ville de Paris*, devenue capitale de la plus ancienne Monarchie Européenne, devoit jouir particulierement du même honneur.

On a vu dans le Paragraphe précédent, que la fondation de Paris eſt liée avec l'Hiſtoire des Francs par *Francus ou Francion fils d'Hector*. Des Romanciers plus modernes ont préféré le Raviſſeur de la belle Hélene, ſans doute à cauſe de la conformité du nom. Perſonne n'ignore l'Hiſtoire de *Pâris*. Hécube ſa mere étant enceinte de lui, rêva qu'elle mettoit au monde un flambeau qui réduiroit ſa patrie en cendres. Ayant fait part de ce ſonge à ſon époux, Priam ordonna de faire mourir l'enfant qui devoit naître. Il fut expoſé ſur le Mont Ida où il fut trouvé, & nourri par un Berger; d'où il prit le nom de *Péris*, du Grec *Pera* qui ſignifie *la Panetiere d'un Berger*. Il eut le ſurnom d'*Alexandre*, d'un autre mot Grec, qui veut dire ſecourir, défendre; parce qu'il défendit courageuſement ſes troupeaux contre des voleurs. Le jeune Prince devenu grand, & ſe croyant toujours ſimple Berger, épouſa Œnone fille de Cébrén. Après ce fameux jugement, où Pâris ſéduit par la ceinture des Graces, adjugea la Pomme d'or à Venus ſur les deux Déeſſes, qui lui diſputoient le prix de la beauté, il fut reconnu de ſes parens, & il abandonna Œnone ſa premiere femme, pour Hélene qu'il enleva à Menelas. Telle fut la cauſe de cette guerre fameuſe, qui cauſa la ruine de Troyes & tout le déſaſtre de la famille de Priam. L'incertitude qui regne ſur le ſort de Pâris après la ruine de Troyes, eſt ſans doute ce qui a donné lieu à l'opinion qui le fait aborder dans les Gaules pour y fonder une nouvelle Troye, & une Ville de ſon nom.

(2) La *Pariſéide* ou l'Hiſtoire de la fondation de Paris par le fils de Priam, fut publiée en 1773 en deux Volumes *in*-8°., chez Piſſot Libraire. L'Auteur convient que le ſeul récit d'Apollodore, *liv. III*, l'a engagé à former le tiſſu de cette Fable, *qui n'eſt détruite*, dit-il, *par aucune Hiſtoire reçue*; & dans laquelle il a eſſayé de faire entrer l'origine de nos Loix, de nos Coutumes, de nos préjugés, & de nos différens uſages. Il s'appuie encore de l'autorité de ceux qui ſuppoſent un Pâris Roi des Celtes, & qu'il ſoutient être le même que le fils de

dernes ont affecté de faire descendre des Grecs ces mêmes Parisiens, en s'appuyant sur de vaines étymologies. Le P. du Breul, dans son *Théâtre des Antiquités de Paris*, pag. 3, observe que le nom de *Lutece*, appellée *Leucotitia* par Strabon & Ptolomée, est purement Grec, & vient de *Leucotis*, qui signifie *Blancheur*. « Les Grecs, » dit-il dans son langage naif, appellent cette Ville *Leu-* » *cotitia*, non-seulement pour le respect des Habitans qui » sont *corporellement blancs*, ou pour la *candeur* de leurs » mœurs; mais aussi à cause de l'assiette de la Ville tota- » lement *blanche*, ayant d'un côté les Carrieres & de » l'autre les Plâtrieres, à quoi semble se rapporter ce » distique de Janus-Lascaris:

» *Nativo Leucotitiam candore coruscam,*
» *Dixere ex etymo, Gallica terra, tuo.*

» De ce nom sont dérivées les dictions *Lecutice* & *Lucotice*, desquelles la premiere se trouve en Gaguin, pour » la Montagne Sainte Genevieve, *Collis Lecutitius*, &c.

Pierre Bonfons, dans ses *Fastes de Paris*, pag. 2, fait venir les Parisiens & le nom de leur capitale d'un Peuple d'Arcadie, dont parle Strabon, (*Géogr. liv. VIII*) & qu'il nomme *Parrhasien*. Hercule se disposant à partir pour la conquête du jardin des Hespérides, & voulant passer par les Gaules pour aller combattre le Tyran Géryon, emmena avec lui une Colonie de *Parrhasiens*, dont une partie s'établit dans les Isles de la Seine, & donna son nom au Peuple & à la Ville par le changement de quelques lettres. Suivant cette opinion adoptée par un Poëte (1), les Parisiens seroient *Arcadiens* d'origine.

L'Auteur moderne des *Curiosités de Paris*, l'un de ces Livres enfantés par l'ignorance & la cupidité des Libraires, va aussi chercher l'origine & l'étymologie de Paris dans un autre mot Grec, *Parresia*, qui signifie, dit-il, *hardiesse ou liberté de parler, parce que cette qualité regne ordinairement dans l'esprit des Parisiens.* Mais ce Compilateur n'ajoute pas comment un mot grec, aussi mal interprété que mal appliqué, peut servir à expliquer l'origine d'une Ville & d'un Peuple (2). Le *Géographe Parisien*, Ouvrage du même genre, copiant ridiculement Germain Brice qu'il défigure, ainsi que tous ceux dont il a emprunté de quoi former sa compilation, s'exprime en ces termes, *liv. II.* « Les Romains passant dans les Gaules, un » Peuple, appellé de *Para-Isis*, c'est-à-dire proche du » Temple d'Isis, où est l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés, » (& d'autres veulent que ce soit du mot grec Παρα ὁσιος pro- » che d'Isis), lui donnerent le nom de *Paris*, qu'elle a » conservé jusqu'à ce jour ». On n'a jamais réuni tant d'absurdités à la fois, & on auroit peine à le croire si on ne citoit exactement la page, & les propres expressions de l'Auteur. Il faut du moins embellir les Fables, & leur donner un air de vraisemblance; cela étoit si facile après la description de Germain Brice (3), & l'élégant Auteur des *Essais Histor. sur Paris*, que le compilateur du Géographe Parisien est inexcusable, malgré son ignorance, d'avoir borné à

Priam; il y auroit cependant un anachronisme de plusieurs siécles, puisque suivant le faux Manéthon, Pâris fut Roi des Celtes l'an du monde 2550; & le fils de Priam ne put venir dans les Gaules que l'an du monde 2800, près de trois siécles après l'ancien Roi Celte du même nom. On ne doit pas exiger tant d'exactitude de l'Auteur d'un Roman en prose, qui présente son ouvrage comme un simple essai, sans avoir la prétention de croire avoir fait un Poëme épique. A l'égard du style, on en peut juger par ce début.

« Assez d'autres ont chanté les galantes folies de ce Berger fameux, qui jugea » trois Déesses sans les mettre d'accord, & les malheurs du *bon Priam*, qui, ar- » une coupable complaisance, sacrifia sa gloire & son Empire pour une *Femme* » *perdue*, qui ne le méritoit pas. Laissons donc cette *Beauté Grecque*, ces fleuves » ensanglantés du Xanthe & du Simois; ces vingt *grands Rois d'un petit pays*, qui » furent dix ans à prendre une Ville, qui n'est devenue *quelque chose* qu'à tra- » vers le *Microscope d'Homere*, pour suivre Pâris dans une *carriere* moins connue. » Malheureux par un amour illégitime, c'est l'Hymen qui va lui rendre une » épouse, un fils & sa gloire, sur les bords de la tranquille Seine, &c. ».

Pâris se sauve de Troye avec Frivolités, Intendant des menus de la Cour de Priam; Amusus, Directeur des modes; Locuples, Garde de la cassette d'Hélene; Hippomenis, faux Philosophe, & Médecin des Belles, qu'Hélene dont il guérissoit les vapeurs avoit mis à la mode, &c. &c. D'après cette premiere fiction, il est aisé d'apprécier le reste de l'ouvrage; il fait Contemporains, avec Pâris & Francus les Rois Samothès, Magus & Sarron, voisins du Déluge; Celtès, Longho & Albion paroissent en même-temps sur la Scéne, &c.

J'aimerois presqu'autant citer les fictions de l'Auteur du petit Poëme en prose intitulé: l'*Isle de France ou la nouvelle Colonie de Vénus.* Il suppose que ces pays furent long-temps habités par des Nymphes charmantes, qui en fuyant le commerce des grossiers Habitans étoient parvenues au point de s'en faire adorer comme des especes de Divinités; lorsque Venus chargea l'Amour de choisir parmi la Nation Aérienne des *Sylphes*, plusieurs sujets propres à perpétuer cette Colonie, &c. &c. On ne pouvoit au moins employer une allégorie plus ingénieuse pour peindre l'origine d'un Peuple léger & frivole, entierement consacré au culte de la Mere des Amours & de la Déesse des Plaisirs.

(1) *Jean-Baptiste Mantuan*, a en effet mis ce Conte en vers dans sa *vie de Saint Denis l'Aréopagite*, à l'endroit où il désigne au Saint Apôtre le chemin qu'il doit tenir pour arriver à Paris.

Sequana te ducet; Belgas hic Regius annis;
Separat a Celtis; veniens dux flumine tandem;
Parrhasios gentem, vestris quæ traxit ab oris,
Et genus, & nomen - - - - -

Nam quando Alcides per Iberica littora ad hortos,
Transiit Hesperidum, dedit his perstare campis,
Parrhasios quos tam qui florida rura viderites,
Sequanicas juxta posituros mœnia ripas, &c.

(2) Le Compilateur des *Curiosités de Paris*, veut sans doute faire allusion à un passage du Chantre de Philippe Auguste, où il raconte qu'un Prince Sicambre, nommé *Ibor* ou *Ibros*, vint avec 24000 hommes s'établir sur les bords de la Seine; qu'il y bâtit dans un endroit marécageux une Ville qui en prit le nom de *Lutece à luto*; & qu'il appella son Peuple *Parisien*, d'un mot qui signifie *Audace*, pour marquer que cet établissement étoit le prix de sa valeur, &c. J'ai déjà cité tout ce beau passage de la *Philippide* dans le §. *I*, *pag. 9*, en rappellant la Généalogie Troyenne des *Sicambres* & des *Francs*, qui ne formoient qu'un seul & même Peuple.

(3) On a imaginé, dit *Germain-Brice*, que le nom de *Paris* pourroit avoir été formé du Grec Παρα, qui signifie *Proche*, & du nom de la Déesse *Isis*, qui avoit un Temple dans l'endroit où est à présent l'Eglise de Saint-Germain-des-Prés. On prétend en effet qu'il y avoit dans le territoire de cette Ville plusieurs Temples dédiés à *Isis*. *Spon* très-habile Antiquaire, a avancé dans ses recherches que le Village d'*Issy* près Vaugirard, en a conservé le nom, parce que cette Déesse y avoit un Temple fameux avec un College de Prêtres. Selon le même Auteur, on y voyoit encore il y a plus d'un siecle les vestiges de ce Temple. On rapporte même quelques chartes des Rois de la premiere race, datées du *Palais d'Issy*; d'où l'on pourroit inférer que ce Temple étoit célébre long-temps après la destruction du Paganisme en France. *Corrozet* & *Bonfons* dans leurs *Fastes*; le P. *Dubreul* dans son *Théâtre*; *Sauval* dans ses *Recherches*, prétendent qu'on a vu long-temps la statue d'Isis adossée dans un des murs de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés, & que le Cardinal Briçonnet la fit enlever & briser, parce qu'elle donnoit lieu à des superstitions. Suivant le P. *du Molinet*, la Déesse Isis avoit un autre Temple aux environs de Saint-Eustache; il fonde son opinion sur un buste en bronze, représentant la tête d'une femme qu'il croit être Isis, trouvé dans les démolitions de la maison de Louis Berrier, connu par sa prodigieuse fortune. *Moreau de Mautour* habile Antiquaire, a combattu avec succès ces divers sentimens, & a prouvé dans une sçavante Dissertation, que l'existence de tous ces prétendus Temples d'Isis étoit chimérique, & que le culte de cette Déesse ne fut jamais admis dans les Gaules, ni avant ni après l'arrivée des Romains. M. *de Saint-Foix* attaque la Dissertation de Moreau de Mautour pour faire revivre l'ancienne opinion; mais il n'y ajoute aucunes preuves nouvelles il se contente de trancher la difficulté avec ce ton décisif, qui annonce que l'Auteur délioit avec l'épée les nœuds qu'il ne pouvoit défaire. Je rapporterai plus bas les raisons des uns & des autres.

cette

cette phraſe, ce qu'il nous apprend de ſon ancien peuple *Para-Iſis*.

M. de Saint-Foix, qui ſemble adopter l'étymologie de *Para-Iſidos*, à cauſe du voiſinage d'un Temple d'Iſis qui auroit donné ſon nom aux Pariſiens, prétend la juſtifier en diſant que les Langues Grecque & Celtique étoient originairement la même; mais c'eſt une erreur défendue par une erreur, comme on le verra autre part. D'ailleurs le nom d'Iſis eſt Egyptien ſelon Plutarque; & on n'auroit pas réuni deux mots, d'Idiômes différens (*Para-Iſis*), pour en faire le nom d'une Ville où ces deux Langues étoient étrangeres & inconnues. Quoi qu'en diſe l'Auteur des *Eſſais Hiſtoriques*, il n'eſt rien moins prouvé qu'Iſis ait eu des Temples près de Paris, & que le culte de cette Déeſſe ait jamais été admis dans les Gaules.

On doit rejetter par la même raiſon l'opinion de ceux qui prétendent que le nom de Paris, *Par-Iſiæ*, vient par imitation de celui de Melun, en Latin *Iſia*, dont Lutece étoit la rivale pour le culte d'Iſis; & parce que les Villes de Paris & de Melun ſe reſſemblent aſſez par la figure & la ſituation (1). Mais ce ne fut qu'après l'entiere ſoumiſſion des Gaules que la Ville de Melun put prendre le nom d'*Iſios* ou *Iſia*, puiſque Céſar l'appelle *Melodunum*; & les Pariſiens avoient déjà depuis long-temps le nom de *Pariſii*, dont l'origine cauſe tant de torture aux Littérateurs, & fournit le ſujet de tant de Fables aux Romanciers.

Juſte Lipſe & quelques autres croient trouver l'origine des Pariſiens & du nom de leur Cité, dans la Langue des *Perſes* ou *Parſis*. Ils ſe fondent ſur ce qu'Hérodote rapporte que la Perſe étoit diviſée par *Cantons*, dont l'un ſe nommoit *Germanoi*, d'où eſt venu le Peuple qui a donné ſon nom à la Germanie; & comme la Langue Celtique & l'ancien Tudeſque avoient quelque rapport entr'eux & avec le Perſan, ils concluent que ces Nations étoient originaires de Perſe. Ils ajoutent que les lettres P. R. S. étant les radicales du mot *Perſæ*, & de celui de *Pariſii*, il y a toute apparence que les *Pariſiens* ſont venus des *Parſis*. Expoſer ces rêveries c'eſt les réfuter (2).

Si l'on en croit une foule de Sçavans, qui ont ſuivi comme des troupeaux le ſentiment du Docte *Bochart*, l'Egypte eſt la ſource des peuplades qui ſont venues s'établir dans les Gaules. On a déjà vu plus haut, *pag. 6*, que ſuivant le faux Béroſe, l'*Hercule Gaulois* appellé *Ogmius* dans leur Langue, étoit fils *d'Oſyris*, & qu'il avoit été mis comme lui au rang des Dieux, après avoir long-temps dominé dans nos contrées. Ce n'eſt donc pas ſans raiſon que l'ingénieux Auteur du *Berceau de la France* (3), eſt allé puiſer dans la même ſource le ſujet de ſa Fable, qui a auſſi fourni en partie le fond de la *Pariſeïde*. Ce dernier dit dans ſon ſtyle recherché « Que les contrées Hyperboréennes, appellées » depuis *Gaules*, étoient alors la Sibérie de l'Egypte; le » rendez-vous de tous les illuſtres infortunés, qui vouloient » mettre la mer entr'eux & leurs perſécuteurs, ou que l'on » y reléguoit de force, &c. ». Dans ce ſyſtême, il ne ſeroit pas étonnant que les Egyptiens relégués dans la Celtique-Gauloiſe, aient communiqué aux ſauvages habitans de nos contrées, la Police, les Mœurs, la Religion & les Coutumes Egyptiennes. On trouve même un aſſez grand rapport entre les Druides & les Mages d'Egypte. Le culte de la Déeſſe Iſis, répandu par toute la terre, & dont les myſteres avoient quelque choſe de ſi attrayant, ſur-tout pour les femmes, que l'autorité du Sénat Romain ne put jamais parvenir à le détruire, dut pareillement s'étendre dans les Gaules; & ſi l'on en croit de graves Auteurs, Paris doit ſa fondation, ſon nom & celui de ſes Peuples au voiſinage d'un Temple d'Iſis. On a vu plus haut que, ſelon Corrozet, le Maire, le P. du Breul, Sauval, Brice & leurs Copiſtes, on y comptoit juſqu'à trois ou quatre Temples d'Iſis; un, au lieu où eſt l'Abbaye Saint-Germain; un autre,

(1) C'étoit le ſentiment du Moine *Abbon*, dans ſon Poëme ſur le ſiege de Paris.

Dic alacris ſilvuas deo Lutetia ſumma ....
Nomine, PARISIUS quæ novo tuearis ab orbe,
Istæ quaſi PAR, marito pollet tibi conſors, &c.

Si l'on veut avoir un exemple ſingulier des viſions chimériques, auxquels peuvent ſe livrer ceux qui cherchent l'origine & l'étymologie des noms Gaulois de nos Villes, on peut lire *Rouillard* dans ſon *Hiſtoire de Melun*, où il dit, que cette Ville eſt appellée en Latin *Milodunum* ou *Militodunum*, parce qu'elle a été bâtie mille & un an devant Paris; que le nom d'*Iſis*, donné enſuite à Melun, vient d'un Temple d'Iſis, & celui de Paris *Par-Iſiæ*, de ſa reſſemblance avec Melun. En effet, la riviere de Seine forme également une Iſle à Melun, & coupe la Ville en trois parties; l'une du côté de la Brie qui eſt la Ville; celle de l'Iſle qui eſt la Cité; & celle du côté du Gâtinois. On y voit dans la Cité un ancien bâtiment dont il ne reſte plus que des ruines, & qu'une fauſſe tradition regarde comme les veſtiges d'un Temple conſacré à la Déeſſe Iſis, d'où la Ville de Melun a reçu le nom d'*Iſia*, &c.

(2) Il faut cependant convenir que le ſçavant *Pelloutier*, Auteur *de l'Hiſtoire des Celtes*, dont le ſentiment eſt de quelque poids dans ces matieres, fait auſſi deſcendre des *Perſes*, les *Celtes* ou *Gaulois*. Il dit qu'ils paſſerent en Europe par les Provinces qui ſont entre la Mer Caſpienne & le Pont Euxin. Mais en admettant ce faux-ſyſtême, qui ſuppoſe que les *Celtes* originaires des *Perſes* étoient deſcendus par le Nord pour peupler l'Europe entiere, on ne pourroit pas en conclure qu'une petite Tribu telle que celle des *Pariſiens*, dont le canton n'avoit que quelques lieues d'étendue, eût tiré de-là ſon nom & ſon origine. Ainſi vainement voudroit-on ſe ſervir de l'autorité & des recherches de ce ſçavant homme, pour regarder les *Perſes* ou *Parſis* comme les ancêtres des *Pariſiens*.

(3) L'élégant Ecrivain, auquel on doit le joli Roman du *Berceau de la France*, ſuppoſe qu'il tranſcrit des mémoires ſauvés de l'incendie des Ptolomées. On me pardonnera de faire connoître en peu de mots cette production charmante qui parut *à la Haye en* 1744, 3 *vol. in*-12. L'ambitieux *Séſoſtris*, qui eût mérité le nom de *Grand*, s'il eût ſçu ſe dompter lui-même, avoit fait enlever la femme d'un Seigneur Egyptien, nommé *Ramaſſès*, & avoit exilé ſon mari dans les Gaules, pays alors barbare & inconnu. Les ſauvages qui l'habitoient vivoient dans les forêts; les femmes y faiſoient ſociété à part, & n'avoient de commerce avec les hommes que quand ceux-ci pouvoient les joindre à la courſe ou les ſurprendre quelque part endormies. Ramaſſès ayant ſuivi les ſauvages à cette eſpece de chaſſe, devint poſſeſſeur d'une jeune fille qu'il accoutuma à vivre dans ſa cabane, & dont il eut un fils nommé *Taſſeid*. Ramaſſès éleva ſon fils avec ſoin, & l'inſtruiſit dans toute la ſcience des Egyptiens. Taſſeid devenu grand, ſentit à ſon tour le beſoin d'aimer. Un meurtre qu'il commit pour ſauver ſa maîtreſſe des pourſuites d'un ſauvage, l'obligea de fuir avec elle, & de traverſer d'immenſes déſerts. Il s'arrêta ſur les bords fleuris de la Seine avec ſa jeune compagne, à laquelle il avoit donné le nom d'*Iſis*, qui étoit celui de la principale Divinité des Egyptiens. Il ſçut gagner l'amitié des ſauvages de ce canton, qui regardoient les femmes comme des eſpeces de Déeſſes auxquelles ils rendoient un véritable culte. Taſſeid parvint à les civiliſer, & les détermina à vivre en commun. Il jetta les premiers fondemens de la Ville qu'il nomma *Pariſis*, de mots Egyptiens, *Para* demeure ou Ville d'*Iſis*, nom de ſa maîtreſſe, qui s'étendit à tout le pays & à ſes Habitans. Il avoit donné au fleuve le nom de *Seine*, de *Seinis*, mot Egyptien qui ſignifie *Amour*, (*Fleuve d'Amour*,) &c. Dans l'intervalle une nouvelle Colonie d'Egyptiens étoit venue jetter les fondemens de Lyon & de Marſeille. *Taſſeid* y retrouve ſon pere *Ramaſſès*, & ſon frere *Ichmênis*, &c.

L'Auteur a ſçu enchâſſer avec art dans ce foible tiſſu, l'origine de nos Loix, Mœurs, Coutumes & Uſages. Il ſeroit à ſouhaiter que ces élégant Ecrivain eût un peu plus reſpecté la pudeur. Ses tableaux, trop laſcifs, font perdre le fruit de ce qu'il y a de plus inſtructif, & de plus agréable dans cette ingénieuſe production, dont l'Auteur de la *Pariſéide* a profité ſans la citer, peut-être parce qu'il n'a pas ſçu en tirer parti. Quoi qu'il en ſoit, on trouvera dans le *Berceau de la France* le germe d'un Poëme national, lorſque des mains habiles voudront cultiver ce terrein fertile.

auprès de Saint Eustache; un troisieme au Village d'Issy; un quatrieme à Melun, &c. & il n'en a pas fallu davantage avec la conformité du nom des Peuples de ces contrées (*Parisii*), pour entraîner tous les modernes à cette opinion.

Moreau de Mautour sçavant Bourguignon, & habile Antiquaire, l'un des plus beaux ornemens de l'Académie des Inscriptions, a combattu avec succès le sentiment qu'on vient d'exposer. Il soutient avec raison qu'Isis n'est point un mot Grec, mais Egyptien selon Plutarque, & qu'on n'auroit point réuni deux mots d'idiômes différens (*Para-Isis*), pour en faire le nom d'une Ville où ces deux Langues étoient étrangeres & inconnues; que jamais le culte d'Isis n'a été admis dans les Gaules, ni avant ni après les Romains; que César en parlant des Gaulois & de leur Religion, dit que leur principal Dieu étoit *Mercure*, & après lui *Apollon*, *Jupiter* & *Minerve* (1), & qu'il n'a point fait mention d'*Isis*, ce qu'il n'eût pas oublié, si les Parisiens eussent eu des Temples fameux & des Prêtres consacrés au culte de cette Déesse; que les bas-reliefs trouvés en 1711 dans la Cathédrale de Paris, sur lesquels sont représentées plusieurs Divinités Celtiques & Romaines, ne contiennent rien qui puisse désigner le culte d'Isis. Que le silence de tous les anciens & le défaut de monumens seroient une preuve négative suffisante pour montrer qu'Isis n'étoit point connue dans les Gaules; s'il n'étoit point prouvé d'ailleurs, que loin que ce soit la Ville qui ait donné son nom au *Parisis* (2), c'est au contraire Paris qui a quitté son ancien nom de *Lutece*, pour prendre celui des Peuples qui l'habitoient; que la question doit donc se résoudre à sçavoir, d'où les Peuples appellés *Parisii*, ont tiré leur nom, & qu'il vaudroit autant demander d'où les *Sénones*, les *Carnutes*, *les Turons*, les *Rémois*, les *Lingons* ont tiré le leur; que vouloir chercher l'origine de ces noms Celtiques, ce seroit donner dans des visions chimériques, &c.

Sur quel fondement a-t-on donc pu croire que la Déesse Isis avoit été adorée dans Paris, & qu'elle y avoit des Temples? C'est ce que M. de Mautour examine dans la suite de cette même Dissertation. Jean le Maire qui vivoit sous François I, est un des plus anciens qui aient parlé de cette Divinité. Il rapporte dans son *Illustration des Gaules*, « que l'on voyoit encore de son temps à » Paris le simulacre d'Isis, que vulgairement on appelloit l'*Idole de Saint-Germain*, parce qu'elle étoit adossée » dans l'un des murs de cette Abbaye, & qu'elle fut abattue par le Cardinal Briçonnet, lors Abbé de Saint-» Germain ». Gilles Corrozet dit la même chose en 1561, mais d'une maniere plus étendue. Il dépeint *cette Statue haute, droite, maigre, noire pour son antiquité & nue, sinon avec quelque figure de lange enlacé en tous ses membres, &c.* A ce portrait sans aucun symbole ni attribut particulier, pourra-t-on juger que c'étoit celui de la Déesse Isis, puisque lorsque la figure est entiere, elle est ordinairement assise avec son fils *Horus* sur ses genoux? Cependant sur l'autorité de ces deux Ecrivains, tous ceux qui les ont suivis, comme le P. du Breul, Mallingre, Tristan de Saint-Amand, Morery, le P. du Molinet, le Commissaire la Mare, Marcel; Brice & autres modernes, en traitant des antiquités de Paris, ont débité la même opinion sans l'avoir approfondie.

Le P. du Breul entr'autres, qui ne donne aucune description de cette prétendue Idole d'Isis, assure en 1612 (3), qu'il avoit appris de quatre Religieux de sa Maison, encore vivans en 1550, que c'étoient eux qui l'avoient détruite par ordre du Cardinal Briçonnet en 1514, parce qu'elle donnoit occasion à beaucoup de superstitions; mais ces trois dates, qui composent près de cent années, paroissent rendre ce témoignage difficile à croire. D'un autre côté, Tristan de Saint-Amand assure qu'il a vu dans le temps qu'il étudioit aux Humanités une Statue d'Isis à Paris au faîte de l'Eglise de Notre-Dame des Champs, aujourd'hui l'Eglise des Carmelites du Fauxbourg Saint-Jacques, ayant des épis à la main, &c. Cette circonstance a si peu de rapport à Isis, que Malingre lui-même, qui parle de cette Statue, ne sçait si c'étoit Isis, Cérès, Mercure, ou quelqu'autre Idole. Ainsi après ces variétés & ces contradictions, peut-on asseoir un jugement certain sur la véritable figure d'Isis dans Paris, & sur le témoignage de ceux qui disent l'avoir vû?

D'autres pour appuyer ce même sentiment, prétendent que le Navire des armes de la Ville de Paris a rapport à celui d'Isis, dont on célébroit une Fête à Rome tous les ans, parce qu'on lui attribuoit l'invention des voiles pour la navigation; mais personne n'ignore, continue Moreau de Mautour, que l'origine des Armoiries en France, n'a commencé que vers le temps de la premiere Croisade, & que ce fut depuis ce temps que le Roi Philippe-Auguste,

---

(1) Il ne faut pas croire que ces *Dieux des Gaulois*, dont parle César, fussent les mêmes qui étoient adorés à Rome malgré la ressemblance de nom. Les Romains, à l'exemple des Grecs, cherchoient par-tout la Religion & la Mythologie Grecques. S'ils voyoient une Nation barbare honorer un Dieu ou un Héros, dont l'Histoire, le nom, le culte & les attributs leur rappellassent quelques-uns de ceux qu'ils adoroient; aussi-tôt, par amour propre, par intérêt, par crédulité, ils soutenoient sans examen, sans critique, que ce Dieu, ce Héros étranger étoit le leur, &c.

L'objet de la Dissertation de M. de Mautour n'étoit pas de rechercher qui étoient les Dieux Gaulois; mais seulement si la Déesse Isis avoit à Paris, & aux environs des Temples consacrés à son culte. Cette curieuse Dissertation est imprimée à la tête de la grande Histoire de Paris, par les PP. Bénédictins, & dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, *tom. III, pag. 296.*

Philibert-Bernard Moreau de Mautour, originaire de Dijon, né à Beaune le 22 Décembre 1654, mort Vétéran de l'Académie des Inscriptions, a donné dans le *Recueil de l'Académie*, une multitude de Mémoires & de Dissertations bien propres à justifier l'éloge de ce sçavant Antiquaire, que l'Auteur du *petit Dictionnaire Historique*, (M. l'Abbé *Lavocat*) ne fait connoître que comme Poete.

(2) Le *Parisis* étoit proprement le canton, le pays, le territoire des Parisiens, (*Pagus Parisiorum*), dont *Lutece* étoit le chef-lieu. C'est ce qui a fait sans doute que plusieurs Villages des environs ont encore conservé le nom de *Parisis*; tels que Louvre en Parisis, Cormeille, Claye, Goussenville, Ville-Parisis, Gonesse en Parisis, &c.

(3) Voici les termes du P. *du Breul*. « La *Statue* ou *Idole d'Isis*, qui avoit » toujours été gardée, non pour l'adorer, ains pour remarque d'antiquité du » lieu, fut érigée & posée contre le mur septentrional de la nef d'icelle Eglise, » & y a demeuré jusques en l'an 1514, que Messire Guillaume Briçonnet, Evêque » de Meaux, & Abbé dudit Monastere, la fit ôter; le Sécrétain assurant avoir » trouvé une femme à genoux devant icelle Idole, tenant une touffe de chan-» delles allumées . . . . . Un trivial Rapsodieux a écrit que ladite Idole est » encore entiere, & que les Moines de Léans l'ont cachée en certain lieu; mais » je puis assurer du contraire; c'est à sçavoir qu'elle a été brisée & mise en » pieces, l'ayant appris de quatre de nos Religieux, qui s'employerent à la dé-» molition, lesquels étoient encore vivans en 1550. En la place de ladite Idole, » ledit Sieur Briçonnet y fit sceller une grande Croix que l'on y voit encore ». *Théâtre des Antiq. de Paris 1693, pag. 261.*

Quelle créance ajouter à un Antiquaire qui décrit à la même page la tombe du *Géant Isore*, ayant vingt pieds de long, non compris la tête, &c.

en créant les Echevins de Paris en 1190, donna à cette Ville pour Armoiries *de gueules au navire d'argent, au chef d'azur, semé de fleurs de Lys d'or*, ainsi qu'étoit pour lors l'Écu de France ; & par ce symbole, ce Prince donna à entendre, comme ledit Corrozet, « Que Paris » eſt *la Dame* de toutes les autres Villes du Royaume, » qu'elle eſt *la Nef* d'abondance, & affluence de tous » biens ». Voilà ſelon M. de Mautour la juſte & véritable idée de ce Navire, que la Capitale de la France porte dans ſes Armoiries (1).

Ce qui a paru le plus déterminer en faveur du culte des anciens Pariſiens pour Iſis, c'eſt la Diſſertation du P. du Molinet, qui après avoir rappellé tout ce qui avoit été avancé par du Breul, & par Malliugre au ſujet de cette Déeſſe, a cru avoir trouvé la preuve de leur allégué dans la découverte d'une tête de Femme de bronze antique, déterrée avec d'autres monumens du Paganiſme, dans les démolitions d'une vieille tour de la maiſon de M. Berrier près Saint-Euſtache, qui faiſoit partie de l'enceinte de Philippe-Auguſte. Cette tête de bronze, conſervée long-temps dans le cabinet du célébre Girardon, étoit plus groſſe que le naturel, & avoit une tour ſur la tête. Elle a ſelon M. de Mautour, qui en a fait faire des deſſins exacts d'après l'original, vingt-deux pouces & demi de hauteur depuis le bas du cou juſqu'à l'extrémité de la tour ; deux pieds deux pouces de rondeur, & un pied trois pouces dans la plus grande largeur de la face : elle avoit des yeux d'argent ſelon Germain Brice, &c.

Le P. du Molinet (2), trop prévenu de l'opinion des Auteurs qui l'ont précédé, s'eſt perſuadé que c'étoit la Déeſſe Iſis ; mais on ſçait quels ſont les attributs de cette Divinité, & de quelle maniere elle étoit repréſentée ſur les médailles, & dans les cabinets de ceux qui en poſſédent les figures ; elle a tantôt une fleur de *Lotus* ſur la tête, avec une eſpece de voile ; & tantôt un globe entre deux cornes de Taureau, avec un bec d'Epervier ſur le front, &c. Par cette différence, on ne doit pas la confondre avec Cybele, dont le ſeul ſymbole particulier, déſigné par une tour, ou une couronne murale, la diſtingue des autres Divinités, & la fait connoître, ſur-tout quand elle eſt en buſte. Cette figure ne peut donc être priſe pour autre que celle de Cybele (3), dont le culte introduit dans les Gaules par les Romains a été reçu chez les anciens Pariſiens. A juger de la beauté de cette tête antique, on peut croire que ce rare monument eſt du ſiecle d'Adrien ou des Antonins, auquel temps les Arts n'avoient encore rien perdu de leur perfection.

L'opinion du culte d'Iſis chez les anciens Pariſiens, ſembloit anéantie par la ſçavante Diſſertation qu'on vient d'analyſer ; mais l'ingénieux Auteur des *Eſſais Hiſtoriques ſur Paris* l'a fait revivre, ſans y ajouter de nouvelles preuves. « Le commerce (dit-il *pag. 5 & ſuiv., tom. I, édit. de 1766*), que les Pariſiens faiſoient par eau étoit » très-floriſſant ; leur Ville ſemble avoir eu de temps im- » mémorial un Navire pour ſymbole. Iſis préſidoit à la » navigation ; on l'adoroit même chez les Sueves, *ſous* » *la figure d'un Vaiſſeau* (4)..... Moreau de Mautour » ſe trompe, lorſqu'il ſoutient que cette Déeſſe n'a point été » adorée dans les Gaules, même après qu'elles furent ſou- » miſes aux Romains. Ses Prêtres avoient leur Collége à » *Iſſy* ; & l'Egliſe de Saint-Vincent, depuis Saint-Germain- » des-Prés, fut bâtie ſur les anciennes ruines de ſon Tem- » ple. Perſonne n'ignore que celui de *Mars* étoit à *Mont-* » *martre* ; que *Mercure* ou *Pluton*, qui étoient les mêmes » chez les Gaulois, avoit le leur ſur le Mont *Leucotitius* » où ſont les Carmelites de la rue Saint-Jacques ; & l'on » verra à l'article de la rue Coquilliere, que *Cybele* at- » tiroit auſſi la dévotion du côté où eſt à préſent Saint » Euſtache, &c. ». On laiſſe à juger ſi les preuves accumulées de Moreau de Mautour peuvent être détruites par ce peu de paroles, dont le ton déciſif & tranchant annonce que l'Auteur délioit avec l'épée les nœuds qu'il ne pouvoit défaire. Le ſeul garant qu'il apporte de ſon opinion, c'eſt le témoignage de Sauval Auteur diſcrédité, qui avance que le *Temple d'Iſis, ſi fameux qu'il donna ſon nom à tout le pays, étoit deſſervi par un Collége de Prêtres demeurans à Iſſy dans un Château, dont on voyoit encore les reſtes au commencement du ſiecle* (5). Il ne manque

(1) Je ſçais que le ſentiment de cet Académicien a été vivement combattu par M. le Roi, & par D. Lobineau, dans les Diſſertations qui ſont à la tête de la grande Hiſtoire de Paris. Ces deux Auteurs ſont remonter l'origine des *Armoiries*, & de l'Hôtel de Ville de Paris juſqu'au temps des Romains, en s'appuyant de la fameuſe Inſcription gravée ſur l'Autel dédié à Jupiter par les *Nautes Pariſiens*, ſous le regne de Tibère ; mais comme il n'eſt point fait mention d'Iſis dans ces bas-reliefs trouvés en 1711, on n'en peut rien conclure en faveur du culte d'*Iſis*, & de l'exiſtence des *Temples* de cette Déeſſe à Paris.

(2) *Claude du Molinet*, Chanoine régulier & Procureur général de la Congrégation de Sainte-Genevieve, l'un des plus ſçavans Antiquaires du dix-ſeptieme ſiecle, né à Châlon ſur Marne en 1620, mort le 2 Septembre 1687, eſt Auteur d'une Hiſtoire des Papes par Médailles, & de pluſieurs autres ſçavans Ouvrages ; celui dont on parle ici eſt ſa *Diſſertation ſur une tête d'Iſis*, &c. Il amaſſa un Cabinet conſidérable de Curioſités, & mit la Bibliothéque de Sainte Genevieve à Paris dans un état qui l'a rendue célébre.

(3) On prétend dans les *Mémoires de Trévoux*, *Août* 1703, que ce bel Antique repréſente la DÉESSE LUTÈCE, comme la Divinité tutélaire de Paris : on trouve en effet quelques exemples même dans l'ancienne Gaule, où la Déeſſe protectrice d'une Ville, avoit le nom de la Ville même, telle que la fameuſe Inſcription DEÆ BIBRACTÆ, découverte à Autun, qui décide la queſtion tant débattue ſur l'identité de Bibracte avec Autun ; mais le défaut d'Inſcription ſur l'Antique trouvé à Paris, oblige de s'en tenir au ſymbole qui déſigne une tête de Cybèle.

(4) M. de Saint-Foix cite Tacite, *De moribus German.*, *C. VIII* ; mais la lecture du paſſage entier apprend ce qu'il faut croire de ce culte d'Iſis, tranſporté d'Egypte dans les Gaules & en Germanie. « Une partie des Sueves, » (*dit Tacite*, *C. IX*), adore la Déeſſe Iſis ſous la figure d'un vaiſſeau » *Liburnien*, preuve que ce culte leur eſt venu d'ailleurs ; mais je n'ai pu dé- » couvrir comment il s'eſt introduit chez eux ». Tacite reconnoît en un autre endroit, que les Germains (comme les Gaulois), n'avoient ni images ni repréſentations de leurs divinités. Ce petit vaiſſeau n'étoit donc qu'une priſe que les Sueves avoient faite ſur quelqu'ennemi, & que, ſuivant leur coutume, ils avoient tranſporté dans un de leurs bois ſacrés, pour y être un monument de leur victoire. Les Armoiries modernes de la Ville de Paris ſont donc une preuve bien équivoque du culte d'Iſis. Voyez *l'Hiſt. des Celtes par S. Pelloutier*, *tom. I*, *pag.* 238.

Ce paſſage de Tacite eſt une des preuves dont ſe ſert le ſçavant Bochart ; il n'eſt point de Littérateur qui ne connoiſſe ſon *Phaleg* & ſon *Chanaan* ; mais la force de ſes preuves ſe réduit, ou à des étymologies arbitraires, & au rapport de quelques Racines Hébraïques, avec des noms modernes ; ou à des paſſages d'anciens Auteurs, ſoit tronqués, ſoit mal interprétés. (Voyez *la Note ſuivante*).

(5) On a lieu de s'étonner que l'Auteur des *Eſſais Hiſtor.* ne ſe prévale pas plutôt de l'autorité du docte Bochart, qui ſe fonde ſur Tacite pour aſſurer qu'*Hercule Egyptien tranſporta le culte d'Iſis dans les Gaules & en Germanie* : cette preuve eût du moins été auſſi bonne que le témoignage de Sauval. Mais dit M. *Pelloutier*, *loc. cit.*, tout ce que l'on publie d'*Hercule* & *de ſes Voyages* a tout l'air d'une fable. D'ailleurs il n'eſt pas difficile de deviner ce qui en a impoſé dans cette occaſion aux Grecs & aux Romains, qui ont parlé d'Hercule comme d'un Héros dont le nom & les exploits n'avoient pas été inconnus aux Gaulois & aux Germains. Les Celtes donnoient le nom de *Carl* ou *Kerl* à tous leurs Braves ; c'eſt ce que ſignifie le nom de *Charles*, ſi commun parmi les Francs,

plus que d'en attribuer la fondation à Hercule.

Ce passage des *Essais Historiques* est rempli de fautes, comme on le verra ailleurs; l'existence de tous ces Temples du temps des Gaulois n'est qu'une pure chimere. Aucuns faits ne la constatent, aucunes inscriptions n'en parlent; & M. de Saint-Foix fournit lui-même la réponse la plus décisive contre son système, en observant à la même page « Que ces endroits n'étoient anciennement que des » petits bois, des lieux consacrés à ces Divinités, & que » les Gaulois ne commencerent à bâtir des Temples que » lorsqu'ils furent sous la domination des Romains ». Comment donc le Temple d'*Iss* qui n'existoit pas, auroit-il pu donner le nom à une Ville qu'Eusebe fait plus ancienne que celle de Rome, & à tout le pays? Ce qu'il y a de plus étonnant dans ces contradictions, c'est qu'en supposant avec l'Auteur des *Essais Historiq.* un Temple d'Isis à Saint-Germain-des-Prés, un autre à Issy, celui de Mars à Montmartre, de Mercure sur le Mont *Leucotitius*, de Cybele près Saint-Eustache, ces Temples si fameux qui n'auroient pu être bâtis que sous la domination des Romains, comme le dit l'Auteur, annonceroient que dès le temps des Romains, Paris étoit une Ville immense & peuplée; ce qui détruiroit de fond en comble le système de M. de Saint-Foix, dont tout l'ouvrage semble fait pour prouver qu'avant Louis-le-Jeune & Philippe-Auguste, Paris ne s'étendoit point hors *de l'Isle, & étoit renfermé dans la Cité.* Telle est la maladie de certains Ecrivains; ils croient qu'en substituant de l'esprit à des faits, & à des preuves historiques, ils peuvent sacrifier la vérité à l'opinion, & l'instruction au desir de plaire, parce que la manie du siecle est de courir après l'esprit, & le merveilleux; mais malgré cette avidité de l'esprit à se repaître de fables, l'illusion n'est complette que pour les Lecteurs d'un âge où l'imagination domine. Il est une autre classe de Lecteurs, les seuls dont on doive chercher le suffrage, qui plus solides & plus rassasiés, veulent qu'on approfondisse les faits, & qu'on y joigne les preuves; parce qu'il n'y a que la vérité qui plaise long-temps, & qui laisse des impressions durables.

Ce seroit donc une folie de perdre encore du temps à découvrir ce qui s'est passé dans des siecles, dont il ne reste absolument aucuns mémoires. Il seroit difficile de deviner, dit le docte Valois, *dans sa Notice des Gaules, pag. 399*, d'où les *Parisiens*, & la Ville de *Lutece* tirent leur nom & leur origine; il n'y a que celui qui seroit familiarisé avec la Langue des anciens Gaulois, qui puisse interpréter ces noms, s'il est vrai toutefois qu'ils soient *significatifs*; mais continue ce Sçavant, qui oseroit se flatter parmi nous, d'avoir une connoissance même superficielle de la véritable Langue des anciens Gaulois? *Quis enim apud nos, veterum Gallorum linguam notam nunc habet?* Il ne nous reste certainement pas assez de monumens de l'ancienne Langue Celtique, pour y découvrir le sens & l'origine des mots évidemment Gaulois, tels que ceux de *Paris* & de *Lutece*: Aussi en est-il de ces noms, comme des Fondateurs; les uns & les autres sont également inconnus. Mais y a-t-il quelque barriere assez forte pour retenir les efforts de l'esprit d'invention, & que l'imagination ne franchisse? Un sçavant moderne (*M. Bullet*), a composé un *Dictionnaire Celtique*, en trois gros Volumes *in-fol.*, dans lequel, à l'aide de quelques racines puisées dans le Bas-Breton, le Gallois, &c. il donne l'étymologie Celtique de la plupart des mots de toutes les Langues de l'Europe, & même de l'Asie. Un pareil Dictionnaire est un véritable trésor pour ceux qui veulent faire une vaine parade d'érudition: je vais citer en note (1) l'opinion de ce Sçavant sur l'origine & l'étymologie Celtique des noms de *Paris* & de *Lutece*.

Karle brave, *Karloman* homme brave. Quand les Celtes étoient sur le point de donner bataille, ils s'encourageoient en chantant les louanges de leurs anciens Braves, qui n'étoient certainement pas des Heros Grecs ou Egyptiens. Ces prétendus Hercules qui ont peut être donné naissance aux autres, étoient donc leurs propres *Carles*, leurs vaillants ancêtres, comme l'indique un passage de *Jornandès, de Getis, Ch. IV & V.*

Au surplus si quelque pays de la France pouvoit se flatter d'avoir reçu le culte d'Isis des mains mêmes d'Hercule, ce seroit sans contredit la Bourgogne; puisque ce Héros vint s'y établir, & y fonda la Ville d'*Alise*, si on s'en rapporte au témoignage de Diodore de Sicile cité plus haut. J'ai parlé de cette fondation dans la Description de Bourgogne: voici ce qu'en dit l'Avocat *Ladone*, dans son beau Poëme Latin des antiquités d'Autun.

Struxerat Alcides quam Cæsar Julius Urbem
Destruxit; Galles fuit hic orbique tyrannus;
Infandos aſt ille fugat toto orbe tyrannos . . . . . .
. . . . . Herculis undè suum deduxit Alexia nomen,
Æduico fundata solo super ardua montis
Culmina, cum nece Geryonis spoliisque superbus,
Gallicum ab Hesperiâ primum est advectus in orbem,
Optavitque locum regno Tyrinthius Heros . . . . . .
Ἀλκὴ nil aliud quàm robur denotat; undè,
Alcides olim dictus fortissimus Heros.
Idem & Alexiacus, quia noxia numine dextro
Arcet, Alexiacæ cognomen præbuit urbi . . . . . .

Ladone ajoute que c'est l'*Hercule Lybien* fils d'*Osyris*, qui porta dans les Gaules le culte d'Isis & d'Osyris son pere adoré en Egypte, sous la forme d'un *Bœuf*; & que c'est par la même raison que les habitans d'Alise, (*Sainte-Reine en Bourgogne*), avoient conservé jusqu'à ce jour le nom de *Buteaux*, de *Bous-Theos* ou *Beuf-dieu*, & que la Riviere qui passe au bas de Sainte-Reine a conservé le nom d'*Oseri* ou *Oserain*, de celui d'Osyris.

Bos fuit è Phariis summo celebratus honore,
Gentibus; ipsum etiam sibi finxit Alexia nomen,
Bus ibus antiquum inde venit per sæcula nomen, &c.

On attribue encore à Hercule la fondation de Semur en Auxois, &c. Je ne parle de ces fables que pour faire voir que la Bourgogne seroit le pays privilégié qui auroit reçu la premiere le culte d'Isis, introduit par son fils *Horus* sous le nom d'*Hercule*; si ces vieilles traditions pouvoient avoir la moindre autorité, quoique rapportées par un Auteur contemporain d'Auguste.

(1) Selon cet Auteur, *Lutece*, en Latin *Lutetia*; en Celtique *Luh-touez-y*, signifie Habitation au milieu de la Riviere & des Marais; *Luh*, Marais, Riviere; *Touez*, parmi, au milieu; *Y*, Habitation. Ou bien *Luh*, Riviere; *Dac* ou *Tec*, coupée, parce que Lutece étoit dans un Isle coupée par la Riviere. Le mot de *Paris* vient sans doute de la même source; les *Parisiens* habitans les deux bords de la Seine faisoient un grand commerce par eau; *Par*, espece de Navire; *Gwis*, en composition; *Ys*, Hommes: *Par ys* signifie Hommes de vaisseaux. La Seine en Latin *Sequana*, *Sicana*, *Sienna*, vient du Celtique *Quan* ou *Squan*, qui veut dire *Tortueux*, à cause des sinuosités de ce Fleuve depuis Paris à son embouchure. J'ajouterai pour confirmer ces étymologies Celtiques, que le nom de *Badaux* qu'on donne aux Parisiens, n'est point un sobriquet injurieux, & qu'il ne signifie pas un *Sot*, un *Stupide*, comme on l'a cru jusqu'ici; mais qu'il marque l'application de ce peuple à la navigation; *Badaw*, Matelots, Bateliers. *Diction. Celtique.*

M. de Saint-Foix, pag. 12, propose une autre étymologie Celtique du mot de *Lutece*, *Lucetia*. *Luc* signifie Corbeau, & *Eria* Isle; *l'Isle aux Corbeaux*, parce qu'avant qu'elle fût habitée elle en étoit ordinairement couverte. On en a dit autant de la Ville de Lyon, *Lucdunum*, Montagne aux Corbeaux; mais on ne trouve pas plus le mot *Luc en* ce sens que celui d'*Eria*, pour signifier une Isle, dans les débris de la Langue Celtique, ni dans la Langue Grecque que M. de Saint-Foix assure sans fondement être la même que celle des Gaulois. Où cet Auteur auroit-il donc pris sa découverte de l'*Isle aux Corbeaux?* Dans les conjectures de l'Abbé le Beuf, *Recueil de pieces, tom. II, pag.* 175.

On a pu voir ci-devant ce que j'ai dit des autres étymologies de *Lutece* & de *Paris*: mais j'ai omis les plus vraisemblables. Les sçavans Bollandistes, (*Jul. tom. V, p.* 422, *Not. C.*), semblent avoir touché le but en dérivant le mot *Parisii*, d'*Isia*, qui est le nom propre & ancien de la Riviere d'*Oise*; parce qu'en

Quand

Quand on veut chercher les commencemens d'un Peuple dans une nuit profonde, & qu'on marche dans les ténébres à la lueur trompeuse d'une vaine ressemblance de nom ou d'une conformité de position encore plus douteuse, on risque de prendre l'ombre pour la réalité, & de donner pour vérité des suppositions souvent dénuées de vraisemblance; ou tout au plus des conjectures vagues & sans fondemens, telles que celles qui ont été discutées jusqu'ici. Il vaut mieux convenir que la *premiere Origine de Paris*, & du Peuple qui lui a donné son nom est inconnue, & qu'elle se perd dans l'obscurité des siecles les plus reculés, puisqu'Eusebe la fait *plus ancienne* que celle de la Ville de *Rome*. Elle emprunte, des nuages mêmes qui la couvrent, un caractere d'antiquité qui lui fait peut-être plus d'honneur que l'Histoire même de sa fondation si on pouvoit la connoître. Ce n'est que parmi le petit nombre de monumens, & d'écrits anciens qui nous restent sur les Celtes ou Gaulois, qu'il faut chercher ce qu'étoient les Parisiens, dont la défaite acheva d'assurer la conquête des Romains, & l'entiere soumission des Gaules.

Il faut sans doute acheter par l'exactitude, par le zele, & l'amour de la vérité, par de longues & pénibles recherches le titre glorieux d'*Historien de Paris*. Mais quand on voit tant d'efforts inutiles de la part de ceux qui ont cru avoir rempli cette tâche, en nous donnant des Romans sur l'origine & la fondation de cette Capitale de l'Empire François; on seroit presque tenté de parodier ce Vers de Virgile, que l'Auteur d'un *Dictionnaire de la Ville de Paris* a pris pour Epigraphe:

Tantæ molis erat Parisinam condere Gentem!

Pour nous, forcés de suivre un plan uniforme dans la Description générale & particuliere de la France, nous nous contentons de donner un *Abrégé fort succinct de l'Histoire de Paris*, dégagée de toutes ces superfluités qui rebutent le Lecteur sans lui rien apprendre. Cet essai sera disposé sous une forme plus méthodique, plus commode, & en même-temps plus utile, & plus instructive que la grande, & laborieuse *Histoire de Paris par les PP. Félibien & Lobineau*. Il ne sera point volumineux, parce qu'on s'est borné à ce qu'il y a de plus curieux, & de plus intéressant à sçavoir. On a rangé les faits sous des ÉPOQUES naturelles & faciles à retenir au nombre de *sept*, & tellement ménagées, qu'on verra naître à chaque Époque un nouvel ordre de choses, une nouvelle législation, une autre forme de gouvernement, d'autres mœurs, &c. Pour ne pas trop couper la narration, on renvoie les éclaircissemens & les généalogies en Notes. Voici le Tableau racourci de ces Époques, afin qu'on puisse en saisir la suite & l'ensemble dès l'Introduction.

PREMIERE ÉPOQUE. *PARIS SOUS LES GAULOIS ET LES ROMAINS.* L'Histoire nous apprend peu de chose des *Parisiens* en particulier, & il n'y est fait mention de *Lutéce* leur Capitale, que de loin à loin. Ces Peuples & leur cité se trouvent comme perdus, & confondus dans la foule de ceux qui habitoient les Gaules au nombre de 3 à 400 cens (1). On sçait seulement qu'ils n'ont jamais été soumis avant Jules César & qu'ils étoient originairement un des Peuples en chef, ou l'une des Cités qui composoient par leur confédération la Nation Gauloise. On se contentera donc de rassembler dans les Anciens, tout ce qui a rapport aux Parisiens. Ce n'est que dans les *Annales Celtiques & Romaines*, & non dans celles d'un petit canton tel que le *Parisis*, qu'on pourroit voir l'ordre & la liaison des faits propres à former l'Histoire générale des Gaules, qui doit précéder celle de la Monarchie Françoise.

IIe. ÉPOQUE. *PARIS SOUS LES ROIS MÉROVINGIENS ET LES MAIRES DU PALAIS*, jusqu'au Sacre de Pepin le Bref. On voit dans la premiere partie de cette Époque, l'établissement de la Monarchie, ce qui l'a précédé, accompagné & suivi; le Royaume souvent partagé & réuni. Mais malgré tous ces partages, *Paris* demeurant toujours depuis Clovis, le *Chef-lieu* de la souveraineté (*Caput regni*); les Guerres civiles des Francs; l'extinction des deux Royaumes de Bourgogne; les Loix Gombettes; la Loi Salique; celle des Ripuaires, &c. La seconde Partie comprend l'usurpation des *Maires du Palais*; leurs querelles sanglantes; la France délivrée du Musulmanisme par la valeur de Charles Martel; le Clergé dépouillé; les biens de l'Eglise inféodés; les Descendans de Clovis rasés, avilis, & confinés dans un Cloître, &c. &c.

---

effet le canton des Parisiens s'étendoit jusque sur la rive gauche de cette Riviere. A l'égard du mot *Lutecia*, qui est également Celtique, Cambden (*Britann.*, *pag.* 641), observe qu'il est composé de deux syllabes *Lu-tec*. Pomponius-Mela, dit ce sçavant Ecrivain, appelle *Turris Augusti* le *Lago-Augusti* d'Antonin; donc conclut-il, *Lug*, *Luc* ou *Lu* signifie une *Tour*, & le mot entier *Lutecia* veut dire *belle Tour*; car le mot *Tec* veut dire *Beau*. (Voyez *le Dict. Bas-Breton de D. Louis Pellecier*). L'Auteur des *Nouvelles Annales de Paris*, prétend qu'au lieu de belle tour, il faut interpréter *Lutecia* ou *Lucetia*, par belle pierre ou belle carriere à cause des carrieres inépuisables, tant de Montmartre pour le plâtre, que de la Montagne Sainte-Genevieve pour la pierre à bâtir, &c.

Je devrois faire des excuses aux Lecteurs de nos jours, qui se soucient peu de l'érudition, de les avoir entretenus dans cette introduction de ces sortes de conjectures, que Bonfons appelle *des Devinailles* ou *Sornettes scientifiques*, mais le plan que je me suis proposé me forçoit de passer en revue toutes les opinions fabuleuses ou chimériques sur les origines de Paris, afin de n'y plus revenir dans le cours de l'Histoire.

(1) Jamais les Historiens ne doivent perdre de vue cette immense quantité de *Peuples* qui habitoient les Gaules, & qui rendront toujours l'*Histoire de France avant Clovis*, impossible à traiter; à moins de donner auparavant une *Description Topographique des Gaules*, propre à faire connoître la position respective de tous ces différens Peuples, & de leurs Cités. Sans cette Notice préliminaire, l'Histoire de France sera toujours imparfaite & tronquée: ce qui devroit dégoûter pour toujours les Compilateurs, de nous donner des Histoires de France, & des Abrégés qui passent avant leurs Auteurs. Quel est celui d'entr'eux qui a seulement lu la *Notice des Gaules* du docte Adrien de Valois? Elle est écrite dans une Langue que la plûpart ignorent; ils ne connoissent pas même les sçavans Ouvrages de M. Danville, ni le précieux Recueil de l'Académie des Inscriptions. Comment pourroient-ils donc composer l'Histoire d'un pays dont ils ignorent la Géographie? Il ne leur restoit qu'une ressource; c'étoit de commencer l'Histoire à Clovis, & de nous donner la suite des Rois & de leurs Généraux, leurs victoires, leurs Généalogies, &c. comme une galerie de portraits détachés. Les modernes n'y ont pas manqué, & aucun d'eux n'a cru que l'*Histoire des Gaules* fût nécessaire à sçavoir. Au moins, les Anciens nous donnoient-ils des Fables pour remplir ce vuide, comme on l'a vu dans l'*Introduction* par l'Histoire fabuleuse des Gaules. Il étoit sans doute un parti mitoyen; celui d'écarter la fiction, & de faire connoître au vrai l'état des Gaules, dont les habitans sont nos véritables ancêtres; celui de décrire tous les événemens qui sont arrivés dans nos contrées, avant l'irruption des Barbares dans le cinquieme siecle de l'Ere vulgaire; celui enfin de rechercher l'origine de nos Peres, de nos Loix, de nos Mœurs, de notre Religion, de la Langue même que nous parlons, &c. dans des siecles bien antérieurs à l'établissement de la Monarchie Françoise. C'est ce que j'ai tâché d'exécuter jusqu'à présent dans la *Description de la France*, en mettant à la tête de chaque Province, la Géographie & l'Histoire ancienne du pays que j'avois à décrire, comme on a pu le remarquer dans les deux Volumes qui ont déjà paru sur la Bourgogne & le Dauphiné. (Voyez aussi le Discours préliminaire de ma *Description de Paris*, *in-4°.* dédiée au Roi en 1779).

IIIe. ÉPOQUE. *Paris sous les Rois Carlovingiens, et sous les ducs de France et Comtes Propriétaires.* Cette Époque brillante dans les commencemens, & qui vit passer l'*Empire dans la Maison de France*, est encore plus fameuse par le renouvellement des *bonnes Lettres* sous Charlemagne, & par l'établissement du Gouvernement Féodal. Ce nouveau Régime, devenu nécessaire à cause de l'étendue des vastes Etats de ce Conquérant, change la constitution de la Monarchie par l'influence qu'il a sur les mœurs, la législation, les formes judiciaires, &c. Ainsi on voit dans la seconde Partie de l'Époque, les Gaules redevenues ce qu'elles étoient avant les Romains; c'est-à-dire un tout formé d'une multitude de petits Etats séparés, gouvernés par des Nobles ou par des Prêtres, & qui conservent encore aujourd'hui leurs coutumes & usages particuliers, &c. On y voit les ravages des Normands, le siege de Paris chanté par un témoin oculaire, l'origine de la Chevalerie, les duels & combats judiciaires, tous les Droits Régaliens usurpés, & la Monarchie presque dissoute, &c.

IVe. ÉPOQUE. *Paris sous les premiers Capétiens et les Prévôts Royaux.* Les Comtes de Paris parvenus à la Royauté par la possession de ce Chef-Lieu de la Couronne, forment un système combiné pour le rétablissement de la Monarchie dans sa premiere splendeur; l'association des Fils aînés de France du vivant des Rois, qui les faisoient reconnoître; l'affranchissement des Serfs; l'établissement des Communes; les principes d'une sage administration sous les Gallerande, & l'Abbé Suger; les Croisades, & les changemens qu'elles ont opérés, &c. réunion des grands Fiefs habilement ménagée, &c. les établissemens de Philippe-Auguste, & de Saint Louis, le Droit nouveau, les Universités, la création des Parlemens, la convocation des Etats généraux, tendent au même but politique, & rendent la seconde Partie de cette Époque intéressante.

V^e. ÉPOQUE. *Paris sous la premiere Branche des Valois.* Confirmation de la *Loi Salique* ou *Loi Royale*, qui regle pour toujours la succession au Trône; confirmation du Système précédent; acquisition du Dauphiné; Origine des Guerres avec les Anglois; Charles le Sage & du Guesclin; malheurs de la France sous Charles VI; Guerres civiles; le Dauphin exclus du Trône, & le Roi d'Angleterre proclamé à Paris. Dans la seconde Partie de cette Époque, Charles le Triomphant rétabli par Dunois & la Pucelle; les Anglois chassés. Rédaction des Coutumes, Pragmatique Sanction; Guerre du bien public; la Bourgogne & la Bretagne réunies à la Couronne; extinction du Gouvernement féodal; les Rois hors de page; Louis XII pere du peuple, &c.

VIe. ÉPOQUE. *Paris sous la seconde Branche des Valois ou Maison d'Angoulême.* Origine des guerres avec la Maison d'Autriche; Concordat; renaissance des Lettres en France; la réforme, qui en est la suite; Persécution; Dauphin empoisonné; la Maltôte introduite en France avec les Italiens, sous Catherine de Médicis; le Louvre, les Tuileries; Luxe immodéré, &c. Dans la seconde Partie de l'Époque, Conjuration d'Amboise; massacre de Vassy; colloque de Poissy; guerres de Religion; belles Loix du Chancelier de l'Hôpital; cruautés, massacre de la Saint-Barthelemy; la Ligue, & ses suites, &c.

VIIe. ET DERNIERE ÉPOQUE. *Paris sous la Maison de Bourbon.* Époque de la gloire, & du bonheur des François sous Henri IV & Sully; embellissemens de Paris; canaux, agriculture, commerce; guerres civiles sous Louis XIII; Richelieu écrase les Grands & les Huguenots; il abaisse la Maison d'Autriche. Dans la seconde Partie de l'Époque; guerres de la minorité; la Fronde, & Mazarin; rétablissement de la Philosophie sous Descartes & Gassendi; beau siecle de Louis XIV sous Colbert; nouveaux accroissemens & embellissemens de Paris; Législation nouvelle; Académies des Sciences, Arts, Commerce, Agriculture; Pays conquis, &c. la Régence, le Système; progrès de la Philosophie sous Louis XV; guerres avec l'Empire, avec les Anglois, &c. Pacte de Famille entre les Branches de la Maison de Bourbon; alliance avec la Maison d'Autriche, &c. Avénement de Louis-Auguste; rétablissemens de la Magistrature, & des Finances; Paris visité par les Souverains du Nord; guerre pour la liberté des Mers, & l'indépendance de l'Amérique; Paix universelle, &c.

On voit dans cette courte exposition, regner *l'unité* & *l'intérêt*, sans lesquels il ne faut point espérer d'Histoire; le même plan Monarchique enfanté par Clovis, se soutenir au milieu des révolutions, & des secousses; s'affermir enfin sous les Rois de la derniere Race, & devenir la source du bonheur durable des François, si la science Economique vient jamais à se perfectionner comme les autres connoissances, & à faire la base de l'administration publique.

Chacune de ces *Epoques* servant comme de fanal pour éclairer la marche Historique, sera encore partagée en deux, pour ne pas trop entasser les faits, & pour soulager la mémoire par un ordre méthodique. Nous terminerons les *Epoques* par des remarques & observations sur les Loix, la Religion, les Mœurs, Coutumes & Usages des Parisiens; sur les découvertes dans les Arts & les Sciences; sur les sçavans & illustres Personnages, avec une Notice des Ouvrages les plus curieux qui auront paru dans l'espace de temps circonscrit par chaque Epoque, afin que cet *Abrégé* contienne en même-temps l'*Histoire Civile & Littéraire*, avec celle de la *Législation*. Ces sortes de supplémens à l'Histoire en sont ordinairement la partie la plus instructive, & la plus amusante, & c'est cependant celle qui manque à toutes nos Histoires générales. Nous avons puisé dans les sources les plus pures, & autant que nous l'avons pu, dans les Historiens contemporains, sans cependant négliger les modernes; nous citons souvent, parce que l'Histoire sans garans pourroit passer pour un Roman. C'est par cette raison que nous discuterons dans les Notes *les Pieces justificatives*, dont les PP. Bénédictins ont formé le vaste Recueil des trois Volumes *in-folio*, qui terminent leur *Histoire de Paris*; motif suffisant pour faire excuser le grand nombre de Notes qui accompagnent cet Essai.

HISTOIRE
DE PARIS.

PREMIERE ÉPOQUE.

PARIS SOUS LES GAULOIS ET LES ROMAINS.

§. I. *Evénements ſous les Gaulois juſqu'à la conquête de Jules-Céſar.*

LES GAULES compriſes entre le Rhin & les Alpes, à l'Orient ; l'Océan, & les Pyrénées au couchant ; la Mer d'Allemagne au Nord, & la Méditerranée au Midi ; forment une des premieres contrées de l'Europe les plus anciennement habitées. Ce vaſte pays, dans un climat tempéré à égale diſtance du Pole & de l'Equateur, défendu par des barrieres naturelles, eſt ſitué de telle ſorte, que les premiers hommes qui ont couru les bords de la Méditerranée pour chercher de nouvelles habitations, ont pu aiſément le découvrir : ſa beauté a dû les attirer, & ſa fertilité les retenir. Par un bienfait ſpécial de la nature, cette belle contrée eſt tellement coupée de côtes, de plaines & de rivieres, que la diſtribution des eaux y ſemble un effet de l'induſtrie humaine. Tant d'avantages réunis portent à croire que les Gaules ont été habitées dès les premiers ſiecles après le Déluge ; & quelque ſoit la diverſité des opinions ſur l'origine des Gaulois, il n'en eſt aucune qui ne leur ſuppoſe une très-grande antiquité. Suivant l'opinion la plus probable que nous avons adoptée, & que nous juſtifierons ailleurs, les deſcendans de *Gomer*, ſortis de la Phrygie environ deux mille ans avant Jeſus-Chriſt (1), aborderent les premiers dans nos contrées, où ils prirent bientôt le nom de *Celtes*, qui eſt tiré de leur propre Langue au rapport de Céſar. Ils s'étendirent d'abord dans les Provinces Méridionales, qui en prirent le nom de *Celtique ancienne*. Peu à peu ils paſſerent les Cevennes, & défricherent les Provinces du milieu, qui conſervoient encore le nom de *Celtique*, & formoient la principale partie des Gaules au temps de Céſar.

A l'exemple des Celtes, pluſieurs Nations étrangeres envoyerent des Colonies dans les Gaules : on n'en peut gueres douter à l'égard des *Africains* & des *Egyptiens*. Indépendamment des preuves de fait & de convenance, & du rapport des langues comme on le peut voir dans le Phaleg & le Chanaan de *Samuel Bochart*, la reſſemblance entre le Druidiſme & le Magiſme, l'unité d'un Dieu & l'immortalité de l'ame qui faiſoient la baſe de la Religion Gauloiſe avant qu'elle ne fût altérée par le commerce avec les autres Nations, enfin l'ancienne opinion du culte d'Iſis répandu dans toute l'Iſle de France, & ſur-tout à Melun & à Paris, confirment cette idée. Les *Bébryces*, peuple Aſiatique, chaſſé de la Bithynie par les Rois d'Aſſyrie, & enſuite de la Troade par les Grecs, s'embarquerent & vinrent fonder dans les Gaules un Royaume dont Narbonne étoit la Capitale. Les *Cananéens*, cette Nation proſcrite, qui fuyoit devant les armes de Joſué, ſuivirent la même route, & s'établirent au-deſſus des Bébryces dans l'Aquitaine. Les *Phéniciens* qui paſſerent le Détroit de Gibraltar arriverent par l'Océan ſur les côtes Occidentales des Gaules, & ſe fixerent dans les Armoriques, comme l'Abbé *Lenglet-du-Freſnoi* en fournit la preuve dans ſa *Méthode de l'Hiſtoire*. Les *Crétois*, & les *Rhodiens*, qui s'étoient emparés de tout le commerce de la Méditerranée, débarquerent vers l'embouchure du Rhône, auquel ils donnerent leur nom, & peuplerent la Viennoiſe & les Alpes ſous le nom d'*Allobroges*, qui en Langue Celtique ſignifie *étrangers*, (2). Les *Joniens*, de la Ville de *Phocée* en Aſie, ayant ſuccédé aux Rhodiens

(1) Il ne reſte point de monumens aſſez certains de la premiere *Population des Gaules*, pour en fixer la *date* au juſte ; mais l'enſemble des faits de l'Hiſtoire univerſelle, l'accord des Hiſtoriens, ne permettent pas de retarder cette Epoque plus tard, que l'an deux mille avant Jeſus-Chriſt. Au reſte, j'aurai l'attention ſcrupuleuſe de joindre, autant que je le pourrai, les *dates* au récit des faits dans cet Abrégé Hiſtorique. L'eſprit n'eſt point entierement ſatisfait en liſant l'Hiſtoire, ſi l'ordre des temps n'eſt ni obſervé, ni marqué ; & le récit des événemens les plus curieux attache bien peu s'ils ſont mis hors de rang, & pour ainſi dire pêle-mêle ; mais le plaiſir eſt plus vif, & l'intérêt ſemble augmenter quand l'Hiſtorien a eu l'attention de les placer ſous leurs véritables Epoques. Si la chaîne Chronologique des faits eſt rompue, il eſt de ſon devoir de rechercher les chaînons épars, & d'en rapprocher les extrémités ſéparées, afin d'empêcher le Lecteur de s'égarer. Je compterai les années en remontant depuis Jeſus-Chriſt, parce que cette méthode ſe concilie avec tous les ſyſtêmes de Chronologie : c'eſt par la même raiſon que j'ai diviſé cet Abrégé par *Epoques*, qui forment comme autant de *ſtations*, pour repoſer le Lecteur fatigué, & ſoulager la mémoire qui ſeroit accablée ſous des faits entaſſés ſans ordre.

(2) On ne fait que rappeller ici l'établiſſement de ces *diverſes Colonies* dans

dans l'Empire & le commerce de la mer, voulurent auſſi avoir des établiſſemens dans les Gaules, & jetterent les fondemens de la République de Marſeille, dans la *Ligurie-Gauloiſe*, ſix cens ans avant Jeſus-Chriſt: c'eſt la derniere Colonie dont l'Hiſtoire fait mention.

La vie Patriarchale, ſi long-temps pratiquée dans tout l'Orient, devoit être celle des premiers Habitans de nos contrées, comme la ſeule qui convînt à des Peuples qui la tenoient de leurs ancêtres, & qui venoient s'établir dans un pays fertile & déſert. Ils étoient donc originairement ſans Bourgs & ſans Villes murées, leurs habitations étoient éparſes dans les campagnes ſur le fond de terre qu'ils cultivoient (1). Ceux d'une même famille demeuroient au voiſinage les uns des autres, & s'étendoient à meſure que les lignées devenoient nombreuſes. Les Colonies des Africains, des Egyptiens, des Phéniciens, &c. en firent autant de leur côté, ce qui forma par les ſuites environ *trois à quatre cens Peuples différens*, quoique réunis par les mœurs, les uſages, la Religion, le langage, la même forme de gouvernement, & la même origine pour la plûpart. Chacun de ces petits peuples étoient gouvernés par ſes Loix, & par ſon Sénat, ou par un Roi élective qui devoit être primitivement choiſi par le peuple; mais les Chevaliers qui formoient le corps de la Nobleſſe, & les Druides, ou le Collége des Prêtres, qui avoient le département de la Juſtice, de la Religion, & de l'éducation nationale, ayant réduit le peuple en eſclavage, & uſurpé le ſouverain pouvoir, ſe le diſputoient alternativement, & ils entraînerent par leurs querelles la ruine entiere des Gaules. Indépendamment des Magiſtrats ſouverains, ou Rois de chaque peuple, la Nation en corps avoit ordinairement un Chef général, choiſi par tous les peuples réunis pour le maintien de l'ordre, & la défenſe commune.

Ce Chef qui n'avoit d'autorité, au moins ſur les peuples qui ne lui étoient pas immédiatement ſoumis, qu'autant qu'il s'agiſſoit du bien commun, commandoit les armées, aſſembloit le Conſeil de la Nation, propoſoit les affaires, prenoit les avis, faiſoit que tous les peuples agiſſoient de concert, qu'ils s'entraidoient, ſe ſecouroient, ſe défendoient; en un mot, qu'ils obſervoient les Loix d'une étroite confédération, dont les Magiſtrats ou Gouverneurs de chaque peuple étoient l'ame & le lien. De tous ces Monarques électifs qui ont dû commander en chef la Nation Gauloiſe, l'Hiſtoire ne fait mention que de deux ſeulement, & à des époques fort éloignées l'une de l'autre. Le premier, au rapport de Diodore de Sicile & de Timagène, Hiſtorien des Gaules & ami d'Auguſte cité par Ammien-Marcellin, ſe nommoit *Celtès*. L'Hiſtoire nous apprend qu'il gouverna ſes peuples avec tant de ſageſſe, qu'ils prirent ſon nom par reconnoiſſance; & que l'Hercule Egyptien, ſurnommé *Ogmius*, qui vint dans les Gaules ſous ſon regne, épouſa ſa fille Galathée, & lui ſuccéda. La population avoit tellement augmenté dans l'eſpace de quatre ou cinq ſiecles, que l'Hercule Gaulois conduiſit lui-même pluſieurs colonies en Eſpagne & en Italie, environ 1580 ans avant Jeſus-Chriſt (2).

On place à ces temps anciens & incertains un fait, dont l'antiquité nous a envié l'époque, & les circonſtances. Il s'agiſſoit de donner un chef à toutes les Gaules; les différentes Cités cabalerent à cette occaſion, & les peuples les plus puiſſans armerent pour donner un Roi tiré de leur ſein. On étoit à la veille d'en venir aux mains, & le ſang étoit prêt à couler, lorſque les femmes des principaux Gaulois ſe jetterent entre les deux armées, & parvinrent à calmer les eſprits irrités, par des repréſentations pleines de ſageſſe, & de raiſon. Les deux partis mirent bas les armes, & pour reconnoître l'obligation qu'on avoit aux Héroïnes, qui avoient prévenu par leur prudence & leur zele une guerre fatale à la Nation, on établit un *Tribunal de Femmes*, qui devoit décider de la guerre & de la paix, & terminer les différens qui pourroient ſurvenir entre les Peuples Gaulois & leurs Alliés. Ce Tribunal des Matrones

---

les Gaules, ſans en donner les preuves, parce qu'on ſe réſerve d'en traiter plus au long dans la Deſcription particuliere des pays occupés par ces anciens Peuples. Ce que j'ai dit ſur la République des *Eduens*, & ſur celle des *Allobroges* & de leurs *Clients*, dans les *Deſcriptions de Bourgogne & de Dauphiné, tom. I & II* de cet Ouvrage, prouve le ſoin que j'apporte à faire connoître par détail l'ancienne Géographie des Gaules. Il y a long-temps qu'on a dit que la Chronologie, & la Géographie ſont les deux yeux de l'Hiſtoire.

(1) Juſtin, *liv. XLIII, Ch. IV*, aſſure que c'eſt des *Phocéens* de Marſeille, que les *Gaulois* apprirent l'art de bâtir des *Villes murées*; mais cet Hiſtorien ſe trompe aſſurément. Les Gaulois n'auroient pas attendu ſi tard pour former des corporations politiques, qui ſuppoſent l'exiſtence des Villes & des Cités. D'ailleurs les étrangers qui vinrent s'établir parmi eux, comme les Egyptiens, les Ebryces à *Narbonne*, les Phéniciens en *Aquitaine*, les Crétois à *Vienne*, les Rhodiens à l'embouchure du Rhône, leur apprirent ſans doute à conſtruire des Villes. Pline & Strabon nous apprennent, que plus de deux cens ans avant l'arrivée des Phocéens de Marſeille, les Rhodiens avoient bâti à l'embouchure du Rhône la Ville de *Rhodes*, qui leur ſervoit de comptoir & d'entrepôt pour tout le commerce qu'ils faiſoient dans les Gaules, en Eſpagne, &c. Cette Ville étoit immanquablement murée & fortifiée, & devoit ſervir de modele pour la bâtiſſe aux Gaulois, bien avant le temps dont parle Juſtin. D'ailleurs cet Auteur parle de la Ville de *Touloufe*, comme d'une Ville Gauloiſe, *liv. XXXII, Ch. III*. Les Gaulois n'avoient pas beſoin de l'exemple des étrangers pour bâtir des Villes chez eux, puiſque chaque petit peuple, chaque canton avoit ſa *Cité*. Toutes les Villes Gauloiſes dont on attribue la fondation à l'Hercule Gaulois, & aux anciens Rois Celtes, offrent une nouvelle preuve. On ſçait bien que la plûpart de ces Rois ſont fabuleux, ainſi que leurs fondations, & que Pâris ni quelqu'autre Prince Troyen, ne ſont pas venus bâtir les Villes de *Troyes* & de *Paris*; mais au moins ces fables prouvent toujours l'antiquité de ces Villes, bien avant l'Epoque citée par Juſtin.

(2) On voit dans ce que nous apprennent Diodore de Sicile, & Ammien Marcellin, du Roi *Celtès*, de ſa fille *Galathée*, & de l'*Hercule Gaulois* ſon gendre, le fondement de toute l'Hiſtoire fabuleuſe des Gaules, dont j'ai donné l'extrait dans l'Introduction. A l'égard des *Colonies* conduites en *Eſpagne* & en *Italie*, par Ogmius ou l'Hercule Gaulois, 1580 ans avant Jeſus-Chriſt, on peut conſulter les ſçavantes *Diſſertations de D. Martin*; il prouve que le conducteur des Bandes Gauloiſes en ayant fixé une partie ſur les bords de l'Ebre (*Iberus*), l'Eſpagne antérieure en prit le nom de *Celtiberie*, & la partie ultérieure ne fut diſtinguée que par le nom de *Celtique*, qu'il ne faut pas confondre avec la *Celtique-Gauloiſe*, qui étoit la mere-patrie. L'Hercule Gaulois pénétra juſqu'aux fameuſes colonnes qui portent ſon nom, & qui ne ſont autre choſe que deux petites Iſles, qui bornent l'Europe de ce côté. Les Phéniciens qui y formerent dans la ſuite leur établiſſement de Gades, s'y fortifierent pour ſe garantir des ſurpriſes des Gaulois, maîtres du pays long-temps avant eux.

A l'égard de l'*Italie*, on ne peut douter de cette ancienne émigration de Peuples Gaulois, qui s'y établirent les premiers, & qui donnerent leurs noms aux cantons de l'Italie où ils ſe fixerent. 1°. Les *Inſubres*, dont Meidlan (*Mediolanum*), aujourd'hui *Milain*, village à quatre lieues de Dijon, étoit la Capitale, donnerent leur nom à l'Inſubrie. 2°. Les *Ligoriens-Gaulois*, qui occupoient une partie de la Provence, donnerent leur nom à la Ligurie-Italique. 3°. Les *Vénetes*, peuple Armoricain, qui occupoient l'extrémité des Gaules ſur les bords de l'Océan, gagnerent les Lagunes de la Mer Adriatique, & donnerent leur nom à la *Vénétie* dont Veniſe eſt la Capitale. 4°. Les *Ombriciens*, peuple des environs de Nîmes, s'établirent dans l'Ombrie, & les montagnes de l'Apennin. 5°. Les *Aborigenes*, l'une des premieres Branches des Gaulois, au rapport de l'Hiſtorien Timagènes, s'établirent dans le canton où Rome fut bâtie, & les Romains ſe diſoient eux-mêmes deſcendus des Aborigenes. 6°. Les *Volces*, peuple du Languedoc, furent placés ſur les bords du Liris où ils ont conſervé leur nom & leurs poſſeſſions, &c. (Voyez les *Diſſertations de D. Martin*, qui place cette premiere émigration des Gaules à l'an du monde 2473, 1581 ans avant Jeſus-Chriſt).

ſubſiſtoit

subsistoit encore lorsqu'Annibal vint dans les Gaules. (Voyez *Plutarque de Virt. mul. & Polièn. liv. VII.*) C'est le seul Tribunal de cette nature dont l'Histoire fasse mention. Tant qu'il subsista, les Gaules ne furent jamais entamées, & se sont au contraire soutenues avec éclat; mais les Druides, qui jusques là avoient été dépositaires de toute l'autorité, ne purent voir sans envie que des Femmes la partageassent avec eux, & ils parvinrent par dégrés à rendre ce Tribunal inutile.

Le second Monarque général de toutes les Gaules dont l'Histoire fait mention, est *Ambigat* Roi de Bourges, qui regnoit environ six cens ans avant Jesus-Christ. Ce n'est qu'à son regne que l'Histoire ancienne des Gaules, jusqu'ici enveloppée d'épaisses ténébres, & obscurcie par les fables, commence à s'éclaircir par des Epoques certaines, & devient intéressante par des événemens liés à l'Histoire générale. Pour en faciliter l'intelligence, il faudroit donner l'*Etat des Gaules* à cette Epoque; mais n'ayant à parler dans cet Abrégé que de ce qui concerne les *Parisiens* & les *Sénonois* leurs alliés, on se contentera de rappeller la principale division des Gaules. Elles étoient alors divisées en trois parties principales. 1°. La *Belgique* au Nord, depuis le cours du Rhin jusqu'à celui de la Seine, qui comprenoit quarante-cinq à cinquante Peuples. 2°. L'*Aquitanique* à l'Occident méridionnal, depuis la Garonne aux Pyrenées, où l'on comptoit une quarantaine de Peuples. 3°. La *Celtique*, qui comprenoit tout le reste des Gaules, depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à la Garonne & la Méditerrannée, & depuis les sources du Rhin & les Alpes jusqu'à l'Océan. On trouvoit dans cette partie, beaucoup plus considérable que les deux autres, environ trois cens Peuples, dont plusieurs nous sont aujourd'hui inconnus. On subdivisoit la Celtique trop étendue en trois autres parties; les *Armoriques* ou *Peuples maritimes*, à l'Occident sur les côtes de l'Océan; La *Celtique proprement dite*, au centre; & les *Montagnards In-Alpins & Sub-Alpins*, qui occupoient le contour des Alpes jusqu'au Rhône dans tout son cours (1). Ainsi les Gaules étoient non-seulement divisées dans les *cinq Départemens* circonscrits par les côtes, les fleuves & les montagnes dont on vient de parler; mais elles étoient encore partagées en autant de petits cantons ou pays (*Pagi*), qu'il y avoit de *Peuples* & de *Cités*; chacun desquels formoit un petit Etat ou une Souveraineté séparée. Le nombre des différens Peuples de toutes les Gaules n'a jamais été bien connu. *Appien*, *Bel. Civ.*, *lib. II*, le porte à quatre cens au temps de César. Il étoit peut-être encore plus considérable. Ces Peuples n'étoient souvent que des branches sorties les unes des autres, & des familles, qui séparées de leurs tiges, avoient formé un petit Etat à part; aussi leurs terres étoient-elles contigues, ou même enclavées les unes dans les autres. Quelquefois le Chef-Lieu d'un Peuple n'étoit qu'à une très-petite distance du Chef-Lieu d'un autre, &c. Cependant Diodore de Sicile assure, *liv. V*, qu'entre ces Peuples, ceux qui passoient pour être les plus puissans mettoient jusqu'à deux cens mille hommes sur pied, & les moins forts soixante mille hommes. Quelle inconcevable population devoit-il donc y avoir dans les Gaules (2)?

Pour ne parler que de la *Celtique propre*, elle renfermoit un grand nombre de Républiques puissantes, qui avoient sous leur domination plusieurs petits Peuples Clients. Parmi ces Républiques, on distinguoit celles des *Armoriques*, qui occupoient la Bretagne, & les côtes maritimes jusqu'à la Garonne; les *Bituriges* & leurs *Clients*, ceux du Berry; les *Carnutes*, (ceux de Chartres), où étoit le principal Collége des Druides; les *Parisiens*, & les *Sénonois* leurs alliés; les *Æduens*, ceux d'Autun; les *Arvernes*, ceux de l'Auvergne; les *Volces-Tectosages & Arécomiques*, qui peuploient le haut & bas Languedoc; les *Liguriens-Chévelus*, dans la Provence; les *Allobroges*, dans le Dauphiné & la Savoye; les *Séquanois*, en Franche-Comté; les *Helvétiens*, dans les Cantons Suisses, &c. Toutes ces Républiques ambitieuses se disputoient à l'envi, l'empire & la domination des Gaules; mais l'alliance alternative des foibles avec les forts conservoit la balance Politique.

Les PARISIENS (*Parisii*), dont le pays comprenoit aussi celui des *Meldois* (3), étoient situés dans la Celtique, sur les confins de la Belgique; ils formoient un des grands

(1) Il seroit difficile sans doute d'avoir une idée juste de la position respective, les uns à l'égard des autres, *de tant de différens Peuples*, sans conférer sur des Cartes comparées, la Gaule ancienne avec la France moderne dans toutes leurs subdivisions; & sans donner une Notice séparée de chacun de ces Peuples, de leurs Cités & de leurs Villes fortes. C'est ce travail long & rebutant, mais utile & indispensable, que j'ai osé entreprendre en faisant la *Description Topographique des Gaules*, destinée à être mise à la tête des *Annales Celtiques & Romaines*, qui se terminent à l'établissement de la Monarchie Françoise. C'étoit par cette partie générale de l'Ouvrage qu'il auroit fallu commencer la *Description de la France*, pour suivre un plan méthodique, & une marche réguliere; mais ces sortes d'entreprises sont trop coûteuses, trop au-dessus des moyens d'un simple particulier; sur-tout lorsqu'il n'est point encouragé par le Gouvernement, qui peut seul faire les frais d'une Description de la France pour la rendre complette, telle que je l'ai annoncée dans les *Prospectus*, & dans les deux Volumes *in-folio* qui ont déjà paru. On a pu remarquer combien la Géographie ancienne comparée, que j'ai mise à la tête de la *Bourgogne* & du *Dauphiné*, répand de jour & de lumiere sur l'Histoire, & la Description de ces deux Provinces: je suivrai cet ordre dans les autres Provinces qui me restent à décrire.

(2) Quelque fertiles que fussent les terres de cet heureux Pays, les *Femmes Gauloises* étoient encore plus fécondes, au rapport de Strabon, *liv. IV*, & de Pausanias, *liv. I.* Comme elles menoient une vie simple & laborieuse, qu'elles respiroient l'air sain des campagnes, & qu'elles ne se laissoient point corrompre par la molesse, leurs couches étoient heureuses & sans accidens; elles donnoient tous les ans à leurs époux des enfans vigoureux, qu'elles nourrissoient elles-mêmes, & qu'elles ne perdoient jamais de vue pendant tout le temps de leur bas âge. Elles les élevoient à la fatigue & à la frugalité, & elles prévenoient par-là les maladies qui ont coutume de moissonner les jeunes gens dans le printemps de leur vie. On verra dans les *Annales Celtiques & Romaines* que nous annonçons, à l'article *des Mœurs & Usages*, les exercices de la Jeunesse Gauloise, qui tendoient tous à en faire une Nation robuste & guerriere.

(3) *Meldæ*, ceux du Diocèse de Meaux: ils étoient Cliens & Sujets des *Parisiens*; mais après la conquête des Romains, ils furent déclarés libres & indépendans, pour punir les Parisiens de leur opiniâtre défense contre les armes de César. *Jatinum*, Meaux, qui étoit la Capitale des *Meldois*, prit dans la suite le nom de son peuple, à l'exemple de Lutéce, & des autres Cités des Gaules. On a déjà remarqué qu'il seroit ridicule d'aller chercher dans le Latin ou dans le Grec l'étymologie des noms de ces peuples & de leurs Villes; & que ce n'est que dans les débris épars de la Langue Celtique qu'on pourroit la trouver. L'Auteur du *Diction. Celtiq.* dit que *Meld* signifie Hardis. *Parisii* veut dire Hommes de vaisseaux, Gens habiles dans la navigation; d'autres tirent ce nom du voisinage de la Riviere d'Oise, *Isia*, &c. C'est dans la *Description Topographique des Gaules* ci-devant annoncée, qu'on joindra à la notice de tous les Peuples, Cités, Villes & Bourgs compris dans les cinq grands Départemens des Gaules, les étymologies les plus naturelles de tous ces noms Celtiques; avec des recherches sur cette Langue, dont le Gallois & le Bas-Breton sont des Dialectes encore subsistans.

On sent bien qu'il me seroit facile de donner beaucoup d'étendue aux recherches sur les différens lieux d'origine Gauloise, qui faisoient partie du canton

Peuples des Gaules qui jouiſſoient du droit de Cité; c'eſt-à-dire, qui étoient ſouverains, indépendans, & qui ſe gouvernoient par leurs propres Magiſtrats. Ils n'étoient ſubordonnés qu'aux eſpéces d'Etats, qu'on convoquoit tous les ans dans le pays Chartrain, pour le gouvernement en chef de toute la Nation. Ils étoient bornés au Nord par les *Silvanectes* (ceux de Senlis) & les *Bellovaces*, Peuple guerrier du Beauvoiſis, qui paſſoit pour le plus puiſſant de toute la Belgique; au Sud & à l'Oueſt par les *Carnutes*, qui occupoient le pays Chartrain, & par les *Veliocaſſes*, ceux du Vexin; à l'Eſt & au Sud-Eſt, par les *Sénonois* leurs alliés, dont on croit même que les Pariſiens étoient une branche. Leur capitale appellée LUTÉCE, étoit une Ville plus ancienne que Rome même, ſi l'on s'en rapporte au témoignage d'Euſebe. On a vu dans l'Introduction combien on a imaginé de ſyſtêmes & d'opinions ridicules, de conjectures fauſſes & vagues ſur la fondation de cette Ville. Lorſqu'on ne veut pas mêler des fables à l'Hiſtoire, il faut abandonner ces vaines recherches des Sçavans ſur l'origine des Peuples, & quitter ces ſiecles ténébreux, dont il ne reſte aucuns monumens authentiques, pour paſſer tout de ſuite au récit des événemens qui ont pour garans des Auteurs contemporains & dignes de foi (1). Les Pariſiens avoient dans leur canton, une autre Ville appellée par Céſar *Metioſedum*. On a cru mal-à-propos que c'étoit *Meudon*; d'autres penſent que c'eſt *Melun* ou *Juviſi*, &c.

La poſition des *Pariſiens* ſur un des cinq grands Fleuves des Gaules, auquel leur Cité ſervoit pour ainſi dire de barriere, devoit naturellement les porter au commerce, & aux expéditions lointaines. Dès les temps les plus reculés, ils ſe joignirent aux *Carnutes* leurs voiſins, & aux *Britanni*, Peuple du *Ponthieu*, dont parle *Pline liv. IV*, & furent s'établir avec eux dans les *Iſles d'Albion*; qui en prirent le nom d'*Iſles Britanniques*, dans un temps dont on ignore l'époque. On trouve en effet des *Pariſii*, dans ceux du Comté d'Yorck & de Holderneſſe; des *Carnutes*, dans les Peuples du Warwich, &c. ſelon les autorités rapportées par M. le Marquis de *Saint-Aubin* dans ſes *Antiquités de la Monarchie Françoiſe*, *pag.* 319. Quant aux *Britanni* (2), l'émigration entiere de ce Peuple Gaulois, qui a donné ſon nom à l'Angleterre, a fait oublier ſa poſition ancienne & moderne. Cet événement ſi ancien étoit aſſez glorieux aux Pariſiens, pour que les Auteurs qui ont traité de leur Hiſtoire, daignaſſent en faire mention. J'en omets les preuves de détail, pour abréger.

Les *Sénones*, (Peuple célébre de la Celtique, parent, ami & allié des Pariſiens avec leſquels mêmes ils s'étoient unis, ſuivant Céſar, pour ne former qu'une ſeule & même Cité,) occupoient le Sénonois d'aujourd'hui, dont une partie s'étendoit alors juſqu'aux frontieres de la Belgique. *Agendicum*, aujourd'hui Sens, qui a pris le nom de ſon Peuple, étoit la capitale des Sénonois, dont le canton a conſervé le nom de *Sénonie*. Il y en a qui croyent qu'*Agendicum* eſt la Ville de Provins, d'autres Milly en Gâtinois; mais c'eſt inconteſtablement la Ville de Sens. *Vellaunodunum*, que M. l'Abbé *Lebeuf* prétend être la Ville d'Auxerre, étoit encore de la dépendance des Sénonois; M. d'*Anville* penſe que *Vellauriodunum* eſt Beaune en Gâtinois, ſur la voie Romaine qui conduit de Sens à Orléans. Ces Peuples poſſédoient la majeure partie du Gâtinois, dont le ſurplus appartenoit aux *Carnutes*, (ceux du pays Chartrain): ainſi les Villes de Nemours, de Briare, &c. étoient encore de leur dépendance (3). Les *Senonois* étoient aux temps dont nous parlons les Héros

---

des Pariſiens; je n'aurois pour cela qu'à conſulter le ſçavant Abbé le Beuf ſur le *Diocèſe de Paris*. Mais cette érudition déplacée ſeroit du goût de peu de Lecteurs; il ſuffit de faire connoître en gros, le Pays des Pariſiens & celui de leurs Alliés.

(1) Il ſeroit également vain de vouloir décrire cette *Capitale des Pariſiens*, & de déterminer avec préciſion ce qu'elle étoit ſous les Gaulois; il n'appartient qu'à *Marcel*, & au Commiſſaire *Lamarre* d'avoir fait graver les *Plans* de cette Ville, qui fut entierement détruite lors du ſiege qu'elle eut à ſoutenir contre les Romains. On peut ſeulement conjecturer qu'elle s'étendoit partie ſur les deux rives de la Seine, partie dans les Iſles que forme ce fleuve, & dans leſquelles on paſſoit des deux côtés par deux ponts de bois. Il falloit que cette Ville fût bien plus conſidérable que ne le diſent ces Auteurs, & celui des *Eſſais Hiſtoriques ſur Paris*, puiſque Céſar y transféra l'Aſſemblée générale des Gaules, & que les mêmes Auteurs qui renferment l'étendue de *Lutéce* dans une petite Iſle de la Seine, ſemblent ſe contredire en ſoutenant ailleurs qu'elle étoit entourée de Temples fameux qui ont donné leur nom au Peuple & au Pays.

(2) *Pline*, le ſeul ancien qui parle des *Britanni* de la Belgique, les place entre le *Pagus Geſſoriacus*, ceux de Boulogne ſur Mer, & les *Ambiani*, ceux d'Amiens. Le P. Hardouin met leur capitale *Duroicoregum* à Rue, petite Ville du Ponthieu; mais le fameux Géographe *Samſon* natif d'Abbeville, voulant illuſtrer ſa patrie, a prétendu qu'elle s'appelloit *Britannia*, & qu'elle étoit la capitale des *Britanni*, qui donnerent leur nom à l'Angleterre. La table des Peuples, & des Cités dans le *grand Dictionnaire des Gaules & de la France*, met *Duroicoregum* à Douriers en Picardie.

L'émigration entiere de ce Peuple, confirmée par celle des *Pariſiens*, des *Carnutes*, & autres Peuples *Gaulois*, dont on trouve des traces en Angleterre, détruit la prétention de quelques Auteurs Anglois, qui ſoutiennent « que les » *Gallois* & les *Bretons inſulaires*, ſont les premiers qui ont paſſé ſur la côte la » plus voiſine de la leur; d'autant que le cours naturel des tranſmigrations ſe » porte des Iſles au continent, plutôt que du continent aux Iſles; que la popu- » lation de celles-ci doit en effet ſe déborder par la mer ſur les terres voiſines, » au lieu que ſur les côtes du continent, elle peut refluer dans les Provinces mé- » diterranées; que les *Gallois* & les *Bretons François* parlent la même langue, » puiſqu'au dernier ſiege de Belle-Iſle les Soldats de la Province de Galles en- » tendoient ceux des environs de Quimper, & ſur-tout les payſans de l'Iſle » aſſiégée, &c. ».

Mais qui aſſurera que les *Gallois* ne viennent pas originairement des *Gaulois*, & que bien des ſiecles avant le paſſage de Céſar dans la Grande Bretagne, (où peut-être même avant que l'Ocean eût ſéparé l'Iſle du continent, comme il a pu le faire en formant un Golphe de Breſt au Havre, avant d'ouvrir le Pas de Calais), les deux Peuples également Celtiques, ne fuſſent pas compris ſous le nom de *Gaulois*? Les anciens Auteurs Anglois donnent ſouvent à l'Armorique le nom de *Gaule occidentale*; tant l'une & l'autre *Gaules* ſemblent avoir la *Gaule*, pour mere. Les *Gallois* & les *Bretons*, ſont vraiſemblablement les Peuples les plus anciens de l'Europe, qui ſe ſont conſervé ſans mélange d'étrangers; puiſqu'ils ont gardé juſqu'à nos jours la Langue Celtique qui leur eſt commune. L'origine des deux Peuples ſe retrouve ſelon Pline dans les *Britanni* de la Belgique. Je renvoie pour les preuves à la *Deſcription Topographique des Gaules*.

(3) Le *Gâtinois*, (*Pagus Gaſtinenſis*, mot ſur lequel on peut conſulter utilement le *grand Gloſſaire de Ducange*), étoit poſſédé par les *Carnutes*, les *Pariſiens*, & les *Sénonois* qui en avoient la majeure partie. Si l'on en croit la Martiniere, *Nemours* capitale du Gâtinois, eſt une Ville Gauloiſe, connue ſous le nom de *Grex*; mais il n'y en a aucune trace dans l'Hiſtoire, & Nemours eſt une Ville moderne, qui doit vraiſemblablement ſon nom (*Nemoſium* ou *Nemoroſum*) aux forêts dont elle eſt environnée. *Aquis-Segeſte*, dont parle la Table de Peutinger, n'étoit point dans le Velai, comme on l'a cru; mais à Seviaiere près de Châtillon ſur Loin, où l'on a trouvé lorſqu'on commença à travailler au Canal de Briare, tant de reſtes d'édifices antiques, d'un amphithéâtre, des moſaïques, &c. qui peuvent être les débris du Château des Bains repréſenté ſur la Table de Peutinger. La diſtance qu'elle marque entre cet endroit & *Agendicum*, (Sens), ſe rapporte exactement (Voyez *M. d'Anville*, *Eclairciſſem. pag.* 191). *Brivodurum*, Briare Ville du Gâtinois, célébre par le Canal de ce nom, qui fait la communication de la Loire à la Seine, à ſeize milles de *Condate* Côue ſur Loire. Les Sénonois poſſédoient encore *Bandritum*, Joigny; *Vellaunodunum*, Beaune en Gâtinois ſur la voie Romaine, qui conduit de Sens à Orléans. M. l'Abbé le Beuf Hiſtorien d'Auxerre, prétend que *Vellaunodunum* eſt la Ville d'Auxerre, qui étoit auſſi de la dépendance des Sénonois, dont la capitale *Agedincum* ou *Agendicum* eſt la Ville de Sens, qui a repris comme les autres le nom de ſon peuple, &c.

des Gaules; leur haute ſtature d'où ils avoient pris leur nom, ſoutenue d'une valeur à l'épreuve, les rendirent bientôt la terreur des Romains. On a cru devoir faire connoître en peu de mots, le Pays & les Cités de ces deux Peuples qui ont joué un ſi beau rôle dans l'Hiſtoire des Gaules, avant de reprendre le fil de la narration.

Ambigat, que ſes vertus & ſes richeſſes avoient d'abord placé à la tête des *Bituriges* (les Peuples du Berry), & qui étoit parvenu par les mêmes moyens à la dignité de Général & de Roi de toute la Celtique où ſa Cité tenoit alors un des premiers rangs, ne pouvoit preſque plus contenir dans les bornes une jeuneſſe inquiete & turbulente, dont les Gaules étoient ſurchargées, & qu'elles avoient peine à nourrir. Il prit le ſage parti de gagner les Druides, & de faire inſpirer aux Gaulois le deſir d'aller faire des conquêtes au dehors. A peine eut-il propoſé dans une aſſemblée générale le projet d'envoyer des Colonies au-delà les Monts, ſous la conduite de ſes neveux *Sigoveſe* & *Belloveſe*, qu'on lui répondit par une acclamation générale. Les deux Princes, que leur oncle avoit flattés d'être Souverains des pays qu'ils alloient conquérir, firent ſçavoir par une proclamation dans toutes les Cités, qu'ils alloient partir inceſſamment. Tout le monde vouloit les ſuivre pour partager le péril & la gloire, le butin & les terres qu'ils alloient acquérir: ainſi dans un eſpace fort court, ils leverent chacun, au rapport de *Juſtin*, *liv. XXIV*, *Ch. IV*, trois cens mille hommes, ſans compter les femmes & les enfans. Alors Ambigat conſulta les augures, tira au ſort les Régions où ſes neveux devoient conduire leurs Colonies; & ſur l'inſpection du vol & du chant des oiſeaux, (en quoi les Druides avoient la réputation d'être très-experts) il déclara que les Dieux vouloient que Sigoveſe paſſât le Rhin, & que Bellovefe traverſât les Alpes. Cet événement arriva l'an de la fondation de Rome 154, ſous le regne de Tarquin l'ancien, ſix cens ans avant Jeſus-Chriſt. (Voyez *Tite-Live*, *Dec. I*, *Li. V.*)

Les *Pariſiens*, les *Sénonois*, les *Carnutes*, *&c.* ſe joignirent avec les *Bituriges* ſous les étendards de Sigoveſe, qui paſſa le Rhin aux environs de Baſle, & s'enfonça dans la Germanie, alors déſerte, & entierement couverte de forêts (1). Belloveſe raſſembla les troupes des Cités méridionales, avec leſquelles il gagna le pied des Alpes où il fut retenu pluſieurs années. Après avoir aidé les Phocéens d'Aſie, nouvellement abordés ſur cette côte à jetter les fondemens de la Ville de Marſeille, il traverſa les Alpes, ſous la conduite d'Aruns le Thyrrénien, défit en bataille rangée les Etruſques, qui dominoient dans l'Italie ſupérieure, & procura des établiſſemens à tous les Gaulois de ſa ſuite ſur les débris de la puiſſance qu'il venoit de détruire. C'eſt à cette occaſion que toute cette partie de l'Italie entierement ſoumiſe aux Gaulois, qui y fonderent pluſieurs Villes fameuſes, Milan, Sienne, &c. prit le nom de *Gaule Ciſalpine*, pour la diſtinguer de la mere-patrie. Les détails de l'expédition des deux Princes Gaulois ayant été rapportés avec toutes leurs circonſtances dans le premier volume de cette *Deſcription de la France*, *pag. 17 & ſuivantes*, on peut y recourir pour voir les ſuites d'une révolution qui changea entierement la face des pays conquis par les Gaulois (2). Ce n'eſt qu'en réuniſſant les Hiſtoires particulieres des Provinces qu'on peut en former l'Hiſtoire générale.

Une vingtaine d'années de repos avoient ſuffi à réparer chez les *Sénonois* & les *Pariſiens*, le vuide que l'expédition de Sigoveſe avoit occaſionné dans la population de leur canton. Ils ne purent entendre les exploits plus brillans de ſon frere Belloveſe en Italie ſans deſirer d'en partager la gloire, & de ſe procurer auſſi des établiſſemens ſous un ciel plus doux, dans un pays fertile, & moins âpre que les Gaules & la Germanie. D'autres Peuples preſſés par les mêmes motifs, y étoient déjà paſſés par d'autres routes que celle de Belloveſe; & les Gaulois ſembloient vouloir ſe tranſplanter tous en Italie. Les Sénonois & leurs alliés ſuivirent cet exemple, traverſerent les Alpes, fondirent en Italie quelques années après Belloveſe, & ſe fixerent pour quelque temps en deça du Pô près des *Linzons*, (ceux de Langres), & des *Boïens* qui les avoient précédés. (*Strab.*, *Li. V & Florus*, *Li. I*, *C.* 13.) Ces derniers venus ſe trouvant bientôt trop reſſerrés dans cette premiere demeure, paſſerent le Pô, 544 ans avant Jeſus-Chriſt, & ſe répandirent juſques dans la grande Grece, dont ils dépouillerent les anciens poſſeſſeurs. Ce ſont ces mêmes *Sénonois* d'Italie, qui plus de 150 ans après cette derniere expédition, en vinrent aux priſes avec les Romains. La plûpart des Hiſtoriens modernes, trom-

---

Ces détails géographiques ſont aſſez connoître l'étendue du canton que les *Sénonois* occupoient au Midi des *Pariſiens*, leurs alliés. Le *Dictionnaire Celtique* dit que ces Peuples tenoient leur nom, de leur haute Stature; *Sen*, grand. Voici ce qu'en dit Florus, *Galli Senones, gens naturâ ferox, moribus incondita, ad hoc ipsâ corporum mole perinde armis ingentibus, adeò omni genere terribilis fuit, ut planè hæta ad hominum interitum, urbium ſtragem videretur.* Il falloit que ces braves Sénonois ſe fuſſent rendus bien redoutables aux Romains pour en faire un portrait ſi effrayant. On voit auſſi par ce paſſage curieux, comme les Romains ſçavoient traveſtir en défauts les grandes qualités de leurs ennemis.

(1) On n'a pas le détail des *Tribus Gauloiſes*, qui ſuivirent *Sigoveſe*; mais on ne peut douter que les *Sénonois*, & conſéquemment les *Pariſiens* qui étoient de la même Cité, n'en fiſſent partie; puiſqu'on a trouvé des Tribus en Allemagne qui ont conſervé leurs noms, tels que les *Carnutes* leurs voiſins, les *Bituriges*, les *Boïens*, &c. En effet, on préſume que les *Bituriges*, (ceux de Bourges) ont habité les bords du Vézer, auquel ils ont donné leur nom de *Viſurgis* ou *Biturgis*, ainſi qu'aux anciens Bourguignons, *Burgundiones*. Les *Carnutes*, (ceux de Chartres) ſont les mêmes que les *Carini*, qui bâtirent la Ville de *Carnunte* en Pannonie. Les *Boïens*, peuple ſorti d'Aquitaine pour la même expédition, ſe retrouvent en Baviere, en Boheme, *Boiaria*, *Boïohæmum*. Les *Sénonois* s'établirent avec les *Pariſiens*, entre l'Elbe & l'Oder, où ils formerent la puiſſante Nation des *Sueves*, qui occupoient la plus grande partie de la Germanie. *Tacite*, *Ch. XXXIX*, nomme les Sénonois (*Semnones*) parmi les cent Cités qui compoſoient les Sueves, &c. &c. Ceux qui ſont curieux de cette ſorte d'érudition, n'ont qu'à conſulter Beatus-Rhenanus, Audiſier, l'Abbé de Cordemoi, D. Martin, &c. Ils verront que tous les Peuples de la Germanie, ne ſont que des Colonies ſorties du ſein des Gaules.

(2) J'ai fait voir à l'endroit cité de la *Deſcription de la France*, *tom. I*, *pag. 17*, qu'il n'y avoit point encore d'habitans dans la *Germanie*, qui n'étoit qu'une vaſte forêt coupée de quelques plaines, lorſque Sigoveſe vint s'y établir avec les nombreuſes Colonies qu'il conduiſoit; que ce ſont en effet les Gaulois qu'on y voit arriver avant tout autre peuple, & qu'on trouve répandus depuis cette Epoque, dans l'Illyrie, la Pannonie, la Mœſie, la Germanie, le long de la Viſtule, & juſques ſur les bords de la Mer glaciale. Comme il n'eſt guères poſſible que cette premiere Colonie ait pu faire tant de progrès en ſi peu de temps, il faut en rapporter néceſſairement une partie aux expéditions poſtérieures à celles de Sigoveſe, & à la population ſucceſſive de ces mêmes Peuples en Germanie: ſans cela on auroit peine à croire ce que dit Plutarque *in Camill.*, que Sigoveſe traverſa les Monts Riphées, & s'étendit juſqu'aux rives de l'Océan Septentrional, & aux extrémités de l'Europe. On ne peut pas oppoſer de plus fortes preuves au ſentiment de quelques modernes, qui veulent que la population ſoit deſcendue avec les arts & les ſciences des antres glacés du Nord, pour venir habiter l'Eſpagne, les Gaules & l'Italie. L'état inculte & preſque déſert où étoient encore les pays du Nord, & même la Germanie du temps de Tacite & des Empereurs, dépoſe à jamais contre le ſyſtême moderne.

pés d'ailleurs par l'autorité du célébre *Rollin* & du P. *Catrou*, ont cru que les braves *Sénonois* (1), qui se rendirent maîtres de Rome, & qui firent pendant plus d'un siecle une guerre si longue & si opiniâtre à cette fiere République, venoient immédiatement des Gaules; mais il suffit à la gloire de notre Nation que ces vainqueurs en soient originaires, puisqu'on a marqué plus haut la date de leur transmigration; & Diodore de Sicile les fait venir de la Japygie, partie de la Pouille dont ils s'étoient emparés.

Un corps de trente mille *Sénonois* conduits par *Brennus* leur Général, descendit de l'Apennin; & vint mettre le siege devant la Ville de *Clusium*, l'an 362 de Rome, 392 ans avant l'Ere vulgaire. Les Romains, auxquels les Clusiniens avoient député, envoyerent les Fabius pour concilier les partis, & engager les Gaulois à se contenter de la moitié des terres des Clusiniens; mais la hauteur des Fabius fit rompre la conférence. Ayant demandé aux Sénonois de quel droit ils vouloient forcer les Alliés de Rome à céder leurs terres, ils répondirent que les Romains leur étoient inconnus, que leur droit étoit à la pointe de l'épée, que tout appartenoit aux gens de cœur, & que les foibles devoient céder aux forts. Après une réponse si fiere, les Fabius rentrent dans Clusium, commandent une sortie & chargent les Gaulois. Brennus ayant reconnu les Fabius dans la mêlée, fait sonner la retraite, & il envoie à Rome demander qu'on lui livre des Ambassadeurs, qui violoient si ouvertement le droit des Gens. Sur le refus, il marche droit à Rome; les Fabius à la tête de quarante mille Romains, l'arrêtent sur les bords de l'Allia & du Tybre; mais ils sont entierement défaits; & si les vainqueurs, au lieu de s'amuser à piller le camp des Romains, eussent poursuivis les fuyards, ils se feroient emparés du Capitole avec autant de facilité que de la Ville, & le fort de cette fameuse République eût été pour jamais entre les mains des Sénonois & des Parisiens. Brennus n'arriva à Rome que le lendemain de la bataille, ce qui laissa le temps à la jeunesse Romaine de se retirer dans le Capitole, & de s'y fortifier. Les vainqueurs, qui resterent maîtres de Rome pendant sept mois avec les *Boïens* & les *Lingons* venus à leurs secours, n'ayant pu forcer le Capitole, & pressés par la disette de vivres, consentirent enfin à la paix, à condition que les Romains donneroient deux mille livres d'or, céderoient une partie de leur territoire à ceux des Gaulois qui voudroient s'y établir; qu'il y auroit pour eux une porte de Rome ouverte en tout temps, & qu'on fourniroit des vivres aux autres pour s'en retourner. Tandis qu'on pesoit l'or destiné à la rançon de la Ville captive, Brennus détachant son baudrier, le mit avec sa pésante épée sur les poids, en disant ce mot si célébre & si insupportable aux oreilles des Romains : *malheur aux vaincus* (2). Polybe dit que les Gaulois, après avoir imposé aux Romains les conditions qu'ils voulurent, s'en retournerent glorieusement chargés des dépouilles du butin qu'ils avoient fait dans Rome pendant sept mois entiers qu'ils l'avoient occupée.

Depuis ce temps, la terreur du nom *Gaulois* fut si grande parmi les Romains, que dans les guerres contre cette Nation, tout privilége cessoit, & personne n'étoit exempt de prendre les armes pour combattre ces ennemis redoutables. L'Histoire des guerres sanglantes que les Gaulois firent aux Romains pendant plusieurs siecles; celle de leurs triomphes en Macédoine, en Thrace & en Asie où ils fonderent de puissans Empires, &c. appartiennent plutôt aux *Annales Celtiques & Romaines* qu'à cet *Abrégé*; puisqu'il n'y est plus fait mention des *Sénonois* & des *Parisiens*. Il faut se transporter tout de suite aux temps de *César*, le Conquérant & l'Historien des Gaules (3). On a

(1) On a déjà observé, que quand on parloit des *Sénonois*, il falloit y comprendre les *Parisiens* leurs alliés, avec lesquels ils ne formoient de tout temps qu'une seule & même Cité selon César : *Parisii confines Senonibus; civitatemque parvum memorià conjunxerant.* Bel. Gall. liv. VI. Ainsi les uns & les autres doivent partager la gloire des mêmes exploits.

Comme j'ai déjà eu occasion de raconter les mêmes événemens dans le premier tome de la *Description de la France, Histoire de Bourgogne* pag. 20, &c. au sujet des *Boïens* & des *Lingons*, (ceux de Langres), qui s'unirent aux *Sénonois*, Maitres de Rome; j'ai relevé l'erreur de ceux qui font venir ces Peuples immédiatement des Gaules; & l'Histoire d'*Aruns le Thyrrénien*, qu'ils mettent en œuvre pour lier les faits, forme dans leur récit un *anachronisme de deux siecles*, puisque cet Aruns étoit le conducteur de la Colonie de Bellovese, l'an 600 avant Jesus-Christ, & que le Sac de Rome dont il est *ici question n'est arrivé que 392 ans avant Jesus-Christ.*

(2) *Tite-Live* raconte que Camille survint à cet instant pour empêcher la *conclusion du traité*; & qu'ayant rassemblé des troupes à la hâte, il avoit passé tous les Gaulois au fil de l'épée, sans qu'il en soit réchappé un seul; mais *Polybe*, Historien plus véridique & plus ancien, dit expressément le contraire. Son témoignage est soutenu de celui de *Varron*, de *Justin*, de *Suetone*, de *Silius-Italicus*, dont j'ai rapporté les passages & les preuves dans le *tom. I. de la Descrip. de la France*, pag. 22 : on peut y recourir pour suppléer à ce qui manque ici.

(3) *César*, auquel on doit la connoissance de l'*Etat des Gaules*, avant leur conquête par les Romains, étoit un de ces hommes rares, qui semblent naître dans l'ordre de la Providence pour l'accomplissement de ses décrets, lorsqu'elle veut changer la face de l'Univers, & disposer un nouvel ordre de choses. *Caius-Julius-César*, premier Empereur Romain, & le premier Capitaine du monde, fils de *Lucius César* & d'*Aurelie*, naquit à Rome 98 ans avant Jesus-Christ. On lit dans l'*Encyclopédie* au mot *Césarienne*, qu'il fut appellé *César*, à cause de l'opération qui lui donna naissance, *à Cæso matris utero*; ce qui est démenti par *Tite-Live*, *liv. XVII*, C. 21, qui dit que le surnom de *César* étoit commun à toute la famille *Julia*, dès le temps de la seconde guerre Punique. Quoi qu'il en soit, *César* prétendoit descendre d'*Enée* par son pere, & d'*Ancus-Martius*, quatrieme Roi de Rome, par sa mere. Livré dès sa jeunesse à toutes sortes de débauches, & ne pouvant plus se soutenir contre les poursuites de ses créanciers, il brigua le souverain Pontificat, & l'obtint par ses intrigues. Que pouvoit-on penser de son ministere, & de sa conduite à l'égard des Vestales, que le Souverain Pontife avoit le droit de faire dépouiller toutes nues, & de punir du fouet pour les moindres fautes? *César* proscrit par l'implacable *Sylla*, obtint sa grace par l'entremise des Vestales auxquelles les plus puissans n'osoient rien refuser; mais Sylla, par une espece de pressentiment, ou plutôt par la connoissance qu'il avoit des hommes, prédit que dans la personne de *César*, il s'élevoit plusieurs *Marius* pour la ruine des Romains. *César* alla ensuite faire sa premiere campagne en Asie, sous le Préteur *Thermus*, qui l'envoya à la Cour de Nicomede. De retour à Rome, il accusa *Dolabella* de péculat, ce qui lui fit beaucoup d'ennemis, & l'obligea de se retirer à Rhodes, où il se livra à l'étude sous *Molon* & sous *Apollonius*. Rappellé à Rome par ses amis, il parvint aux Charges, & au sortir de la Préture il obtint le gouvernement d'Espagne. *Plutarque* raconte qu'en passant pour s'y rendre, dans une petite Ville des Alpes, il dit à ses amis, qu'*il aimeroit mieux y être le premier, que le second à Rome.* Le même Auteur rapporte que César s'étant mis à pleurer en lisant la vie d'Alexandre, il répondit à ceux qui lui en demandoient la raison; *n'est-il pas bien triste pour moi qu'Alexandre à mon âge eût déjà conquis tant de Royaumes, & que moi je n'aie encore fait aucun exploit éclatant?* Il fut ensuite Consul; & appuyé du Grand Pompée son gendre, il obtint le Gouvernement de la Gaule *Cisalpine* ou *Italique* & de la *Narbonnoise*: ce qui lui facilita les moyens de subjuguer dans le cours de huit à neuf campagnes le reste des Gaulois, dont il se servit ensuite pour soumettre sa patrie, &c.

J'ai cru devoir faire connoître par ces traits de caractere, le *Conquérant & l'Historien des Gaules.* Il étoit doué des plus grands talens; il avoit l'esprit grand, vif & pénétrant; intrépide dans les dangers; libéral & généreux ami; facile à pardonner à ses ennemis; doux, agréable, éloquent: mais tant de belles qualités furent obscurcies par ses débauches, qui le firent appeller *le mari de toutes les femmes, & la femme de tous les maris.* Son ambition mit toute sa patrie dans le trouble, & occasionna la mort de trois millions d'hommes péris par le

vu dans l'Hiſtoire des Allobroges, *tom. II de la Deſcription de la France*, que les Romains, ſous prétexte de ſecourir les *Marſeillois* leurs alliés, s'étoient emparés de toute cette partie de la Celtique qu'ils réduiſirent en Province ſous le nom de *Narbonnoiſe*, & qui comprenoit le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, & juſqu'aux Pyrénées. A peine Céſar eut il été nommé à ce gouvernement important, l'an de Rome 695, & cinquante-neuf ans avant l'Ere vulgaire, qu'il ſçut habilement profiter des diviſions de toutes les Républiques Gauloiſes pour les ſoumettre les unes après les autres, & les unes par les autres : telle fut toujours la politique des Romains. On ne répétera point des événemens déjà décrits dans les deux premiers Volumes de cet ouvrage, pour en venir tout de ſuite au *Siege de Paris*.

Pendant que Céſar, avide de toute eſpece de gloire, étoit allé ſoumettre les Bretons juſques dans leur Iſle, les Gaulois déploroient la perte de leur liberté. Les plus hardis ſe révolterent; mais le défaut de concert dans les démarches, rendit toujours inutiles les efforts de ces Peuples. Les *Carnutes*, (ceux de Chartres) avoient tué *Taſgetius* que Céſar leur avoit donné pour Roi; & les *Sénonois*, excités par *Accon* l'un des principaux d'entr'eux, avoient chaſſé *Cavarinus* ami de Céſar, qui commandoit dans leur Cité. Les *Tréviriens*, (ceux de Trèves), & les *Eburons*, (Diocèſe de Liege), s'étoient également révoltés & avoient égorgé *Sabinus* & *Cotta* avec les cinq cohortes Romaines qu'ils commandoient dans leur pays. Céſar de retour des Iſles Britanniques, convoqua une Aſſemblée générale des Gaules à *Lutéce* (1), capitale des Pariſiens qui n'avoient pas voulu entrer dans le complot de leurs alliés, & il marcha contre Accon, dont il eut bientôt diſſipé les troupes raſſemblées à la hâte. Il ne reſta aux *Sénonois* & aux *Carnutes* que le parti de la ſoumiſſion. Ils obtinrent leur grace par l'entremiſe des *Eduens* & des *Rémois*, (les Cités de Rheims & d'Autun), les plus fideles alliés des Romains; mais il en coûta la tête au brave Accon, qui fut condamné au ſupplice, pour avoir voulu briſer le joug de ſa patrie. Après cet exploit, arrivé l'an 700 de Rome, cinquante-trois ans avant J. C., Céſar envoya *Labienus* ſon Lieutenant contre les *Tréviriens*, qui ſe ſoumirent, & il marcha lui-même contre les *Eburons* qu'il extermina entiérement, afin d'intimider les Gaulois par cet exemple terrible de la vengeance des Romains.

Les Gaules ainſi pacifiées en apparence, Céſar qui apprit le meurtre de *Clodius* à Rome & le décret du Sénat rendu en conſéquence, partit pour s'oppoſer aux intrigues de ſes ennemis. Le bruit en courut incontinent par toutes les Gaules, & l'abſence de Céſar ſuffit aux Gaulois, qui ne cherchoient qu'une occaſion de ſecouer le joug. Les Chefs des principales Cités ayant convoqué une aſſemblée ſecrete, les *Carnutes* promirent de faire les premiers efforts, & de s'expoſer à tout pour recouvrer leur liberté. Les *Pariſiens* & tous les autres firent avec eux ſerment ſur les étendarts de ſe ſecourir mutuellement, & de ne pas quitter les armes qu'après avoir exécuté ce glorieux deſſein. Au jour convenu, les *Carnutes* s'aſſemblent à *Genabum* (2), (Orléans), maſſacrent tous les Romains, & livrent leurs biens au pillage. La nouvelle s'en répandit auſſi-tôt par toute la Gaule au moyen des cris publics; enſorte qu'on ſçut dès le ſoir même au fond de l'Auvergne ce qui s'étoit paſſé le matin à Genabum. *Vercingétorix*, jeune homme de grande eſpérance, & fils de *Celtillus* condamné au feu pour avoir uſurpé la ſouveraineté, imita l'exemple des *Carnutes*, & ſe fit proclamer Roi. Toutes les Cités révoltées lui déférerent le commande-

---

glaive. On dit qu'il avoit la taille haute, le teint blanc, les yeux vifs, la tête bien formée; il devint chauve ſur le devant de la tête, ce qui l'obligeoit de porter toujours une couronne de laurier. Lorſqu'il fut déclaré Dictateur perpétuel & Empereur, dignité qui avoit fait juſqu'alors l'objet de ſon ambition, il donna tous ſes ſoins au gouvernement de l'Empire; il réforma le Calendrier en fixant l'année à trois cens ſoixante-cinq jours. Il fit faire le dénombrement de tous les Citoyens; il publia des Loix pour favoriſer les Mariages, pour abolir le luxe, & regla tout avec une prudence admirable : il avoit deſſein de réduire le Droit en abrégé, & de faire un Code général pour toutes les Nations; d'établir des Bibliotheques publiques; de ſécher les Marais; de combler les Lacs, d'ouvrir des grands Chemins par tout l'Empire; de couper les Détroits de Corinthe & de Suez, pour faciliter le Commerce des Mers, &c. Il avoit pris Alexandre pour modele; mais la mort arrêta tous ces projets à l'âge de cinquante-ſix ans. Il fut aſſaſſiné en plein Sénat de vingt-trois coups de poignard, & enſuite déifié, quarante-trois ans avant Jeſus-Chriſt. Après avoir été le plus grand fléau de l'humanité, il en devint le Bienfaiteur, & jamais Empereur ne mérita mieux l'apothéoſe & les honneurs divins. Il nous reſte de lui des *Commentaires* ſur les guerres des Gaules & ſur la guerre civile; Ouvrages admirables, qui prouvent les grandes diſpoſitions qu'il avoit pour les ſciences, & que s'il avoit été moins occupé, il ſeroit peut-être devenu le plus éloquent & le plus ſçavant homme du plus beau ſiecle de la Littérature. On lit dans les *Mém. de l'Acad.*, *pag.* 230, *tom. VI*, qu'il étudioit la pureté du langage juſques dans ſa tente & au milieu du bruit des armes. Il avoit fait un *Traité de l'Analogie*, dédié à Ciceron, dont il reſte quelques fragmens. On a auſſi des fragmens de ſes *Lettres* & de ſes *Oraiſons*, qui étoient en grand nombre, & dont on ne ſçauroit trop regretter la perte. *Macrobe*, *Saturn. liv. I*, lui attribue un *Traité d'Aſtronomie*, ſur le mouvement des Aſtres. Suetone le fait Auteur de pluſieurs *Poéſies* & d'une *Tragédie d'Œdipe*, dont Auguſte défendit la repréſentation.

(1) Il falloit que *Lutéce* fût une Ville aſſez conſidérable, pour que Céſar y convoquât les Députés de cent Nations, qui compoſoient l'Aſſemblée générale des Gaules. Le Commiſſaire Lamarre, Auteur du grand *Traité de la Police* qu'il a laiſſé imparfait, eſt le premier qui ait fait des recherches ſur l'état ancien & moderne de Paris, & ſur les accroiſſemens ſucceſſifs de cette Capitale. Il a même joint à la Deſcription Topographique qu'il en a donnée, huit Cartes très-bien gravées, où l'on voit l'ancien *Plan de Lutéce* du temps des Gaulois; ce que les Romains y ajouterent après la conquête; ſes accroiſſemens ſous nos Rois; ſes différentes clôtures, la grandeur & la magnificence où cette Ville eſt parvenue dans le beau ſiecle de Louis XIV, &c. On reproche beaucoup d'inéxactitudes à tous ces Plans, qui ſont même un acceſſoire inutile & étranger à ſon Ouvrage; mais comme ſes Plans ſont les ſeuls en ce genre, je les examinerai dans les époques auxquelles ils ſe rapportent.

Selon le Plan de *Lutéce* ſous les Gaulois, cette Ville étoit renfermée dans une des Iſles de la Seine, qui étoient au nombre de cinq à ſix. Le côté du Nord étoit couvert d'un marais & d'un bois, & celui du Midi, partie en prés, & le reſte en marais ou en bois. La Riviere de Bievre ou des Gobelins avoit le même cours qu'elle a aujourd'hui. On entroit dans la Ville par deux ponts de bois, placés où ſont aujourd'hui le petit Pont & le Pont au Change. Ses maiſons étoient de forme ronde, bâties de bois & de terre, couvertes de roſeaux ou de paille, ſans cheminées, &c. M. de Saint-Foix a ſans doute adopté le Plan de cette ſuperbe Cité tel que le donne le Commiſſaire Lamarre, lorſqu'il dit que *Lutéce* n'étoit qu'un amas de quelques cabanes de Pêcheurs : ce qui ne l'empêche pas d'y placer quatre ou cinq Temples magnifiques, &c. Contradiction.

(2) J'ai déjà obſervé dans le Tom. I. *de la Deſcription de la France*, *pag.* 20, que *Genabum*, la ſeconde Ville des *Carnutes*, & leur Place d'armes eſt inconteſtablement *Orléans*, & non pas *Gien ſur Loire*, ainſi que le prétend l'Abbé Lebeuf. On peut ajouter aux autorités que j'ai citées, le ſentiment de D. Marcin, qui obſerve avec raiſon que Gien a toujours été du Diocèſe d'Auxerre, & dès-là dans le territoire & la dépendance des *Sénonois*; que les Carnutes n'auroient pas choiſi pour faire leur Place d'armes, une Ville ſi éloignée du Chef-Lieu de leur Cité, & enclavée dans le territoire d'un autre Peuple, &c.

Le Maſſacre des Romains à Orléans fut ſçu le même jour par toutes les Gaules, au moyen des *Cris publics* : car c'étoit un ancien uſage de ces Peuples, que dès qu'il arrivoit quelque événement qui pouvoit intéreſſer toute la Nation, ils s'avertiſſoient par des cris d'un lieu à l'autre. Tous les Romains qui n'étoient pas cantonnés & ſous les armes, ſubirent le même ſort dans les Cités révoltées.

ment de l'armée, avec laquelle il fut forcer les Cités, qui tenoient encore pour les Romains, d'entrer dans la Ligue. César instruit de cet événement, se hâta de quitter Rome, afin de prévenir la perte entiere d'une conquête prête à lui échapper. Il entre avez ses Légions dans l'Auvergne, où il met tout à feu & à sang, traverse les Gaules en vainqueur irrité, pour aller se venger des *Carnutes*, & vient mettre le siege devant *Genabum*, (Orléans), qu'il livra aux flammes après avoir fait égorger tous les habitans, sans distinction de sexe ni d'âge. Il traita de même *Avaricum* (1), (Bourges), capitale des *Bituriges*, qui soutinrent avec courage le siege le plus fameux, & le plus meurtrier dont fasse mention l'Histoire des Gaules. César donna ensuite quatre Légions à *Labienus*, son Lieutenant de confiance, pour aller soumettre les *Parisiens*, tandis qu'il se disposoit à rentrer dans l'Auvergne.

Les *Parisiens* n'avoient pu déterminer les *Sénonois* leurs alliés à se joindre à eux. Ceux-ci se rappelloient que l'année précédente, les Parisiens les avoient abandonnés lors de la révolte d'Accon. Labienus assuré des Sénonois se rendit à *Agendicum*, (Sens) leur capitale, & y laissa ses équipages pour venir assiéger *Lutéce*. Les Parisiens instruits de sa marche, joignirent leurs troupes à celles des Cités voisines qui leur étoient alliées ou soumises, & en confierent le commandement au vieux Camulogene, *Aulerque* de nation (2), & recommandable malgré son grand âge par sa valeur & sa science dans l'art militaire. Ce Général ayant remarqué, que le marais formé par la riviere de Bievre qui se décharge dans la Seine, le garantiroit de toute attaque imprévue, & que delà il pourroit couvrir & défendre Lutéce, en conservant ses communications avec la Ville, il y plaça son camp pour disputer le passage aux Romains. Labienus ayant envain tenté de se frayer un chemin par les marais à l'aide des claies & des fascines, paroît abandonner le dessein du siege, & a recours à la ruse pour se rendre maître de la Ville par l'autre côté de la Seine. Il sortit de son camp pendant la nuit, retourna sur ses pas, & fut droit à *Metiosedum* (3), où il surprit cinquante batteaux, à l'aide desquels il s'empara de cette Ville, située comme Lutéce dans une Isle de la Seine. Les habitans, dont la plus grande partie étoit dans l'armée des Parisiens, avoient abandonné la Ville à son approche; il fit promptement réparer les ponts qui avoient été coupés quelques jours auparavant, & fit passer la Seine à son armée; il descendit ensuite à Lutéce en côtoyant le cours du fleuve; il établit son camp sur le terrein, que couvrent aujourd'hui tant de maisons, depuis l'Eglise de Saint Gervais jusques au Louvre. Les Parisiens instruits par les fuyards de ce qui s'étoit passé à *Metiosedum*, avoient mis le feu à leur Ville (4), pour ôter tout espoir à Labienus, & pour montrer par-là qu'ils ne comptoient sur d'autre ressource que sur celle de leur courage. Ils avoient en même-temps coupé les ponts, & s'étoient campés de l'autre côté de la riviere, ayant leur droite au bas de la Montagne Sainte-Genevieve, & leur gauche où est à présent le Quai de Conti.

Le bruit se répandit alors que Vercingetorix avoit forcé César à lever le siege de *Gergovie*, place d'armes des *Arvernes*, (les Auvergnats), & que César pressé par la disette & la défection des Eduens ses plus fideles alliés, avoit été contraint de se retirer dans la Province-Romaine. A cette nouvelle les *Bellovaces*, (ceux de Beauvais), qui tenoient le premier rang dans la Belgique, & qui étoient alliés des Eduens, se disposerent à prendre les armes, & à entrer dans la Ligue Gauloise. Labienus vit alors qu'il ne falloit plus songer à faire des conquêtes, & qu'il seroit heureux de pouvoir ramener ses quatre Légions à Sens où il avoit laissé son bagage. Sa retraite étoit d'autant plus embarrassante, qu'il falloit passer promptement la Seine à la vue des Parisiens, pour ne pas avoir sur les bras les Bellovaces, l'un des Peuples les plus puissans & les plus

(1) Quoique M. l'Abbé *Expilli*, *Gr. Diction. des Gaules*, place *Avaricum* au Bourg de *Vierzon*; c'est incontestablement la Ville de *Bourges*, comme je l'ai fait voir dans le *Ier Tom. de la Description de la France*, pag. 28 où j'ai montré que ce qui en est dit dans César ne peut convenir qu'à cette Ville, qui tenoit le nom d'*Avaricum* de la Riviere d'Eure (*Avara*), qui baigne ses murs. César raconte des prodiges incroyables de la valeur & de l'industrie des Assiégés, dignes d'un meilleur sort. Il ajoute qu'il avoit pris des mesures si justes pour que personne n'échappât au carnage, que de plus de quarante mille hommes enfermés dans cette malheureuse Ville, il ne s'en sauva que sept à huit cens à la faveur des marais. La nature de cet Abrégé ne nous permettant aucun détail, nous renvoyons aux *Annales Celtiques & Romaines*.

(2) Les *Aulerques* ou *Aulerces* étoient originairement le même peuple, mais qui dès le temps de César étoit divisé en plusieurs branches, chacune desquelles formoit un Peuple à part, & occupoit des Régions assez différentes des Gaules. 1°. Il y avoit d'abord les *Aulerci-Cenomani*, ceux du Mans, dont la capitale *Vindinum*, le Mans, prit le nom de son Peuple. *Elitovius*, Chef de ce Peuple, & compagnon de *Bellovese*, s'établit avec les *Andes* ou *Angevins*, dans le Mantuan. *Virgile* né à Andes, près Mantoue, étoit de cette derniere Nation. 2°. Les *Aulerci-Diablintes*, dont le Chef-Lieu *Nœodunum* est le Bourg de Jablent, à dix lieues du Mans. 3°. *Aulerci-Eburovices*, ceux du Diocèse d'Evreux, dont la capitale *Mediolanum* a pris le nom de son Peuple. 4°. *Aulerci-Brannovices*, ceux de Semur en Brionnois, sur les bords de la Loire; d'autres les placent dans l'Auxerrois au pays d'Entrains (*inter Amnes*). César ne dit pas de quelle branche étoit le *Brave Camulogene*, dont la valeur & la prudence étoient reconnues de toutes les Gaules; il dit seulement qu'il étoit Aulerque, *Gente-Aulercus*. D. Martin se fonde sur les actes de Saint Peregrin, martyrisé dans l'Auxerrois, où il est fait mention d'un Temple de *Jupiter-Aulercus*, pour soupçonner que ce Dieu est le brave défenseur des Parisiens, & qu'il étoit Sénonois d'origine. Voyez *Description de la France tom. I, pag. 7.*

(3) On a beaucoup écrit sur la position incertaine de *Metiosedum*; c'est le seul endroit des *Commentaires* où il soit parlé de cette Ville, dont le nom y est répété jusqu'à trois fois. Les uns veulent que ce soit *Meudon*, ce que le récit de César ne permet pas de penser; d'autres lisent *Melodunum* au lieu de *Metiosedum*, & croient que c'est *Melun*, dont la situation est en effet comme celle de Lutéce dans une Isle de la Seine. D'autres enfin estiment que c'est *Corbeil* ou *Juvisi*: on verra plus bas à quoi on doit s'en tenir. Au reste on peut conférer ce que je rapporte ici du *siege de Paris* d'après César, avec ce qu'en dit M. de Saint-Foix dans ses *Essais Historiques*, *quatrieme édit.*, *tom. II*, *pag. 72.*

(4) Quoique César dise expressément que les Parisiens mirent le feu à leur Ville, & couperent les deux ponts qui aboutissoient dans l'Isle: *Luteriam incendi pontesque ejus oppidi rescindi jubent*, *l. VII.* cela ne doit s'entendre, selon un docte Academicien, que de la partie de la Ville qui étoit sur les bords de la Seine. « J'avoue, *dit M. Bonami*, *Mém. de l'Acad.*, *tom. XV*, que je ne conçois pas » quelle raison auroit pu engager les Parisiens à brûler les bâtimens renfermés » dans leur Isle, après avoir fait rompre les deux ponts qui y conduisoient. Ne » seroit-il pas plus naturel de penser que les Parisiens brûlerent seulement les » maisons qui étoient sur le bord de la riviere, & qu'ils se réfugierent dans l'Isle » comme dans leur forteresse, où les habitans étoient à l'abri des attaques de l'en- » nemi; tandis que leur armée étoit campée à l'autre bord de la riviere pour en » défendre le passage ».

Ceci contredit formellement ce que dit M. de Saint-Foix dans ses *Essais Historiques*, que la Ville de Paris ne s'est jamais étendue hors de l'Isle, jusques sous les Rois de la troisieme Race. Que deviennent en même-tems les plans de Paris sous les Gaulois, que l'imagination a osé nous tracer? *D. Duplessis* soutient aussi avec raison dans ses *Annales*, que les Parisiens ne mirent le feu qu'aux fauxbourgs qui s'étendoient sur les deux rives de la Seine, & qu'ils ne rompirent les ponts que pour sauver la Cité. D'ailleurs on verra bientôt que les Parisiens envoyerent aussi-tôt après leur défaire un corps de huit mille hommes au secours d'Alise assiégée par César: ce qui donne lieu de penser que l'embrâsement de leur Ville n'étoit pas général.

courageux de toutes les Gaules. Il eut recours à un ſtratagême, pour diviſer les forces des Pariſiens. Il diſtribua la majeure partie de ſes batteaux, avec ordre de deſcendre la riviere pendant la nuit dans le plus grand ſilence, & d'aller l'attendre à quatre mille du camp, à peu près vers l'endroit où eſt à préſent le moulin de Javelle. Il laiſſa la moitié d'une Légion, ou cinq cohortes les moins propres au combat pour la garde du camp, & il en commanda cinq autres pour remonter la Seine du côté oppoſé, & feindre de ramener les équipages à *Metioſedum* (1), dans des barques à rames, avec ordre de faire beaucoup de bruit à leur départ. Les choſes ainſi préparées, Labienus ſortit du camp pendant l'obſcurité avec les trois autres Légions, pour aller joindre les Chevaliers Romains à l'endroit qu'il leur avoit marqué, où il eut le temps de paſſer la Seine ſur les batteaux qu'on tenoit diſpoſés à cet effet.

Camulogene apprend au point du jour qu'il y avoit des mouvemens extraordinaires dans le camp des Romains; qu'une partie remontoit le fleuve avec les bagages, & qu'une autre partie étoit deſcendue avec des batteaux pour paſſer la Seine. Il ſe perſuade que l'ennemi conſterné des derniers nouvelles, ſe ſéparoit en déſordre, & ne cherchoit qu'à fuir de tous côtés. Il partagea auſſi ſon armée en trois corps, dont l'un reſta à la garde du camp; le ſecond remonta la riviere du côté de *Metioſedum* pour s'oppoſer au débarquement; & Camulogene conduiſit le troiſieme contre Labienus, qui avoit déjà rangé ſes troupes en bataille, & qui les exhortoit à ſe comporter comme s'ils euſſent été ſous les yeux de Céſar. Le ſignal donné, les deux armées en viennent aux mains dans la plaine qui eſt entre Iſſy & Vaugirard. (*Rollin, Hiſtoire Rom., tom. XIII, p.* 234). Le combat fut des plus ſanglants & la victoire long-temps diſputée; mais l'aîle droite des Romains ayant enfoncé & mis en fuite celle qui lui étoit oppoſée, prit en flanc celle qui ſe battoit contre l'aîle gauche. Le brave Camulogene ſembloit avoir retrouvé tous les feux de ſa jeuneſſe; il ſe montroit par tout & animoit les ſiens de la voix & de l'exemple. Quoique les Pariſiens fuſſent obligés de faire face de tous côtés, perſonne ne quitta ſon poſte, & ils reſterent tous juſqu'au dernier ſur le champ de bataille avec leur général, qui mourut glorieuſement les armes à la main. Ceux qui étoient reſtés à la garde du camp arriverent à la fin de l'action; mais ils ne purent réſiſter aux efforts des Romains, & ſubirent le même ſort que leurs compagnons. Labienus vainqueur ramena ſes troupes à Sens où Céſar eut le bonheur de le joindre quelque temps après.

Vercingétorix qui avoit fait de vains efforts pour empêcher cette jonction, manda à toutes les Cités d'envoyer promptement de la Cavalerie; en diſant qu'il avoit aſſez d'infanterie, parce que ſon intention n'étoit pas de combattre les Romains, mais ſeulement de leur couper les vivres de tous côtés au moyen de ſa nombreuſe Cavalerie. S'il ne ſe fût pas écarté de ce plan, les Gaulois euſſent infailliblement recouvré leur liberté: il fit en même-temps attaquer la Province-Romaine par trois endroits différens. Céſar ne pouvant attendre aucun ſecours de l'Italie, ni de la Narbonnoiſe, envoya au-delà du Rhin demander de la Cavalerie aux Germains, pour oppoſer à celle des Gaulois; & après l'avoir reçue, il gagna le pays des *Lingons*, (ceux de Langres qui lui étoient demeurés fideles) pour être à portée d'aller ſecourir la Province-Romaine. Comme il s'avançoit à grandes journées à cauſe de la diſette des vivres qui commençoit à ſe faire ſentir dans ſon armée, Vercingétorix qui le ſuivoit, craignant de voir échapper ſa proie, eut l'imprudence de lui donner bataille ſur les bords de l'Armançon. Elle fut ſanglante; Céſar manqua d'y être pris, & Plutarque rapporte qu'il y perdit ſon épée, que les Arvernes ſuſpendirent comme un trophée dans un leurs Temples: mais c'eſt tout ce qu'ils en eurent. Céſar gagna une victoire complette, & ſuivit le Général Gaulois, qui s'étoit retiré avec quatre-vingt mille hommes d'Infanterie ſous les murs d'*Aliſe* (2), Ville forte des *Eduens*, (ceux d'Autun). Ils s'accuſoient trop tard d'avoir ſecondé les

(1) Le nom inconnu de *Metioſedum* pouvant jetter de l'obſcurité dans le récit du ſiege de Paris, cette queſtion géographique mérite d'être diſcutée. M. *Lancelot*, *Mémoires de l'Academ., tom. VI, pag.* 660, combat l'opinion de ceux qui croient que *Metioſedum* eſt Meudon. Il a plu, dit-il, à feu M. l'Abbé Châtelain, chargé de découvrir les anciens noms Latins de toutes les Cures du Diocèſe de Paris, d'appeller celle de Meudon *Metioſedum*; & c'eſt ſur ſa ſeule autorité qu'on a commencé à établir cette tradition, & qu'on a expédié les dernieres proviſions de cette Cure ſous le titre de *S. Martini de Metioſedo* pour la premiere fois, quoiqu'il ſoit certain que Meudon ne peut être *Metioſedum*, & qu'il n'ait jamais été appellé dans tous les titres que *Medo*, *Meudun* ou *Moldun*, comme s'il avoit été formé de *Moldunum*, mot qui conviendroit à ſa ſituation élevée.

Il eſt évident que *Metioſedum* doit être une place au-deſſus de Paris en remontant la Seine. Si c'étoit quelque lieu au-deſſous, les Romains & les Pariſiens à leur pourſuite, n'auroient pu former que deux corps d'armée, l'un à la garde du camp, & l'autre en deſcendant la riviere; au lieu que Céſar marque expreſſément qu'ils en formerent trois, l'un qui remontoit la Seine du côté de *Metioſedum*, l'autre conduit par Labienus, qui paſſa la Seine à quatre mille au-deſſous de Paris. Je trouve dans la Nomenclature Géographique des Commentaires de Céſar, Amſterdam 1665, *Metioſedum ter nominatur à Cæſare; poſteris, temporibus Melodunum dictum, hodie* Melun: & plus bas, *Metioſedum aut Joſedum ad Sequanam oppidum, Marliano* Corbeil *eſt*, &c. Voilà donc deux opinions, ſuivant leſquelles *Metioſedum* ſeroit ou Melun ou Corbeil. M. de Saint-Foix, qui donne une tournure à tout ce qu'il traite, s'exprime ainſi. « La pénétration des Commentateurs s'eſt prodigieuſement exercée ſur *Metioſedum*; les uns diſent que » c'eſt Corbeil, les autres que c'eſt Meudon. Je crois que *Metioſedum* eſt une » faute dans le Texte, & qu'il doit y avoir *Meloïnum*, Melun; *Eſſais Hiſtoriques, tom. II, p.* 72. L'uniformité de tous les exemplaires manuſcrits & imprimés qui s'accordent à *Metioſedum*, ne permet gueres de croire qu'il y ait faute dans le texte de Céſar, & l'on en eſt réduit à ſuppoſer avec *Ortelius* que *Metioſedum* étoit le premier nom de Melun, dont la poſition dans une Iſle de la Seine s'accorde parfaitement avec le récit de Céſar. Le ſçavant Abbé *Lebeuf*, *Recueil de divers Ecrits, tom. II, pag.* 142, ne lit qu'une ſeule fois *Metioſedum* dans le texte de Céſar, & croit que c'eſt Juviſy. D. Dupleſſis adopte la même opinion dans ſes *Annales de Paris, pag.* 6, & il eſtime que c'eſt Corbeil ou Juviſy Chef-Lieu du Hurepoix ou canton de Joſas, appellé en latin *Joſedum*, mot corrompu de *Metioſedum*.

(2) On a vu dans l'*Introduction* de ce Volume, §. *II, pag.* 16, que l'ancienne Ville d'*Aliſe*, aujourdhui *Sainte-Reine d'Aliſe*, près le Bourg de Flavigny en Bourgogne, ſituée ſur le *Mont-Auxois*, & dans le canton de même nom, (*in Pago Alexienſi*), attribuoit ſa fondation à l'Hercule-Egyptien, qui y apporta le culte d'Iſis & d'Oſyris. (Voyez le fragment cité du beau *Poëme de Ladone*. Cette Ville qui eſt encore aujourd'hui du Diocèſe d'Autun étoit la capitale des *Mandubiens*, Peuple client ou ſujet des Eduens: c'étoit l'une des plus fortes places des Gaules, ſituée ſur une montagne eſcarpée, & élevée de plus de cent cinquante toiſes au-deſſus de la plaine, & qui ſemble placée ſur une autre montagne dont la pente eſt plus douce. Nonobſtant une poſition ſi avantageuſe, & que quatre-vingt mille hommes défendiſſent la place, outre une armée du quadruple venue à ſon ſecours, Céſar s'en rendit maître; ce qui fait dire à l'Hiſtorien *Paterculus*, que cette entrepriſe étoit moins celle d'un homme que d'un Dieu. Elle ne fut point détruite comme on le dit dans l'édition ſubreptice de mon *Hiſtoire de Bourgogne*, imprimée à l'uſage des Colléges; elle fut au contraire aggrandie & embellie ſous les Empereurs, puiſque pluſieurs voies Romaines y aboutiſſoient; ce qui n'avoit lieu que pour les Villes du premier ordre. *Diodore liv. IV*, dit qu'*Aliſe* étoit de ſon temps la Métropole de toute la Celtique. *Pline liv. XXXIV, Ch. XVII*, parle de ſes Manufactures, & dit qu'on y avoit le ſecret d'argenter au feu le fer & les métaux. Cette Ville eſt aujourd'hui réduite à quelques maſures, près du Bourg de Sainte-Reine, fameux par les Reliques de cette Sainte, & par deux Fontaines minérales; on peut dire de

vues ambitieuses des Romains, & d'avoir forgé les fers dont César avoit asservi les Gaules: ils firent de vains efforts pour s'en garantir eux-mêmes.

César qui suivoit le Général Gaulois vint camper près d'Alise; & après avoir examiné sa situation, il se disposa à l'enfermer par une circonvallation, afin de prendre la ville par famine avec les troupes campées sous ses murailles. La circonvallation que firent les Romains étoit de trois lieues de tour; tous leurs quartiers étoient placés dans des lieux avantageux, & il y avoit vingt-trois forts où l'on faisoit la garde jour & nuit; César songea en même-temps à se garantir des attaques du dehors, & fit faire des travaux des deux côtés, pour empêcher qu'on ne pût aborder ses lignes de part ni d'autre. Vercingétorix qui devina ses vues, se hâta d'envoyer ce qui lui restoit de Cavalerie à tous les Peuples Gaulois, avec ordre de ramener dans trente jours, terme fixe, tout ce que chaque Cité pourroit fournir de gens capables de porter les armes, en représentant que c'étoit le moment décisif de faire un dernier effort s'ils vouloient le sauver, avec quatre-vingt mille hommes délite, armés pour la défense commune, & enfermés par les lignes des Romains. Il se fit ensuite donner un état de tous les vivres, & de tout le bétail qui se trouvoit dans Alise, pour ne les distribuer qu'avec mesure, & se disposa à troubler les ouvrages des assiégeants. César de son côté fit de gros amas de vivres dans son camp, & poussa les ouvrages du dedans & du dehors, avec tant de vigueur, qu'avant que les trente jours fussent expirés, son armée étoit en état de ne pouvoir être forcée, ni par Vercingétorix, ni par le secours qu'on attendoit (1).

Les assiégés eurent bien-tôt consommé tout ce qu'il y avoit de vivres dans Alise, & ils étoient déjà réduits par la faim aux dernieres extrémités avant l'arrivée du secours: ils s'étoient assemblés pour sçavoir si on se rendroit ou si on feroit une derniere sortie de désespoir. *Critognat* un des principaux Chefs de l'armée, proposa de vivre de chair humaine jusqu'à l'arrivée du secours qui forceroit bien-tôt les Romains à lever le siege. Nous avons rapporté ailleurs, (*Description de la France, tom. I, pag.* 29) une partie de son discours qui est un des plus beaux endroits de César. On se contenta de faire sortir d'Alise les vieillards, les femmes, les enfans & toutes les bouches inutiles. Ces malheureux habitans vinrent jusqu'aux lignes demander du pain, & offrir leur liberté pour en obtenir; mais César les fit repousser à coups de traits. Le secours attendu avec tant d'impatience parut le lendemain sur les hauteurs. Les *Parisiens* & les *Sénonois* y étoient au nombre de vingt mille hommes, & toutes les autres Cités des Gaules y avoient envoyé leur contingent (2), ce qui formoit une armée de cent dix-neuf mille hommes d'Infanterie & de deux cens quarante mille de Cavalerie. Vercingétorix qui commandoit dans Alise, rangea ses troupes en bataille pour forcer les retranchemens, tandis que les alliés feroient la même chose sur les lignes extérieures pour attaquer César de tous côtés; mais cet incomparable Général sçut placer ses troupes de telle sorte, & les soutenir si à propos, qu'elles résisterent à tous les efforts des Gaulois. On se battit avec acharnement pendant trois jours. Le troisieme jour, le camp fut forcé par un endroit foible; César qui l'avoit prévu, avoit ordonné à sa Cavalerie de faire un long détour, pour prendre les Gaulois par-derriere au fort du combat, & il conduisit lui-même une troupe d'élite aux retranchemens forcés. Au fort de la mêlée, les Germains auxiliaires qui composoient toute la Cavalerie de César, tomberent si à propos sur les Gaulois qu'ils les mirent en déroute, & en firent un carnage affreux. *Vergasillaunus* leur Général fut pris & amené à César, & le petit nombre de fuyards échappé au glaive porta l'épouvante au camp des Alliés, qui en sortirent tous en désordre pour se retirer chacun dans leurs Cités. Le lendemain Vercingétorix & les autres Chefs enfermés dans Alise, vinrent se rendre prisonniers de César. Ce fut sa plus belle journée, & celle qui flatta le plus son ambition; il voyoit à ses pieds la plus belliqueuse des Nations; il songeoit dès-lors à l'Empire du monde, & il sçavoit qu'il ne s'en rendroit maître que par elle. Il employa encore deux campagnes à soumettre les *Bellovaces*, ceux de Beauvais, dont il tua le Roi *Correus* dans un combat, & à dompter les unes après les autres toutes les Cités qui n'avoient pas posé les armes. Ce grand Capitaine voloit d'un peuple à l'autre, d'une victoire à une autre; & il comptoit pour rien ce qu'il avoit fait, tant qu'il restoit quelque chose à faire (3). Il ne vouloit point laisser de suite à la guerre, ni de prétexte à la révolte; il auroit

---

l'ancienne Alise, *nunc Seges est ubi Troja fuit.* On a trouvé dans ses environs des fers de lances, des fragmens de toutes sortes d'armes, des médailles, des anneaux d'or, un serpent d'airain que l'on croit être l'étendard militaire de ces corps que *Végéce* appelle *Draconarii*, parce que ces enseignes se nommoient *Dracones*, &c.

(1) Il falloit que la science de la *Taktique* & des *Fortifications* fût poussée bien loin sous les Romains, pour avoir formé en si peu de temps des lignes de circonvallation de trois lieues d'étendue, & les avoir assez fortifiées pour ne pas craindre d'y être forcés par une armée de quatre-vingt mille hommes en dedans, & de trois cens soixante mille hommes au-dehors. La description des retranchemens & des ouvrages qui servoient à les défendre, seroit assez difficile à rendre dans notre Langue, sans figures propres à en faciliter l'intelligence. L'exemple de César, dont le Livre devroit être le Manuel des Guerriers, servira du moins à convaincre que le courage & la valeur ne sont pas les seuls moyens de fixer constamment la victoire dans son parti, & qu'on ne peut être assuré du succès sans la connoissance de tous les détails de l'Art Militaire.

(2) César fait ici l'énumération des *Cités* & du *nombre de Troupes* que chacune d'elles avoient envoyées au secours d'Alise pour la délivrance des Gaules. Les huit *Cités Armoriques* avoient fourni quatre-vingt-seize mille hommes; les *Eduens* trente-cinq mille; les *Auvergnats* autant; les *Carnutes* douze mille; les *Sénonois* même nombre; les *Parisiens* huit mille hommes, &c. ce qui portoit l'armée de secours à trois cens soixante mille hommes.

On est étonné que les Parisiens après leur Cité détruite, & leur entiere défaite par Labienus, aient été si promptement en état d'envoyer un corps de huit mille hommes contre César; ce qui fait présumer avec raison, que ce Peuple puissant n'étoit pas réduit à une seule Cité, dans une petite Isle de la Seine, comme l'assure avec si peu de vraisemblance l'Auteur des *Essais Historiques sur Paris.*

(3) C'est à ce caractere ardent & opiniâtre à mettre toutes ses entreprises à fin, que *César* dut tous ses succès, comme le reconnoit le Poete Lucain dans ces beaux Vers:

Sed Cæsar in omnia promptus;
Nec factum retinens, si quid superesset agendum, &c.

la promptitude, la vigilance, & cette ardeur qui ne permet pas qu'on se relâche tant qu'il reste quelque chose à faire, étoient en lui des qualités innées, tout-à-fait propres à maîtriser les événemens. *Florus* en parlant d'une de ses victoires (à l'occasion de laquelle il n'écrivit que ces trois mots à un ami, *veni, vidi, vici*), le compare à la foudre qui frappe au même instant qu'elle paroit: *Hunc Cæsar aggressus obtrivit, more fulminis quod uno eodemque momento venit, percussit, absumsit.* Jamais personne n'avoit mieux compris que lui combien il importe d'être diligent. Combien de fois a-t-il été redevable de ses victoires à ses promptes marches? Il ne donnoit pas le temps à ses ennemis de se reconnoître & de se précautionner. Ils n'apprenoient qu'en le sentant fondre sur eux qu'il

cru

cru donner à la fortune, occasion de défaire ce qu'il n'auroit pas achevé lui-même.

Lorsque tout fut pacifié & soumis dans les Gaules; César en forma une Province séparée de la Narbonnoise. Il ne lui imposa qu'un tribut peu considérable sous le titre de *Contribution*, pour l'entretien des troupes destinées à en maintenir la sûreté & la tranquillité. Il ne voulut pas même que toutes les Villes alliées des Romains, ou qui s'étoient montrées favorables à ses desseins y fussent sujettes; ce qui forma par la suite, la distinction des Peuples libres & des tributaires. Il rétablit dans les Cités l'ancienne forme du Gouvernement politique, dont les Nobles & les Druides avoient usurpé le souverain pouvoir. Il chassa tous ces tyrans, & rendit aux Peuples l'autorité de leurs *Sénats*, qui étoient chargés sous la direction du Magistrat Romain, de la police, de la justice & du recouvrement des deniers publics dans l'étendue de leurs districts. Ces Sénats, dont on trouve encore des vestiges sous nos Rois, tenoient leurs assemblées dans les Capitales de chaque Peuple; ce qui a fait perdre peu à peu à ces Villes leur nom primitif, pour prendre celui du Peuple que portoit le Sénat ou la République. Ainsi *Lutéce* fut appellée *Civitas Parisiorum, &c. &c.* César, qui avoit ses vues, traita tous les Peuples avec bonté & modération. Il recevoit leurs députés avec une affabilité qui lui gagna tous les cœurs: les Chefs des Cités furent comblés de ses bienfaits. La Gaule fatiguée de tant de pertes & de malheurs, goûta enfin la douceur du nouveau Gouvernement auquel elle fut toujours fidele. Les principaux Seigneurs s'attacherent, en qualité de volontaires, à la fortune de César. Dix mille Chevaliers, la fleur de la Noblesse Gauloise, le suivirent dans ses expéditions, se croyant moins assujettis par ses armes qu'associés à ses conquêtes: il les mena de victoires en victoires; & après avoir asservi par eux sa patrie & l'univers, il les combla de bienfaits. Il avoit même formé une Légion entière de Gaulois qu'il affectionnoit fort, & à laquelle il donna le droit de Cité (1), après qu'il eut triomphé des Gaules & des autres parties du monde.

§. II. *Evénemens sous les Romains, jusqu'à l'irruption des Francs.*

La résistance opiniâtre des Parisiens, qui s'étoient toujours montrés contraires aux Romains, ne dut pas contribuer à améliorer leur sort, lorsqu'ils furent forcés de passer avec le reste des Gaules sous la domination des vainqueurs. Leur Cité fut comprise dans la *Sénonie*, & on affranchit leurs Clients; ceux du Diocèse de Meaux & de la Brie, (*Meldæ-Brigenses*), furent déclarés libres. Cependant *D. Felibien*, Auteur de la grande *Histoire de Paris*, assure, *tom. I, pag.* 13, d'après l'Auteur du *Traité de la Police*, que César fit rebâtir Lutéce capitale des Parisiens, & qu'il accorda de grands Priviléges à ces Peuples. Cette opinion mérite d'être discutée en remontant à sa source. « L'assiette de cette Ville, dit le Commissaire Lamarre, étant trop belle & trop avantageuse » pour être négligée, César ordonna aux Parisiens de la » rebâtir, & l'on vit en peu de temps une nouvelle Cité » renaître de ses cendres. L'intention de ce grand Capitaine étoit d'en faire une place de sûreté, à cause de sa » position au milieu d'un fleuve qui séparoit *la Celtique* » *de la Belgique*; & par conséquent le poste le plus com- » mode pour favoriser la jonction de ces deux Provinces » en cas de révolte. C'est dans ce dessein qu'il la fit en- » tourer de murailles, & fortifier de tours d'espace en es- » pace au-dedans de l'Isle qui la contenoit encore (2); » & c'est delà, que selon Boëce Sénateur Romain, qui » vivoit peu de siecles après cet événement, cette Ville

avoit fait marcher ses troupes; il les pressoit sur-tout pendant ces momens précieux, où la fortune lui faisoit bon visage:

Dum fortuna calet, dum conficit omnia terror. LUCAN.

De-là vint qu'il ne gagna jamais de bataille, sans se rendre maître du camp ennemi tout aussi-tôt. Il ne se contentoit pas de gagner des victoires, il en tiroit tout le profit qui pouvoit s'en recueillir; & c'est ce qui le distingue de tant d'autres Princes guerriers, qui sçavent vaincre, mais non pas profiter de leur victoire. Cette incroyable activité de César n'étoit pas un feu qui épuisât bientôt ses forces; elle étoit accompagnée d'une application constante, & d'un génie vaste, qui embrassoit à la fois une multitude d'objets sans les confondre. Pline nous apprend, *liv. VII, cap.* 24, que cet homme étonnant lisoit ou écrivoit, en dictant à plusieurs personnes en même-temps; & que quand il ne faisoit rien, il pouvoit dicter sur des objets différens à sept personnes à la fois. Il falloit sans doute un tel homme, pour dompter les Gaulois; mais on a de la peine à ne pas l'avoir en horreur, quand on songe à la tuerie de quinze cens mille hommes égorgés dans cette conquête, sans compter ceux qui périrent par la suite dans les guerres civiles. Pline qui fait ce calcul, dit qu'il donna plus de cinquante batailles rangées, qu'il fit périr trois millions d'hommes pour sa querelle, &c.

(1) Cette *Légion Gauloise* fut surnommée des *Alauder*, à cause de l'espece de panache que les soldats portoient sur leurs casques (*Voyez* ce que j'en ai dit dans le *tom. I de la Description de la France*, *pag.* 30, *Note*). A l'égard du *droit de Cité*, César le communiqua à tous les Gaulois qui avoient suivi sa fortune pour en jouir aussi pleinement que tous les citoyens de Rome, c'est-à-dire avec tous suffrages pour nommer les Magistrats Romains; faisant en cela une grande différence entre les peuples de la Gaule, & ceux des autres Provinces de l'Empire auxquels on n'accordoit point ce droit de nomination, ni celui de disposer par testament, ni plusieurs autres priviléges, tel que celui de n'être jugé à mort que par le peuple. Enfin il reçut les Gaulois dans le Sénat, & leur donna tant de part aux honneurs, que les Romains eux-mêmes en furent jaloux; ils trouvoient une sorte de contradiction dans la conduite de César, qui combloit d'honneurs ces mêmes Gaulois auxquels il venoit d'insulter par un triomphe, où l'infortuné Vercingétorix & d'autres Rois Gaulois furent conduits chargés de chaînes, & ensuite immolés selon le barbare usage des Romains. On reprocha cette contradiction à César dans une chanson qui nous a été conservée par Suetone.

Gallos Cæsar in triumphum ducit; idem in curiâ,
Galli Braccas deposuerunt, Latum clavum sumpserunt.

C'est-à dire, « César place dans le Sénat ces mêmes Gaulois qu'il a traînés » en triomphe.

» Les Gaulois ont quitté leurs Braies pour prendre le Laticlave ».

(2) On a déjà remarqué dans la *premiere Partie de cette Epoque*, que la source des Erreurs de l'Auteur du *Traité de la Police*, dans l'exécution des Plans de Paris qu'il a fait graver, vient de ce qu'il a pensé que la seule & unique Cité d'un peuple nombreux, fut renfermée dans une des cinq petites Isles que la Seine formoit en cet endroit, & que les Parisiens, qui n'étoient qu'une troupe de Pêcheurs, y ayant mis le feu aux approches de Labiénus, César avoit fait rebâtir cette Ville dans la place même qu'elle occupoit auparavant. Il est à présumer au contraire, que l'ancienne Cité renfermée dans l'Isle ne fut point détruite, & que les Parisiens ne mirent le feu qu'aux maisons des fauxbourgs qui s'étendoient sur les deux rives de la Seine, pour ôter toute communication avec la Cité, qui étoit à l'abri des attaques des Romains après que les ponts furent rompus. Voyez *Mém. de l'Acad. des Inscrip.*, *tom. XV.* Par une conséquence nécessaire, César n'a pu faire rebâtir une Cité qui subsistoit, il n'a pu contribuer qu'à son aggrandissement & à ses fortifications; mais il n'y a aucune preuve que ce soit César lui-même, à qui les Parisiens en eurent l'obligation.

Quant à l'autorité de Boëce, Sénateur Romain, dont Lamarre rapporte les termes pour appuyer son opinion: *Lutetiam Cæsar usque adeò ædificiis adauxit, tamque fortiter mœnibus cinxit, ut* JULII CÆSARIS CIVITAS *vocaretur*, on ne trouve rien de semblable dans ce qui nous reste de Boece; c'est Vincent de Beauvais qui lui attribue l'Ouvrage où est le passage cité; & Duboulay,

» fut appellée la *Cité de Céſar*. Il eſt fait mention de ces » murs & de ces tours dans les lettres de Childebert de » l'an 562, pour la fondation de la Baſilique de Saint-» Vincent (Saint-Germain-des-Prés) ». Mais tout ce récit n'eſt fondé que ſur un Ouvrage apocryphe de Boëce, que l'Hiſtorien de l'Univerſité de Paris attribue à *Jean Scot*.

C'eſt encore une opinion commune ſelon Corrozet, (*Antiq. de Paris, Ch. II*), & Mallingre (*Annal. de Paris, liv. XVII, Ch. III*), que Céſar fit bâtir un fort au bout de chacun des deux ponts de cette Ville. « L'antiquité » de la groſſe tour du grand Châtelet, continue Lamarre, » & le nom de *Chambre de Céſar*, qui eſt demeuré par » tradition juſqu'aujourd'hui à l'une de ces chambres, for-» tifient cette conjecture; & l'ancien écriteau qui ſe voyoit » encore à la fin du ſeizième ſiécle ſur une pierre de marbre, » au-deſſus de l'ouverture d'un bureau, ſous l'arcade de » cette forteresſe, contenant ces mots, *Tributum Cæſaris*, » n'a laiſſé aucun lieu de douter qu'elle a été bâtie, ou » par l'ordre de ce Prince, ou ſous l'un des premiers Céſars. » C'étoit alors l'une des portes de la Ville, & le péage » ſe payoit à ce bureau. A l'égard de l'autre fort, qui » étoit à l'autre bout du petit pont, il fut détruit par les » Normands en 887. Après que Céſar eut ainſi fortifié la » Ville des Pariſiens (ajoute le Commiſſaire Lamarre), il » s'aſſura encore des dehors par deux Légions, dont il » plaça l'une dans un fort qu'il fit conſtruire exprès ſur la » Marne, au lieu où eſt aujourd'hui Saint-Maur-les-Foſſés; » & l'autre ſur la Seine, au bourg d'Andreſy. En ſorte » que la Ville, ſerrée entre les deux troupes, l'une au-» deſſus & l'autre au-deſſous, ſur les bords des fleuves » dont elle pouvoit tirer ſa ſubſiſtance, étoit hors d'état » de ſe révolter, par la crainte d'être affamée : précaution » jugée néceſſaire contre un Peuple dont les Romains » avoient déjà éprouvé la valeur, &c. ». (*Traité de la Pol. L. I. Tit. VI.*)

Tout cela eſt chimérique; la conſtruction des deux forts à la tête du grand & du petit pont, ordonnée par Céſar, n'eſt qu'une ſimple tradition dénuée d'autorité (1). La dénomination de *Chambre de Céſar*, donnée à l'une des chambres du grand Châtelet, & l'inſcription *Tributum Cæſaris*, ſous l'arcade de cette tour, ne ſont peut-être dues qu'à l'uſage où l'on étoit d'acquitter les droits dus au Prince à l'entrée de la Cité, ſuivant ce précepte de l'Evangile : *Rendez à Céſar ce qui eſt à Céſar*, ſans qu'on en puiſſe rien conclure en faveur de la réédification de Lutéce & de la conſtruction de ſes deux forts par Jules-Céſar. Il en eſt de même des deux Légions établies par cet Empereur à Saint-Maur-les-Foſſés & à Andreſy (2). Ces camps ne furent formés que par la ſuite, pour empêcher les courſes des Barbares. C'eſt ſur des fondemens auſſi ruineux que M. le Roi, Auteur d'une ſçavante Diſſertation ſur l'*Origine de l'Hôtel-de-Ville de Paris*, que les PP. Bénédictins ont fait imprimer à la tête de la grande Hiſtoire de Paris, a conſtruit l'édifice de ſon ſyſtême. Il remarque que Céſar, pour punir la vigoureuſe réſiſtance des Pariſiens, dépouilla leur Cité de ſon ancienne liberté, & la rendit tributaire des Romains. Il s'appuie de l'ancienne inſcription *Tributum Cæſaris*, dont parle Corroſet. Il dit qu'en cet état, Paris n'eut plus ni Corps & Conſeil de Ville, ni Magiſtrats municipaux pour la gouverner, comme en eurent les Villes qui ſe livrerent d'elles-mêmes ou avec moins de réſiſtance; qu'elle n'eut plus que de ſimples Officiers ſubalternes, ſous le titre de *Défenſeurs de Cité*; que ces Officiers, dont les fonctions étoient mixtes, lui tenoient lieu de Juges ordinaires, d'Officiers de finance & d'Officiers municipaux, ſous l'autorité de l'unique Magiſtrat de la Province, c'eſt-à-dire, du Préſident ou du Proconſul Romain (3). Mais l'érection de ces *Défenſeurs de Cité* eſt bien poſtérieure aux temps de Céſar; ainſi il n'y a aucune preuve ſolide que Céſar ait fait rebâtir la Ville de Paris, qu'il l'ait fortifiée & entourée de tours & de murailles, qu'il ait conſtruit deux châ-

---

Hiſtoire de l'Univerſité, tom. I, pag. 84, croit avec plus de raiſon que Jean Scot en eſt l'Auteur.

Au ſurplus, je ne réfute ici que le ſentiment de l'Auteur du *Traité de la Police*, ſans m'embarraſſer ſi c'eſt auſſi celui des PP. Bénédictins, dont la grande *Hiſtoire de Paris*, avec tous ſes ornemens, ne ſert plus qu'à tapiſſer les quais de cette Capitale, qui eſt toujours reſtée depuis avec le beſoin d'avoir une bonne Hiſtoire; beſoin qui a donné tant de vogue aux *Eſſais Hiſtoriques ſur Paris*, & qui ſemble leur avoir donné le mérite de la nouveauté.

(1) Il ne faut qu'une fauſſe ſuppoſition pour bâtir un ſyſtême, dont toutes les conſéquences ſe reſſentiront de l'incertitude de l'hypothèſe admiſe. L'Auteur du *Traité de la Police* aſſure, *tom. I, pag.* 100, que le *Grand-Châtelet* bâti par Céſar où étoit la *Chambre* de ſon nom, & l'inſcription Romaine *Tributum Cæſaris*, fut la demeure du *Préfet* ou *Gouverneur* de Paris ſous les Romains; qu'il l'a été enſuite du *Comte du Palais*, ſous les François; puis du *Vicomte*, & enſuite du *Prévôt* ou *Garde de la Prévôté*, & que c'eſt toujours le Château ou principal Manoir de la Ville, d'où relevent tous les Fiefs du Comté de Paris, &c. Mais outre que l'Inſcription *Tributum Cæſaris* du temps des Romains eſt fort haſardée, & plus que douteuſe; c'eſt que l'Hiſtoire ne fait mention nulle part des *Préfets* ou *Gouverneurs* de Paris ſous les Romains. Parmi les Préfets ou Gouverneurs des Villes, la *Notice des Dignités de l'Empire* ne parle que de ceux de Rome & de Conſtantinople; celui de Paris eſt abſolument inconnu.

(2) La *Notice de l'Empire* fait mention de *deux Camps*, l'un ſur la Marne, à peu-près où eſt Saint-Maur-les-Foſſés, & l'autre à l'embouchure de l'Oiſe vers Andrezy; mais rien n'autoriſe à croire que ce fut Céſar qui fit cet établiſſement. Il eſt plus naturel de penſer que ce ne fut que long-temps après que ces Camps à demeure (*Caſtra Stativa*), furent placés en ces endroits pour garder les paſſages de la Riviere, puiſqu'il n'en eſt parlé que dans la *Notice* faite ſous Honorius. Elle nous apprend auſſi que le Préfet de la flotte des *Anderecient*, & celui des *Sarmates-Gentils*, placés depuis Paris juſqu'à l'embouchure de la Cure dans l'Yonne, faiſoient ordinairement leur ſéjour dans cette Ville. On croit que les Soldats nommés *Anderecient*, tiroient leur nom d'Andreſy, *Andreſiacum*, Bourg ſur la Seine, à l'embouchure de l'Oiſe. (*Mém. de l'Acad. des Inſcrip., tom. XV, pag.* 678).

(3) Ces *Défenſeurs des Cités*, ſuivant M. le Roi, dans ſa Diſſertation ſur l'*origine de l'Hôtel de Ville de Paris*, étoient toujours pris dans le corps des habitans; & la loi qui l'ordonnoit ainſi, vouloit qu'ils fuſſent choiſis parmi les plus notables, & les plus accrédités d'entre les Citoyens, afin qu'ils puſſent repréſenter avec plus de dignité le Préſident même de la Province, ſous l'autorité duquel ils exerçoient leurs fonctions durant leur adminiſtration dont le temps étoit limité : ils rendoient la juſtice à leurs Concitoyens, régloient les affaires du commerce, avoient l'inſpection ſur le recouvrement des deniers publics, géroient les fonctions municipales, & adminiſtroient ainſi la Ville, &c.

Mais indépendamment de ce que ce ſeroit communiquer les deux pouvoirs à la fois, & réunir la Juſtice, la Police & les Finances dans un même corps élu par le Peuple, ce qui eût mis ces *Défenſeurs des Cités* au-deſſus des *Sénats* des Villes libres, (conſéquence inadmiſſible avec le principe d'humilier les Pariſiens, & de les punir par la perte du *Droit de Cité*); c'eſt qu'il n'eſt parlé pour la premiere fois de ces *Défenſeurs de Cités*, que dans deux Loix de l'Empereur Valentinien I, de l'an 365. C'étoient des Bourgeois d'une probité reconnue, choiſis par tous les autres, & confirmés par le Préfet du Prétoire pour défendre les droits des Bourgeois, juger en premiere inſtance leurs petits différends, à quoi on ajouta par ſucceſſion de temps pluſieurs autres fonctions; mais on ne peut attribuer cet établiſſement à Céſar, ni rien déterminer ſur l'eſpéce du Gouvernement qui fut établi à Paris après la ſuppreſſion de ſon Sénat. L'Hiſtoire ne diſant preſque rien de cette Ville ſous la domination Romaine, ce ſeroit faire un Roman, que d'en remplir le vuide

teaux forts à l'extrémité de ſes ponts, & qu'il en ait ſupprimé le Sénat, pour le remplacer par des Défenſeurs de Cités.

Sans adopter aucun ſyſtême ſur la reconſtruction de la Capitale des Pariſiens, ſur ſon étendue & ſa forme au temps de Céſar, il eſt ſûr que ſa poſition avantageuſe contribua beaucoup à ſon aggrandiſſement ſous *Auguſte*, ſucceſſeur de Céſar ſon grand-oncle, dont il n'avoit ni les vertus ni la clémence; mais habile dans l'art de régner, il fit oublier, ſous le nom d'*Auguſte*, les fureurs & les crimes d'Octave. Il fit pluſieurs voyages dans les Gaules, qui devinrent toutes Romaines ſous ſon régne. On y compte juſqu'à vingt Villes qui prirent ſon nom, par reconnoiſſance des ouvrages dont il les embellit & des priviléges qu'il leur accorda. Quoique l'Hiſtoire ne parle point nommément de Lutéce, il eſt à préſumer qu'elle participa comme les autres aux bienfaits d'Auguſte. En effet, les Romains trouvant cette Ville propre à la navigation, par la jonction des rivieres de Marne, d'Yonne & d'Oyſe, qui ſe jettent dans la Seine, tant au-deſſus qu'au-deſſous, crurent devoir faire de cette petite Ville, qui étoit déjà adonnée à cette profeſſion, l'entrepôt des voitures par eau, pour tranſporter les proviſions & les munitions néceſſaires à la ſubſiſtance des Garniſons Romaines établies aux environs, & pour ouvrir en même temps un commerce utile entre les Provinces qui ſont traverſées par ces rivieres. Ils établirent donc une Compagnie de Négocians par eau, ſous le nom de *Nautes*; c'eſt-à-dire, une de ces Compagnies célébres par les grands priviléges dont ils jouiſſoient, & par l'utilité publique qui en réſultoit (1). Ce n'eſt point ici une de ces opinions haſardées, puiſqu'elle eſt fondée ſur la découverte d'un monument élevé par les *Nautes-Pariſiens*, qui détermine l'érection de cette Communauté vers le temps d'Auguſte. Cet Empereur, devenu l'eſclave de ſa femme Livie, qui le punit par les chagrins domeſtiques des maux qu'il avoit faits à l'univers, laiſſa l'empire au bourreau de ſa famille, en adoptant Tibere, fils de l'Impératrice Livie & de Tibere-Néron (2).

C'eſt ſous le Regne de *Tibere*, vers l'an 25 de Jeſus-Chriſt, que la Communauté des Nautes (*Nautæ Pariſiaci*), c'eſt à-dire ceux qui préſidoient au commerce de la Seine dans le Pariſis, érigerent, vers l'extrémité orientale de la Cité, à la pointe de l'Iſle, un monument public, ſoit Temple, ſoit Pyramide, ſoit Autel en l'honneur de Jupiter. On en trouva des reſtes en 1710, ſuivant les *Mém. de l'Acad. des Inſcrip. tom. 3, p. 223*; ou plutôt le 16 Mars 1711, ſuivant Dom Felibien & Piganiol, en fouillant dans le Chœur de la Cathédrale pour jetter les fondemens d'un nouvel autel, & pour y conſtruire une cave deſtinée à la ſépulture des Archevêques. Ce monument, ſi on peut l'appeller ainſi, étoit formé de pluſieurs pierres ſculptées en bas-reliefs, faiſant partie de deux murs adoſſés; l'un de cinq pieds d'épaiſſeur, & l'autre de deux pieds & demi, qui traverſoient le Chœur de l'Egliſe dans toute ſa largeur. Ces pierres antiques, chargées de bas-reliefs & d'inſcriptions, étoient de la nature des pierres tendres de Saint-Leu. Elles avoient été employées au lieu de libage, à la conſtruction du plus petit des deux murs; enſorte que c'étoient peut-être moins les débris d'un ſeul & même monument que de pluſieurs, qui furent jettés-là pêle-mêle, lorſqu'après la deſtruction des reſtes de l'idolatrie, l'Egliſe Cathédrale fut réparée ou rebâtie à neuf. Dans la même année de la découverte, en 1711, deux ſçavans Académiciens (MM. de *Mautour & Baudelot*) firent paroître deux Diſſertations, ſans ſe douter qu'ils couruſſent la même carriere; auſſi choiſirent-ils des routes très-différentes pour parvenir à l'explication des figures, dont ils firent graver les deſſins, qui ſe trouverent aſſez différens les uns des autres (3). Le célébre Léibnitz ſuſpendit ſes Méditations philoſophiques, pour expliquer ce précieux monument. Les PP. de Montfaucon & Lobineau ont auſſi expliqué ces bas-reliefs, dont ils ont donné des deſſins conformes aux originaux. Ces Pierres figurées ſont

---

par des ſuppoſitions ou par des événemens étrangers. On peut conſulter ce que j'ai rapporté ſur le *Gouvernement Civil & Militaire de Paris ancien & moderne*, dans l'art. X de la Deſcription de cette Capitale, *édit. in-4° 1779, pag. 241 & ſuivantes*.

(1) Bientôt ces *Nautes*, dit M. le Roi, dans la Diſſertation citée, compoſerent ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans la Ville; & on ne choiſit plus que parmi eux, ces Officiers ou Magiſtrats appellés *Défenſeurs des Cités*, *&c.* Mais on a prouvé que l'établiſſement de ces *Défenſeurs de Cités* eſt bien poſtérieur à celui des *Nautes-Pariſiens*; & qu'ainſi ſon opinion qui va chercher l'origine de *l'Hôtel de Ville de Paris* dans la réunion de ces deux Corps eſt deſtituée de fondement (Voyez *la Note précédente*). On examinera plus bas ce qu'il faut entendre par le Corps des *Nautes-Pariſiens*.

(2) *Auguſte* mourut d'une diſſenterie à Nole, dans la ſoixante-ſeizieme année de ſon âge, cinquante-ſix ans après ſon premier Conſulat, & quarante-quatre après la bataille d'*Actium*, qui le rendit Maître de tout l'Empire; ſa mort tombe à l'an quatorze de Jeſus-Chriſt, dans lequel il acheva le dénombrement de tous les Citoyens Romains, qui ſe montoient, ſelon Suétone, à quatre millions cent trente-ſept mille perſonnes, jouiſſant du droit de Cité dans Rome: tout le reſte du monde alors connu étant cenſé eſclave ou ſujet. Sa femme *Livie* fut ſoupçonnée, ſelon Tacite, d'avoir avancé ſa mort, de peur qu'il ne ſe reconciliât avec ſon petit-fils *Agrippa*, à qui l'Empire appartenoit de droit. Livie cacha ſa mort juſqu'à ce qu'elle eût fait couronner *Tibere*, fils de ſon premier mariage avec *Tibere-Néron*. Elle lui fit décerner par le Sénat les honneurs divins & un Temple, dont elle fut elle-même la Prêtreſſe; elle portoit alors le nom de *Julie-Auguſte*, depuis que par un abus ridicule du pouvoir ſouverain, Auguſte l'avoit lui-même adoptée; enſorte qu'elle étoit à la fois ſa femme, ſa fille, ſa veuve & ſa Prêtreſſe; & ſon fils Tibere fut nommé au nombre des Prêtres, après que pluſieurs Sénateurs eurent affirmé au Peuple qu'ils avoient vu l'ame d'Auguſte s'élever aux Cieux. Cet homme qu'on appelle le *Prodige des ſiécles*, à cauſe de ſes bonnes & mauvaiſes qualités, étoit tellement effrayé du ſouvenir de ſes crimes, qu'il ſe plaignoit ſouvent de voir des ſpectres prêts à le déchirer. Il mourut cependant en riant; car le jour de ſa mort il ſe fit coeffer en Comédien; & ſe regardant dans une glace, il dit à ſes amis avant d'expirer: *Si j'ai bien joué mon rôle ſur la ſcéne de ce bas monde, applaudiſſez, car la piéce eſt finie.* On dit qu'il n'avoit adopté Tibere, & ne l'avoit préféré à ſon propre ſang que pour ſe faire mieux regretter: en quoi il réuſſit parfaitement. En effet Tibere, ce tyran taciturne & ombrageux, ſecondé par *Séjan* ſon digne favori, fit haïr l'exiſtence à ſes Contemporains; auſſi ſelon l'expreſſion d'un Hiſtorien, perſonne de ſon Empire ne pouvoit déſavouer au fond de ſon cœur, *qu'il n'eût été ravi de pouvoir le déchirer à belles dents.* Il fit périr par le fer, la faim & le poiſon toute la famille d'Auguſte, en commençant par la fameuſe *Julie*, ſa femme; il ne réſerva que *Caligula* ſon ſucceſſeur, l'imbécille *Claude*, & *Agrippine* fille de *Germanicus* mere de l'affreux *Néron*. Il avoit ſans doute les mêmes vues qu'Auguſte, de faire encore regretter ſon regne après ſa mort. On a cru devoir faire connoître en peu de mots toute cette *Famille des Céſars*, auxquels les *Pariſiens*, à l'exemple des autres Peuples, élevoient des Temples & des Autels. (Voyez *Deſcription de la France, tom. I, pag. 33 & ſuivantes*).

(3) Ces deux *Planches gravées* ont été copiées fidelement pour être inſérées dans l'*Hiſtoire de l'Académie des Inſcriptions, tom. II, pag. 242*, où on peut les comparer. Elles y forment quatre pierres cubiques, avec le développement de chacune des faces, repréſentant des bas-reliefs, dont les figures ſont brutes dans la partie inférieure, & à mi-corps, excepté celles de la ſeconde pierre où les figures ſont entieres, mais partagées en deux par une entaille. *Keiſler*, ſçavant Antiquaire, qui étoit alors à Paris, ſe plaignit que les deſſins n'étoient pas conformes aux originaux, & M. *Eccard* envoya au célébre *Léibnitz* ceux de M. *Baudelot*, qui paſſoient pour les plus exacts. Comme ce dernier alloit chercher dans les origines Celtiques, l'explication des mots qui pouvoient faire quelques difficultés dans les Inſcriptions; Léibnitz, auſſi habile Antiquaire que grand Philoſophe, en donna une explication à ſa ma-

devenues aujourd'hui auſſi fameuſes, tant par leur antiquité, & par les ſymboles de la Religion mixte des Celtes & des Romains dès les commencemens de leur mélange, que par les recherches de tant d'habiles gens, auxquelles elles ont donné lieu.

Ces Pierres cubiques, au nombre de quatre, repréſentent ſur chacune de leurs Faces les inſcriptions & figures dont on va parler. Il y en a trois qui ne ſont point entieres, & qui n'ont qu'un pied ſept à huit pouces de hauteur, ſur deux pieds quatre à cinq pouces de large. La ſeconde qui eſt entiére, a le double de hauteur des autres : elle a été entaillée dans ſon milieu pour être ſéparée en deux, mais on lui a fait grace. Elle eſt la ſeule dont les inſcriptions ſoient bien conſervées, & les figures entiéres & en pied ; tandis que les autres ne ſont plus chacune ; que la moitié ſupérieure de ce qu'elles étoient avant cette eſpéce de maſſacre. Cette ſeule obſervation ſuffit pour prouver que Léibnitz s'eſt trompé, lorſqu'il a cru que ces pierres ont été trouvées dans le lieu même où elles avoient été poſées d'abord, & qu'il en a conclu que leur ſituation ſervoit à faire voir *de combien le terrein de Paris a été exhauſſé depuis cette époque.* Il eſt évident que ce n'eſt point-là la place de leur premiére aſſiette, & que ce ne ſont que des débris jettés au rebut par les Chrétiens, & employés comme pierres de libage dans le maſſif d'un mur, ſoit lors de la conſtruction de l'ancienne & primitive Egliſe de la Cité, dont il eſt fait mention dans les actes de S. Denis, ſoit lors de ſa reconſtruction.

La PREMIÉRE PIERRE eſt la plus importante de toutes, parce qu'elle contient, ſur ſa *premiére face*, l'inſcription qui détermine le temps & les motifs de l'érection de ce monument. La voici :

TIB.CAESARE·
AVG.·IOVI·OPTVM
MAXSVMO. M.
NAVTAE·PARISIACI
PVBLICE·POSIERV
·NT·

C'eſt-à-dire ſelon M. de Mautour, *ſous le Régne de Tibere-Céſar-Auguſte, les Bateliers de Paris ont conſacré ce Monument à Jupiter très-bon, très grand.* M. Baudelot prétendoit au contraire que, ſans choquer le génie de la langue latine & le ſtyle ordinaire des inſcriptions, on ne pouvoit traduire ces mots *TIBERIO CAESARE AUGUSTO*, par ceux-ci, *ſous le Régne de Tibere-Céſar-Auguſte* ; mais que cette premiére partie de l'inſcription expoſe le motif qui la fit ériger, & qui n'eſt autre ſelon lui, que pour rendre graces à Jupiter de ce que Tibere après un refus ſimulé, avoit enfin accepté le titre d'*Auguſte*. M. de Mautour explique les mots *NAUTÆ PARISIACI* par les Bateliers, Matelots, Pilotes des ports de Paris & de toute l'étendue du territoire des Pariſiens, que la Seine arroſe. M. Baudelot, bien éloigné d'y reconnoître une vile populace, rapporte quantité d'inſcriptions, par leſquelles il paroît que ces *NAUTÆ* étoient ſouvent de célébres Commerçans, des Magiſtrats mêmes, qui avoient l'inſpection des voitures, qui y faiſoient charger des marchandiſes pour leur compte, autant que pour celui d'autrui ; & que des Chevaliers Romains ont ſouvent fait partie de ſemblables corps. M. Baudelot trouve encore dans l'inſcription un mot échappé à tous ceux qui l'ont copiée ; c'eſt celui d'ARAM : mais s'il y eſt, il n'y produit aucun changement ; & s'il n'y eſt pas, il faut néceſſairement le ſuppléer. Il ſemble en effet qu'on doive ajouter les trois lettres A R A avant l'M de la troiſiéme ligne. Cette M eſt ſurmontée d'un O, qui eſt celui de la fin d'*Optumo* rejetté à la troiſiéme ligne par faute de place, comme les deux derniéres lettres du mot *poſierunt*, qui termine l'inſcription (1). Léibnitz penſoit comme M. Baudelot, que cette inſcription eſt en l'honneur de Tibere ; mais D. Lobineau croit qu'elle fait ſeulement mention de ſon Régne, & que ſon nom ne ſert là que de date. Cet Hiſtorien, qui ſans doute n'avoit pas lu la Diſſertation de M. Baudelot, ni les Mémoires de l'Académie où il en eſt parlé, lui reproche, ainſi qu'aux autres, d'avoir traduit les mots *NAUTÆ PARISIACI* par les *Bateliers Pariſiens*. « Donne-» ra-t-on, dit il, le nom de *Bateliers* aux fameux Héros

---

niere, dans une Lettre qu'il écrivit ſur ce ſujet à Madame la Ducheſſe d'*Orléans*, *douniere*. M. Baudelot fit une réponſe à Léibnitz, qui fit une réplique très-longue, ſuivie d'une ſeconde réponſe ; mais comme Léibnitz s'apperçut que ſon Adverſaire, peu verſé dans les Antiquités Celtiques, s'écartoit ſans ceſſe du ſujet, il abandonna cette querelle pour ſe livrer à des méditations plus profondes. M. Eccard fit imprimer la premiere Lettre de Léibnitz, avec un Recueil de *Curioſités Etymologiques* du même Auteur, à Hanovre en 1717 : il regrette de n'avoir pu donner toutes les piéces de part & d'autre.

M. *Moreau de Mautour*, qui publia ſa Diſſertation avec Fig. en même-temps que celle de M. *Baudelot*, donna des deſſins moins terminés, mais peut-être plus conformes à la réalité dans des bas-reliefs de pierre tendre, dont le temps & l'humidité de la terre avoient altéré les contours, &c. On y voit d'ailleurs, en comparant les Inſcriptions, que M. Baudelot avoit ajouté des lettres à l'original, comme le double *U* ou le *W*, & qu'il en avoit omis d'autres qui y ſont. Au lieu de recourir au Celtique, comme M. Baudelot, pour les mots dont les racines & le ſens ſont inconnus, M. de Mautour en trouve les étymologies dans le Grec, ce qui lui fournit une explication heureuſe ; il ne traite les monumens en queſtion que de cippes & de colonnes quarrées, tandis que M. Baudelot en fait des Autels, & prend de-là occaſion d'expliquer beaucoup de particularités de la Religion des Gaulois. Les deux Auteurs s'accordent mieux ſur le temps de ces monumens du Paganiſme des Gaules, qu'ils prétendent l'un & l'autre être les plus précieuſes antiquités du pays ; ils penſent qu'ils ont été détruits & employés aux fondations de l'Egliſe Notre-Dame, ſous Childebert I, Roi de Paris, ſuivant un petit Poëme de Fortunat, *li. II* ; mais M. l'*Abbé de Vertot* fit voir que les vers de Fortunat ne pouvoient s'appliquer qu'à la fondation de l'Egliſe Sainte-Croix-Saint-Vincent, connue depuis ſous le nom de *Saint-Germain-des-Prés* ; que dans les *Actes de Saint Denis*, c'eſt-à-dire dans l'an 252, il y eſt parlé d'une Egliſe que ce Prélat avoit fait bâtir dans l'Iſle de Paris, & qu'il faut remonter à cette époque l'emploi en matériaux de ces débris du Paganiſme, &c.

Les différences entre les deſſins de M. *Baudelot* & de *Mautour*, tant pour les Inſcriptions que pour les Figures, déterminerent le célébre *D. Bernard de Montfaucon* à faire deſſiner exactement ces quatre pierres ſur les originaux, pour les inſérer avec une nouvelle explication, dans ſes *Antiquités* ; mais *D. Lobineau*, continuateur de la grande *Hiſtoire de Paris*, ayant remarqué que le deſſin du P. de Montfaucon étoit calqué ſur celui de *Doré*, Marchand d'Eſtampes, Quai Pelletier ; il ne s'eſt pas contenté des Figures données par les autres ; & ſachant que les *originaux étoient conſervés dans le petit Cloître Notre-Dame*, il les a viſités avec un Deſſinateur habile. Après les avoir vus, examinés & meſurés, il les a fait deſſiner & graver dans l'exacte vérité ; il a joint la Figure de cinq autres pierres trouvées au même endroit. Cette gravure eſt inſérée à la tête de l'*Hiſtoire de Paris*, avec une longue Diſſertation du même Auteur, chargée de toute l'érudition de ſon Ordre. On me pardonnera cette longue Note Hiſtorique, en faveur d'un monument ſi curieux, très-propre à remplir le vuide qui ſe trouve à cette Epoque dans l'*Hiſtoire de Paris*. Nous donnerons nous-mêmes ces bas-reliefs avec les autres monumens de cette Capitale.

(1) L'*Inſcription* dont il s'agit fournit pluſieurs remarques importantes. 1°. Elle prouve d'abord que la Langue Romaine étoit déjà vulgaire dans le Nord des Gaules dès les premiers Empereurs, puiſque les *Nautes-Pariſiens* l'employoient dans l'érection d'un monument public, & qu'ils ſe ſervent des ca-

» qui

» qui monterent le Navire Argo pour aller conquérir la » Toiſon d'or? On les appelle tous *Nautæ*, *Argonautæ*. » Quel honneur pour les Bateliers, d'avoir tant de demi- » Dieux pour compagnons dans leur profeſſion »! Cette froide ironie annonce le ſentiment de l'Auteur, qui a conſacré, comme M. Leroi, la majeure partie de ſa Diſſertation à prouver que les *Nautes-Pariſiens* étoient un corps politique de Négocians érigés par l'Empereur, & qui a donné naiſſance à l'*Hôtel-de-Ville*. On examinera cette queſtion après la deſcription de tout ce monument.

Les trois autres *Faces* de la premiére pierre, où eſt l'inſcription, repréſentent une ſuite d'hommes de *trois âges & d'états différens*. Les premiers ſont d'un âge avancé, qui n'ont point d'armes; mais que la figure de M. Baudelot repréſente au nombre de ſix, barbus, & pour la plûpart couronnés de feuilles de chêne ou de gui, avec un maintien grave & des habits de dignité, ſur leſquels il s'imagine avoir entrevu des bandes de pourpre. Delà ces excurſions dans l'Antiquité, ſur les dignités & les habillemens. Selon le même Auteur, on lit ſur la plate-bande ſupérieure les mots SENANI WIEILOM, que Léibnitz, d'après les étymologies Celtiques auxquelles il a recours, interprête par ces mots, *Habitans des rives de la Seine*; quoiqu'il doute avec raiſon que le double W ſoit gravé ſur l'original. M. Eccard, Editeur de Léibnitz, rend cette inſcription par les *Navigateurs de la Seine*, qui ont érigé l'autel. Le deſſin de M. de Mautour & ceux des PP. de Montfaucon & Lobineau, ne préſentent ſur cette face de l'autel que trois figures altérées, où l'on ne voit ni barbes ni couronnes; il y reſte ſeulement des marques de gravité & des veſtiges de l'habillement de paix, dont ces hommes ſont revêtus. L'inſcription de cette face porte, ſuivant M. de Mautour & l'original, SENANI VEILO; mais on ne ſçait trop pourquoi ce ſçavant Littérateur, en va chercher l'explication dans la fondation de Marſeille; parce que le Roi Gaulois, qui accorda ſa fille au Chef des Phocéens, Fondateur de Marſeille, s'appelloit *Senanus*. (*V. ci-devant tom. I, p.* 18). Les hommes de la ſeconde Face, au nombre de trois, paroiſſent d'un âge mûr, tous barbus, ayant au bras gauche des boucliers héxagones, un javelot à la main droite, & ſur la tête un bonnet pareil à ceux des Daces & des Germains des Colonnes Antonine & Trajane. Le premier porte à la main un grand cercle, & on lit ſur la plate-bande le mot EURISES. M. de Mautour s'eſt imaginé ici, le port d'*Erix* ou la Ville d'Hieres, Colonie des Marſeillois; mais M. Baudelot, plus heureux, en conſultant la langue des Bretons de Cambrie, qui eſt un reſte de celle des anciens Celtes, trouve *Eurid*, doré (1); & il ſuppoſe que le grand cercle porté par un de ces guerriers, eſt une couronne d'or qu'ils vont préſenter à Jupiter très-grand, à qui l'autel en queſtion va être dédié. La grandeur de ce cercle ne doit pas arrêter, les couronnes votives n'étant point deſtinées à mettre ſur la tête; à moins que quelqu'autre Antiquaire ne veuille prouver que ce cercle eſt une eſpéce de cors ou trompette de cette forme. Enfin, à la troiſiéme & derniere Face de l'autel, on remarque des jeunes gens ſans barbe, auſſi armés de boucliers & de javelots; ils ont perdu le nom qui les diſtinguoit, parce que la pierre eſt écornée de leur côté. M. Eccard ſuppoſe que c'étoient les diſciples des *Druides* qu'on diſtingue dans la premiere face de l'autel; mais on a déjà obſervé que dans les eſtampes gravées ſur les originaux, on n'y peut trouver aucune marque diſtinctive de Druides, & qu'on n'a peut-être eu d'autres vues dans ces reliefs, que de déſigner la totalité des citoyens par les *trois âges* (2).

La SECONDE PIERRE ou autel, qui a plus du double de hauteur que les autres, quoique de même largeur, & qui offre les figures en plein, mais que le marteau, l'injure des temps & les ſels diſſolvans de la terre n'ont pas

---

racteres Romains. 2°. La Religion des vainqueurs étoit dès-lors la loi dominante, puiſque le monument eſt en l'honneur de *Jupiter très-bon & très-grand*. 3°. Elle éclaircit pluſieurs points de la forme & de la poſition des lettres, de l'ortographe, & de la prononciation ancienne. On y voit à la ſeconde ligne dans le mot OPTUM, que la lettre T excéde de beaucoup les autres majuſcules; ſeroit-ce à cauſe de la ſymétrie qu'on auroit aggrandi la lettre du milieu du mot, ou pour épargner la place du reſte de la ligne? La même raiſon a forcé de rejetter l'O au-deſſous, comme les deux dernieres lettres du mot *Poſierunt*. D. Lobineau, qui a donné le dernier deſſin de cette Inſcription l'écrit ainſi, POSIERV

TN.

d'après l'original qu'il dit avoir bien examiné. Il obſerve que les deux dernieres lettres de ce mot n'ayant pu trouver place dans la derniere ligne, le Graveur les a renvoyées dans l'eſpace au-deſſous, en gravant l'N avant le T; que cette maniere de retourner les lignes, en remontant de la droite à la gauche, eſt connue des Antiquaires, & qu'elle s'appelle en Grec *Bouſtrophedon*, parce qu'elle imitoit le chemin de la charue, tirée par les bœufs, dans les ſillons pairs d'un ſens contraire à celui des impairs. 4°. On remarque un autre déplacement dans les lettres I & V. L'V qui devroit ſe trouver dans la ſeconde ſyllabe de *Poſuerunt*, ſe trouve dans le même rang aux mots *Optumo*, *Maxſumo*, & l'I de ces deux mots a paſſé dans le verbe *Poſierunt*. Au reſte ce n'eſt point un barbariſme; ce n'eſt qu'une expreſſion de la maniere dont on prononçoit alors l'*Upſilon* des Grecs, c'eſt-à-dire l'V *menu* ou *maigre*, pour le diſtinguer de l'U diphtongue, qui doit ſe prononcer *ou*. Le ſçavant P. Montfaucon obſerve que l'*Upſilon*, que les Grecs modernes prononcent *Inſilon*, eſt ſouvent changé en I dans les Inſcriptions, comme *Nepino* pour *Neptuno*, *&c. &c.*

(1) Léibnitz avoue que le mot Gaulois de l'Inſcription EURISES, lui eſt totalement inconnu; ce qui ne l'empêche pas de ſe jetter dans des explications où il ne peut manquer de prendre le change. M. Eccard, ſon Editeur, eſtime que le mot *Eurises* eſt le pluriel du mot Celte *Eurich*, que *Davies*, dans ſon *Dictionnaire Cambrien* explique par Orfévres, ouvriers en métaux; & ce ſont eux qui accompagnent les *Nautes-Pariſiens* de la premiere face, à cette Dédicace d'autel; mais la grandeur du cercle que porte un de ces guerriers, l'empêche d'avouer que ce ſoit une couronne. Par une fort plaiſante imagination, il aime mieux croire que c'eſt la circonférence ſur laquelle doit être formé le chaudron ſacré; ou ſi le cercle eſt de bois, dit D. Lobineau, on pourroit penſer que celui qui le porte étoit un Tonnelier. Les idées d'un Commentateur ſont ſouvent aſſez comiques pour les faire regarder comme un badinage fait à deſſein.

(2) Citons encore une réflexion de *D. Lobineau*: voici ſes termes. « Les » trois faces de la pierre où eſt l'inſcription, repréſentent une eſpéce de *Proceſſion* compoſée d'hommes de trois âges différens..... Il a plu autrefois au docte Auteur de l'*Antiquité des temps rétablie*, de prouver que les Spartiates étoient deſcendus des Celtes par pluſieurs raiſons, dont en voici une des plus démonſtratives; *les Spartiates aimoient le lard; les Bretons, reſtes des anciens Celtes l'aiment auſſi, donc*, &c. L'inſpection de cette pierre lui auroit fourni un argument bien plus fort; car voyant cette Proceſſion de trois âges différens, dont le plus ancien eſt ſans armes, & les deux autres ſont armés, il ſe ſeroit reſſouvenu d'une pareille *Monſtre* ou *Comparſe* décrite par Plutarque *in Lycurg.* où les vieux chantoient:

Nous avons été jadis,
Jeunes, vaillants & hardis.

Les hommes d'un âge mûr;

Nous le ſommes maintenant,
A l'épreuve à tout venant.

Et les jeunes enfin;

Et nous un jour le ſerons,
Qui bien vous ſurpaſſerons.

En effet, continue D. Lobineau, un parallele pareil ne ſeroit peut être pas entierement indigne d'attention ».

épargnés, représente deux Divinités Romaines & deux Celtiques. La *premiere Face* offre l'image de *Vulcain*, représenté demi-nud, avec une veste qui descend à peine aux genoux, la tête couverte d'un bonnet, tenant à la main droite un marteau levé, & de la gauche des tenailles pendantes. L'inscription porte VOLCANUS. On demande, pourquoi le Dieu des Forgerons se trouve sur un monument Gaulois, dédié à Jupiter par les Navigateurs de la Seine? A cela M. Eccard répond que les Orfévres & Ouvriers en métaux de la premiere pierre, ont voulu faire honneur à leur Patron, & flatter, par l'adoption de quelques Dieux des Romains, l'Empereur Tibere ennemi des Druides & des superstitions Gauloises: mais si cela étoit, verroit-on sur les mêmes pierres les Dieux Gaulois qui s'y trouvent? A l'autre *Face de la seconde pierre*, on voit *Jupiter* vêtu de la toge, ayant le bras & la main droite appuyés sur quelque chose qu'il est difficile de spécifier, soit une partie de son trône, soit une chûte de draperie, &c. ayant la tête nue, quoique représentée avec une couronne de laurier dans l'estampe de M. de Mautour. Le bras gauche est élevé, & la main tient une espéce de sceptre, trop court pour être une lance comme le croient quelques Antiquaires. On lit au-dessus TOVIS; mais le trait qui paroît former la partie supérieure du T, ne se trouve là que par accident; peut-être par un coup de pic, dans le temps de la découverte de la pierre, & il y faut lire IOVIS (1). C'est à ce maître des Dieux que l'autel est dédié, par les Nautes-Parisiens.

Le *troisiéme bas-relief* de la *seconde Pierre* représente un jeune homme sans barbe, en habit court, l'épaule droite & le bras nuds, le genou gauche appuyé contre un arbre, & le pied droit à terre. La main gauche empoigne une branche feuillue, & la droite élevée & armée d'une espéce de doloire, semble fondre avec effort de tout le corps pour couper cette branche. Sur la plate-bande d'en-haut est gravé le mot ESVS, nom de ce Dieu sanguinaire des Celtes, que l'on dit être le même que le Mars des Romains (2). Leibnitz dit qu'*Esus* ou *Mars* est l'*Arès* des Grecs, & l'*Erich* des Germains qui se prononçoit *Esich* dans la Celtique, par le changement commun de l'*e* en *s*. M. Eccard son Commentateur, prétend que ce bas-relief ne représente point le Dieu *Esus*, mais un Prêtre d'Esus ou un jeune Druide, vêtu d'une robe blanche, coupant avec une serpette d'or (*Pline, l. XVI. c. 95*), la plante sacrée du gui-de-chêne, que les Gaulois regardoient comme un remède universel, & que les Druides appelloient *gueri-tout*, & dans leur langue *lech* ou *lesh*, qui veut dire *santé, guérison*; d'où l'on a formé, avec l'inflexion latine, le nom d'*Iesus*, Sauveur, & celui du Dieu Celtique *Esus*, dont le gui-de-chêne est le symbole, &c. Le *dernier bas-relief* de cette même Pierre est encore plus extraordinaire; il représente un taureau, passant au milieu d'une forêt, chargé de trois grues, dont l'une sur sa tête, l'autre sur le dos, & la troisiéme en crouppe, tournée vers la queue du taureau. L'inscription gravée sur la bande supérieure, nous apprend que c'est le *Taureau aux trois grues*, *TARVOS TRIGARANNUS* (3) Le P. de Montfaucon prétend avec assez de vraisemblance, que ces deux mots ne sont qu'une légere corruption du grec *Tauros trigeranos*, qui signifie la même chose. Toute l'érudition des Antiquaires échoue contre ce symbole; pourquoi mettre le *Taureau aux trois grues* au rang des grands Dieux, avec Jupiter? Seroit-ce une de ces métamorphoses si fréquentes dans les amours des Dieux, pour séduire de simples mortelles? N'auroient-ils pas plus d'avantage à prendre la forme humaine, &c.?

La TROISIEME PIERRE ou *Autel*, dont il ne reste que la moitié supérieure, représente des demi-Dieux pris dans la Mythologie Grecque & Celtique (mélange politique qu'on a déjà remarqué sur l'autel précédent). A la *premiere Face* paroît un Cavalier, armé d'une cuirasse, avec son manteau ou chlamyde équestre par-dessus, qui appuie la main droite sur la tête d'un cheval, & porte une lance à la gauche; on lit au-dessus, CASTOR. La face voisine est ornée d'une figure toute semblable; & quoique le nom du Héros soit effacé, il est évident qu'il y avoit POLLVX. Ces deux illustres Gémeaux, freres de la belle Hélene, étant protecteurs de la navigation (4), & Navigateurs comme les *Nautes-Parisiens* qui dédient l'autel, il ne faut pas demander par quel motif ces derniers ont fait graver, sur leur monument, l'image des Patrons secourables qu'ils imploroient dans les voyages

(1) Le mot IOVIS n'est point mis là pour le génitif de *Jupiter*, dit D. Lobineau, mais pour le nominatif même, comme dans *Jovis pater* ou *Jovis custos*. Il a le même nom, dans le fameux distique des douze grands Dieux.

Juno, Vesta, Ceres, Minerva, Diana, Venus, Mars,
Mercurius, Jovis, Neptunus, Vulcanus, Apollo.

Les petits Grammairiens ne trouvant pas la mesure dans le second vers, cherchent envain à y apporter le secours de leurs corrections, parce qu'ils ignorent que l'S & l'M ne servoient chez les anciens Latins qu'à donner un certain son aux voyelles précedant ces consonnes; qu'alors on ne prononçoit que, comme s'il y avoit *Jovi*: ainsi ces syllabes entroient dans la composition des breves du Dactyle, comme s'il n'y avoit point eu d'S.

(2) D. Lobineau reproche très-aigrement à Léibnitz & aux Antiquaires de s'appuyer sur de fausses autorités, pour décider que l'Esus des Gaulois est le même que le *Mars* des Romains; que le passage de Lucain, Phars. I. *Gauderseque feris altaribus Hesus*, & celui de Lactance, *liv. I, Ch. XXI. Hesum atque Theutatem humano cruore placant*, ne le disent point nommément. César dit bien que les Gaulois adoroient *Mars*; mais il ne parle point d'*Hesus*, & d'ailleurs il attribue aux mêmes Gaulois, le culte de tous les autres Dieux des Romains en omettant leurs noms Gaulois; peut-être parce que jugeant un peu légerement de leurs attributs & par analogie, il ne leur a donné que les noms connus des Romains pour qui il écrivoit. Sans nous embarquer dans toutes ces disputes, nous renvoyons à la fin des *Annales Celtiques & Romaines* à traiter de tout ce qui a rapport à la Religion des anciens Gaulois.

(3) La transposition de l'V, dans le mot TARVOS, au lieu de *Tauros*, ne mérite pas qu'on s'y arrête, dit D. Lobineau elle montre seulement que dans la prononciation de ce temps-là, l'V devant une consonne liquide comme R avoit aussi le son d'une consonne, & qu'on disoit *Tavros*, & non pas *Tauros*, ce qui aura donné lieu à la transposition. Quant au mot TRIGARANNUS; c'est un A au lieu d'un E qui exprimeroit *Trigeranos*, c'est-à-dire trois grues, &c.

(4) Le *Cheval* est dédié à *Neptune*, Dieu de la Mer; & les *Tindarides*, fils de Jupiter changé en Cygne & de Léda mere d'Héléne, étoient les protecteurs de la Navigation. Horace ne manque pas de leur recommander le vaisseau qui porte son ami Virgile. Il parle ainsi de ces demi-Dieux & de leur constellation. *Od. XII, liv. I.*

Dicam & Alciden puerosque Ledæ,
Hunc equis illum superare pugnis,
Nobilem, quorum simul alba nautis,
Stella refulsit,
Defluit Saxis agitatus humor,
Concidunt venti fugientque nubes,
Et minax (sic Dî voluere) Ponto,
Unda recumbit.

Il dit ailleurs, *Od. VIII. liv. IV.*

Clarum Tyndaridæ sidus ab infimis,
Quassas eripiunt æquoribus rates.

de long cours. Le culte de Caſtor & Pollux étoit reçu dans les Gaules bien avant le Régne de Tibere, puiſqu'il eſt parlé du retour des Argonautes par la Celtique, long-temps avant la Colonie grecque de Marſeille, qui n'auroit pas manqué d'ailleurs d'y apporter le culte des Dieux de ſon pays.

Sur la *troiſiéme Face* de cette Pierre, on voit un homme barbu, à larges épaules, à front chauve & ſourcils rabattus, avec des oreilles de chat ou de renard, au-deſſous deſquelles ſortent deux cornes de cerf, où ſont paſſés deux anneaux ou petites couronnes. Ce Dieu, ſi c'en eſt un, porte ſon nom gravé dans la plate-bande ſupérieure, où on lit le mot *CERNVNNOS* (1). Selon Léibnitz, *Keren* ou *Kern* ſignifie, en Celtique comme en Hébreu, des *Cornes*, & déſigne le nom du Dieu *Bacchus*, que les anciens repréſentoient quelquefois avec des cornes & une barbe, & comme on peut le voir dans l'*Antiquité* du P. Montfaucon. M. Baudelot admet l'étymologie de *Cernunnos*, des cornes de ce demi-Dieu; mais il prétend que c'eſt un *Faune* ou un *Satyre*, que les Pariſiens ont voulu repréſenter. M. Eccard tourne cette étymologie en ridicule, & tient ferme pour le *Bacchus-Gaulois*, qui prend ſon nom de *Kern*, cornes, & de *Cerevu*, cervoiſe ou bierre, boiſſon des Gaulois; ce qui a donné lieu à la raillerie de l'Empereur Julien, dans l'Epigramme qu'il a faite contre le Bacchus des Celtes : « Qui es-tu? dit-il; d'où es-tu? » Toi, Bacchus? cela ne peut-être. Je ne connois que » le fils de Jupiter, qui ſent le nectar, au lieu que tu » pus le bouc : auſſi eſt-ce faute de raiſins, que tes Celtes » t'ont tiré des épics de bled & d'avoine. C'eſt pour- » quoi, au lieu de te donner le nom de *Dyoniſios*, qui » te feroit connoître pour fils de Jupiter, on devroit » t'appeller *Demetrios*, puiſque tu viens de Cérès, nom- » mée *Demeter*, &c. ». Julien le traite de *Bouc*, à cauſe de ſa barbe & de ſes cornes, qui le font reſſembler à l'animal que les Celtes appellent *bouc*; ce qui fait même un jeu de mots avec Bacchus. Et qui ſçait, continue M. Eccard, ſi ce n'eſt point à cauſe de la conformité des noms de Bouc & de Bacchus, qu'on ſacrifioit le premier au Dieu des raiſins, & non à cauſe de ce que le bouc broute la vigne? Le même Auteur trouve deux *cerceaux* aux cornes du *Bacchus-Pariſien*; ce qui le confirme de plus en plus dans ſon opinion.

Sur la *derniere Face* de cette même Pierre, on voit un homme nerveux, qui a la tête, le cou & les épaules d'Hercule, & qui tient dans la main droite, à bras raccourci, quelque choſe qu'il paroît darder contre un ſerpent qui s'éleve pour ſe jetter ſur lui. M. Baudelot, ne liſant dans la platte-bande au-deſſus que les deux dernieres lettres *OS*, ſuppoſe hardiment qu'il faut ſuppléer *Ogmi*, & lire *OGMIOS*, nom donné par Lucien à l'Hercule-Gaulois. Mais M. de Mautour liſant comme il eſt effectivement gravé ſur cette face, *SEVIRI OS*, a cru qu'on avoit tracé dans ce bas-relief la maniere dont les ſuperſtitieux Druides ſurprenoient les œufs de ſerpent, décrite par Pline, *Li. XXIX*, *C.* 12, d'une maniere très-obſcure. M. Eccard adoptant cette idée, trouve dans les mots de la langue Celtique, qu'un ſerpent s'appelle *Sarph*, qu'il métamorphoſe en *SEWIRPHOS*, afin d'aſſurer que l'inſcription déſigne le combat d'un ſerpent, &c. D. Lobineau, qui blâme beaucoup cette liberté, prend celle de ſuppléer les lettres omiſes, pour former *SEVIR RIPARIOS*, pour déſigner des Magiſtrats chargés de veiller aux réparations des rivages de la Seine, &c. (2). Il vaudroit mieux ſans doute laiſſer indéciſes ces ſortes de queſtions, aſſez inutiles d'ailleurs, que de les remplacer par des ſuppoſitions auſſi arbitraires.

La QUATRIEME PIERRE ou Autel, dont on n'a auſſi que la moitié ſupérieure, n'offre aucune inſcription, parce qu'elle a été encore plus maltraitée que les trois autres. Il y a à chaque *Face* un homme & une femme. Sur *la premiere*, eſt un homme cuiraſſé, avec le manteau militaire, la tête couverte d'un caſque à longue criniere, & la main droite appuyée ſur un javelot. A ſa gauche eſt une femme vêtue de la ſtole ou robe longue des dames Romaines, ayant le bras droit nud & orné d'un bracelet. A la *ſeconde Face* eſt une femme nue, aſſiſe, tenant de la main droite ſes habits qui ſont derriere elle, & à côté

(1) M. de Mautour interprête le mot CERNUNNOS par la Ville au Maître ou le Maître de la Ville; il le tire de *Ker*, qui en Celtique veut dire *Ville*, & de *Nonnus*, nom de dignité : mais on ne voit pas où conduiroit cette étymologie quand elle ſeroit véritable. Léibnitz en tirant ce nom de *Kern*, des Cornes, ajoute que ce nom du *Bacchus-Gaulois*, eſt confirmé par celui de *Hornung*, que les Allemans donnent au mois de Février, à cauſe des *Bacchanales* qui arrivent dans ce mois (*V.* le ſçavant Keiſler *de Compotationibus ſacris; & de ſpurcalibus in Februario*), où il dit que dans le Nord on ſe ſervoit des cornes pour boire, & que c'eſt tant à cauſe des cornes à boire que de celles du Dieu Bacchus, que les Allemans donnent le nom de *Mois des Cornes* à celui de Février. Au reſte les cornes du Bacchus-Gaulois pourroient bien être le ſymbole des forces & du courage que donnent le vin & les autres boiſſons fermentées. *Horace*, *Od. XXI li. III*, met parmi les bienfaits de Bacchus les *cornes* au front des pauvres mortels qu'il gratifie de ſes dons.

Tu ſpem reducis mentibus anxiis,
Viresque & addis cornua pauperi,
Poſſi te nec tractus trementi,
Regum apices, neque miſcuum arma,

Properce, *li. III*, fait mention des cornes de Bacchus.

Quod ſupereſt vitæ, per te & tua cornua vivam,
Virtuſque tua, Bacche, Poeta ferar.

Mais comme les cornes d'un Dieu ne doivent pas être auſſi mépriſables que celles des plus vils animaux, *Horace*, *Od. XIX*, *li. II*, donne des cornes d'or à Bacchus.

Te vidit infons Cerberus aurea,
Cornu decorum, lenitèr atterens,
Caudam, & recedenti, trilingui
Ore pedes tergoque crura.

Voyez ce que j'ai dit ſur les cornes de Bacchus, & ſur les Bacchanales, dans mon Traité de la Vigne & des Vins, imprimé à Dijon en 1770, ſous le titre d'*Œnologie*, & dans mes Diſſertations ſur la *Fête Eccléſiaſtique des Fous*, dans les *Supplémens de l'Encyclopédie*, &c.

(2) Il obſerve que le nom de *Sevir*, qu'on lit dans l'inſcription, eſt le nom d'un emploi confié à ſix Magiſtrats, & non celui d'une divinité; qu'il y a eu des *Sevirs* militaires, des *Sevirs* municipaux & des Auguſtaux. Il tranſcrit pluſieurs inſcriptions fort longues, pour donner divers exemples de ces différentes ſortes de *Sevirs*. Mais aucuns de ces Sevirs ne pouvant convenir à l'inſcription *SEVI RI OS*, il en arrange les lettres à ſa commodité, & en ajoute pour former *Sevir Riparios*, ce qui marque, dit-il, un Collége de ſix Magiſtrats, chargés du ſoin de la riviere, de ſes rivages & de la navigation : corps de magiſtrature propre à donner naiſſance à celui de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Il prétend que l'homme repréſenté dans ce bas-relief, tient non une maſſue ni une arme offenſive, mais une eſpéce de *goupillon*, formé à ſon extrémité de feuilles de glayeux (qu'il a fait graver à part) & qui aura ſervi, *ſi l'on veut*, à faire aſperſion d'eau *luſtrale* ſur l'aſſemblée qui a dreſſé l'autel à Jupiter, & dont la luſtration *peut* avoir été commiſe à l'un des *Sevirs de la riviere*. Le *ſerpent* repréſenté à gauche de la figure, *peut* marquer, *ſi l'on veut*, les détours de la riviere de Seine, qui ſerpente beaucoup aux environs de Paris, &c.

J'ai cité cette explication, pour faire voir ſur quels fondemens la plûpart des Antiquaires édifient, lorſqu'ils ſont jaloux de paroître tout ſavoir.

d'elle un homme nud : ce sera, si l'on veut, Mars & Vénus. Au *troisiéme côté* est une femme vêtue d'une robe serrée & d'une large ceinture, tenant de la main gauche une espéce de thyrse. A côté est un homme barbu, à cheveux courts, orné d'un manteau militaire, & paroissant tenir un casque renversé. Au *quatrieme côté* est une femme à demi-nue, qui a à sa gauche un homme orné du manteau militaire, avec une espéce de couronne sur la tête. Que penser de toutes ces figures? Sont-ce des Dieux des Romains, ou des Parisiens? Il reste sur tout cela, une obscurité qui doit imposer silence. Nous avons préféré la description de D. Lobineau pour ces figures, parce que c'est le dernier qui ait suivi l'original autant que le délabrement où il est, a pu le permettre (1).

Tel est ce fameux Monument, le plus précieux sans doute de tous ceux qu'offre l'Histoire de Paris, qu'il rend à éclaircir : ce qui nous a déterminés à en inférer l'explication abrégée dans le vuide des événemens qui se trouve à cette Epoque. Ceci nous ramene à la question assez importante de sçavoir ce que l'on entend par les NAUTES-PARISIENS, auxquels on doit l'érection de ces quatre pierres & du monument auxquels leurs bas-reliefs & inscriptions ont rapport. MM. de Mautour, Léibnitz, Eccard, &c. regardent ces pierres comme des cippes ou colonnes quarrées, érigés par les *Bateliers & Matelots du Parisis*, pour rendre graces à Jupiter de ce que Tibere avoit accepté le titre d'*Auguste*, qu'il feignoit de refuser. Un autre fameux critique (2) ne pouvant se persuader que de *simples Bateliers de la Seine* se soient réunis à cette occasion pour élever un semblable monument public, assure qu'on le doit aux *Soldats & Matelots de la flotte des Andéréciens*, dont le Préfet résidoit à Paris, suivant la notice de l'empire ; mais la résidence de cet Officier & de sa flotte à Paris, au temps dont il s'agit, n'est rien moins que certaine. D'ailleurs l'inscription auroit porté le titre d'*Anderecïani*, au lieu de *Nautæ Parisiaci*. On peut remarquer, à ce sujet, que ces Nautes-Parisiens auroient pris le nom de *Luteciani*, si la Ville avoit conservé jusqu'alors le nom de *Lutéce*, qu'elle portoit auparavant; & qu'ainsi la Cité des Parisiens est une des premieres Villes des Gaules qui ait quitté son ancien nom Celtique pour prendre celui de son Peuple, à qui l'Empereur Auguste avoit rendu la liberté & le *droit de Cité*, que César lui avoit ôté. Cette réflexion, qui avoit échappé à tous les Historiens, peut servir à éclaircir quelques points de droit public, qu'il seroit trop long de discuter dans un abrégé.

Mais enfin, qu'étoient donc les *Nautes-Parisiens* désignés par cette inscription tant débattue? Etoient-ce de simples *Bateliers*, ou un *Corps de Négocians* autorisés par l'Etat? M. Baudelot, qui eut la gloire de publier la premiere gravure de ce beau Monument, & de l'accompagner d'un Commentaire instructif, pense que ces *Nautæ* étoient de célébres Commerçans, des Magistrats même, qui avoient l'inspection des voitures & des marchandises venues par eau, & que des Chevaliers Romains ont souvent fait partie de semblables corps, &c. M. le Roi, dont j'ai déjà cité la sçavante & curieuse Dissertation sur l'*Origine de l'Hôtel-de-Ville de Paris* (3), s'attache à prouver que la *Prévôté des Marchands* ou l'*Hôtel-de-*

(1) Outre les *quatre Pierres* dont on vient de décrire & d'expliquer les *bas-reliefs*, D. Lobineau en a encore fait graver cinq autres, trouvées au même endroit, & conservées au même lieu. La premiere représente une *figure* si effacée, qu'on n'en peut rien dire. La seconde est un *autél*. La troisiéme est le *foyer* pour placer sur l'autel. Le trou qui est au milieu, & qui ne pénetre pas la pierre, dit cet Historien, *a été trouvé, lors de la découverte, rempli de charbons & d'encens d'une agréable odeur : ce que je tiens de personnes présentes lorsque ces monumens ont vu le jour, après tant de siecles.* La quatriéme est une pierre sur laquelle on *égorgeoit les victimes*. Il y a une entaille qui y paroît faite exprès, pour assujettir plus ferme le dos des victimes, dont les *Aruspices* devoient considérer les entrailles. La cinquiéme paroît être faite pour servir de base à la précédente. Il resteroit à savoir, continue l'Auteur p. CXLIII, si toutes ces pierres étoient dans un même lieu, & à déterminer les positions de chacune; mais qui oseroit hasarder des conjectures, depuis tant de siécles que ce monument est détruit? (*Voyez* ces pierres, qu'il a fait dessiner & graver d'après les originaux, avant l'*Histoire de Paris* du P. Felibien).

(2) M. l'Abbé Dubos (*Monarchie Françoise, Liv. I, Ch. IX, édit. 1742, Tom. I, p. 78*) se fonde sur ce passage de la Notice de l'Empire, *in Provinciâ Lugdunensi Senonîæ, Præfectus classis Andericiorum Parisiis*, pour assurer que le *Navire* qu'on voit voguer à pleines voiles dans les armoiries de la Ville de Paris, loin de représenter une simple barque ou un batteau de Marchands, doit être un véritable Vaisseau, de la nature de ceux qui composoient la *flotte des Andériciens*, destinée à la garde de la riviere de Seine contre les incursions des Pirates, & *dont le bassin*, dit M. Dubos, *étoit anciennement à Paris, dans le lieu vraisemblablement où est aujourd'hui l'Eglise Cathédrale, suivant la Notice.* Enfin, continue-t-il, ce sont les *Matelots* de cette flotte (& non de simples Bateliers) qui dresserent, vers l'an 25 de J. C., le monument qu'on vient d'expliquer. Mais où trouve-t-on que cette année là, c'est-à-dire sous le Régne de Tibere, les Romains eussent déjà pensé à l'établissement d'une pareille flotte? Où trouve-t-on que son bassin fût situé à Paris? qu'il le fût au dessus plutôt qu'au dessous de la Ville? Et d'un autre côté, si celui qui la commandoit avoit son siége à Paris, ses Matelots y étoient ils également fixés plutôt qu'au Bourg d'*Andresy*, au confluent de l'Oise, dont ils avoient pris le nom? Enfin, pourquoi se seroient-ils appellés *Nautæ Parisiaci* sur ce monument, plutôt que *Nautæ Anderecïani*, qui étoit leur véritable nom? J'ai déjà observé plus haut, p. 30, *Note*, que le camp & le port d'Andresy, ainsi que celui de Saint-Maur-les-Fossés, n'ont gueres pu être placés en ces endroits que pour s'opposer aux incursions des Barbares, postérieurement à Tibere.

(3) M. *le Roi*, ancien Maître & Garde de l'Orfévrerie, Contrôleur des rentes de l'Hôtel-de-Ville, homme d'une érudition & d'une probité singuliere, publia, quelques années après MM. Baudelot & de Mautour, une grande & excellente Dissertation, accompagnée des preuves les plus fortes sur l'*Origine de l'Hôtel-de-Ville & du Corps municipal*, que j'ai déjà rappellée au sujet de son opinion sur les *Défenseurs des Cités*, p. 30, *Note*. D. Lobineau l'a mise à la tête de la grande Histoire de Paris, & c'est en effet une des meilleures piéces de cette vaste collection où elle occupe cent vingt pages *in-fol.* petit caractere, y compris les preuves. Elle est divisée en *quatre parties*. Dans la *premiere*, il réfute l'institution prétendue des Magistrats municipaux, attribuée à Philippe-Auguste; il dit que jamais la Ville de Paris n'a été érigée en commune, qu'on chercheroit vainement la date d'érection & d'affranchissement, &c. Dans la *seconde Partie*, il fait voir que l'administration populaire, l'association de la marchandise de l'eau, & autres caracteres essentiels de l'Hôtel-de-Ville existoient long-temps avant Philippe-Auguste & la prétendue époque de son établissement. Dans *la troisiéme*, il combat l'opinion du Commissaire Lamarre, qui fixe l'établissement de la navigation dans Paris, & les premiers priviléges de l'Hôtel-de-Ville, au Régne de Louis le jeune, & qui assure que jusqu'alors il n'y avoit eu aucun commerce de long-cours à Paris; que ce ne fut que le besoin du sel, des salines & des épiceries, qui engagerent les plus riches Habitans à s'associer vers 1170, pour le commerce par eau; qu'ils établirent le port Popin sur la Seine, & une espéce de Confrérie dans le Couvent de Hautes-Bruyeres; que cette *Confrérie des Marchands de l'eau* auxquels Louis le jeune & son fils accorderent de grands priviléges, & notamment celui qu'on appelle *Hanse*, pour y associer les étrangers, fut le *germe de l'Hôtel-de-Ville*, &c. M. le Roi n'a pas grande peine de détruire le sentiment du Commissaire Lamarre, dont le but principal étoit de soutenir que la Police & la Juridiction avoit de tout temps appartenu au Châtelet, c'est-à-dire au Comte de Paris & à ses Echevins ou Assesseurs. Dans *la quatriéme & derniere Partie*, qui est la plus curieuse, M. le Roi essaie de prouver que l'*Hôtel-de-Ville de Paris* existoit sous les deux premieres races de nos Rois, & que l'époque de sa véritable origine doit être placée dans le premier âge de cette Ville; qu'elle se trouve dans le Corps des *Nautes-Parisiens*, qui érigerent sous Tibere l'autel dédié à Jupiter; que les *Défenseurs des Cités*, chargés de la Juridiction en premiere instance, de la Police & du Recouvrement des

Ville

Ville de Paris, avoit eu de tous temps, même avant l'établiſſement de la Monarchie, une Juriſdiction ſur les marchandiſes de l'eau, qui faiſoient le principal commerce de cette petite Ville; que ce corps de Marchands ayant une Juriſdiction, avoit néceſſairement un Scel, repréſenté par une Nef, qui en étoit le ſymbole, & qui a paſſé par la ſuite dans ſes Armoiries; que ce ſcel n'étoit dans l'origine qu'une ſimple barque de Marchand, ſymbole naturel du commerce, & non un vaiſſeau paré de ſes voiles; & qu'ainſi il n'eſt pas beſoin de recourir, comme quelques Auteurs, au prétendu *Vaiſſeau d'Iſis*, pour débiter des fables; que la poſition avantageuſe de Lutéce, dans une Iſle de la Seine, avoit déterminé les Romains à en faire l'entrepôt de leurs garniſons, & à y établir, comme ſur la Sône, le Rhône, la Durance, &c. un corps de Négocians autoriſés, ſous le nom de *Nautes*, ce qui mit la Ville de Paris au nombre de celles que les Romains appelloient *Fora*, Marchés ou Villes de commerce; que c'eſt ce corps de gros Commerçans par eau, appellé *Splendidiſſimum Corpus* dans une ancienne inſcription, qui avoit fait ériger en l'honneur de Jupiter, le beau monument dans lequel ce corps prend le titre de *Nautæ Pariſiaci*; que ce corps eſt la vraie ſouche des *Magiſtrats Municipaux* qui avoient, dès le temps de la premiere race de nos Rois, un *Siége de Juſtice* appellé le *Parloir aux Bourgeois* ou la *Maiſon de la marchandiſe*, avec un ſcel où étoit une *Nef*, ſymbole du commerce par eau, &c. Mais comme ces *Nautes* ne pouvoient être chargés, en cette qualité, des fonctions Municipales, l'Auteur s'attache à faire voir que ſous le Gouvernement Romain, Paris avoit des Officiers particuliers chargés de ces fonctions Municipales, qui rendoient la juſtice à leurs concitoyens, ſous le nom de *Défenſeurs de Cité*; auxquels on confioit en même temps la police du commerce en général, l'inſpection des poids & meſures; le recouvrement des impôts; la juſtice en premiere inſtance, &c. que par ces raiſons, les *Défenſeurs* étoient ordinairement choiſis parmi les Nautes & Commerçans, *inter Municipes & honoratos*, diſent les Loix; que cette forme d'adminiſtration dura ſous les *Juges ordinaires* & les *Comtes* établis dès le temps de Conſtantin dans les trois cens cinq Cités des Gaules; que lors de la conquête des Francs, ces politiques Conquérans adopterent les Loix Romaines, & les établiſſemens utiles qu'ils trouverent dans les Gaules; que le Comte Romain ayant été remplacé par un Franc ſous le même titre, & le nom des *Défenſeurs* éteint, leurs fonctions avoient été dès-lors conſervées au corps des *Nautes* ou *Commerçans par eau* dans la perſonne de leurs Chefs, qui remplacerent le nom de *Nautes-Pariſiens* par celui de *Mercatores aquæ Pariſius*, Marchands de l'eau de Paris, *Bourgeois*, *&c.* titre qu'ils avoient par excellence, & comme étant à la tête de l'état populaire qu'ils adminiſtroient. De ſorte qu'élire déſormais des Chefs à ces Commerçans, comme on l'a toujours fait depuis, c'étoit proprement donner des Magiſtrats Municipaux à la Ville de Paris, & des Juges à ſa Juriſdiction, &c.

C'eſt ici ſans doute le foible de la Diſſertation de M. le Roi; car les Défenſeurs des Cités ont été long-temps établis après les Nautes. Il ſuppoſe auſſi gratuitement l'établiſſement des Comtes dans les Villes, du temps de Conſtantin; on n'en trouve aucune mention dans l'Hiſtoire avant l'établiſſement de la Monarchie. A cela près, il explique fort heureuſement l'origine de l'Hôtel-de-Ville de Paris, dont on trouve en effet la ſource dans le corps des *Nautes-Pariſiens*. D. Lobineau, qui a publié cette Diſſertation, crut y ajouter de nouvelles preuves, en raſſemblant dans celle qu'il nous a donnée ſur les *Antiquités Celtiques* ci-devant expliquées, tous les paſſages, toutes les Inſcriptions, toutes les Loix qui avoient quelque rapport direct ou indirect aux *Nautes*, *Naviculaires*, *Scaphaires*, *Nauclers*, *Marchands*, *&c.* à leurs fonctions, dignités, droits & priviléges; mais aucun de ces textes accumulés ſans ordre & ſans néceſſité, ne concerne les *Nautes-Pariſiens*, & il faut s'en tenir à la ſeule Inſcription du Monument qu'ils ont élevé, & qui aſſure leur exiſtence en corps dès le temps des premiers Empereurs.

Le mélange des Religions Celtique, Grecque & Romaine qu'on voit ſur les pierres gravées de l'Autel de Jupiter, ſemble annoncer qu'on ne peut gueres rapporter qu'à la même époque la conſtruction des Temples aux environs de Paris, dont parlent les Hiſtoriens (1). S'il eſt vrai qu'il y en eût, ils ne purent être bâtis que par les Romains mêmes, ou par les Gaulois lorſqu'ils ſe conformerent à leurs mœurs & uſages, & ne firent plus qu'un même peuple avec eux. La montagne de Montmartre eſt appellée dans Frédégaire *Mons Mercurii*, & dans le Poëme d'Albon, *Mons Martis* & *Cacumina Martis*; ce qui paroît annoncer que Mercure & Mars y étoient adorés, & que ces deux Divinités y avoient leurs Temples. Sauval l'aſſure poſitivement dans ſes Antiquités; mais il ne cite point ſes garants, & il eſt difficile de conclure d'après les ſimples expreſſions de *Mont de Mercure*, & de *Montagne de Mars*, donnés par la ſuite à la colline de Montmartre (2), qu'il y ait eu réellement deux Temples con-

---

impôts étoient tirés du corps des *Nautes* ou Marchands de l'eau; que ces derniers ont remplacé les *Défenſeurs des Cités*, dont le nom s'eſt éteint ſous la domination Françoiſe, &c. Tout ceci ſans doute eſt plus conjectural que réel, puiſque l'Auteur n'a aucune preuve poſitive que l'inſcription des Nautes-Pariſiens. Il cite, parmi ſes autorités, ces beaux vers de Guillaume le Breton, dans ſa *Philippide*, qui, en parlant des anciens Pariſiens, dit qu'ils ſe gouvernoient par leurs propres loix, en payant aux Romains les impôts, &c.

In quâ manſerunt degentes ſimplice vitâ,
Temporibus multis; gentili more regentes,
Se populoſque ſuos; reddendo Tributa quot annis,
Debita Romanis, legeſque ſequendo paternas, &c.

Voyez ce beau paſſage dans l'Introduction (p. 10, note); mais ce ne ſont pas-là des preuves hiſtoriques. Au ſurplus, l'Ouvrage de M. le Roi eſt un des plus ſolides & des mieux écrits que nous ayons ſur l'Hiſtoire ancienne de Paris.

(1) On ſçait en effet que les Gaulois n'avoient point de *Temples* dans le ſens où nous prenons ce mot. Il eſt prouvé, par les *Commentaires de Céſar*, *Liv. VI*, *C. XVII*, que ces peuples avoient à la vérité, dans les forêts & en pleine campagne, des lieux conſacrés à leurs Divinités; mais qu'il n'y avoit là que des monceaux de pierres ou de butin, ſans aucun édifice. Il eſt vrai que, ſuivant Suétone *in Cæſar. C. LIV*, Jules-Céſar pilla les Temples des Dieux dans la Gaule: *in Galliâ Fana Templaque Deûm donis referta*, &c. Mais, dit l'Auteur des *nouvelles Annales de Paris*, il ne faut pas conclure de là, avec quelques Sçavans, que les Temples des anciens Gaulois fuſſent des édifices tels que ceux des Romains & des Grecs; à moins qu'on n'ait prouvé auparavant, que ceux dont parle Suétone étoient dans la *Gaule Trans-Alpine*, par rapport aux Romains.

(2) L'Auteur cité dans la note précédente, aſſure que la plûpart des exem-

sacrés à ces Dieux, quoiqu'Adrien de Valois le suppose sans preuves. Quant au Temple de la *Déesse Isis*, que Sauval & ses Editeurs peu judicieux, placent à Saint-Germain-des-Prés, sur le témoignage du P. Dubreul, qu'ils osent cependant traiter de *Bonhomme*, j'ai fait voir dans l'*Introduction*, *pag. 13 & suivantes*, que tous ces Temples d'Isis à Saint-Germain-des-Prés, à Issy, &c. n'ont été imaginés par ces fabuleux Historiens, que pour favoriser leur étymologie ridicule de Paris, *Para-Isis*; que le Temple de Mercure ou Pluton, (qui selon M. de Saint-Foix sont la même Divinité), élevé sur la Montagne de Sainte-Génevieve, (*Mons Lucotitius*), & celui de Cybèle près Sant Eustache, sont des chimeres inventées par l'Auteur des *Essais Historiques*, pour donner du relief à sa petite Ville de *Lutèce*, quoiqu'il dise en même-temps que ce n'étoit qu'un amas de cabanes de Pêcheurs dans une Isle de la Seine, &c.

Il n'en est pas de même des Monumens qui sont véritablement l'ouvrage des Romains, & dont on trouve presque toujours de superbes restes, qui ont résisté à l'injure des temps, & aux siecles de barbarie. Vers le même-temps de l'Autel de Jupiter, paroît avoir été construit l'*Aquéduc d'Arcueil*, pour conduire à Paris les eaux de Rongis, de Cachant & d'autres eaux voisines; lesquelles parce que cet Aqueduc a été négligé dans la suite, ont coulé dans la Riviere de Bievre. Du moins un sçavant Académicien, (M. Bonamy, *Mémoires de l'Académie*, *tom. XIV*, *pag.* 268), croit que l'Aquéduc, dont les Arcades ont donné le nom au village d'*Arcueil*, est plus ancien que l'arrivée de Julien l'Apostat, auquel on en attribue la construction. On découvrit en 1544, selon Corrozet, du coté de la Porte Saint-Jacques les restes de cet Aquéduc, & ses eaux devoient être amenées ou à quelque Palais, ou à quelqu'édifice public situé hors de la Ville, du côté du midi. Il sera parlé plus bas d'un Palais, d'un Cirque, & d'un Amphithéâtre qui étoient de ce côté là du temps des Romains, & des constructions que ces Peuples ont faites au Nord & au Midi de Paris.

Après que la famille des premiers Césars eut été éteinte dans la personne de l'affreux NÉRON, condamné à mort & au supplice des Esclaves par le Sénat, les Gaules furent ravagées par les Partisans de GALBA, d'OTHON & de VITELLIUS, qui se disputoient l'Empire; elles ne recouvrerent leur tranquilité que sous VESPASIEN. C'est au milieu de ces orages que la lumiere de l'Evangile vint dissiper dans nos contrées les erreurs du Paganisme. La Ville de Lyon & quelques autres avoient eu l'avantage de recevoir dans leur sein des Hommes Apostoliques, Disciples de Saint Polycarpe Evêque de Smyrne, qui répandirent dans les Gaules les premieres semences de la Foi. (Voyez *Descrip. de la France*, *tom. I*, *p.* 37). Ce qui donna lieu à la premiere persécution, lorsque l'Empereur M. AURELE vint dans les Gaules vers 177. Quelques Historiens ont prétendu que la Ville de Paris reçut les lumieres de la Foi, avant toutes celles des Gaules; que *Saint Denis l'Aréopagiste*, envoyé de Rome par Saint Clément, avec quelques Compagnons de sa Mission, en fut le premier Evêque, &c. mais c'est une chimere inventée au neuvieme siecle par Hilduin, Abbé de Saint-Denis en France, qui n'a plus aujourd'hui de Partisans (1), & à laquelle l'identité de nom a servi de prétexte. (*Voyez* l'Ouvrage du sçavant Docteur *Jean de Launoy*, intitulé *de duobus*

---

plaires manuscrits de Frédégaire portent *Mons Mercoris*, *Mons Cori*, ou *Mons Mercomire*, au lieu de *Mercurii*: qu'il seroit fort tenté de croire que le vrai nom de la Colline de Montmartre étoit *Mons Martis*, comme l'appelle Abbon dans son Poëme du Siége de Paris par les Normands; que le nom de MERCURE n'est-là que pour rien, & qu'il faut conserver dans Frédegaire la leçon de *Mons Cori*, expression populaire qui signifieroit simplement que c'est de ce côté-là que soufloit le vent du Nord-Ouest; qu'Abbon a employé le mot *Corus* dans le même sens. Le docte Adrien de Valois suppose à la vérité que du temps de Saint Denis, Apôtre des Parisiens, on voyoit à Montmartre les Statues de Mars & de Mercure, (*Valef. de Basil.*, *Reg.*, *C. VIII.* Voyez aussi le frontispice de ma *Description des Monumens de Paris*, publiée en 1779); mais Valois suppose en même-temps que S. Denis fut martyrisé à Montmartre, & on verra plus bas qu'il n'en est rien.

Je ne repéterai point tout ce que j'ai dit dans l'*Introduction* des prétendus Temples d'*Isis*, de *Pluton* & de *Cybèle*. On parle aussi d'un Temple d'*Esculape*, Dieu de la Médecine, dans la Cité, dont la Statue étoit à l'entrée du Parvis Notre-Dame, en face de l'Hôtel-Dieu. Rodolphe Boterée ou Raoul Boterais, Avocat & Auteur du Poeme Latin, intitulé *Lutetia*, imprimé à Paris en 1611, parle ainsi de cette figure:

> . . . . . *Statua illa referre videtur*,
> *Barbigerum*; *libros fert dextrâ*; *comprimit Angues*,
> *Pes geminos*, *quales Nili prædantur in undis*,
> . . . . . .
> *Talis erat sculptus priscis Epidaurius annis*,
> *Et veteri in Saxo nunc talem agnoscimus illum.*

En quoi il a été suivi par Dubreuil, Mallingre & tous ceux qui ont traité depuis des antiquités de Paris. Mais Childebert ayant ordonné en 554, par un Edit solemnel, l'entiere destruction de tout ce qui restoit de Temples, de Statues, d'Autels & autres marques du Paganisme, il n'est pas à présumer qu'on eût laissé subsister si long-temps, en face de l'Hôtel-Dieu, la Statue du Dieu de la Médecine, & la Divinité tutelaire des malades. M. de Mautour pense que c'étoit un Monument élevé en l'honneur d'*Archambauld*, Maire du Palais, &c. Le même Auteur a aussi vérifié par lui-même, que la prétendue Statue de *Cérès* placée au haut du pignon de l'Eglise des Carmelites du Fauxbourg Saint-Jacques, où l'on dit que cette Déesse avoit un Temple, n'est autre chose qu'un Saint Michel qui pèse les ames dans une balance.

(1) L'Ouvrage de l'Abbé Hilduin est intitulé *de Rebus gestis ac scriptis Sancti Dyonisii*. *in*-8°. *Coloniæ* 1567. D. Jean-Baptiste Liron a discuté cette matiere dans une longue Dissertation (*Singularités Histor.*, *tom. IV*, *pag.* 48), où il fait tous ses efforts pour battre en ruine l'opinion du Docteur de Launoy, fondée sur le texte de Grégoire de Tours, qui ne place la fameuse Mission des sept Evêques des Gaules, parmi lesquels il nomme Saint *Denis de Paris*, qu'à l'an 250. Il soutient que les Eglises des Gaules ont été fondées par des Hommes Apostoliques dès le premier siecle; que dès le second elles étoient en grand nombre & florissantes; qu'au commencement du troisieme, la foi étoit répandue dans toutes les Provinces Gauloises & Celtiques; qu'enfin au commencement du quatrieme siecle, les Chrétiens y étoient très-puissants. Et pour ce qui est de l'*Eglise de Paris* en particulier, il prétend que Saint Denis, son premier Evêque, avoit reçu sa Mission immédiatement du pape Saint Clément. *C'est*, dit-il, *ce que portent les anciens Monumens*; mais comme il n'en cite aucun, les Auteurs du *Gallia Christiana*, qui penchent pour son opinion, rapportent un Diplôme du Roi Thierry IV de l'an 723, qui indépendamment de ce qu'il n'est pas irréprochable suivant l'Abbé le Beuf, (*Differt. tom. I*, *pag.* 52), ne peut être un garant assez fûr de qui s'est passé à la fin du premier siecle, & que le P. Dubois dans son *Hist. de l'Eglise de Paris*, *tom. I*, *pag.* 372, assure n'avoir été fabriqué que pour s'élever au-dessus des autres Eglises, par le vain honneur d'une fausse antiquité. Ils citent encore une *Vie interpolée de Sainte Genevieve*, & une *Hymne* prétendue de *Fortunat*; qui ne se trouve point dans ses Œuvres. Tout cela pourroit suffire pour prouver seulement que l'Abbé Hilduin n'est pas le premier qui ait renvoyé au temps du Pape Saint Clément la Mission de Saint Denis de Paris; mais cela est-il suffisant pour détruire le témoignage positif de Grégoire de Tours, qui donne à cette Mission la date de l'an 250? & à quel temps faudroit-il donc fixer le martyre de Saint Denis, s'il étoit vrai qu'il eût reçu sa Mission du Pape Saint Clément? Ce ne pourroit être que lors de la premiere persécution sous M. Aurele l'an 177, puisque suivant Sulpice Severe jusqu'à cette année, il n'y avoit point eu de Martyrs dans les Gaules: *Tum primùm intra Gallias Martyria visa*, *Sacr. Hist.*, *li. II.* Saint Denis auroit souffert le martyre en 177 au plutôt, c'est-à-dire, après quatre-vingt ans & plus d'Episcopat; supposition outrée, & à laquelle il est impossible de souscrire, quand même on pourroit détruire le témoignage du Pere de notre Histoire.

Dyonisiis), où il soutient, d'après le témoignage de Grégoire de Tours, qu'à l'exception de l'Eglise de Lyon, & de celle de Vienne qui étoient déjà en grande réputation au second siecle ; il n'y en a point eu d'autres dans les Gaules jusqu'à l'an 250, & que c'est à cette année là singulierement qu'il faut rapporter la Mission de *Saint Gatien de Tours*, *de Saint Denis de Paris*, & d'autres Evêques, que Grégoire de Tours, *liv. I, C. XXVIII*, assigne à l'an deux cent cinquante, sous le Consulat de Décius & de Gratus, &c.

Bien loin que la Ville de Paris eût déjà un Evêque & une Eglise florissante lors du voyage de M. Aurele dans les Gaules, on y trouve au contraire de nouvelles traces de Paganisme, à la même époque. On a en effet conjecturé, d'après une Inscription, que près de Paris, dans le Bois qui porte aujourd'hui le nom de *Vincennes*, il y avoit en l'an de J. C. 180, un Collége du *Dieu Sylvain* ; c'est-à-dire, une espéce de Communauté consacrée à ce faux Dieu, laquelle fut rétablie ou remise sur pied par un nommé *Hilarus*, affranchi de l'Empereur Marc-Aurele. (*Voyez* le P. Montfaucon, & les *Mém. de l'Acad. des Inscrip., tom. XIII, pag.* 429). Il est vrai que les Eglises de Lyon, de Vienne & de quelques autres Villes voisines, étoient alors florissantes par les prédications de Saint Irenée, successeur de Saint Photin ; que sous l'Empire de SÉVERE, qui avoit été Gouverneur de Lyon, il y eut une seconde persécution en 202, où il périt un peuple de Martyrs ; mais n'y ayant point d'Eglises ni de Chrétiens dans le reste des Gaules, le Paganisme y triompha encore long-temps. Ce ne fut qu'une quarantaine d'années après, que le Christianisme se trouvant presque éteint par la persécution de Sévere, il fallut le ranimer par la *Mission des sept Evêques*, dont parle Grégoire de Tours, & qu'il place à l'an deux cent cinquante de Jesus-Christ ; ces sept Evêques sont Saint Gatien de Tours, Saint Trophime d'Arles, Saint Paul de Narbonne, Saint Saturnin de Toulouse, *Saint Denis de Paris*, Saint Auftremoine d'Auvergne ou de Clermont, & Saint Martial de Limoges.

Saint Denis, après avoir prêché la Foi en divers lieux sur sa route, s'arrêta enfin à Paris, vers l'an deux cent cinquante, sous l'Empire de DECIUS. Il ne faut pas se persuader que lorsqu'il arriva dans cette Ville, tous ses Habitans, sans exception, fussent plongés dans les ténébres de l'idolâtrie. Il y avoit déjà des Chrétiens sans doute, peut-être même en grand nombre, mais qui n'avoient point d'Evêque ; il en prit le titre & les fonctions. Il fut aidé dans ses fonctions apostoliques par le Prêtre *Rustique* & le Diacre *Eleuthere* ; comme nous n'avons point d'actes authentiques de ce qu'ils ont fait à Paris, on ne peut rien assurer des progrès de leur Mission (1). Sous les regnes de VALÉRIEN & de GALLIEN, qui furent ceux de la tyrannie, de la foiblesse & des révoltes, un déluge de maux couvrit l'Empire & les Gaules. Les Allemans & autres Barbares s'y répandirent comme un torrent pour les ravager : mais POSTHUME, Gouverneur de Lyon, les défit & les chassa. En considération de ses services, il fut reconnu Empereur par toutes les Gaules, dont il fut surnommé le *Restaurateur & l'Hercule* ; il sépara son Empire de celui de Rome, & il regna glorieusement jusqu'à l'an 267. Sa mort ouvrit les Gaules à tous les maux que sa vigilance & son courage en avoit écartés. Sa sœur Victorine, qui se faisoit appeller Mere des Armées, *Augusta Mater Castrorum*, voulut envain lui donner des successeurs : ils furent tous tués, & l'*Empire particulier des Gaules*, élevé par Posthume, finit en la personne de TETRICUS, qui fut vaincu, pris & conduit à Rome en triomphe par AURELIEN, l'an de Jesus-Christ 273. C'est dans son voyage des Gaules qu'*Aurelien*, Prince superstitieux, attaché au Paganisme, consulta une *Druidesse Gauloise*, pour sçavoir si l'Empire passeroit à sa famille ; & qu'il fit rebâtir la Ville d'Orléans, qui quitta son nom ancien de *Genabum*, pour prendre celui d'*Aurelianum*, d'où s'est formé le nom moderne. La persécution se ralluma dans les Gaules sous *Aurélien*, Prince cruel & sanguinaire, qui s'attira ce reproche au milieu de son triomphe : *personne n'a bu autant de vin qu'il a versé de sang humain.* On place vers ce temps les Martyres de Saint Pelerin, & de Saint Prix en Auxerrois, de Saint Colombe à Sens, de Saint Reverien à Autun, de *Saint Denis à Paris*, & de plusieurs autres.

Le 9 Octobre 273, Saint Denis ayant été condamné à mort par le Préfet *Sisinnius Fescenninus* (2), qui com-

(1) On lit dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. III, p.* 226, que dès l'an 352, ce Prélat avoit fait construire une *Eglise dans l'Isle de Paris* ; qu'il en est fait mention dans les actes de son Martyre, & dans la vie de Saint Marcel ; & que cette Eglise enfin est appellée dans une donation du Roi Childebert I, *Mater Ecclesia Parisiaca*, titre qu'elle portoit déjà sans doute à cause de son ancienneté & de sa prééminence. M. l'Abbé de Vertot, auquel on doit cette observation, assure que c'est sous l'enceinte même des murs de cette Eglise, que Saint Denis avoit fait jetter dans les fondations les débris de l'Autel dédié par les *Nautes-Parisiens*, en l'honneur de Jupiter, avec le bas reliefs qui ont été découverts au même endroit en 1711. Il est difficile de croire, qu'au préjudice du Paganisme, qui étoit alors la Religion dominante de l'Empire, l'Evêque de Paris ait eu assez d'autorité pour en détruire les Monumens, & pour élever sur leurs débris un Temple au vrai Dieu dans la Cité même. D. Félibien, qui rapporte dans ses *preuves les actes du Martyre de Saint Denis*, dit dans son *Histoire pag.* 15, qu'ils ne sont point authentiques, & qu'ainsi il ne peut rien dire des progrès de sa Mission. Il est donc plus naturel de croire que les bas-reliefs dont il s'agit, n'ont été mis là que long-temps après Saint Denis, &c.

(2) Selon M. de Tillemont (*Hist. Ecclésiast., tom. IV, pag.* 445) le Juge qui condamna Saint Denis & ses Compagnons s'appelloit *Sisinnius-Fescenninus*, & il est qualifié de *Præfectus* dans le Martyrologe Romain. C'étoit en effet un *Tribun* ou *Préfet Militaire*, qui commandoit sous l'autorité du Gouverneur de la Province aux troupes Romaines reparties dans le canton de Paris ; & ces Tribuns ou Préfets n'étoient point appellés Tribuns ou Préfets de telle Ville, mais Tribun de telle Légion, Préfet de telle Cohorte. Ainsi Fescenninus ne doit point être regardé, comme le premier Magistrat de Paris, ni même comme un Officier Gaulois. Le droit de condamner à mort n'étoit exercé que par l'Officier Romain, à l'exclusion ce semble des Magistrats de la Nation soumise. L'Auteur *des nouvelles Annales de Paris* observe à ce sujet, que les Princes des Prêtres, qui étoient les Magistrats des Juifs, eurent besoin d'une Sentence de Pilate contre Jesus-Christ ; qu'il en étoit de même dans les Gaules, comme on le voit par les actes des Martyrs de Lyon de l'an 177. Les Chrétiens arrêtés dans cette Ville furent mis en prison par le *Tribun*, & par les *Magistrats* jusqu'à l'arrivée du *Président*, c'est-à-dire du Gouverneur de la Province Lyonnoise, qui seul jugea les Martyrs.

On a marqué au 9 Octobre le *Jour de la mort de S. Denis* ; c'est celui où toute l'Eglise honore sa mémoire. Pour ce qui est de l'année, Adrien de Valois, & D. Remy Cellier dans son *Hist. des Auteurs Eccles., tom. IV, pag.* 95, la placent en 273, sous la persécution d'Aurélien ; mais M. de Tillemont, (*Hist. Eccles., tom. IV, pag.* 446 & 789), penche pour l'an 287, sous la persécution de Dioclétien ; parce que la Dame Payenne, qui fit enterrer les Saints Martyrs, vecut assez long-tems pour leur faire élever un mausolée après la cessation des persécutions sous Constance Chlore ; mais rien n'empêche qu'elle n'ait pu faire construire cet Oratoire dans l'intervalle de la persécution d'Aurélien à celle de Dioclétien.

mandoit à Paris pour le Gouverneur de la Province, reçut la palme du Martyre, & eut la tête tranchée avec ſes deux Compagnons, Ruſtique & Eleuthere. Après l'exécution, les perſécuteurs ordonnerent qu'on jettât les trois corps dans la Seine; mais une Dame Payenne, qui avoit de l'attrait pour le Chriſtianiſme, eut l'adreſſe de les enlever, & de les faire enterrer ſecrettement dans un champ qui lui appartenoit, près du lieu où ils avoient été décapités; & lorſque la perſécution fut ceſſée, elle y fit élever un tombeau à la maniere des Chrétiens, en y joignant un Oratoire ou lieu de Prieres. L'Auteur de la *Vie de Sainte Genevieve*, écrite dix-huit ans après la mort de la Sainte, aſſure poſitivement que Saint Denis & ſes Compagnons furent enterrés dans le lieu même de leur martyre, qu'il appelle *Vicus Catolocenſis*, & que l'Auteur des Geſtes de Dagobert, *C. II*, appelle *Vicus Catulliacus*. M. de Tillemont, (*Hiſt. Eccléſiaſt., tom. II, pag.* 713), obſerve à ce ſujet que les exécutions ſe faiſoient alors hors des Villes, ſur les grands chemins qui étoient bordés de ſépulcres & de tombeaux, & que les mots *Vicus Catolocenſis* déſignent le chemin qui conduit à *Catalocus*, qu'il croit être Chaillot, (d'autres penſent que c'eſt Chatou ou Chantilly); ce qui détruit l'opinion commune, ſuivant laquelle les trois Saints furent exécutés ſur la *Montagne de Montmartre*, & enterrés dans le lieu où eſt aujourd'hui l'Abbaye de *Saint-Denis en France*, quoique ce ſentiment paroiſſe appuyé ſur les actes les moins défectueux que nous ayons de ces Martyrs, & qui après tout ne ſont que du neuvieme ſiecle (1). Les premiers Evêques, ſucceſſeurs de Saint Denis, furent (ſuivant les Auteurs du *Gallia Chriſt. tom. VII, pag.* 13, fondés uniquement ſur d'anciens Catalogues) *Mallon*, *Maſſus*, *Marc* & *Aventin*, dont on ne ſçait rien, & dont il n'eſt pas même poſſible de fixer les dates.

Après la perſécution d'*Aurélien*, les Gaules reſpirerent un peu ſous l'Empereur PROBUS, dont le regne fut trop court pour le bonheur de l'humanité. Après avoir chaſſé les *Francs* & les *Bourguignons*, qui commençoient leurs incurſions dans ce beau pays, & avoir reçu la ſoumiſſion de neuf Rois des Nations Germaniques, il donna la paix générale à l'Empire en 277; il en profita lui-même pour rendre ſes ſujets heureux, & relever ou bâtir ſoixante-dix Villes. Il permit aux Gaulois de planter la vigne que Domitien avoit fait arracher, & dont il avoit défendu la culture dans les Gaules, crainte d'y attirer les Barbares par l'amour du vin. (*Voyez* ce que j'ai dit à ce ſujet dans l'*Œnologie*, & dans les deux premiers volumes de la *Deſcription de la France.*). Les Pariſiens profiterent de cette permiſſion, & l'on verra bientôt que tout le côté du Midi où eſt aujourd'hui l'Univerſité étoit planté de vignes & de figuiers. Sous l'Empire de DIOCLÉTIEN, ſoldat de fortune, & de MAXIMIEN-HERCULE qu'il s'étoit aſſocié, les Gaules furent ravagées par les *Bagaudes*, Pâtres & Payſans Gaulois, raſſemblés par la miſere, révoltés par la dureté des exactions, & commandés par Amandus & Elianus. *Maximien* appaiſa bientôt ce trouble par la défaite des ſéditieux, & la mort de leurs Chefs. Selon quelques Auteurs, ces Bagaudes ont une origine bien différente. Ils viennent de cette *Légion Gauloiſe des Alaudes*, formée par Céſar, dont on a parlé dans la premiere Partie de cette Epoque, *pag.* 29, & qui portoit le titre diſtinctif de *Legio Alaudarum*, ſoit à cauſe de l'aigrette qui ornoit le caſque des Soldats, ſoit que ce caſque fût ſurmonté de la figure d'une Alouette. Le Commiſſaire Lamarre rapporte que cette Légion des Alaudes fut placée en garniſon ſur la Marne au-deſſus de Paris, dans le fort (*Caſtrum Stativum*), qui prit dans la ſuite le nom de *Saint-Maur-les-Foſſés*; que le nom de *Legio Alaudarum*, & dans la baſſe latinité *Bagaudarum*, devint celui des Soldats mêmes qui furent appellés *Bagaudes*; que les Soldats de cette Légion ayant pris alliance dans le pays, s'y multiplierent au point de faire une Nation particuliere, ſous le nom de *Bagaudes*, qui devint ſi puiſſante, que deux de leurs Chefs ſe firent proclamer Empereurs; que Maximien les défit entierement vers l'an 285, & fit raſer leur fort, dont il ne reſta que les Foſſés; ce qui n'empêcha pas que ce pays ne fut nommé le *Quartier des Bagaudes*, dont la porte de Paris qui y conduiſoit a pris le nom de *Porta Bagauda* ou *Bauda*, & que l'on appelle encore aujourd'hui *Porte Baudetz* ou *Baudoyer* (2).

(1) D. Liron a beaucoup écrit en faveur de cette opinion dans ſes *Singularités Hiſtor., tom. I, pag.* 174, & *tom. IV, pag.* 139, *&c.* Mais elle n'en eſt pas moins fauſſe, & des actes écrits au neuvieme ſiecle ne ſont pas des preuves propres à détruire les faits avancés par l'Auteur contemporain de la *Vie de Sainte Genevieve*. Inutilement objecteroit-on que *Montmartre* a été ainſi appellé en François, auſſi bien que *Mons Martyrum* en Latin, par honneur pour les Saints Martyrs. M. de Tillemont, *loc. cit.*, a remarqué que l'on voyoit ſur cette même montagne, dès le temps de Louis le Gros, deux Egliſes de Saint Denis; & on avoue ſans peine que ces deux Egliſes, de même que le nom de *Mons Martyrum*, n'ont point d'autre origine que la vénération du Peuple de Paris pour cette montagne, fondée ſur ce qu'il a été un temps où l'on a cru que Saint Denis & ſes Compagnons y avoient conſommé leur martyre. Mais il faut remonter plus haut; car la vérité d'une opinion ne ſe prouve pas par le crédit qu'elle a pu trouver dans l'eſprit du peuple, pendant quelques ſiecles poſtérieurs de beaucoup aux événemens. Le fameux Hilduin, Abbé de Saint-Denis, qu'on doit regarder comme le premier Auteur de l'*Aréopagitiſme* de ſon Saint Patron, eſt auſſi le premier que l'on ſçache qui ait fait de la montagne de Montmartre le théâtre ſanglant de ſon Martyre. Mais s'il a ignoré que long-temps après la mort de Saint Denis, & pendant que la Ville de Paris étoit toute chrétienne, que cette Montagne portoit le nom de *Mons Mercurii* ſuivant Frédegaire, ou ſi l'on veut *Mons Cori*, les Défenſeurs des fictions de cet Abbé de Saint-Denis ont dû ſçavoir que de ſon temps, & plus de cinquante ans après lui, lors du ſiege des Normands, on appelloit encore cette Colline de ſon propre nom, *Mons Martis*, d'un ancien Temple de cette fauſſe Divinité, d'où le nom de Montmartre a pu venir auſſi bien que de *Mons Martyrum*.

(2) Lamarre cite pour garants de ſon opinion, *Oroſe, li. VII, C. XXV. Eutrope, li. IX, Salvien, &c.* Un ſçavant Antiquaire de notre temps (l'Abbé Lebeuf, *Diſſert., tom. I; pag.* 28), ne ſçauroit goûter cette étymologie, qui eſt cependant admiſe par D. Dupleſſis dans ſes *nouvelles Annales de Paris*. Voici ce qu'il dit, *ad ann.* 581, *pag.* 71. « Au reſte la *Porte Baudets*, & le » nom qu'elle porte doivent être fort anciens; car ce nom eſt ſans doute » celui des *Bagaudes*, qui ſur le déclin de la domination Romaine dans les » Gaules, s'étoient fortifiés dans le lieu qui porte aujourd'hui le nom de » *Saint-Maur-des-Foſſés*; & la Porte Baudets, *Porta Bagaudarum*, étoit celle, » qui au ſortir de Paris, ſe trouvoit préciſément à l'entrée du chemin qui » y conduiſoit. Cette étymologie explique fort naturellement le nom de » *Badaud*, que l'on donne familierement, mais par une eſpéce de dériſion » au peuple de Paris. Ce ſont, à ce qu'on peut croire, ceux de la Cité qui » auront commencé par appeller *Baudets*, c'eſt-à-dire *Bagaudes*, ceux de » la Ville du côté du Nord, parce qu'ils habitoient le quartier où cette » Porte étoit ſituée ».

J'ai fait voir dans l'Introduction, que le mot *Badaud* a une origine Celtique, & qu'il ſignifie ſelon M. Bullet *Homme de riviere*, parce que les Pariſiens ont été portés de tout temps à la navigation: ainſi on pourra choiſir de ces diverſes étymologies celle pour laquelle on aura le plus de penchant. Une ſuite de cette opinion, c'eſt que la partie de Paris au Nord, qu'on nomme proprement *la Ville*, pour la diſtinguer de la *Cité*, a été conſtruite & fermée

Maximien-Hercule,

Maximien-Hercule vainqueur des Bagaudes, fit élever à Autun un Monument de sa victoire, en l'honneur de Jupiter & de son collégue *Dioclétien*. C'est pendant le cours de cette expédition, que la Légion Thébaine, commandée par Maurice, ayant refusé de suivre Maximien contre des Chrétiens, & de prendre part au sacrifice de ses faux Dieux, fut massacrée par ses ordres, & qu'il fit revivre les Edits contre les Chrétiens. La persécution se fit sentir à Paris, & quelques Ecrivains, comme Tillemont, D. Rivet, (*France Littéraire, tom. I, pag.* 415), estiment que ce ne fut qu'alors que Saint Denis, premier Evêque de Paris, souffrit le Martyre en 287. Les *Francs*, dont on a déjà fait mention sous l'Empereur *Probus* qui avoit reçu le surnom de *Francicus* pour avoir dompté ces peuples, commencerent à se rendre plus formidables que jamais. Ces Pirates qui occupoient les bords du Rhin & de l'Océan-Germanique, faisoient des descentes continuelles sur les Côtes Armoriques & les Isles Britanniques. Maximien envoya contr'eux une flotte, dont il confia le commandement à un Belge de Nation nommé *Carause*, & il entra par terre dans le pays des Francs, dont il reçut plusieurs Rois à composition. (Voyez *Claudiani Mamert. Paneg. I & II.*) Mais Carause profitant de l'intelligence qu'il avoit avec les Saliens & autres principales Tribus des Francs se fit proclamer Empereur dans la Grande-Bretagne, & s'établit dans la *Batavie* (la Hollande), & le pays des *Morins* (le Boulonnois) (1), où il sçut se maintenir contre les efforts de Maximien-Hercule.

Divers mouvemens qui s'éleverent alors en différens lieux de l'Empire, déterminerent *Dioclétien* & son Collégue à se donner d'autres associés, pour faire face aux Barbares & aux Tyrans qui s'élevoient de toutes parts. Ils donnerent leurs filles à *Constance-Chlore* & à *Galere-Maxime*, en les nommant *Césars :* il étoit difficile de mieux choisir entre les Généraux Romains ; mais il étoit peut-être dangereux de faire tout d'un coup tant de prétendans à l'Empire. Cependant Dioclétien sçut habilement tirer d'eux, les différens services qu'il en attendoit sans diviser l'Empire. Le César Constance-Chlore eut les Gaules dans son département, & se rendit avec son armée dans le pays des *Morins*, (le Boulonnois *voyez* la derniere *Note*), sans même que l'usurpateur Carause eût appris sa venue. Il s'empara du Port de Bologne & de toute la Batavie, avant que Carause & les Francs pussent la secourir ; il poussa ces derniers jusques dans leurs retraites les plus inaccessibles, & il en transféra des Tribus entieres dans les cantons des *Ambiani* & des *Bellovaces*, (ceux d'Amiens & de Beauvais) ; & leur ayant accordé la paix, il souffrit qu'une partie des *Saliens*, l'une des principales tribus des *Francs*, s'établît dans la Batavie. Le tyran Carause retiré dans les Isles Britanniques, sçut si bien s'y fortifier, que les Romains ne purent y mettre le pied tant qu'il vécut ; mais ayant été tué par un autre usurpateur, Constance-Chlore s'en rendit maître, & réunit ces Isles au département des Gaules. La Ligue des Francs fit de nouveaux efforts. La Tribu des Attuariens ayant passé le Rhin avec plusieurs autres Nations Germaniques, ravagea les Gaules, & faillit même à surprendre le César Chlore dans le pays des *Lingons* (ceux de Langres) ; mais le Général Romain leur livra une sanglante bataille où il leur tua soixante mille hommes, & cantonna ses prisonniers dans un petit pays du Dijonnois, qui en a conservé le nom de *Canton des Attuariens*. (Voyez *Description de la France, Partie de la Bourgogne, tom. I, pag.* 14) (2).

Les Empereurs *Dioclétien* & *Maximien*, ayant eu de pareils succès en Asie & en Afrique, profiterent de la paix universelle pour publier ces terribles Edits, qui coûterent tant de sang à l'Eglise ; mais Constance-Chlore, qui favorisoit les Chrétiens, garantit les Gaules des fureurs de la persécution, & se contenta pour la forme de faire abattre quelques Eglises. Le César GALERE-MAXIME ayant forcé les deux Empereurs Dioclétien & Maximien d'abdiquer, CONSTANCE-CHLORE son Collégue partagea l'Empire avec lui, & continua de demeurer dans les Gaules où il s'étoit fait adorer. Son fils *Constantin* s'étant échappé de l'espece de captivité où le retenoit Galere-Maxime, vint rejoindre son pere Constance-Chlore, qui étoit allé soumettre les Pictes révoltés dans la Grande-Bretagne. Ce

---

d'une premiere enceinte par les Romains. Ce sentiment que j'examinerai plus bas, contredit formellement celui des modernes, qui soutiennent que Paris n'a commencé à s'étendre hors de la Cité que sous les Rois de la troisieme Race.

(1) *Batavi*, les *Bataves*, peuple chassé de la Germanie, par les *Catter* un des principaux peuples de la *Ligue des Francs*. Les Bataves sçurent se maintenir dans l'Isle appellée de leur nom *Batavia*, formée par les deux bras du Rhin à son embouchure ; ou qui aura communiqué son nom aux habitans suivant la force du mot Celtique, *Bad* ou *Bat*, *Bataw*, qui signifioit une terre noyée, submergée, une Isle. Les Bataves jouissoient sous les Empereurs de distinctions particulieres, & on cite plusieurs Inscriptions où ils sont qualifiés de freres & amis des Romains ; ils avoient la garde Impériale. *Batavodurum*, Wick, & *Batavoburgus*, Battenbourg, étoient leurs principales Villes ; d'autres disent que Leyde sur le Rhin, *Lugdunum Batavorum*, étoit leur Chef-lieu. Utrecht, *Trajectum*, doit son nom à une ancienne forteresse que bâtirent les Romains, & qu'ils nommerent *Trajectum*, parce qu'on y passoit l'ancien Canal du Rhin, sur le bord duquel elle a été bâtie. *Colonia Trojana*, aujourd'hui Kellen, étoit une Colonie Romaine près du lieu où se fait la séparation du Rhin ; *Albinianæ*, Alfen ou Alpen, entre Leyde & Utrecht.

Morini, les Morins, (Peuple maritime, comme le désigne son nom Celtique *Mor*, la Mer), avoient pour capitale *Téruenna*, Térouanne, Ville ancienne sur la Lys, détruite par *Charles-Quint*. Ils avoient aussi un Port de Mer appellé *Portus Morinus*, & ensuite *Gesforiacum*, qui prit enfin le nom de *Bononia*, Bologne-sur-Mer, Port fameux dans l'antiquité, depuis que les Romains eurent fait la conquête des Isles Britanniques, & par le Phare que Caligula y fit construire sur la falaise qui commande le Port. Ce superbe Monument connu sous le nom de *Tour d'Ordre* ou *d'Ordans*, mots corrompus de *Turris ardens*, étoit une Tour octogone, qui avoit douze entablemens ou galeries ménagés par étages, dans l'épaisseur du mur. Les Anglois, maîtres de Bologne, firent construire un fort sur la même falaise, qui portoit le Phare, & dans laquelle les habitans eurent l'imprudence d'ouvrir des carrieres. Les eaux ayant miné sourdement la falaise, le fort & la tour du Phare s'engloutirent le 29 Juillet 1744. Les Morins avoient encore deux autres Ports, l'un appellé *Iccius Portus*, que l'on croit être le Bourg de Whissan, & non pas Calais, qui est une Ville moderne ; l'autre que César appelle *Portus ulterior*, d'où l'on découvroit les côtes de l'Angleterre, & que l'on place à Ambleteuse, &c.

Comme la *Belgique* fut le berceau de la Monarchie Françoise, avant que Paris en devint le siege ordinaire sous Clovis ; j'ai cru qu'il seroit utile de faire connoître les peuples & les cités de cette partie des Gaules, à mesure que l'Histoire, dont la Géographie doit être la fidele compagne, fournira l'occasion d'en parler.

(2) On voit dans le *Panégyrique de Maximien* & de *Constance*, que les *Lætes* & les *Francs*, le *Chamave* & le *Frison*, admis à l'honneur de vivre sous les Loix Romaines, étoient forcés de cultiver les champs de la Belgique qu'ils avoient si souvent ravagés ; que Maximien & Constance-Chlore les ayant soumis & transplantés dans divers cantons des Gaules, ils se livrerent à l'agriculture, qu'ils étoient traités en esclaves, &c. Le passage est curieux. *Tum Maximiane Auguste nutu, Nerviorum & Treuirorum arua jacentia Lætus post-liminio restituit, & receptus in leges Francus recoluit . . . . Atat nunc ergo mihi Chamavus & Frisius, ille vagus prædator exercitio squalidus operator & frequentat nundinas meas pecore venali, & cultor barbarus laxat annonam. Quin etiam si ad delectum vocatur occurrit & obsequio teritur & tergo coerceetur, & servire se nomine militiæ gloriatur.* Voilà donc le *Franc* esclave des Romains sous le regne de Dioclé-

Prince mourut très-regretté dans cette guerre en 306. Au milieu du bruit des armes, il avoit toujours cultivé & favorisé les Lettres; il fut modeste, doux, humain; & tandis que les autres Empereurs, persécuteurs des Chrétiens, lui donnoient l'exemple d'une superstition inquiete & féroce, il ne tourmenta jamais personne pour sa Religion. *Constantin* son fils marcha sur ses traces, & occasionna une révolution qui fait époque dans l'Histoire.

§. III. *Origine des Francs. Evénemens jusqu'à l'établissement de la Monarchie Françoise.*

Les affaires des FRANCS, & de leurs *anciens Rois* se trouvant continuellement mêlées avec celles des Romains dans les Gaules (1), jusqu'à ce que les premiers aient fixé à Paris le *Siege de leur Monarchie;* il n'est pas hors de propos de rapporter en peu de mots ce qu'on sçait de l'origine de ces peuples, élevés pour ainsi dire à l'ombre des Forêts Germaniques, & réservés par la Providence pour effectuer un jour de si grandes choses. On a vu dans l'Introduction l'*Histoire fabuleuse de l'Europe*, dont celle des *Francs*, forme une branche considérable (2). Ceux qui aiment à se repaître de chimères, peuvent y recourir; ils trouveront du moins le Roman lié dans toutes ses parties.

Si l'on en croit les plus judicieux Historiens, le nom de *Franc* ou de *Français*, n'étoit point propre à un peuple particulier; il s'étendoit à tous ceux qui habitoient entre le Rhin & le Wéser, & même jusqu'à l'Elbe. Ce ne fut, selon l'Abbé de Cordemoy, (*Histoire des Francs*, *p.* 65.), que sous l'Empire d'*Emilien* & de *Valerien*, vers l'an 251, que les *Bructères*, les *Attuariens*, les *Chamaves*, les *Saliens*, les *Cauces*, les *Frisons*, & d'autres peuples voisins de ceux-là, commencerent pour la premiere fois à se rendre redoutables sous le nom de FRANCS, soit qu'ils eussent pris ce nom pour marquer leur indépendance, soit que ce fut un nom de ligue entr'eux. Le Pays que ces peuples habitoient avoit à l'Orient l'Elbe & la Riviere de Sala; au midi, le canton des *Sueves*, qui commençoit depuis quelque temps à porter le nom d'Allemagne; à l'Occident, le Rhin & l'Océan Germanique; & au Septentrion, la même mer, à l'endroit où elle prend le nom de *Septentrionale*. Les *Attuariens*, les *Bructères*, les *Chamaves* & les *Saliens*, étoient sur le Rhin vers l'embouchure; les *Frisons*, & les *Cauces* occupoient les bords de l'Océan; les *Cattes*, les *Ampsivariens*, & tous les autres peuples qui portoient aussi le nom de *Francs*, possédoient les autres terres. On appelloit aussi quelquefois du nom de *Sicambres*, tous les peuples Francs, parce qu'en effet ils étoient descendus des *Sicambres*, & qu'ils occupoient encore un pays qu'on avoit appellé *Sicambrie*. (3). On lit dans l'Encyclopédie au mot *Sicambres*, que ces peuples ainsi appellés du Fleuve *Ségus*, s'avancerent vers le Rhin, & s'étendirent jusqu'au Wéser; qu'ils étoient partagés en trois Nations, les *Usipetes*, les *Tenctères* & les *Bructères*... Qu'ils quitterent le nom de *Sicambres* pour prendre celui de *Francs*, sous lequel ils jetterent les fondemens de la *Monarchie Françoise*; tandis que l'autre partie, sous le nom de *Francs-Orientaux*, resta en Allemagne dans le pays appellé de leur nom *Franconie*, &c. Cet article rempli d'inexactitudes & de fautes grossieres, confond les anciens Sicambres, transférés sous Auguste dans la Belgique, avec les peuples de la Ligue des Francs, qui occuperent le pays de cette Nation détruite & dispersée (*Voyez* la Note 3).

Comme on ne cite aucun Auteur ancien qui parle de cette Ligue des peuples désignés sous le nom générique de *Francs*, mot qui étoit déjà connu pour le nom d'une nation dès le temps d'Auguste, nous allons rapporter sur l'*origine des Francs* un autre sentiment d'autant plus probable, qu'il est fondé sur le témoignage exprès de Grégoire de Tours. Ce pere de notre Histoire nous apprend que la *Pœonie* ou *Pannonie* est la Patrie originaire des François, d'où ils sont sortis pour se rapprocher des bords du Rhin, & faire des courses continuelles dans les

---

tien; ce qui semble prouver que le nom de *Franc*, n'est pas un nom générique de plusieurs peuples réunis pour leur liberté.

(1) Puisqu'il est fait mention des *Francs*, *habitans de la Pannonie*, dès le siecle de César & d'Auguste; & que depuis la retraite de ces peuples sur les bords du Rhin & de la Sala, (aujourd'hui l'*Issel*), dans le pays des *anciens Sicambres* transférés par Auguste dans la Belgique, il y a peu d'années où les *Francs* n'aient fait des courses dans les Gaules, & que plusieurs de leurs Princes & Rois ont été tout-puissans dans la Cour des Empereurs, il est évident que toute *Histoire de France* qui ne commence qu'à Clovis, est imparfaite & tronquée, puisqu'elle omet les *origines* & les premiers exploits de la *Nation Françoise*.

(2) Il falloit nécessairement lier l'*Histoire fabuleuse des Francs* à celle des *Gaulois* dans une dissertation, dont le but étoit de discuter les diverses opinions vraies ou fausses sur l'origine & la *Fondation de Paris*, devenu le siege de la plus ancienne Monarchie de l'Europe, que les uns attribuent à *Pâris*, Roi des Celtes; d'autres au *Ravisseur d'Helene*; d'autres à *Francus*, fils d'Hector; d'autres enfin à un Prince *Sicambre*, c'est-à dire Franc ou Troyen, nommé *Ibor*, &c. On donnoit la suite de tous les *Rois Francs* ou *Sicambres*, jusqu'à Clovis qui en prit le titre à son baptême. Il étoit donc indispensable de faire connoître l'*Histoire fabuleuse des Gaulois & des Francs;* & c'est ce qui a déterminé à entreprendre ce travail pénible & ingrat.

Au reste c'étoit une opinion si universellement reçue, que les *Francs* descendans des Troyens étoient venus de la *Phrygie*, que M. de Boulainvilliers, qui soutient dans son Histoire que les Francs sont les mêmes peuples qui habitoient la *Frise*, assure que c'est la confusion des noms de *Frise* & de *Phrygie*, qui a donné lieu à l'idée des *François-Phrygiens*. « Il est vrai-» semblable, dit-il, que les anciens ont confondu les noms de *Frise* & » de *Phrygie*; erreur qui de la langue a aisément passé dans l'écriture, chez » des gens aussi peu Grammairiens que l'étoient nos anciens Ecrivains; » lesquels ont cru illustrer l'origine de notre Nation, en la faisant descen-» dre de Priam & d'Antenor, comme a fait l'Auteur des *Gestes des François*; » ou comme le Moine Aymoin, &c. ».

(3) Il est parlé des anciens *Sicambres* dans César, qui passa le Rhin pour aller ravager leur pays. Ce sont ces peuples, (selon l'*Histoire fabuleuse des Gaules*, dont il est fait mention dans la Note précédente), qui étant d'origine Troyenne, s'étoient d'abord fixés sur les bords du Danube où ils avoient bâti la Ville de *Sicambrie*, (Bude en Hongrie), ainsi appellée du nom de la sœur de Priam, & qui s'étant approchés des bords du Rhin, s'y étoient établis sous le nom de *Sicambres*, pour prendre ensuite celui de *Francs*. Mais ce qui détruit ces chimeres, c'est que les mêmes *Sicambres*, qui formoient une Ligue de trois ou quatre Peuples Germaniques, ayant fait des courses dans les Gaules sous Auguste, Drusus & Tibère son frere, leur firent une guerre sanglante. Tibère transplanta toute cette Nation dans la Batavie, où l'on croit qu'elle perdit son ancien nom de *Sicambre*, pour prendre le nom de *Gubeni* ou *Gugerni*. Ils étoient au nombre de quarante mille, selon Suetone, *in August.*, & de quatre cens mille selon Eutrope, *li. VII*, & Dion, *li. LIV*. Plusieurs se tuerent de désespoir: cet événement arriva vers l'an 745 de Rome. Horace qui mourut vers ce temps-là, parle de la défaite des Sicambres dans la derniere de ses Odes. On croit que leur nom de *Sicambri* ou *Sugambri*, venoit de ce qu'ils avoient occupé en Germanie les bords de la Sieg, qui se joint au Rhin, au-dessus de Cologne, & où l'on voit encore aujourd'hui les Villes de Siegen (*Segodunum*), & de Siegbourg, qui retiennent encore des vestiges du nom de *Sigambre*. Quoique la Nation entiere fût transplantée & dispersée, l'ancien canton de ces peuples conserva encore long-temps le nom

Gaules : *Tradunt multi, Francos de Pannoniâ fuisse egressos, &c.* Gregor. Turon, *li. II, C. IX.* Saint Jerôme & Sidoine-Apollinaire, désignent plusieurs fois les Francs sous le nom de *Pannoniens* (1). Nicetas, *li. II*, marque exactement le pays d'où sortirent les Francs, & nous apprend que c'étoit une contrée de Hongrie assez étendue, qui portoit encore de son temps, c'est-à-dire vers la fin du douzieme siecle, le nom de *France*. Ainsi pour trouver l'origine de la Nation Françoise, il faut nécessairement chercher ce qu'étoient les Pannoniens dont elle formoit une branche.

On a vu dans la premiere partie de cette Epoque, que les diverses Tribus Gauloises, qui suivirent les étendarts de Sigovèse, s'établirent le long du Danube dont ils suivirent le cours. Les *Sénonois* & les *Parisiens* en faisoient partie, puisqu'ils formoient une des principales Tribus de la puissante Nation des Sueves, qui avoit donné son nom à ces contrées, avant que ceux des Germains & des Allemans eussent prévalu. Depuis ce premier établissement, les Gaulois ne cesserent d'envoyer de nouvelles Colonies dans le même pays. La *Pannonie* & l'*Illyrie Maritime* étoient si remplies de Gaulois, que Plutarque *in Paul. Æmil.* leur donne le nom de *Gaule-inférieure*, sans doute par opposition aux Alpes Rhœtiques & Noriques également remplies de Nations Gauloises; comme l'Italie supérieure étoit appellée *Gaule-Cisalpine*, pour la distinguer de la Celtique ou *Gaule-Transalpine*, qui étoit la mere-Patrie de tous ces différens peuples. Les Gaulois, dit Justin, se font fait jour (2) dans tous les coins & recoins de l'Illyrie où ils mirent tout à feu & à sang; de là ils pénétrerent en Pannonie où ils se fixerent. Parmi les Nations Gauloises qui s'établirent en Pannonie, l'Histoire fait mention, 1°. des *Boïens*, peuples de Guïenne, qui donnerent leur nom à la Boheme (*Boïohæmum*), & à la Baviere, (*Boïoaria*). 2°. Des *Volces-Tectosages*, (ceux de Toulouse), dont une Colonie, selon Justin, se fixa en Pannonie. 3°. Des *Celto-Lygiens* ou *Liguriens* de Provence, dont les *Saliens*, (ceux de Marseille), devinrent la principale Tribu, & donnerent par la suite leur nom à la Loi Salique devenue celle de toute la Nation. 4°. Enfin parmi les Gaulois établis en Pannonie, il se trouve un peuple connu dès le temps d'Auguste, sous le nom de *Brencs*, & par corruption *Wrancs* ou *Francs*. Horace en parle, & leur donne l'épithète d'Agiles, *Brencosque veloces*; qualité qui a beaucoup de rapport à celle des *Saliens*, qui étoient une Tribu des mêmes Francs, s'il est vrai, (comme le conjecture le Laboureur dans son *Traité de la Pairie*), que les *Francs-Saliens* aient été ainsi nommés *à Saliendo*, de leur habileté à sauter, & parce qu'ils marchoient avec tant d'agilité, qu'ils tomboient toujours à l'improviste sur leurs ennemis. Ce sont les mêmes Francs-Pannoniens que Cicéron appelle *Francones* dans ses lettres à Atticus. Strabon, Pline & Ptolomée parlent aussi des *Brencs* ou *Francs* (3), dont ils placent une partie dans la Vindélicie, & l'autre en Pannonie.

Comme on a toujours parlé des *Francs* & des anciens *Sicambres*, de maniere à n'en faire qu'un seul & même peuple, il seroit intéressant de sçavoir si les Sicambres,

---

de *Sicambrie*; & l'on prétend avec assez de vraisemblance, que le nom de *Sicambres* que les Historiens donnerent par la suite aux Nations Germaniques qui composoient la *Ligue des Francs*, vient de ce qu'ils occuperent ce pays des anciens Sicambres que Tibère avoit transférés dans la Belgique & la Batavie.

(1) Ce seroit sans doute le cas de se prévaloir du *concours de la Fable* avec l'*Histoire*, pour établir la même vérité. On sçait que le Roi des *Paoniens* ou *Pannoniens* envoya du secours au Roi Priam, & qu'après le Sac de Troye, *Antenor* & *Francus*, fils d'Hector, aborderent dans l'Illyrie, & furent reçus chez les Pannoniens où ils bâtirent la Ville de *Sicambrie*, sur les bords du Danube. J'ai déjà cité dans l'Introduction l'autorité de Virgile.

Antenor potuit mediis elapsus achivis,
Illyricos penetrare sinus, &c.

Mais si toutes ces autorités sont insuffisantes pour prouver l'origine Troyenne des Francs, & ces généalogies ridicules inventées par nos anciens Chroniqueurs & nos Romanciers, (à peu-près comme Sandoval qui donne la généalogie de Charles-Quint depuis Adam jusqu'à cet Empereur); elles concourent du moins à nous convaincre que la *Pannonie fut le Berceau des Francs*; sur-tout lorsque ce fait se trouve confirmé par le témoignage exprès de Grégoire de Tours, de S. Jérôme, de Sidoine-Apollinaire, &c. J'ai déjà développé ce sentiment dans le Discours préliminaire de ma *Description de Paris*, publiée en 1779.

(2) Comme c'est de la *Pannonie* que sont sortis les *Gaulois*, conquérans de la Grece & de l'Asie, où ils fonderent un puissant Empire sur les débris de celui d'Alexandre, & que c'est du même pays que sont venus les *Francs*, qui ont établi la plus ancienne des Monarchies actuellement subsistantes sur les ruines de l'Empire Romain; il est important de citer les passages de *Justin*, Abbréviateur de *Trogue-Pompée*, l'un des plus judicieux Historiens de l'antiquité, pour prouver que les *Francs* & les *Gaulois* sont sortis de la même source; & qu'ainsi les Francs en s'établissant dans les Gaules, dont ils chasserent les Romains, n'ont fait que venger sur ces derniers les insultes faites à leurs peres: voici les termes de Justin. *Portio (Gallorum) Illyricos sinus ducibus avibus, (nam augurandi studio Galli præter cæteros callent), per strages Barbarorum penetravit & in Pannonia consedit: Gens aspera, bellicosa, &c. li. XXIV, C. IV.* Le même Historien dit ailleurs que les *Volces-Tectosages*, qui habitoient le haut-Languedoc, remporterent à Toulouse le butin qu'ils avoient fait au Temple de Delphes, & qu'après avoir dépolé ces trésors dans un lieu sacré, le desir d'en amasser de nouveaux leur avoit fait reprendre le chemin de l'Illyrie; & qu'ayant saccagé l'Istrie, ils s'étoient fixés dans la Pannonie. *Ex gente Tectosagorum non mediocris populus prædæ dulcedine Illyricum repetivit, spoliatisque Istris in Pannoniam consedit.* Justin, *li. XXXII, C. I.* Ce sont ces mêmes Tectosages de Pannonie qui fonderent la *République des Galathes*, en Asie, dont ils étoient la principale Tribu. Voilà donc la *Pannonie*, devenue par deux fois au moins, selon Justin, la conquête des Gaulois & le siege fixe d'un des Empires qu'ils avoient en Germanie. Cela posé, comme Gregoire de Tours & tous nos anciens Chroniqueurs, font foi que les Fondateurs de notre illustre Monarchie sont originaires de la Pannonie, & que les Gaulois sont les vrais ancêtres de ces mêmes Francs, qui sous les étendarts de Pharamond, Mérovée, Childeric & Clovis, repasserent dans les Gaules, & vinrent se réunir à leur tronc, il faut voir ce que sont devenus les Francs dans l'intervalle qui les sépare des Gaulois.

(3) On ne parle pas des autres Nations Gauloises qui ont occupé la *Pannonie*, comme les *Japydes*, les *Ardiées*, les *Taurisces*, &c. parce qu'ils n'ont aucun rapport avec notre Histoire. Il suffit d'avoir trouvé parmi les peuples de ces contrées une Tribu, dont le nom propre a pu passer à tous les Francs. L'opinion la plus générale est que le mot de *Franc* signifie un *homme libre*, exempt de servitude, & désigne la ligue & confédération des Nations Germaniques, &c. Mais on pourra toujours douter fort raisonnablement si les *François* ne sont point eux-mêmes la premiere source de cette étymologie; c'est-à-dire si cette Nation victorieuse n'a point été la premiere cause que l'on appelle de son nom toutes les personnes libres, à peu-près comme on donne le nom de *Francs* à tous les Européens dans les échelles du Levant, parce que les François y ont été plus connus que les autres. C'est ainsi qu'on se sert du même nom de *Franc*, pour exprimer un homme sincere, ouvert & sans dissimulation; & l'on voit bien que c'est l'humeur & le caractere du François d'autrefois, qui ont donné cours à cette expression. D'ailleurs, cette Ligue des Nations Germaniques sous le nom général de *Francs*, qui étoit celui de la Ligue, sans appartenir à aucun des confédérés, est une invention moderne, totalement inconnue aux siecles voisins, de l'établissement de la Monarchie; c'est une de ces étymologies inventées après coup pour fonder un système fort propre à couvrir d'un nuage l'ignorance où l'on est sur la véritable origine des Francs, & très-commode pour s'éviter l'embarras des recherches. On peut en dire autant de celle qui fait venir le mot *Franc* de cette arme propre aux Germains, que Tacite appelle *Framea*, & Grégoire de Tours *Francisca*. En général, la lumiere des étymologies ressemble assez à ces feux nocturnes causés par l'air inflammable des Marais, qui ne manquent pas d'égarer le voyageur lorsqu'il veut les suivre comme un guide.

dont parle Céſar, ont habité la Pannonie avec les Francs avant qu'ils aient fixé leur domicile ſur les bords du Rhin. L'Auteur des *Geſtes des Rois de France*, *C. I.* l'aſſure poſitivement; mais il mêle tant de fables à ſon récit, que ſon autoritté n'eſt d'aucun poids. Wolfang-Lazius, cet infatigable Ecrivain, dont j'ai parlé dans l'Introduction, prétend de même que les Sicambres occupoient avec les Francs une partie de la Pannonie, & qu'après la conquête de ce pays par les Romains, une Légion auxiliaire de Sicambres, cantonnée dans le pays, y bâtit ſur les bords du Danube une Ville de leur nom, comme on le voit par une Inſcription trouvée dans les ruines de l'ancienne Bude; au temps de Mathias, Roi de Hongrie. Il ajoute que ces Sicambres auxiliaires ſe joignirent aux Francs, & il les fait revenir avec eux dans le pays de leurs peres ſur les bords du Rhin; mais ſans s'arrêter à ces inventions modernes, il faut ſuivre ce que devinrent les *Francs-Pannoniens*.

Après la guerre Sicambrique ſous Auguſte, dans laquelle ſon beau-fils Tibere transféra la majeure partie des *Sicambres* & des *Sueves*, dans la Belgique & la Batavie, les Romains voulurent réduire cette partie de la Germanie d'au-delà le Rhin, en Province comme les Gaules. Le Proconſul Varus qui y fut envoyé en qualité de Gouverneur, déplut aux Sueves par ſes débauches & ſes mauvais traitemens, qui allerent juſqu'à les faire battre de verges par ſes Licteurs. Il vouloit ſur-tout introduire les formes judiciaires, & les Tribunaux chez des peuples barbares, qui n'étoient pas encore façonnés au joug comme les Gaulois. Le célébre Arminius, Prince des Chéruſques, qui avoit été élevé à Rome où il avoit été envoyé par Tibere, & où il étoit parvenu par tous les grades militaires (1), fut le Libérateur de ſon pays, & paſſa au fil de l'épée Varus & trois Légions qu'il commandoit. Les Francs-Pannoniens furent dans le même-temps excités à la révolte par le petit nombre de Sicambres, qui au rapport de Strabon, *li. VII*, étoient reſtés en Germanie. Tibere marcha contre les Francs, & termina une guerre ſanglante par la priſe de Baton, Chef de la révolte. Tibere lui ayant demandé publiquement ce qui avoit occaſionné la guerre? Il lui répondit hardiment: « C'eſt vous autres Romains » qui en êtes cauſe; car vous envoyez à vos troupeaux, » non pas des chiens & des bergers pour les garder, » mais des loups pour les dévorer ». Cette guerre où Tibere reſta trois ans occupé avec quinze Légions, & autant d'auxiliaires, le fit ſurnommer le *Pannonique & l'Invincible*: ce fut alors qu'Auguſte l'aſſocia à l'Empire.

Depuis ce temps, l'Hiſtoire ne fait plus mention des *Brencs* ou des *Francs* juſqu'au regne de Décius, c'eſt-à-dire plus de deux cent cinquante ans après, & leur nom s'eſt trouvé pendant tout cet intervalle comme abîmé dans un profond oubli: de la même maniere que certains fleuves, qui ſe précipitent ſous terre, & coulent en ſecret durant quelque eſpace, pour renaître après & ſe faire voir avec plus d'éclat que jamais; ce qui fait chercher leur ſource avec plus de curioſité encore, que s'ils n'avoient pas diſparu de deſſus la ſurface de la terre. Les Légions Pannoniennes s'étant révoltées contre l'Empereur *Philippe*, il y envoya *Décius* qui étoit de ce pays là; les Soldats le proclamerent Empereur, & il ſuccéda à Philippe qu'il tua dans une bataille. La chronique d'Alexandrie nous apprend que l'Empereur Décius étant retourné en Pannonie pour une nouvelle expédition contre les Francs, fut tué avec ſon fils dans un marais, par la trahiſon de *Gallus* qui lui ſuccéda. *Decius in Francos movens dum abit, ab uno aliquo principum unà cum filio maëtatur in abyrto.* C'eſt la premiere fois que l'Hiſtoire parle des Francs depuis Auguſte à l'occaſion de la mort de Décius, qui arriva l'an l'Ere vulgaire 251; d'autres prétendent qu'il y a faute dans la Chronique, & que c'eſt dans un combat contre les Scythes que Décius périt dans la Mœſie; mais il eſt difficile de détruire un texte auſſi précis, qui prouve au moins que les Francs habitoient encore la Pannonie dans ce temps-là.

Bientôt les *Scythes*, ou ſelon d'autres les *Goths*, ayant paſſé le Danube, ſe jetterent ſur les Provinces de l'Empire, & réduiſirent la Pannonie & l'Illyrie à la derniere extrémité. Ils pouſſerent leurs ravages juſqu'à la Mer & dans l'Italie, & il n'y eut point de Villes de ces contrées qui n'éprouvât la cruauté de ces barbares. La peſte qui marche toujours après la guerre, ſe répandit par-tout avec tant de fureur, qu'elle convertit ces pays-là en d'effroyables ſolitudes. C'eſt préciſément le temps où les Francs-Pannoniens & les Saliens, laſſés de tant de miſeres, rebutés de la foibleſſe de ces Empereurs, que l'Hiſtorien Trebellius-Pollio nomme avec raiſon *Empereurs tumul-*

(1) *Arminius*, le Héros des Germains, parvenu par ſon mérite au grade de *Chevalier Romain*, s'étoit diſtingué avec ſon frere *Flavius* dans les armées Romaines, où ils avoient appris toutes les ruſes de l'art militaire. Ces deux Princes des *Chéruſques* de retour dans leur pays, trouverent tous les peuples diſpoſés à la révolte par l'avarice & la conduite imprudente de *Varus*, Gouverneur de ces contrées. Ces circonſtances ſervirent Arminius; c'étoit un eſprit remuant & altier, d'un courage invincible, né pour de grandes entrepriſes. Il voyoit avec douleur ſa Nation eſclave & ſa Patrie ſous le joug. Ayant diſpoſé ſecretement tous ſes moyens, il fit révolter les cantons les plus éloignés, & demeurer les plus proches dans une ſoumiſſion apparente, afin que Varus allant à ceux-là, s'engageât imprudemment dans le pays de ceux qu'il croyoit fideles. Comme il étoit bien avant dans les bois où les mauvais chemins, la pluie, les vents, l'embarras des arbres coupés à deſſein avoient fatigué & mis ſes troupes hors de combat, les Germains l'envelopperent de tous côtés, le chargerent & le mirent en déroute. Varus & ſes principaux Officiers étant bleſſés, ſe tuerent pour éviter la honte de tomber entre les mains des vainqueurs. Les Soldats découragés par la perte de leurs Chefs, ſe laiſſerent lâchement maſſacrer. Il y périt trois Légions entieres & ſix cohortes auxiliaires. Tous les Romains qui ſe trouverent au-delà du Rhin ſubirent le même ſort. Les vainqueurs firent toutes ſortes d'outrages aux morts & aux vivans; ils planterent les têtes ſur les arbres; ils attacherent les autres en croix; ils forcerent tous les lieux où il y avoit des Romains retranchés; Ils rechercherent principalement les Avocats & les Praticiens, & leur coupoient les mains, les levres, le nez; leur arrachoient les yeux, les oreilles & la langue, en leur diſant, au rapport de Florus: *Vipere, ceſſe de ſiffler.* Cette perte comparée à celle de Cannes, porta tant d'effroi dans Rome, qu'Auguſte à cette nouvelle déchira ſes habits, ſe heurta la tête contre les murailles, en criant: *Varus, rends-moi mes Légions.* Cette douleur extraordinaire dura pluſieurs mois, pendant leſquels on l'entendoit crier: *Varus, rends-moi mes Légions.* Germanicus vint pour venger les Romains; mais la mort d'Auguſte & la jalouſie de Tibere, l'empêcherent de couronner ſes triomphes. Tibere fixa les bornes de l'Empire au Rhin, fit ſa paix avec Arminius, & le chargea d'attaquer Maraboduus, Roi des Marcomans, & d'une partie des Sueves, qui étendit ſes conquêtes juſqu'en Illyrie, & dont la puiſſance faiſoit ombrage aux Romains. Maraboduus chaſſé, ſe ſauva en Italie où Tibere le retint priſonnier. Arminius enflé de ſes ſuccès, voulut attenter à la liberté de ſon pays, & périt par les embuches des ſiens. Après ſa mort, dit Tacite, le ſouvenir de ſes hauts faits effaça l'injuſtice de ſes vues: on fit des Poëmes & des Chanſons à ſa louange. C'étoit le Héros & le Libérateur de ſon pays. L'Abbé de Vertot penſe que le Dieu Irminſul, Divinité indigete des Saxons, eſt le même qu'Arminius. (*Voy. Mém. de l'Acad., tom. III, pag.* 175).

tuaires,

tuaires, parce qu'ils ne faisoient que se chasser les uns les autres, abandonnerent enfin la Pannonie pour aller chercher un pays éloigné de tant de calamités, où ils pussent vivre en repos, & se maintenir en liberté (1). Comme ils connoissoient les Gaules dont ils étoient originaires, & que plusieurs d'entr'eux y avoient même servi en qualité d'auxiliaires dans les Légions Pannoniennes, ils s'approcherent du Rhin, sur les bords duquel ils s'établirent dans le pays qu'avoient autrefois occupé les anciens Sicambres, pour être plus à portée de pénétrer dans les Gaules. Le Moine Aimoin qui parle de cette transmigration des Francs, *li. I, C. III*, dit que sans compter les femmes, les enfans & les vieillards, ils n'étoient pas plus de douze mille combattans; mais braves, expérimentés, & qui se multiplierent tellement en peu de temps, qu'ils se rendirent formidables à tous les peuples voisins qui s'allierent bientôt avec eux. C'est depuis cette époque que l'Histoire parle des *Francs* comme habitans la Germanie, & que ceux-ci passerent peu d'années sans faire des courses dans les Gaules jusqu'à ce qu'ils y fonderent un nouvel Empire sur les débris de celui des Romains.

Quelques années après l'arrivée des Francs sur les bords du Rhin, & de la Sala (*l'Issel*), ils pénétrerent dans les Gaules sous la conduite d'un Chef que les Historiens désignent sous le nom de *Roi* ou *Prince Francus* (2), sans doute parce qu'il étoit à la tête des Francs, & qu'ils ignoroient son nom propre. Aurelien qui commandoit dans les Gaules pour l'Empereur *Valérien*, en défit un parti dont il en tua sept cens, & en fit trois cens prisonniers qu'il vendit à l'encan vers l'an 256 (*Vopisc. in Aurel.*) C'est la premiere fois qu'il soit parlé dans notre Histoire des Francs de la Germanie. *Gallien* qui avoit succédé à son pere pris par les Perses, laissa l'Empire en proie aux barbares; & les Francs qui favoriserent l'usurpation de *Posthume* y firent plusieurs ravages. C'est alors qu'ils s'unirent aux Germains, & que commença cette confédération de plusieurs peuples, sans cesse confondus avec les Francs dont ils prirent le nom. Comme nous ne sçavons presque rien des Francs que par les endroits de l'Histoire Romaine, où le hasard & quelque rencontre obligent à parler d'eux, il est difficile de rien dire de précis sur cette union, dont le Prince François étoit vraisemblablement le Chef: cela n'empêchoit pas que chaque Nation particuliere n'eût encore un Prince qui les gouvernoit selon leurs coutumes, & ce Prince est assez souvent appellé *Roi*; ce qui fait qu'on trouve un Roi des Bructeres, un Roi des Chamaves, un Roi des Cattes, & ainsi des autres peuples de la Ligue; mais tous ces Rois-là n'étoient point ni de la Nation, ni de la race des Francs, & n'en prenoient le nom que parce qu'ils s'étoient associés à eux. Cette maniere naturelle d'expliquer la Ligue des Francs & des Germains, qui est un des problêmes les plus difficiles de notre ancienne Histoire, jette un grand jour sur le long intervalle écoulé depuis le siecle où il est parlé de leurs exploits dans les Gaules jusqu'à l'établissement de leur Monarchie.

Après la mort de *Posthume*, qui de son vivant avoit sçu contenir les Barbares, & qui avoit formé un Empire séparé dans les Gaules, soutenu après sa mort par une Héroïne nommée *Victorie*, on vit successivement plusieurs tyrans, tels que *Lollien*, *Victorin*, *Marius* & *Tétricus*, qui se rendit à *Aurelien*. C'est dans cet intervalle que les Francs unis aux Germains, firent vers l'an 267 cette fameuse irruption, dont l'Histoire parle avec tant d'étonnement (3), & dans laquelle ils étendirent leurs conquêtes jusqu'en Espagne & en Afrique, portant par tout la désolation & la mort. Ils firent une nouvelle irruption sous *Tacite*, & son frere *Florien*, successeurs d'Aurelien, & s'étant joints aux Bourguignons & aux Vandales, ils s'emparerent de soixante-dix Villes où ils s'établirent; mais l'Empereur *Probus*, élu par l'armée d'Orient, vint après la mort de Florien dans les Gaules, & chassa les Barbares de toutes les Villes dont ils s'étoient emparés. Il mande lui-même dans la lettre qu'il écrivit au Sénat sur ce sujet, qu'il avoit taillé en piéces près de quatre cens mille des ennemis qui couroient les Gaules, qu'il avoit poussé le reste au-delà du

(1) Cet *Evénement* arriva sous l'Empire de Gallus & de Volusien son fils, environ l'an 252 de Jesus-Christ, au même-temps que Grégoire de Tours dit que la Religion Chrétienne commença à s'établir dans les Gaules par la Mission des sept Evêques. On ne doit pas juger de ce *transport des peuples entiers* sur l'état présent de nos temps, où il paroîtroit si plein d'embarras & de difficultés, qu'on le croiroit peut-être impossible. Les passages en ce temps-là étoient plus libres & plus ouverts; les grandes Forêts dont la Germanie étoit alors remplie, cachoient les marches, & rendoient les surprises plus aisées. Les peuples mêmes étoient moins attachés au pays où ils demeuroient, & le quittoient aisément à ceux qui survenoient en force, pour se retirer dans quelqu'autre contrée. Ils abandonnoient facilement leur pays, parce que ne s'arrêtant point à cultiver la campagne, & n'ayant rien de somptueux, ni dans leurs maisons, qui ne leur coûtoient pas plus d'un jour à bâtir, ni dans leur maniere de vivre (*Voyez* Tacite *de Mor.b. German.*), ils pouvoient trouver aisément des hutes, des pâturages, des bois & de la chasse partout.

(2) On disoit *Rex Francus* pour *Rex Francorum*; & c'est sans doute ce qui aura fait imaginer le prétendu Héros *Francus* ou *Francion*, tant célébré par les Chroniqueurs & les Romanciers, & dont ils donnerent le nom aux peuples qu'il commandoit. Les Francs, dit Isidore, furent ainsi appellés du nom d'un de leurs Chefs: *Franci à proprio quodam duce vocati putantur*, (9 Etymol.) tandis que ce fut la Nation qui donna le sien à son Commandant appellé *Rex Francus*, parce qu'il commandoit les Francs. Le plus beau nom des Princes & des Rois est celui de leurs sujets, & aujourd'hui la Maison Royale n'a point de plus beau nom que celui de la *Maison de France*. On a vu dans l'Introduction & dans la liste des Rois fabuleux, que les Romanciers avoient fait deux *Francus*, dont chacun avoit été le sujet d'une *Francïade*. Le premier est *Francus*, *fils d'Hector*, qui fonda en Pannonie la Ville de Sicambrie, & qui fut chanté par Ronsard. Le second est *Francus II*, *fils d'Antharius*, qui se rendit célébre sous l'Empire d'Auguste, & qui donna son nom à sa Nation: il fut, comme le premier Francus, le Héros d'un Poëme fabuleux.

(3) *Cum Francorum gentes direptâ Galliâ Hispaniam possiderent, vastato ac pene direpto Tarraconensium oppido, navibus in tempore navigiis, pars usque in Africam permearet*, &c. (Aurelius Senior. Eutrop., *li. IX*. Oros. *li VII*, C. *XV*). Il est fâcheux que les Historiens, surpris que les Francs aient pu porter leurs armes jusqu'en Afrique par les Gaules & l'Espagne à travers tant d'obstacles qui pouvoient les arrêter, ne nous aient pas donné les détails de cette expédition. Ce ne fut sans doute qu'un passage semblable à la foudre qui frappe avant d'avoir éclaté. Cette maniere de faire la guerre & de gagner des victoires en courant, étoit si conforme au génie des Francs, que plusieurs prétendent qu'ils en eurent le surnom de *Saliens*, comme ces Prêtres des Romains surnommés *Salii*, *à Saliendo*, parce qu'ils marchoient en cadence, & comme en sautant. D'autres Auteurs rejettent avec raison cette étymologie, & prétendent qu'il n'y eut que la seule Tribu des Francs qui habitoient les bords de la *Sala* (l'Issel), qui eut le nom de *Saliens*; mais j'ai fait voir plus haut que ce nom vient des *Saliens-Provençaux*, qui s'établirent en Pannonie avec d'autres Gaulois, & qui vinrent dans la suite se fixer avec les *Francs* sur les bords du Rhin & de l'Issel dans le pays des anciens *Sicambres*. Quoi qu'il en soit, on y trouve encore des vestiges de leur nom dans la Riviere de *Sala*, dans le pays de *Salland*; & la Ville de *Franeker* en Suisse marque assez bien de ce côté-là les bornes de la *France-Germanique*, qui s'étendoit jusqu'au Weser & à l'Elbe. Tout ce pays là est nommé *France* dans la table de Peutinger, rédigée vers l'an 430, & les *Cauces*, les *Amsivariens*, les *Chérusques*, les *Chamaves*, tous peuples anciens de la Germanie, y sont appellés *Franci*, &c.

Neckre & de l'Elbe, que neuf de leurs Rois avoient été forcés d'implorer sa clémence & de lui donner des ôtages. Il falloit que la Ligue des Francs eût pris de prodigieux accroissemens en Germanie dans un si court espace. Zosime nous cite un trait, qui prouve combien cette Nation courageuse s'étoit déjà multipliée en moins de trente ans, depuis son arrivée sur les bords du Rhin. Les Francs, dit-il, *li. I*, ayant fait demander à Probus quelques terres dans l'Empire pour y envoyer une partie des leurs, ce Prince crut les affoiblir en les séparant, & leur assigna le Pont en Asie; mais cette nouvelle Colonie de Francs ne tarda pas à regretter son ancienne demeure; ils se jetterent dans quelques vaisseaux, infesterent les côtes de l'Asie & de la Grece qu'ils ravagerent, firent une descente en Sicile où ils surprirent Syracuse qu'ils mirent à feu & à sang. Ils cotoyerent ensuite l'Afrique pour surprendre Carthage qu'ils trouverent en état de défense; & s'étant rembarqués, ils passerent le Détroit, & revinrent par l'Océan dans leur pays natal, sans aucune mauvaise aventure, après avoir rempli la terre de la terreur de leur nom & du bruit de leurs exploits, & s'être partagés les dépouilles des trois parties du monde (1). Les Francs n'en resterent pas moins fideles à Probus, auxquels ils livrerent les Tyrans *Procule* & *Bonose*, qui s'étoient faits déclarer Empereurs dans les Gaules.

Sous le regne de *Carus*, & de ses fils *Carinus* & *Numérien*, une guerre civile, survenue parmi les Francs, les força de laisser respirer les Gaules. La mort de leur premier Roi, désigné sous le nom de *Francus*, parce qu'il commandoit aux Francs, laissa son sceptre à *Génebaudes*, que l'on croit être son fils; mais il eut pour concurrent un autre Prince nommé *Esatech*, qui le chassa du trône. L'Orateur Mamertin remarque que cette guerre des Francs fut longue & cruelle, & qu'ils enfanglanterent les eaux de l'Elbe: *Ruunt in sanguinem suum populi, quâ horridus secat Albis Germaniam.* A peine *Dioclétien*, à qui une Druidesse des Gaules avoit prédit l'Empire lorsqu'il auroit tué un sanglier, eut-il vengé la mort de Numérien sur Aper son meurtrier, qu'il s'associa pour collégue *Maximien-Hercule*, & l'envoya dans les Gaules où il triompha des Bagaudes, comme on l'a vu ci-devant. Les *Francs* s'étant unis aux *Saxons* (2), dont l'Histoire fait mention pour la premiere fois, infestoient les côtes des Gaules & de la Belgique, lorsque Maximien envoya contre eux une flotte commandée par Carause, tandis qu'il entra par terre dans le pays des Francs qui s'étoient jettés sur la Batavie; il les chassa & força *Esatech*, Roi des Francs, à partager le trône avec *Génebaudes*, leur Roi légitime, comme le dit expressément le Panégyriste Mamertin: *Per te, Maximiane, regnum recepit Genebaudes; Esatech vero munus accepit.* L'Orateur ajoute même que cet Esatech, Roi des Francs, vint trouver l'Empereur avec un grand cortége des principaux de sa nation, & sçut si bien s'en faire craindre ou estimer, que Maximien n'osa le pousser ni le faire descendre du rang qu'il avoit usurpé. Il paroît même que ce Roi n'avoit rien de barbare; & qu'il traita avec Maximien d'une maniere aussi politique qu'adroite & engageante; il fit passer tous ses Francs en revue devant Maximien, en leur disant de considérer la majesté qui brilloit dans toute sa personne, & d'apprendre le respect & l'obéissance dus à un Empereur Romain en le voyant lui-même à ses pieds: *Ostendit ille te popularibus suis, & intueri diu jussit & obsequia discere, cùm tibi ipsi serviret.* Mamert. Panég.

La révolte de Carause, qui secondé des Francs, & sur-tout des Chamaves & des Saliens, s'étoit fait nommer & reconnoître Empereur, & dont le siege étoit à Boulogne; & d'autres remuemens en Egypte & en Asie avoient déterminé les deux Empereurs à nommer encore deux Césars, auxquels ils firent épouser leurs fille & belle-fille. Le César *Constance-Chlore*, dont on a déjà parlé (3), se hâta de venir dans les Gaules, avec une célérité qui devança le bruit de sa marche; il reprit Boulogne, & força le tyran Carause à se retirer dans la grande-Breta-

(1) Cette *expédition maritime*, presque incroyable dans un temps où l'on osoit à peine abandonner la vue des côtes, se rapporte à l'*an 281 de Jesus-Christ*. C'est le cas de rapporter le texte même des Historiens contemporains, afin de forcer pour ainsi dire la répugnance des Lecteurs à y ajouter foi malgré eux. *Cùm Franci ad Imperatorem, (Probum) accessissent, & ab eo fœdus obtinuissent, pars eorum quædam defectionem molita, magnamque navium copiam nacta totam Græciam conturbavit, &c.* Zozim, *li. I.* L'Orateur Eumene dit à ce sujet, qu'aucun pays où l'on peut aborder avec des vaisseaux n'est à l'abri de la hardiesse & de la valeur des Pirates. *Eventu temeritatis ostenderunt nihil esse clausum Piraticæ desperationi, quò navigiis pateret accessus.* L'Historien Vopiscus dit que l'excès de leur hardiesse en parcourant la terre & les mers, tandis que Probus étoit occupé à d'autres guerres, porta la gloire de leur nom dans des pays où ils n'avoient encore jamais paru. *Occupato bellis Tyrannicis Probo, per totum penè orbem pedibus & navigando vagati sunt, &c.*

(2) Les *Saxons* devenus si fameux par la suite, commencerent à se faire connoître alors. Il est vrai que Ptolomée les place au-delà de l'Elbe dans le Holstein. Si cela est, ils y sont demeurés obscurs pendant long-temps, & Tacite n'en parle pas dans son Ouvrage sur les Germains. Ils entrerent dans la Ligue des Francs pour exercer le métier de Pirates; & avec leurs petits vaisseaux, ils désoloient la grande-Bretagne & toutes les côtes des Gaules & de la Belgique, lorsque Maximien envoya contre eux une puissante flotte commandée par Carause. *Cum apud Bononiam per tractum Belgicæ, & Armoricæ pacandum mare accepisset, quod Franci & Saxones infestabant, &c.* Eutrop., *li. VIII*, Quelques Auteurs prétendent avec assez de vraisemblance, que ce sont les *Angrivariens* ou *Ampsivariens*, qui furent d'abord confondus avec les *Francs*, dont ils portoient le nom, parce qu'ils étoient entrés dans la Ligue, & qui prirent, au rapport de *Grégoire de Tours*, celui de *Saxons*, à cause de leurs longues épées appellées *Saks* en leur langue. Quoi qu'il en soit, le nom de *Saxons* leur demeura & s'étendit même à plusieurs autres peuples, entre le Rhin & l'Elbe, lorsque les *Francs* eurent quitté cette ancienne demeure, & passé le Rhin pour s'établir dans la *Batavie* & la *Belgique*: & ceci montre évidemment qu'il y a eu un peuple particulier qui portoit le nom de *Francs*, & que ce n'a point été un nom de Ligue seulement, puisque celui de *Saxon* qui lui a succédé étoit pareillement un nom de peuple.

(3) On ne doit pas nous reprocher ici une répétition verbeuse, sous prétexte que ces faits ont déjà été racontés à la fin de la seconde partie de cette Epoque. On peut les comparer, on les trouvera avec des circonstances bien différentes. Je ne rappelle ici la suite des *Empereurs* que relativement à l'origine & à l'*Histoire des Francs*, dont le fil est tellement lié à celle des Gaules, qu'il est impossible de les traiter séparément; c'est peut-être cette difficulté qui a déterminé nos Historiens François à abandonner un tissu trop compliqué, qu'ils ne se sentoient pas la force de débrouiller, & à commencer l'Histoire des Francs par celle de Clovis.

Le *César Constance-Chlore*, dont j'ai déjà parlé, ce vainqueur des *Francs*, étoit de race Impériale; sa mere étoit fille de l'Empereur *Claude*. (Voyez *Eutrop. li. IX.*) Il s'étoit acquis tant de réputation par sa valeur, & par ses vertus, que *Carus* eut dessein de le faire Empereur en place de son fils *Carinus*. Lorsque *Dioclétien* & *Maximien-Hercule* sentirent la nécessité de s'associer des collegues, pour soutenir le fardeau de l'Empire attaqué de toutes parts, la vertu seule de Constance-Chlore influa sur le choix qu'ils firent de lui. Ils le forcerent de répudier sa femme pour épouser Théodora, belle-fille de Maximien. Cette multitude de Césars & d'Empereurs, capable de déchirer l'Empire, & de mettre tout en confusion, eut des effets tout contraires par la supériorité du génie dominant de Dioclétien, qui le rendoit maître par-tout, lors même qu'il faisoit des égaux.

gne; il entra ensuite dans la *Batavie*, dont les Francs s'étoient emparés, & les força de repasser le Rhin; il en transporta un grand nombre de familles aux environs de Treves & de Tournay, où on leur assigna des terres, comme le dit l'Orateur Mamertin dans l'endroit déjà cité: *Arat ergo nunc mihi Chaucus & Frisius; ille vagus Prædator, &c.* Carause retiré dans la grande-Bretagne, & soutenu par les Francs, infestoit par ses flottes toutes les côtes de l'Empire, & faisoit trembler à la fois les Gaules, l'Espagne & l'Italie, par la terreur que les pirateries des Francs jettoient sur toutes les côtes. Après sept ans de regne, il fut tué par Allectus, un de ses généraux, contre lequel le César Constance envoya son Lieutenant Asclépiodote, qui gagna une sanglante victoire où fut tué Allectus. Les Francs qui formoient les trois quarts de son armée furent taillés en pieces, & leurs prisonniers furent envoyés dans les Gaules, où on leur assigna des terres aux environs d'Amiens, de Beauvais, de Troyes, &c. Ces terres concédées se nommoient *Lætiques*, & leurs cultivateurs en prenoient le nom de *Lætes*, qu'on a pris mal-à-propos pour un peuple particulier de la ligue Françoise (1). Le César Constance fit encore plusieurs autres expéditions contre les Francs & les Germains, qui lui assurerent les surnoms glorieux de *Francique* & de *Germanique*; & il continua d'assigner aux prisonnniers des terreins vacans, notamment dans la Batavie, dont il céda une partie à la tribu des *Francs-Saliens*.

Nous touchons au temps de la grande révolution opérée par le GRAND CONSTANTIN, fils de Constance-Chlore, qui fit monter avec lui la Religion chrétienne sur le trône des Césars, & qui en divisant l'Empire, en prépara la chûte & la dissolution. Pendant que *Constance-Chlore*, devenu Empereur par l'abdication de Dioclétien & de Maximien, faisoit la guerre dans les Isles Britanniques, où son fils *Constantin* l'étoit venu joindre sur la nouvelle de sa maladie, *Ascarich* & *Ragaise*, Rois des Francs, firent une irruption dans les Gaules où ils firent un butin immense, & répandirent partout la terreur. *Constantin*, après la mort de son pere, arrivée en 306, fut proclamé *Empereur* par l'armée; mais il se contenta du titre de *César*, pour ne pas donner de jalousie aux autres Empereurs. Il repassa dans les Gaules, & surprit les deux Rois des Francs, dont il voulut faire un exemple terrible, dans la vue de contenir ces peuples remuants; il promena ses prisonniers pour les montrer aux peuples, dont ils essuyerent les outrages, & il les fit exposer dans l'amphithéâtre de Trèves pour être déchirés par les bêtes féroces. Il passa ensuite le Rhin, & tomba sur les *Bructeres*, l'un des peuples de la ligue des Francs dons ils avoient pris le nom. Il en fit un carnage horrible, & emmena une multitude de prisonniers, qu'il exposa sur les amphithéatres où ils lasserent la cruauté des bêtes par leur courage & leur grand nombre. Quelques Auteurs ont écrit que c'est la fierté de ce peuple indomptable, préférant la mort à la servitude, qui donna cours vers ce tems-là au mot *Franc*, pour signifier un homme libre & incapable de sujettion.

Depuis l'abdication de Dioclétien & de Maximien, ce dernier regrettoit l'Empire, qu'il n'avoit quitté que malgré lui; son fils Maxence s'étant fait déclarer Empereur dans une sédition à Rome, il reprit la pourpre, & donna à Constantin sa fille Fausta, pour tâcher de détruire son fils & son gendre l'un par l'autre. Ayant tramé une conspiration contre Constantin, ce dernier le fit étrangler & marcha contre Maxence, son beau-frere, qui après sa défaite se noya dans le Tibre. Cette victoire, qui assura l'Empire à Constantin en 312, causa une joie extrême aux Romains, & surtout aux Chrétiens que Maxence avoit persécutés, & qui obtinrent alors la permission de bâtir des Eglises, par un Edit publié dans tout l'Empire, & en vertu duquel la croix fut mise dans l'étendart Impérial. L'année suivante 313, Constantin fit une cruelle guerre aux Francs qui se disposoient de nouveau à passer le Rhin. Il leur tendit des embuches, & ils furent presque tous pris ou tués; il entra ensuite dans leur pays qu'il mit à feu & à sang, & en amena un grand nombre de prisonniers, qu'il fit exposer aux bêtes dans les jeux qu'il institua à l'occasion de ces victoires, où il fut surnommé *Francique* (2). Onuphre parle même d'une médaille qu'il fit frapper, où étoit d'un côté son image, & de l'autre une

(1) Les noms de *Lætes* & de *terres Lætiques*, ont donné bien de la torture aux Légistes, aux Commentateurs & aux Historiens, parce qu'il n'est pas aisé d'en deviner l'étymologie. Il y a eu en effet sur les frontieres des Gaules & le bas-Rhin, des peuples qui portoient le nom de *Lætes*, (*Læti*); & dans les armées Romaines plusieurs corps de troupes de même nom, auxquels on ajoutoit dans l'usage une désignation particuliere de la Nation qui les avoit fournis: ainsi on disoit *Læti-Batavi*, *Læti-Franci*, *Læti-Suevi*, pour désigner les Soldats Bataves, Francs, Sueves, &c. Comme ces Corps étoient formés d'une jeunesse, dont le service étoit volontaire, quelques-uns ont pensé que le terme de *Lætes* venoit du Latin *Lætari*, pour signifier une *Bande joyeuse*; d'autres le tirent des Langues du Nord, & prétendent qu'il signifie *Troupe auxiliaire*. La Notice des Gaules fait mention de douze *Corps de Lætes*, dont il y en avoit huit François. On distinguit alors les *Lætes Militaires*, dont on vient de parler, & les *Lætes Nationnaux*, qui formoient un corps de peuple auquel on cédoit des terreins vacants pour les cultiver; soit que ces *Lætes Nationnaux* fussent formés des prisonniers ou des petits peuples qu'on vouloit transplanter, comme cela eut souvent lieu sous les Empereurs; soit que ce fussent des Soldats étrangers, enrollés dans les armées Romaines, dont on vouloit récompenser le service par la cession des *Terres Lætiques*. Quelques-uns ont même pensé que ces Terres furent appellées *Lætiques*, parce qu'étant nouvellement défrichées, elles commençoient a devenir plus fécondes, c'est-à-dire plus *gaies* & plus *agréables*, si l'on veut se rapprocher du sens métaphorique de l'expression *Lætiques*.

Quoi qu'il en soit, le César Constance-Chlore passe pour le premier qui fit ces sortes de concessions aux peuples qu'il jugea à propos de transporter lors des diverses irruptions qu'il fit dans le pays des Francs & des Germains, pour affoiblir par cette dispersion l'espece de conjuration que ces barbares avoient formée contre l'Empire. Zosime parle d'un peuple Gaulois qu'il nomme LÆTE: *Cùm migrasset ad Lætos quæ Gallica Natio est, li. II*; mais ni Jules César, ni aucun ancien, aucun Géographe ne parlent de ce peuple Gaulois. Il se peut faire néanmoins que quelque peuple de la Ligue des Francs, auquel on donna des *Terres Lætiques* dans les Gaules, en prirent le nom de *Lætes*, & qu'ils bâtirent une Ville de *Lætie*, dont il est fait mention dans la *Vie de Sainte Rictrude*. L'Orateur Mamertin, tant de fois cité, parle aussi des *Lætes* & des *Francs*, comme de deux peuples particuliers, établis par le consentement de Maximien aux environs de Treves & de Tournai: *Ita postea tuo, Maximiane Auguste, nutu, Nerviorum & Trevirorum arva jacentia* LÆTUS *postliminio restituus, & receptus in leges* FRANCUS *recoluit*. J'aurai par la suite occasion de parler de ces *Terres Lætiques*, qui quitterent cet ancien nom pour prendre ceux de *Ripuaires* & de *Saliques*.

(2) Ces guerres des *Francs*, assez semblables à celles des Sauvages, se ressemblent presque toutes, & jettent dans l'Histoire une uniformité fastidieuse. Le Philosophe est cependant étonné de la promptitude avec laquelle ces peuples se relevent des plus grandes pertes, sans jamais se lasser ni perdre de vue leur grand objet de s'établir dans les Gaules, & que les cruautés de Constantin ne faisoient qu'aigrir: *Nihil verius Gentis illius odia & inexpiabiles iras*, dit le Panégyriste de cet Empereur. Il en fit exposer le plus grand nombre dans les amphithéâtres, & les Historiens ont cru relever sa gloire, en faisant remarquer l'excès de courage que les Francs témoignoient dans ces tristes occasions. » On voit, disent-ils, les prisonniers

figure prosternée, avec le mot *Francia*. Il fit ensuite assembler le premier Concile d'Arles en 314, où l'on ordonna entr'autres choses que la célébration de la Fête de Pâques se feroit le même jour par toute la terre, &c. La religion du nouvel Empereur n'adoucit pas son caractere cruel & sanguinaire; il fit mourir l'Empereur *Licinius*, son beau-frere, qui avoit succédé à Galere; il inonda de sang son propre Palais, en faisant égorger son fils Crispus, l'espoir de l'Empire; il fit ensuite étouffer dans un bain chaud l'Impératrice sa femme, son neveu Licinianus, &c. ce qui fit afficher aux portes du Palais un dystique qui annonçoit le *retour du siecle de Néron*. Devenu seul maître de l'Empire par la mort du fils de Licinius; il jetta les fondemens de la nouvelle ville appellée de son nom, dont il fit la dédicace avec une magnificence incroyable en 330; il supprima la place de Préfet du Prétoire, pour en établir quatre nouveaux, en Orient, en Illyrie, à Rome, & dans les Gaules. Le pere de Saint Ambroise fut Préfet des Gaules & de l'Espagne; il avoit quatre Lieutenans; le premier à Treves pour la Belgique & les deux Germanies; le deuxime à Lyon pour les quatre Provinces Lyonnoises; le troisieme à Vienne pour la Viennoise, la Narbonnoise & l'Aquitaine; & le quatrieme en Espagne. Une guerre survenue entre les Francs rappella Constantin à Cologne où il favorisa le parti de *Mellobaudes*, l'un des Rois Francs attachés aux Romains (1). Il repassa ensuite en Orient où il mourut l'an 337.

La mésintelligence des enfans de Constantin exposa bientôt les Gaules à de nouveaux troubles, & l'Empire à tous les maux qui l'ont enfin détruit. Son fils aîné nommé comme lui *Constantin*, qui avoit les Gaules & l'Espagne dans son partage, croyant ses freres plus avantagés, porta la guerre dans les Etats de son frere *Constans*, qui avoit l'Italie & l'Afrique; il fut défait près d'Aquilée, dans un combat où il perdit la vie l'an 340. Les Francs qu'il avoit dans son armée revinrent dans les Gaules où ils se joignirent à ceux de leur nation, qui avoient profité de ces troubles pour s'y établir; ils y demeurerent deux ans malgré les efforts de l'Empereur *Constans*, qui fut forcé d'en acheter la paix. Libanius, auteur contemporain, parle de ce trait, qui rendit les Francs alliés de l'Empire, & ajoute que la paix étoit aussi intolérable aux Francs que le joug de la servitude. Victorin étoit alors Evêque de Paris, il assista en 346 au Concile de Cologne, & l'année suivante à celui de Sardique. Les Francs étoient dans ces temps-là en grand crédit à la Cour des Empereurs (2), où ils occupoient les premieres charges. Un d'eux nommé *Magnence*, qui joignoit de grandes qualités à de plus grands vices, se fit reconnoître Empereur dans une partie de débauche à Autun; il envoya des gens qui lui étoient affidés à la poursuite de Constans, qui fut massacré à Elne en Gascogne l'an 350. Secondé des Saxons & des Francs ses compatriotes, l'Italie, l'Afrique & les Gaules se déclarerent pour lui, & il fit mourir Népotien, neveu du grand Constantin, qui s'étoit fait nommer à Rome. *Constance*, Empereur de Constantinople, étant venu reclamer la succession de son frere, défit le tyran dans un sanglant combat à Murse en Pannonie, secondé par la défection de Sylvanus. Ce dernier étoit aussi Franc de Nation, & il abandonna le parti de Magnence, qui se tua à Lyon, après trois ans de regne en 353. *Sylvanus* calomnié auprès de l'Empereur Constance, voyant ses services méconnus, & sa vie en danger, se fit aussi déclarer Empereur dans les Gaules où il étoit maître de la milice; mais il fut tué à Cologne par Ursicin, que Constance avoit envoyé pour lui succéder. Un grand nombre de François qui étoient à la Cour de l'Empereur, tels que les Comtes Asclépiodote, Lutton, Marcellien, & plusieurs autres amis de Sylvanus, furent sacrifiés aux défiances & à la jalousie de Constance.

Ces rébellions arrivées coup sur coup dans les Gaules y affoiblissoient la puissance Romaine; les Allemans, les Saxons & les Francs, qui s'étoient jettés dans le parti de Magnence & de Sylvanus, se soutenoient encore après leur défaite, & continuoient leurs ravages dans les Provinces; ils avoient pris quarante-cinq villes, & ils occupoient les terres voisines du Rhin, depuis sa source jusqu'à la mer. Dans le même-temps, une partie des *Francs-Saliens*, sujets du Roi Mellobaudes, vint s'établir les armes à la main dans la *Toxandrie*, au voisinage des

» des autres Nations craindre les bêtes farouches, & courir toute l'aréne » pour en éviter l'atteinte; mais les *Francs* les affrontent, les irritent, & » marquent en mourant de cette sorte qu'ils ne pourront jamais être dompt- » tés. *Panég. Constantin. fil.* ». Il épargna cependant quelques-uns de ces peuples, qu'il se contenta de transférer dans les lieux incultes des Gaules. Le même Panégyriste cite expressément les Francs d'origine, arrachés de leurs propres demeures pour être transférés dans les déserts des Gaules. Le passage est curieux: *Quid loquar intimas Franciæ Nationes non jam ab his locis quæ olim Romani invaserant, sed à propriis ex origine suis sedibus, atque ab ultimis Barbariæ littoribus avulsas, ut in desertis Galliæ Regionibus collocatæ, &c. &c.* Constantin en prit même plusieurs à son service; Bonitius, son fils Silvanus & Magnence, qui envahirent depuis l'Empire, & plusieurs autres Francs distingués, possédoient des emplois à l'armée & dans le Palais. (Voyez *Ammien-Marcellin, li. XV, Zosime, li. II & III*).

(1) Suivant ce qui a été dit ci devant, *Mellobaudes* se trouveroit le troisieme Roi des Francs. On le croit fils de ce *Génebaudes*, que l'Empereur Maximien avoit rétabli sur le trône, en forçant *Esdech*, son Compétiteur, de le reconnoître; & depuis ce temps, il étoit toujours resté attaché au parti des Romains, ce qui fut cause des guerres intestines qui s'élevoient de tems à autre parmi les Francs. *Mellobaudes*, que le Comte de Boulainvilliers dans son Histoire qui est à la tête de l'*état de la France*, nous donne pour *premier Roi des Francs*, suivit toujours comme son pere le parti des Romains, & on le verra occuper des emplois dans les armées Romaines en qualité de Tribun, de Comte, &c. en conservant son titre de Roi, qu'il ne regardoit pas comme incompatible avec les dignités de la Cour des Empereurs auxquels il fut toujours fidèle.

(2) Les *Francs*, tant ceux qui avoient été transportés dans les Gaules, & qui étoient censés sujets de l'Empire, comme possédant des *Terres Lætiques*, que ceux qui avoient encore leur demeure au-delà du Rhin, & s'étoient volontairement attachés au parti des Romains, comme Mellobaudes Roi des Francs, jouissoient du plus grand crédit auprès de l'Empereur Constans: *Tum in Palatio Francorum multitudo florebat, &c.* Ammian. *li. XIX.* Ils étoient également multipliés à la Cour de son frere Constance, Empereur de Constantinople, auquel ils s'attacherent plutôt qu'au tyran Magnence, quoique celui-ci fût de leur Nation. Ce dernier étoit du nombre de ces *Lætes*, établis dans les Gaules, & que Zosime a pris pour une Nation Gauloise, & dont Constans voulut avoir en ôtage à sa Cour quantité de leurs enfans les mieux faits, & les plus qualifiés, qui furent trop bien auprès de lui pour sa réputation. *Magnence* étoit grand de corps & robuste, d'un esprit vif, aimant les Lettres, éloquent, parlant purement la langue des Romains, arrogant & fier dans le discours, mais lâche & timide dans le péril; mais sachant cacher ses défauts, couvert, dissimulé, ayant professé la Religion Chrétienne, comme on le voit par les Médailles qui nous restent de lui; mais donnant dans les superstitions & la magie; Sylvanus qui étoit de la même Nation, l'abandonna dans la bataille qu'il perdit contre Constance. Ce *Sylvanus*, fils de *Bonitius*, avoit toutes les bonnes qualités de son ami Magnence, sans aucun de ses vices. *Ingenio blandissimus quanquam barbaro patre genitus, institutione Romanâ cultus & patiens. Aurel. Jun.* Mellobaudes, Roi des Francs, qui étoit à la Cour de Constantinople, lui fit quitter le parti de Magnence; Sylvanus se fit lui-même proclamer Empereur, &c.

Arboriche

Arboriches (1) ou *Brabançons*, qui s'unirent par la suite à eux pour secouer entierement le joug des Romains. Tant de malheurs qui accabloient les Gaules, décidérent l'Empereur *Conſtance*, qui avoit établi ſa réſidence à Milan, à y envoyer un Céſar pour contenir les Barbares. Il jetta les yeux ſur ſon couſin *Julien*, dont il avoit fait mourir toute la famille. Il devoit être arrêté dans ſon choix, par la crainte du reſſentiment qu'en auroit Julien s'il lui confioit quelque autorité; mais il ne crut pas qu'un jeune homme de vingt-quatre ans, qui avoit toujours vêcu éloigné de la Cour entre les mains des Pédagogues & des Philoſophes, dont il affectoit l'extérieur négligé & l'indifférence, ſongeât jamais à rien entreprendre. D'ailleurs ce jeune Prince ſçut ſe déguiſer avec tant d'art & d'étude, qu'il diſſipa tous les ſoupçons de la Cour. Après qu'il fut créé Céſar, il apprit que les Francs s'étoient emparés de Cologne où ils commirent toutes ſortes d'excès pour venger la mort de Syllanus. Julien ſe rendit dans les Gaules en 355, & paſſa l'hiver à Vienne. Lorſqu'il eut raſſemblé ſes troupes, il marcha contre les Francs, maîtres de Cologne. La veille du combat, lorſqu'il rangeoit ſes troupes en bataille, Saint Martin, qui ſervoit ſous Julien, demanda ſa retraite pour aller ſervir Jeſus-Chriſt. Julien lui ayant reproché que c'étoit la peur, le Saint s'offrit de ſe préſenter ſans armes devant les bataillons ennemis; mais le lendemain, les Francs demanderent la paix que Julien leur accorda, & Saint Martin ayant obtenu ſon congé, ſe retira auprès de Saint Hilaire Evêque de Poitiers.

La paix que Julien avoit accordée aux Francs, n'étoit que pour lui procurer les moyens d'attaquer avec plus d'avantage les Allemans, qu'il défit entierement dans un ſanglant combat près de Strasbourg; il entra enſuite dans la Germanie où il reçut les ſoumiſſions des Rois Allemans, & au retour de cette expédition glorieuſe, il vint paſſer à Paris l'hiver de l'an 358 (2). Il occupoit alors le *Palais des Thermes*, dont on lui a mal-à-propos attribué la conſtruction. Ce Palais que Julien lui-même, Ammien, & Zozime nomment *Palatium*, *Regia*, *Baſileia*, eſt beaucoup plus ancien que Julien, puiſqu'il vint l'habiter à ſon arrivée à Paris. Il étoit compris entre ce qu'on appelle aujourd'hui les rues Saint-Jacques & de la Harpe, & celles du Foin & des Jacobins. On en admire encore des ruines ſuperbes dans une Auberge de la rue de la Harpe, à l'enſeigne de la croix-de-fer. Selon un ſçavant Académicien, (M. Bonamy, qui croit le *Palais des Thermes*, c'eſt-à-dire *des Bains*, beaucoup plus ancien que Julien), les beaux jardins qui accompagnoient ce Palais, & par leſquels le Roi Childebert I, qui y faiſoit ſa demeure, ſe rendoit à Saint-Germain-des-Prés, occupoient le terrein des *rues de la Harpe*, *Pierre-Sarraſin*, *Haute-Feuille*, *du Jardinet &c.* Il ajoute que tout cela ayant changé de face par la ſuite, on y a coupé des rues & bâti des maiſons, & que la *rue des Mathurins* a long-temps porté le nom de *rue des Bains de Céſar*. L'exiſtence de ce Palais avant Julien, prouve que long-tems avant ce Prince, Paris avoit été le ſéjour de quelques Empereurs, & du Commandant ou Préfet des Gaules, quoique l'hiſtoire n'en faſſe pas mention. Des maiſons, des jardins, des vignes, une place, un camp entouroient le Palais de ce côté au midi de la cité. Il y avoit auſſi un amphithéatre où ſont aujourd'hui les PP. de la Doctrine, & un grand cimetiere dans le fauxbourg Saint-Marcel: tout cela formoit au midi de Paris un aſſez grand fauxbourg, & on verra plus bas qu'il y avoit auſſi un gros fauxbourg du côté du nord qu'on nomme *la Ville*. Ainſi il ne faut pas prendre au pied de la lettre ce que dit Julien, que ſa chere Lutéce étoit enfermée dans une petite iſle de la Seine, parce qu'il n'entend parler que de la cité (3).

Julien employa ce temps de repos à faire conſtruire huit

(1) *Toxandri*, les Toxandres étoient un peuple de la Belgique, ſubdiviſés en pluſieurs branches, qui avoient des noms particuliers. Ils occupoient une partie du Brabant, près de Tongres, ſur les confins du Hainaut & du pays de Liege, entre la Sambre & le pays de Liege. Le village de *Teſſender-Loo*, qui conſerve les veſtiges du nom de ces peuples, étoit l'ancienne Toxandrie, dont parle Ammien, li. XVII. *Apud Toxandriam locum*; & les *Francs-Saliens*, qui s'en emparerent, y laiſſerent auſſi des marques de leur demeure: on y trouve encore le village de *Selch*, le bourg de *Salheim*, mots qui ſignifient habitation des Saliens. Tous les Hiſtoriens conviennent que c'eſt de la *Toxandrie* que ſont ſortis les Francs-Saliens, conquérans des Gaules, & fondateurs de la Monarchie Françoiſe.

Les *Arboriches*, dont il eſt parlé au même endroit, ne ſont autres que les *Brabançons*, dont la Toxandrie faiſoit partie; on croit qu'ils furent appellés *Arborici* par les Romains, parce que leur pays étoit rempli de bois & de forêts. Suivant les étymologiſtes *Arbrichbant*, & par tranſpoſition *Brachbant*, veut dire terre des *Arboriches*, d'où l'on a formé le mot *Brabant* par une prononciation adoucie. Tout ceci ſert à expliquer le paſſage peu entendu de Procope, où il dit que les Francs n'ayant pu vaincre les *Arboriches*, s'aſſocierent à eux, & s'allierent par des mariages, ce qui les rendit un peuple très-puiſſant. *Illos ad ſocietatem & affinitates jungendas invitarunt quibus Arborichi Libenter aſſenſi ſunt*, *&c.* (li. I, C. XII, *de Bello-Gothico*). On voit qu'il eſt inutile de rien changer au texte de Procope, qui ne veut point parler des *Cités Armoriques*, trop éloignées des Francs, & que le *Brabant* & la *Toxandrie*, ſont le peuple victorieux dont parle Procope, & le Berceau de notre Monarchie.

(2) Voici la charmante *Deſcription de Paris* faite par Julien lui-même, dans ſon *Miſopogon*: « Je paſſai l'hiver, dit-il, dans ma chere Ville de *Lutéce*, (car » c'eſt le nom que les Gaulois donnent à la Ville des Pariſiens). Elle eſt ſi» tuée dans une petite Iſle où l'on n'entre que par deux ponts de bois, conſ» truits des deux côtés oppoſés. Le fleuve qui l'environne de toutes parts » eſt preſque toujours au même état, ſans enfler ni diminuer. L'eau en eſt » très-pure & très-agréable à boire, ce qui eſt d'un grand ſecours aux habi» tans. L'hiver y eſt fort doux pour l'ordinaire, à cauſe, dit-on, de la » proximité de l'Océan, qui n'en étant éloigné que de neuf cens ſtades, y » répand peut-être quelque choſe de la douceur de ſon air; car l'eau ſalée » de la mer ſemble être plus chaude, que l'eau douce des rivieres. Soit donc » par cette raiſon ou quelqu'autre qui m'eſt inconnue, il eſt certain que » l'hiver eſt moins rude en ce pays qu'ailleurs. Au reſte, il y croit d'*excel*» *lent Vin*; on commence auſſi à ſçavoir l'art d'y élever des *Figuiers*, de» venus fort communs. En hiver ils les couvrent de paille de froment & » autres choſes ſemblables, propres à défendre les arbres contre les injures » du temps &c. ». C'eſt ſans doute cette agréable ſituation qui a rendu aujourd'hui Paris la premiere Ville du monde.

Julien raconte enſuite, que s'étant trouvé à Paris pendant un hiver plus rigoureux qu'à l'ordinaire, il avoit vu la Seine couverte de gros glaçons; que pour s'accoutumer à ſupporter la rigueur du froid, il avoit d'abord refuſé que l'on échauffât ſa chambre par le moyen des fourneaux ſelon l'uſage du pays; que cependant l'excès du froid qui redoubloit de jour en jour, lui fit enfin conſentir qu'on portât des charbons allumés dans ſa chambre pour en ſécher les murailles humides; mais que la vapeur du charbon le ſaiſit tellement, qu'il faillit étouffer, ce qui obligea les Médecins de le tirer promptement de la chambre, & de le faire vomir, remede qui eut tout l'effet qu'on pouvoit deſirer, puiſqu'il ſe trouva dès le lendemain en état de s'appliquer aux affaires avec la même liberté qu'auparavant: il devoit être d'autant plus ſenſible au froid, qu'il avoit habité juſqu'alors des climats plus chauds. (D. Félibien, *Hiſt. de Paris*, *pag.* 16).

(3) C'eſt ce paſſage qui a induit à erreur la plûpart des Hiſtoriens, qui en ont conclu mal-à-propos, que Paris ne s'eſt jamais étendu hors de l'Iſle de la *Cité*, & que les deux parties qu'on nomme la *Ville* & l'*Univerſité*, n'ont été formées que ſous les Rois de la troiſieme race, puiſque Paris étoit encore enfermé dans l'Iſle lors du ſiege des Normans en 885. On ſe prévaut auſſi du témoignage d'Ammien, *li. XV*, qui traite Paris de ſimple château fort *Caſtellum*; mais c'eſt le ſeul endroit où il uſe du mot *Caſtellum*, pour déſigner

cents petits vaiſſeaux, à deſſein de tranſporter des bleds d'outre-mer & de la Bretagne, & d'en faire des magaſins dans les places que les Romains avoient ſur le Rhin mais qui étoient alors abandonnées & ſans habitans, pour avoir été détruites par les Francs & les Allemans ; il prévoyoit que les Saliens & les Chamaves, peuples Francs, qui occupoient la Batavie, s'oppoſeroient à ce tranſport. Il commença par ſoumettre cette partie des Saliens qui s'étoient emparés de la *Toxandrie*, (le Brabant). Il amuſa leurs Députés, & tomba ſur eux à l'improviſte, & les força de ſe rendre à diſcrétion. Julien touché de leurs larmes en reçut des ôtages, & les laiſſa dans le pays où ils vécurent enſuite ſous les loix Romaines, & les détacha ainſi du reſte de leur nation, (*voyez* Ammien, *li. XVII*). Il marcha enſuite dans la Batavie d'où il chaſſa les Chamaves après les avoir défaits dans un combat. Le fils de leur Roi Nébiogaſte étant reſté parmi les priſonniers, fut pleuré comme mort; mais Julien en prit ſoin ſecrettement. Après avoir rétabli les forts de la Batavie, il fit paſſer le Rhin à ſes troupes, & lorſque Nébiogaſte envoya demander la paix, il dit aux Députés qu'il ne vouloit traiter qu'avec leur Roi, qui ſe rendit à cet effet ſur les bords du Rhin. Julien exigea pour conditions de la paix, qu'on lui donnât le fils même du Roi en ôtage. Le Roi Franc lui répondit par des ſanglots : *Plût à Dieu, Céſar, que mon fils pût être ton eſclave! il a péri dans la mêlée où ſon courage l'avoit emporté, &c.* Le diſcours éloquent de ce Roi barbare, rapporté par Ammien, toucha Julien juſqu'aux larmes; il fit tout-à-coup paroître ce jeune Prince avec tous les ornemens deſtinés aux fils des Rois; le pere tomba en foibleſſe, ſes compagnons ſe proſternerent & adorerent Julien. Jamais le ſoleil, dit l'Hiſtorien, n'éclaira une plus belle journée, où l'on admira tour-à-tour les effets de la triſteſſe, de la joie & de la reconnoiſſance. Julien garda le jeune Prince, & promit d'en avoir ſoin ſi les Chamaves reſtoient fideles (1). On croit que ce jeune Prince élevé par Julien fut le fameux Arbogaſte dont on parlera dans la ſuite. Après ce triomphe, il marcha contre les Allemans, dont il força les Rois à ſe ſoumettre, & à rendre tous les priſonniers qu'ils avoient fait dans les Gaules.

Tant de ſuccès donnerent de la jalouſie à l'Empereur Conſtance, qui pour affoiblir Julien, envoya des ordres de faire de grandes levées de ſoldats dans la Belgique & la Batavie, afin de les employer dans la guerre contre les Perſes. Julien qui étoit revenu paſſer l'hiver à Paris, pénétra ſes vues (2); il fit diriger la marche de ces troupes par Paris, & alla au-devant juſques dans les fauxbourgs du côté du nord, comme le dit Ammien, *li. XVII.* C'eſt-là qu'il fut proclamé Auguſte par les ſoldats qu'il avoit fait diſpoſer à cette comédie; mais il le refuſa, en diſant que le titre de Céſar que l'Empereur lui avoit donné, lui ſuffiſoit. Les troupes furent placées dans le camp hors de la ville : ce fut de ce camp que les ſoldats coururent au Palais, dont ils enfoncerent les portes; ils emmenerent Julien dans la place publique, & l'ayant élevé ſur un bouclier, comme c'étoit alors l'uſage pour les Empereurs créés par les légions; ils le proclamerent Empereur. On voulut lui ceindre la tête d'un collier de ſa femme Helene, en forme de diadême, ce qu'il refuſa, comme étant d'un mauvais préſage : alors un ſoldat s'arracha ſon collier, & le lui mit ſur la tête. Julien ſe retira, cachant ſa joie ſous un viſage triſte & abattu. Il reſta deux jours enfermé dans ſon Palais, ſans ſe laiſſer voir à perſonne, ſoit qu'il craignît que les amis de Conſtance n'entrepriſſent quelque choſe contre lui, ſoit pour préparer le dernier acte de la Piece. Sa femme fit avertir ſecrettement les troupes, que l'Empereur qu'ils avoient élu la veille avoit été aſſaſſiné dans ſon palais. Alors ils coururent en armes pour venger ſa mort ſur tous les amis de Conſtance, dont la plûpart s'enfuirent à la hâte; & Julien parut ſubitement pour retirer les autres du péril où ils étoient, ſe faiſant honneur d'une feinte clémence. Il écrivit enſuite à l'Empereur qu'il n'avoit accepté ce titre que pour ſauver ſa propre vie, & qu'il lui ſeroit toujours fidele.

Cet événement arriva en 360, la même année du premier *Concile de Paris* où étoit Julien, qui faiſoit alors profeſſion du Chriſtianiſme (3). Ce Concile, dont il nous

---

la Cité qui étoit en effet fortifiée; partout ailleurs il lui donne le nom de *Ville*, parce qu'alors il entend parler de Paris entier, tant au-dedans qu'au dehors de l'Iſle. Je traiterai ailleurs cette queſtion, que tous ceux qui ont écrit ſur Paris juſqu'à M. de Saint Foix lui-même, ont ſi fort embrouillée.

L'Auteur de l'*Hiſtoire littéraire de la France*, (D. Rivet), dit que *Julien l'apoſtat* fit de la ville de Paris comme un théâtre de Sçavans. Il s'y appliquoit, dit-il, à la philoſophie, & tous ceux qui faiſoient profeſſion des ſciences y accouroient de toutes parts. Un des plus fameux que Julien y attira fut le Médecin *Oribaſe*, qui s'y fit particulierement connoître par l'abregé des Ouvrages de Galien qu'il y publia, & qui ſervit à y perfectionner la Médecine. Ce n'eſt qu'après les époques hiſtoriques, que je parlerai du progrès des Arts & des Sciences en France & dans la capitale.

Au reſte on a pu juger par tout ce qui a été dit juſqu'ici ſur l'*Hiſtoire de Paris*, combien ſont peu judicieux les Editeurs de Sauval, lorſqu'ils avancent, *tom. I, pag. 5* des *Antiquités de Paris*, que depuis le ſiege de Labiénus juſqu'à Julien l'apoſtat, il n'eſt fait mention nulle part ni de Paris ni de ſes habitans.

(1) *Julien* s'étoit également attaché la partie des *Francs-Saliens*, qui occupoient la Batavie; au point qu'ils s'oppoſerent au paſſage des Saxons, qui les chaſſerent eux-mêmes. Julien leur donna d'autres terres; & tous les Francs qu'il avoit ſi favorablement traités en d'autres occaſions, demeurerent ſans rien entreprendre dans les Gaules pour ne pas lui déplaire. Ils s'engagerent même à le ſuivre à la guerre, à condition qu'il ne les meneroit point au-delà des Monts, &c. C'eſt depuis ce temps qu'on diſtingua toujours les *Saliens de la Toxandrie & de la Belgique*, devenus ſujets des Romains ſous le nom de *Salii juniores ſeu Gallicani*, des anciens Saliens d'au-delà du Rhin, voiſins de la Sala, &c.

(2) Le *Céſar Julien* poſſédoit au ſuprême degré l'art de ſe déguiſer. Dès qu'il eut pénétré que l'*Empereur Conſtance* ne cherchoit que les moyens de l'affoiblir, il ſongea à profiter de cette occaſion même pour ſe délivrer de la crainte, que l'Empereur ne le traitât comme il avoit fait ſon frere *Gallus*, & toute ſa famille. Il fit répandre dans l'armée cantonnée dans la Belgique, dont on vouloit tirer des détachemens, que c'étoit pour les envoyer dans une autre partie du monde, d'où ils ne reviendroient jamais, tandis que leurs femmes & leurs enfans deviendroient eſclaves des Allemans, dont ils les avoient délivrés au prix de leur ſang; que leurs obligations portoient qu'on ne pourroit les employer au-delà des Monts, &c. Il fit enſorte qu'on fit paſſer ces troupes par *Paris*, & les diſpoſa ſécretement à le proclamer Empereur, pour qu'on ne les conduiſit pas plus loin : ce qui arriva comme il l'avoit prévu. Il ſe fit forcer d'accepter le titre d'Empereur comme malgré lui; il pleura; il gémit de s'y voir contraint; il écrivit à Conſtance que ſa longue réſiſtance avoit excité la rage des ſoldats qui l'avoient menacé de le tuer; mais qu'il ne prendroit la qualité d'Empereur qu'après qu'il y auroit conſenti lui-même, & qu'il ne trouveroit jamais en lui que ſoumiſſion & obéiſſance, &c. Cette lettre ſi ſoumiſe n'étoit que pour en impoſer au public; car il en écrivit une autre plus piquante, mais ſecrette, pour exciter l'Empereur à rompre de maniere à mettre les torts de ſon côté. Enfin Julien joua cette comédie avec tant d'art, que tout le monde y fut trompé. Auſſi l'Empereur l'appelloit *Talpa loquax*, c'eſt-à-dire Taupe parlante, parce qu'il étoit ſophiſte, grand parleur & hypocrite, agiſſant toujours par des voies cachées & ſouterreines.

(3) C'eſt donc à tort, ou du moins par une erreur Typographique, que

eſt reſté une *Lettre ſynodale* adreſſée aux Evêques orientaux, eſt un monument de la foi de nos peres; ils rejetterent dans ce Concile la formule des Ariens reçue dans celui de Rimini, pour s'en tenir à la doctrine du Concile de Nicée touchant la conſubſtantialité du Verbe. Il eſt vraiſemblable que les Evêques des Gaules furent convoqués à Paris plutôt qu'ailleurs, par l'autorité de Julien déjà proclamé Empereur, & qui n'avoit pas encore apoſtaſié, afin de jetter plus de haine & de ridicule ſur la conduite de l'Empereur Conſtance, protecteur déclaré de l'Arianiſme. Quoi qu'il en ſoit, Julien après ſa proclamation ne voulant pas laiſſer réfroidir l'ardeur de ſes troupes, les mena contre les *Attuariens*, peuple Franc d'au-delà le Rhin, qui avoit fait des incurſions dans les Gaules; & après les avoir vaincus, il leur pardonna, ſçachant toujours allier la clémence à la ſévérité. Il viſita toutes les places des Romains le long du Rhin, & après avoir aſſuré les frontieres, il vint paſſer l'hiver à Vienne, où Ammien, *li. XXI*, remarque qu'il ſe rendoit avec le peuple dans l'Egliſe pour adorer Dieu les jours de fête. Sur la nouvelle que Conſtance quittoit la guerre contre *Sapor*, Roi de Perſe, pour marcher contre lui, il ſe hâta de le prévenir & s'empara de la Pannonie. Il avoit beaucoup de Francs dans ſon armée; tandis que Mellobaudes, Roi des Francs, Malarich & quantité d'autres de la même nation étoient dans celle de Conſtance. Si ces deux redoutables ennemis, qui partageoient les meilleures troupes du monde en fuſſent venus aux mains, l'Empire en eût plus ſouffert que de toutes ſes pertes paſſées; mais la ſoif de la vengeance, & l'impatience de joindre au plutôt ſon ennemi, cauſerent tant d'altération à Conſtance, qu'il en mourut à Mopſueſte en Cilicie dans la quarante-quatrieme année de ſon âge.

La mort de Conſtance qui aſſuroit l'Empire à Julien, & qui lui avoit été prédite dans le commerce ſecret qu'il dit lui-même avoir eu avec ſes Dieux, (*Epiſt. ad Athen.*) lui fit lever le maſque de l'hypocriſie, & rétablir le paganiſme dans tout l'empire; mais il joignit à ſes impiétés religieuſes beaucoup de philoſophie & de popularité; il réforma une multitude d'abus qui s'étoient gliſſés dans l'état; il fit faire le procès aux délateurs qui avoient fait tant de mal ſous le regne précédent; il régla les gens de guerre, & rétablit la diſcipline dans les armées que le luxe & une longue proſpérité avoient entierement corrompues; il en donna lui-même l'exemple par ſa ſimplicité & ſa maniere de vivre, qui n'avoient rien au-deſſus du ſoldat que le nom & la qualité d'Empereur. Ammien dit expreſſément, *li. XXI*, qu'il ſe fit aimer & eſtimer de tous ceux qui ne haïrent pas ſon apoſtaſie, tant il rendit la royauté modérée & populaire (1). Il périt dans un combat contre les Perſes en 363. *Jovien* qu'il avoit fait dégrader, pour avoir refuſé de ſacrifier aux idoles, fut élu en ſa place, & acheta ſon retour par la paix honteuſe qu'il fit avec les Perſes. Mellobaudes, Roi des Francs, & pluſieurs autres Francs qui avoient les premiers emplois de l'armée, furent donnés en ôtage aux Perſes juſqu'à ce qu'on eût relâché les Provinces cédées. Jovien rendit aux Chrétiens tous leurs avantages; il fit abattre tous les temples des faux Dieux relevés par Julien, chaſſa les Ariens, & rappella les Evêques catholiques que Conſtance avoit exilés. Jovien étant mort d'une indigeſtion en

D. Felibien, *Hiſtoire de Paris*, *tom. I*, *pag.* 17, place la proclamation de l'Empereur Julien à l'an 390. Le même Hiſtorien ſe trompe encore, lorſqu'il met le *premier Concile de Paris* ſous l'Evêque *Victorin*. D. Rivet fait voir que ce doit être *Paul*, ſon ſucceſſeur, le même qui écrivit un traité de la Pénitence pour prémunir les Fideles contre le déſeſpoir. (*Hiſt. litter. de la France*, *tom. I*, *pag.* 34 & 132). Les ſucceſſeurs de *Paul* ſont, 1°. l'Evêque *Prudence*, dont on voyoit le tombeau dans l'Egliſe baſſe de Sainte Genevieve, ſelon M. de Tillemont, *Hiſt. Eccleſ.*, *tom. X*, *pag.* 416, 2°. *Saint Marcel*, qui délivra les Pariſiens, au rapport de Grégoire de Tours, (*de Glor. Conf. ſſ. C. LXXXIX*), d'un énorme ſerpent qui déſoloit leur territoire; ce qui pourroit bien ne ſignifier, ſelon l'annaliſte de Paris, *pag.* 30, que la deſtruction du Paganiſme dans ſon Diocèſe. Il étoit né dans une maiſon rue des *Herbiers* ou *de la Calandre*, dans laquelle les Chanoines de la Cathédrale portent tous les ans le jour de l'Aſcenſion le corps du Saint en proceſſion, & y chantent une antienne en ſon honneur. 3°. *Vivien*. 4°. *Vilic* ou *Felix*, qui donna le voile des Vierges à Sainte Genevieve. 5°. *Flavien*. 6°. *Urſicin*. 7°. *Apédeme* ou *Apédien*. 8°. *Héraclius*. On a cru devoir réunir la ſuite de tous ces *Evêques de Paris*, parce qu'ils ne ſont gueres connus, (à l'exception de Saint Marcel), que par les Catalogues, & qu'ils n'ont aucune part aux événemens qui reſtent à raconter pour terminer cette Epoque.

Le *Concile de Paris*, tenu ſous Julien en 360, prouve que cette Ville devoit alors avoir une étendue conſidérable pour contenir tous les Prélats aſſemblés, la Cour de l'Empereur & ſa ſuite, les Légions qui le proclamerent, &c. La ville Paris étoit donc alors toute chrétienne, & il y avoit une *Cathédrale* qu'Adrien de Valois, *de Baſilic. Pariſ. C. I*, démontre avoir été conſtruite ſous l'invocation & le nom *de la Vierge*, au même lieu où elle eſt encore. Il y avoit un *Palais* dans le Fauxbourg du midi où *l'Aqueduc d'Arcueil* amenoit les eaux. On en voit encore aujourd'hui les ruines près les Matburins, dans une ſalle ſpacieuſe, dont la voute hardie & fort exhauſſée, donne une noble idée de la grandeur de tout le bâtiment. Il y avoit dans le même fauxbourg du midi une *Place publique*, où Julien fut proclamé; & où il harangua les habitans; un *Camp à demeure* où les troupes étoient logées; un grand *Cimitiere*, ſur la montagne de Sainte Genevieve juſqu'à l'Egliſe Saint-Marcel; un *Amphithéatre*, où ſont les peres de la Doctrine, vis-à-vis Saint Victor, dans un lieu qui en avoit conſervé le nom de *Clos des Arennes*, & où le Roi Chilperic donna le ſpectacle des *Jeux du Cirque*, ſelon Grégoire de Tours, *li. V*, C. *XVIII*. Enfin il y avoit au Nord un autre *Fauxbourg*, ou plutôt une *Ville* bâtie par les Romains, & où Julien ſe rendit pour recevoir à l'entrée les troupes qui arrivoient de la Belgique. Ce Fauxbourg qu'on déſigne encore aujourd'hui ſous le nom propre de *Ville*, avoit une enceinte & des portes, comme on le voit par la porte *Baudets* ou des Bagaudes, &c.

(1) Jamais Empereur n'a vu les ſentimens plus partagés à ſon occaſion, parce que dès qu'il n'eut plus rien à craindre par la mort de Conſtance, la haine qu'il portoit à cet Empereur, & à ſon pere le grand Conſtantin, meurtriers de toute ſa famille, s'étendit juſqu'à la religion qu'ils avoient embraſſée. Les autels des faux Dieux qu'ils avoient fait abattre furent relevés de tous côtés. Il caſſa tous les Officiers qui leur refuſerent de l'encens. Il fit ôter la croix de l'étendard impérial, pour la remplacer par les images des fauſſes Divinités, &c. Mais du moins ſa perſécution ne fut pas ſanguinaire; ce qui n'empêcha pas les Chrétiens de ſe déchaîner contre ſon apoſtaſie, & de l'accuſer de pluſieurs crimes, notamment d'être ſorcier, magicien, & d'avoir ſacrifié aux Démons pluſieurs victimes humaines pour lire l'avenir dans leurs entrailles, &c. (*Voyez* Zonaras, *T. III*). Les Chrétiens débiterent auſſi qu'étant bleſſé à mort dans le combat contre les Perſes, il avoit reçu du ſang de ſa bleſſure dans le creux de ſa main, & qu'il l'avoit jetté contre le ciel, en s'adreſſant à Jeſus-Chriſt par ces paroles: *Tu as vaincu, Galiléen, raſſaſie-toi de mon ſang.* (*Voyez* Zonaras, Théodoret, Sozomene, Nicephore, &c.) Mais Ammien qui le ſuivit dans toutes ſes guerres, dit qu'il mourut après avoir fait une belle harangue aux Capitaines de ſon armée. Il fut regardé comme un très-grand Prince par ceux qui ne conſidéroient en lui que le Philoſophe & le grand Monarque, dont la popularité lui gagna tous les cœurs. Les *Gaulois* ſur-tout avoient pour lui un tendre reſpect mêlé d'eſtime & d'amour: non-ſeulement il avoit mis leur pays à couvert des barbares, & les avoit délivrés de l'oppreſſion des Miniſtres de Conſtance en les forçant de modérer les impôts; mais la vie grave & ſévere de Julien tenoit aſſez du naturel des Gaulois qu'il dépeint lui-même dans ſon *Myſopogon*, *pag.* 93, comme accoutumés aux plus grandes fatigues, ſobres, équitables, ſinceres, ouverts, ennemis de la flatterie, mépriſant la moleſſe & les amuſemens frivoles. Cet éloge des Gaulois dans la bouche d'un Empereur qui les avoit ſi long-temps fréquentés leur fait le plus grand honneur. Les *Francs* qu'il avoit toujours comblés de bienfaits, & les *Saliens-Gallicans*, qu'il établit lui-même dans les *Terres-Lœtiques* & la *Toxandrie*, le regretterent comme un pere.

364, huit mois après son élection, *Valentinien I*, son successeur, s'associa son frere *Valens*, auquel il céda l'Empire d'Orient.

La révolte des Allemans, contre lesquels le Comte *Carieton*, vaillant François, qui commandoit l'armée Romaine sur le Rhin, perdit une sanglante bataille avec la vie, attira l'Empereur Valentinien dans les Gaules. Il se rendit à Paris en 365, & il y passa une partie de l'hiver. Au printems il envoya Jovin, maître de la milice des Gaules contre les Allemans. Ce Général ayant remporté plusieurs victoires, Valentinien qui se retrouvoit à Paris en 366, vint recevoir les vainqueurs jusqu'au dehors de la ville au nord, comme le remarque Ammien. L'Empereur fit toutes sortes d'honneurs à Jovin, & le nomma Consul pour l'année suivante. Il s'associa en même-temps, du consentement de l'armée, son fils *Gratien*, quoiqu'il n'eût encore que neuf ans. Les Francs de la Germanie, & les Saxons leurs voisins, qui reprirent leur ancien métier de pirates, infestoient les côtes de l'Empire, & portoient par tout la désolation & la mort. Valentinien envoya contre eux Théodose, (pere du grand Théodose depuis Empereur), qui les battit sur mer & sur terre, & les força de se tenir tranquilles. Valentinien, Prince appliqué, fit fortifier tous les châteaux le long du Rhin, ce qui indisposa les Allemans; mais l'Empereur sçut les contenir par la crainte des *Bourguignons* (1), leurs voisins, avec lesquels il avoit fait alliance, & par celle des Francs, dont le Roi Mellobaudes, toujours ami des Romains, tua Macrien, Roi des Allemans, dans un sanglant combat, (*Ammien, li. XXIX*).

Valentinien étant mort subitement en Pannonie, le 17 Novembre 375, un Franc nommé *Mérobaude*, qui jouissoit à l'armée du plus grand crédit, gagné par Justine, veuve de Magnence, & seconde femme de l'Empereur, fit proclamer le *jeune Valentinien II*, son fils; ce qui fut approuvé par *Gratien* déjà associé à l'Empire, & qui étoit alors à Trèves. Ce Prince doux & humain se contenta des Gaules, des Isles Britanniques & de l'Espagne, en laissant à son jeune frere consanguin l'Italie & l'Afrique. Les Allemans ayant passé le Rhin sur la glace au mois de Février 378, Gratien envoya Mellobaudes, Roi des Francs, qui étoit alors Comte du Palais, pour les arrêter. Ce Prince courageux leur livra un sanglant combat près de Strasbourg, & tua leur Roi Priarius. L'Empereur Gratien étant arrivé après ce succès, poursuivit les Allemans jusques dans leur pays, les força de se rendre à discrétion, & prit toute leur jeunesse pour être incorporée dans ses troupes. L'Empire d'Orient gouverné par Valens étoit alors la proie des Goths, que les Huns, peuple de Scythie, avoient chassé des palus méotides & des rives du Danube. Gratien envoya au secours de son oncle Valens un corps de troupes commandé par *Richomer*, l'un de ces Francs, parvenus par leur mérite à la Cour des Empereurs. Valens livra imprudemment la bataille, sans attendre l'arrivée de Gratien qui venoit le joindre. Valens blessé se sauva dans une cabane où il fut brûlé vif par les Goths. Son neveu Gratien affligé de sa perte, au lieu de recueillir sa succession, crut devoir s'associer un collégue dans la personne du grand *Théodose*, Espagnol de nation, à qui il confia l'Empire d'Orient pour le défendre contre les Goths. Il lui laissa des troupes commandées par trois François, *Richomer* ou *Ricimer*, *Bauton* & *Arbogaste* (2), qui étoient les plus grands Capitaines de leur temps, & auxquels Théodose dut toutes ses victoires contre les Goths.

Clénent-Maxime qui commandoit les légions de la Grande-Bretagne, jaloux de l'élévation de Théodose dont il étoit parent, se fit proclamer Auguste par son armée en 382, & se rendit dans les Gaules pour faire la guerre à Gratien. Ce Prince avoit aliéné l'esprit des légions, en affectant de faire venir des corps d'Alains & de Huns en qualité d'auxiliaires, & de les préférer aux troupes Romaines; il avoit fait un traité avec les Wisigoths, (on appelloit ainsi les Goths occidentaux pour les distinguer des Ostrogoths ou Goths orientaux qui ravageoient l'orient), par lequel il s'obligeoit de leur céder l'Aquitaine. Maxime qui connoissoit les dispositions des troupes à l'égard de Gratien, s'empara d'abord de la *Gaule Armorique*, (la Bretagne), pour se ménager une retraite & un passage aux Isles Britanniques en cas de mauvais succès. Il confia le gouvernement de l'Armorique à *Conanus*, issu des anciens Rois de la Grande-Bretagne, qui lui étoit fort affidé; & il passa ensuite dans la Belgique. Gratien voulant prévenir les suites de la rébellion, se rendit à Paris avec une

(1) Les *Bourguignons*, (*Burgundiones*), peuple de Germanie, se disoient, au rapport d'Orose, descendus des Romains, que Drusus & Tybere avoient autrefois établis dans la Germanie. *Hos quondam subactâ interiore Germaniâ à Druso & Tyberio per castra dispositos, aiunt in magnam coaluisse gentem, &c.* Oros. *li. VII. C. XIX.* Ainsi ils étoient naturellement portés à faire alliance avec l'Empereur contre les *Allemans* leurs ennemis naturels, avec lesquels ils étoient continuellement en guerre pour les limites & les salines qu'ils se disputoient. Ammien qui parle de ces peuples, *li. XXVIII*, dit qu'ils avoient pris le nom de Bourguignons des bourgs qu'ils habitoient; que leur Roi avoit le titre de *Hendin*, mais qu'il n'en conservoit les prérogatives qu'autant que la fortune le favorisoit; que si le fort lui étoit contraire, on le déposoit comme s'il y avoit eu de sa faute; que leur grand Prêtre appellé *Sinist* étoit stable, & ne pouvoit être déposé dans aucuns cas, ce qui le rendoit supérieur au Roi, &c. Ils se rendirent au nombre de quatre-vingt mille sur le Rhin pour se joindre à l'armée de l'Empereur; mais ce Prince qui craignoit peut-être autant les Bourguignons que les Allemans, chercha des prétextes pour ne pas se trouver au rendez-vous, & les Bourguignons indignés retournerent dans leur pays pour revenir plusieurs années après.

On peut recourir aux deux premiers tomes de la *Descr. de la Fr.*, *in-fol.* On y trouvera l'histoire la plus complette des Bourguignons, qui fonderent la plus ancienne Monarchie des Gaules. C'est ainsi que l'Histoire particuliere des Provinces se lie nécessairement à l'Histoire générale des Gaules & de la France.

(2) L'amitié unissoit tellement ces trois grands hommes, qu'on les regardoit comme des freres. Quoique payens, ils étoient amis de S. Ambroise, qui espéra toujours les gagner à la foi. Ils étoient, au rapport de Zosime, affectionnés à l'état, désintéressés, ne cherchant que l'honneur & la gloire, libéraux, incapables d'être corrompus, sages, discrets, généreux, aimant les lettres, & très-sçavans dans le métier de la guerre. *Erant amicissimis in Romanos animis, ab avaritiâ donisque capiendis prorsus immunes, in bellicis rebus prudentiâ pariter ac robore præstantes, &c.* Zosim. lib. IV. *Arbogaste* avoit un esprit plus entier & plus élevere que les deux autres; mais *Bauton* étoit plus considéré par son âge & ses grandes qualités. *Arbogastes oriundus é gente Francorum, quem secundum à Bautone duce locum Gratianus obtinere jusserat.* Zozim. *ibid.* On a cru qu'Arbogaste étoit ce même fils du Roi des Chamaves, élevé par Julien; & qu'il fut chassé de son pays & du Trône par Marcomer & Sunnon, Rois des Francs, ses ennemis particuliers. (*Voyez* Greg. Turon. *li. II, C. IX.*) On le verra plus bas disposer de l'empire. Quant à *Richomer* que d'autres nomment *Ricimer*, il fut plusieurs fois Consul; il avoit un naturel modéré, qui se portoit de lui-même à toutes les actions grandes & honnêtes; il réunissoit à toutes les qualités sociales le goût des belles-lettres & la science militaire. Il eut un fils nommé *Théodemer*, qui fut Roi des Francs avant Pharamond. L'Empereur Gratien, élève du célebre Ausone, & connoisseur en vrai mérite, rendit toujours justice à celui de ces trois François, auxquels il donna sa confiance.

forte

forte armée, qui se trouva près de cette ville en présence de Maxime. Plusieurs jours se passerent en escarmouches, & Maxime en profita pour débaucher les principaux chefs de l'armée, & principalement Mérobaudes (1), maître de la milice. Le malheureux Gratien abandonné par ses troupes, & auquel Paris & les autres villes refusoient l'entrée, (*Hieron. Ep.* 3), se sauva à la hâte avec trois cens chevaux, commandés par Bauton & Arbogaste qui lui étoient demeurés fideles. Il se rendit à Lyon pour y attendre les secours de Théodose & de son frere Valentinien II. Maxime le fit poursuivre par un de ses Capitaines nommé *Andragathe*, avec ordre de s'en défaire par tous moyens. Ce scélérat se déguisa en femme, & se mit dans une litiere pour entrer à Lyon, après avoir fait prévenir Gratien que sa femme arrivoit pour le joindre. Le jeune Empereur nouvellement marié, & épris de son épouse, sortit de Lyon avec empressement, & s'étant approché de la litiere qui étoit sur le pont, il y trouva Andragathe, qui se jetta sur lui & le perça de coups. C'étoit un Prince d'excellent naturel, religieux, de bonnes mœurs, généreux, debonnaire, éloquent, instruit par Ausone l'un des plus sçavans hommes de son siecle, pour qui il eut toujours beaucoup de déférence & d'amitié. Il avoit beaucoup de feu, mais qui ne l'emportoit jamais au-delà des regles du devoir & de la bienséance; en un mot, ce Prince accompli en tout, promettoit un Empire aussi heureux que glorieux, lorsque la trahison & la mort trancherent le fil de ses jours le 25 Août 383.

Après la mort de Gratien, Bauton & Arbogaste se rendirent à Milan auprès de son jeune frere *Valentinien II*, & Richomer fut trouver Théodose, qui le fit consul l'année suivante. Justine qui gouvernoit pour son fils Valentinien, donna toute sa confiance à Bauton, ce qui fit dire au tyran Maxime que cet étranger vouloit usurper l'Empire, sous prétexte de défendre un enfant, (*Ambros., li. VII, Epist.* 56). *Maxime*, qui avoit établi sa Cour à Trèves, envoya son frere le Comte Victor à *Valentinien*, & des Ambassadeurs à *Théodose*, pour engager les Empereurs à le reconoître; & en cas de refus leur déclarer la guerre. Théodose sçut habilement temporiser, & Saint Ambroise Evêque de Milan (2), fut envoyé dans les Gaules pour négocier la paix. L'usurpateur affectoit le plus grand respect pour les Prélats catholiques & les grands personnages, dans la vue de faire oublier son attentat, & d'insinuer finement que sa promotion étoit un coup du ciel pour maintenir la religion dans l'Occident, contre les progrès de l'Arianisme, favorisé par l'Impératrice Justine & son fils. Il rendit toutes sortes de respects à Saint Ambroise, & le renvoya avec de bonnes paroles. Il entretint par les mêmes motifs de grandes liaisons avec Saint Martin, Evêque de Tours; c'est dans un de ses voyages à Trèves, que le Saint Evêque passant par Paris, baisa un lépreux à la porte de la ville, & le guérit de la lépre, au rapport de Sulpice Sévere son Historien: on y bâtit par la suite une chapelle, sur le lieu même où se fit ce miracle (Voyez *les Annales de Paris*, par D. Dupleſſis, an. 385).

Dans les mêmes vues d'hypocrisie politique, Maxime voulut connoître par lui-même de l'hérésie de Priscillien & de ses Sectateurs (3). Il en fit mourir un grand nombre, malgré l'opposition de Saint Martin, & des principaux Prélats catholiques, qui pensoient alors que l'hérésie n'étoit point un crime digne de mort; & qu'au lieu des supplices, il falloit employer la douceur & les instructions pour les remettre dans la bonne voie. Le tyran cherchoit toujours des prétextes pour envahir l'Italie; mais Bauton qui fut Consul après Richomer, rompit habilement toutes ses mesures. Saint Auguſtin qui professoit la réthorique à Milan, prononça publiquement l'éloge de Bauton; mais le temps nous a frustrés de cette piéce importante, qui nous auroit appris bien des particularités. Maxime fit faire des plaintes à la Cour de Milan, de ce que Bauton avoit

(1) *Mérobaudes* étoit aussi un de ces François, parvenus par leurs grandes qualités aux premieres charges de l'Empire. Après la mort de Valentinien I, il avoit fait proclamer le jeune Valentinien, frere de Gratien, qui lui avoit pardonné, & qui l'avoit élevé au Consulat: il étoit alors maître de la milice & intendant de l'armée de Gratien. *La Chronique de Tiro-Prosper* publiée par Pithou, & Zosime, *li. IV*, disent que Mérobaudes fut l'auteur de la trahison. *Gratianus Parisiis Merobaudis magistri militum proditione superatus & fugiens, Lugduni captus atque occisus est.* Prosp. Il y a cependant de la difficulté à concilier ce texte avec les événemens. Il semble que Maxime devoit récompenser un pareil service; cependant quelque temps après, le tyran le fit mourir comme un de ceux qui avoient été les plus attachés au parti de Gratien. L'orateur *Pacatus* qui vivoit alors, raconte avec indignation l'infortune de ce grand Homme, qui après avoir été deux fois Consul, & avoir passé par les plus grandes charges de l'état, fut enfin victime de la cruauté de Maxime: *Merobaudes post amplissimos magistratus & purpuras Consulares . . . Vitâ sese abdicare compulsus est . . . Steterat in acie Gratiani & Gratianus eum dilexerat*, &c. Panég. Théod. C'est ce qui a fait penser que Prosper s'étoit trompé, & qu'au lieu de Merobaudes, il vouloit parler de Mellobaudes, Roi des Francs; mais ce Prince étoit mort alors, & l'on ne peut douter que Mérobaudes ne commandât l'armée qui trahit Gratien; peut-être fut-il entraîné malgré lui par la défection des troupes, ce qui donna prétexte au tyran de l'obliger à se faire mourir lui-même, comme Pacatus semble le donner à entendre. Adrien de Valois, *Rer. Francic., li. II*, veut qu'on lise dans Prosper *Mellobaudes* pour *Mérobaudes*. L'Abbé Dubos confond ces deux personnages; & M. de Tillemont, en lisant le texte de Prosper d'une autre maniere, tâche de prouver que ni Mérobaudes ni Mellobaudes n'ont point trahi Gratien. (*Hist. des Emper., tom, V, p.* 723).

(2) *Saint Ambroise*, toujours généreux, oublia dans cette occasion le ressentiment des persécutions de l'Impératrice Justine qui étoit Arienne. Il se rendit vers *Maxime*, qui parut surpris que le jeune Empereur ne fût pas venu lui-même pour cimenter une paix durable; ajoutant qu'il étoit important de le retirer des mains de sa mere qui en feroit un persécuteur de l'Eglise; qu'il lui serviroit de pere, & le feroit instruire dans la vraie religion, seul moyen de conserver la paix entre les deux Empires. Saint Ambroise répondit que la saison étoit trop fâcheuse pour engager un enfant à faire un voyage si long & si difficile, au travers des rochers, des précipices & des neiges dont les Alpes étoient couvertes; qu'il falloit attendre une saison moins rigoureuse; que le fils ne pourroit s'exposer à un pareil voyage sans être accompagné de sa mere, &c. Par là Saint Ambroise amusoit l'usurpateur par ses propres artifices, dont ils n'étoient dupes ni l'un ni l'autre. Les détails de cette négociation sont extrêmement curieux.

(3) *Priscillien* étoit de Galice en Espagne, noble, riche, d'un esprit vif, sçavant, éloquent, mais vain, présomptueux, curieux de l'astrologie & des sciences cabalistiques. Il adopta les rêveries des *Gnostiques*, qu'un Prêtre Egyptien nommé *Marc* avoit apportées en Espagne. Comme il étoit riche & éloquent, il forma bientôt une secte, & se fit suivre par beaucoup de femmes & de personnes de qualité; des Evêques mêmes se jetterent dans son parti. Il soutenoit à la fois les erreurs des Manichéens & des Gnostiques; ses mœurs étoient aussi corrompues que sa doctrine. Il tenoit des assemblées nocturnes où la licence de cette secte invitoit les deux sexes au crime & à la débauche. *Auguſt. de Hæref., C. LXX.* Il se fit ordonner Evêque d'Avila par des Prélats de sa secte, & quoique condamné au Concile de Sarragoce, il se maintint dans son siege par la protection de l'Empereur Gratien qu'il avoit sçu se concilier. Maxime, meurtrier de Gratien, voulant plaire aux Evêques par un zele apparent, pour faire blâmer la tolérance de son prédécesseur, reçut la plainte des Prélats, qui accusoient Priscillien, & le fit condamner à mort avec ses Sectateurs, par Evodius, Préfet des Gaules en 385, malgré les oppositions de Saint Martin & des plus Saints Evêques.

envoyé les Huns & les Alains, ſoldés par Gratien, ravager les Gaules. Bauton les fit repaſſer en Allemagne, où ils furent maſſacrés par les Francs, commandés alors par un Roi auquel la chronique de Proſper donne le nom de *Priam*, & que l'on dit avoir été fils du Roi Mellobaudes (1). Maxime eut des démêlés avec ce Prince, que le Comte Andragathe tua dans un ſanglant combat. L'uſurpateur enflé de ces ſuccès, ſe diſpoſa à entrer en Italie, pour aller, diſoit-il, vanger la religion outragée par les Ariens, ſans s'arrêter aux remontrances de S. Ambroiſe, qui lui fut député une ſeconde fois. Bauton mourut dans cette fâcheuſe conjoncture, laiſſant une fille qui fut depuis l'Impératrice Eudoxie. Arbogaſte conduiſit le jeune Valentinien & ſa mere à Théodoſe, tandis que l'uſurpateur s'emparoit de Milan & d'Aquilée, où il fut trahi par ſes propres ſoldats, & livré à Théodoſe qui le fit mourir en 389.

Tandis que Maxime, victime de ſon ambition, étoit occupé en Italie, *Genobaudes*, (que le Comte de Boulainvilliers nomme *Guenebaut*, & qu'on croit être petit-fils du premier Genobaudes) *Marcomer* & *Sunnon*, que Proſper & Grégoire de Tours diſoient être fils de Priam, ſe jetterent dans les Gaules pour venger la mort de leur pere. Grégoire de Tours leur donne ſimplement la qualité de Ducs des Francs, *Duces*, *ſub-Reguli*. On voit qu'il eſt ici queſtion des Francs-Germains & non des *Francs-Saliens* ou *Gallicans*, habitans de la Toxandrie & ſujets de l'Empire. Les Rois des Francs ayant fait un butin immenſe, repaſſerent le Rhin pour le mettre en ſureté. Quintinus, l'un des généraux de Maxime, les pourſuivit juſques dans leur pays, mais il y périt avec toutes ſes troupes. Arbogaſte que Théodoſe avoit fait Maître de la Milice, en lui confiant la direction des affaires d'Occident, vint à Trèves où il fit mourir Victor, fils du Tyran Maxime. Il déclara enſuite la guerre aux Rois Francs Marcomer & Sunnon, & après différens ſuccès, la paix fut conclue par le jeune Valentinien à Trèves où il s'étoit rendu. Arbogaſte gouverna avec gloire & avec un déſintéreſſement qui lui fit honneur Mais cet homme auſtere, entier, contrediſant, qui ne pouvoit contraindre ſes ſentimens, ni s'accommoder aux complaiſances & aux flatteries de Cour (2), s'attira bientôt la haine de *Valentinien II*, qui commençoit à ne vouloir plus ſouffrir de maître. Les choſes en vinrent à un tel excès, que le jeune Empereur réſolut de le perdre ou de ſe perdre lui-même. Mais le Comte Arbogaſte le prévint, & le jeune Empereur mourut à Vienne en 392, d'une mort tragique, que l'on raconte diverſement. Ainſi périt à l'âge de vingt ans un jeune Prince de la plus grande eſpérance, qui joignoit aux charmes de la figure de ſa mere Juſtine, toutes les vertus & la fierté de ſon pere Valentinien I.

La crainte de paſſer pour un tyran & le deſir d'éloigner le ſoupçon d'être le meurtrier de ſon maître, déciderent ſans doute le Comte Arbogaſte à refuſer l'Empire pour lui-même. Il penſoit d'ailleurs qu'étant François de naiſſance, les peuples auroient eu peine à ſouffrir cette tranſlation de l'Empire dans une nation regardée comme barbare. Il ſe contenta donc de choiſir un Empereur qui fût entierement à lui, & que le Poëte Claudien n'héſite pas d'appeller ſon valet: *Hunc ſibi Germanus famulum delegerat exul.* Il jetta pour cet effet les yeux ſur un homme de lettres nommé *Eugène*, qui avoit profeſſé la rhétorique, & qui étoit parvenu à la Cour par ſon eſprit; mais qui n'avoit aucune des qualités propres au commandement. Il étoit chrétien, mais ſes liaiſons avec Arbogaſte, & les deux Préfets de Rome Symmache & Flavien, qui étoient alors les ſeuls ſoutiens du Paganiſme, lui firent rendre un édit pour rouvrir les temples des idoles, & relever l'autel de la victoire que Théodoſe avoit fait abattre; il croyoit auſſi par-là attirer dans ſon parti ceux qui n'avoient quitté les ſuperſtitions payennes que par force ou par ambition. Arbogaſte mena ſon fantôme d'Empereur

(1) *Priamus quidam regnat in Francis, quantum altius colligere potuimus*, dit Proſper. Il regnoit, ſuivant ce Chroniqueur & le Moine Roricon, dans la quatrieme année de l'Empire de Théodoſe. C'eſt ce Roi Priam que l'on fait pere de *Marcomer*, & ayeul de *Pharamond*, ſans doute pour illuſtrer l'origine de ce Prince, qui eſt vraiſemblablement le type & la ſource de toutes les fables qu'on a débitées ſur l'*origine Troyenne des Francs*; avec d'autant plus de raiſon, qu'on ſçavoit que les Francs étoient originaires de Pannonie où les Troyens fugitifs ſe retirerent, ſelon l'opinion de ce temps-là. Grégoire de Tours. *li. II, C. IX*, s'exprime de la ſorte: *On ignore qui ont été les premiers Rois des François; & l'Hiſtorien Alexandre Sulpice n'a commencé à parler d'eux que ſous le regne de Marcomer & de Sunnon*, qui furent les enfans de Priam. Voilà donc l'exiſtence d'un Priam Roi des Francs bien conſtatée, & il n'en aura pas fallu d'avantage aux Chroniqueurs ignorans de ces temps-là pour lui bâtir une généalogie deſcendante de l'ancien Priam, Roi de Troye. On peut voir ce que débite à ce ſujet l'Auteur du *Geſta regum Francorum*, *C. II*, où il parle des guerres de ce Roi *Priam* contre l'Empereur. Il dit que Valentinien envoya un Général nommé *Ariſtarque*, qui le tua dans une bataille. Il confond ſans doute *Valentinien*, avec *Maxime*, qui envoya ſon Général *Andragathe*, mal nommé *Ariſtarque*, contre le Roi Priam. Il eſt toujours ſatisfaiſant de voir quel'origine des fables a ordinairement pour baſe quelque vérité altérée par l'ignorance des Hiſtoriens; il faut convenir que la Chronique de Tiro-Proſper, qui parle de *Priam*, *Roi des Francs*, eſt un ouvrage fort ſuſpect, comme on le verra plus bas.

(2) *Arbogaſte*, appellé par ſa naiſſance au trône des Francs, mais chaſſé de ſon pays par la faction de Marcomer, étoit parvenu par ſa valeur & ſon mérite juſqu'à être choiſi par le grand Théodoſe pour gouverner l'Occident. Se regardant comme le gouverneur du jeune Prince, il ne lui laiſſoit paſſer aucune faute ſans être ſuivie de quelque forte réprimande. Perſuadé qu'il ſuffiſoit d'être fidele à l'Empereur; il le traitoit comme ſon diſciple, avec une hauteur & des duretés qui révolterent ſon eſprit. D'un autre côté, Arbogaſte étoit libéral, généreux, hardi dans les entrepriſes, intrépide dans l'exécution, conſommé dans le métier de la guerre & les affaires, ce qui le faiſoit eſtimer des ſoldats, & aimer ou craindre des courtiſans; de ſorte qu'il ne ſe rendoit pas moins redoutable au jeune Empereur par ſes bonnes, que par ſes mauvaiſes qualités. Il gouvernoit ſi abſolument l'armée & le palais, qu'il ne laiſſoit à Valentinien II que le nom d'Empereur. Un jour de cérémonie, où le Prince ſur ſon trône, environné de toute la majeſté de l'Empire, fit remettre à Arbogaſte un ordre qui le caſſoit de ſa charge de Maître de la Milice, le fier Arbogaſte s'approche du trône, lit le papier, le déchire froidement, en jette les morceaux aux pieds de l'Empereur, en diſant: *Vous ne me l'avez pas donnée, & vous ne pourrez me l'ôter.* L'Empereur ſe jette ſur les armes d'un garde pour en percer Arbogaſte, mais il en fut empêché. *J'aimerois mieux*, lui dit-il, *mourir de ta main même, que de me voir Empereur & eſclave comme je ſuis.* Arbogaſte, qui n'oublia pas ce mot, ne relâcha rien de ſes manieres ordinaires; il mit les Francs ſes compatriotes dans tous les emplois de la Milice; il porta ſes amis avec chaleur, les appuya de ſon crédit & de ſes biens: la Cour & l'armée ſe trouverent tellement dans ſes intérêts par attachement ou par crainte, que perſonne n'oſoit approcher l'Empereur. Le jeune Prince en fit pluſieurs fois des plaintes à Théodoſe, qui les regardoit comme le dépit d'un jeune homme cherchant à ſecouer le joug d'un gouverneur fidele. La Cour étant à Vienne, Valentinien écrivit à Saint Ambroiſe, ami d'Arbogaſte, pour qu'il vînt apporter du remede à ſes maux, le priant de ſe hâter pour être ſa caution auprès d'Arbogaſte. Le Saint Prélat partit auſſi-tôt dans le deſſein de fléchir Arbogaſte, ou de demeurer avec ſon Prince pour le garantir, comme il le dit dans ſon oraiſon funebre: *Certè ſi Comes non eſſet inflexus, tecum remanſiſſem.* Il paſſoit les Alpes quand il apprit la fin tragique du malheureux Valentinien, qu'on trouva pendu, comme s'il s'étoit lui-même procuré ce genre de mort; d'autres le font tuer par Arbogaſte, mais la choſe fut ſi ſecrette, que Saint Auguſtin ne ſçait qu'en croire.

en Germanie, pour faire la guerre à Marcomer, Roi des Francs, son ennemi particulier; mais ayant eu peu de succès, les préparatifs de Théodose qui se disposoit à marcher contre lui, le rappellerent en Italie. Les deux armées se rencontrerent proche d'Aquilée. Celle d'Arbogaste étoit la plus forte, & il fit lui-même tout ce qu'on pouvoit attendre du plus vaillant capitaine; mais le bonheur qui avoit toujours accompagné Théodose, & la bonté de la cause qu'il défendoit (1), le firent triompher de ses ennemis par un accident qui tenoit du miracle. Un orage & un vent impétueux, soufflant du haut des Alpes dans la plaine où l'on combattoit, s'éleverent tout-à-coup pour donner dans les yeux de l'armée d'Eugene avec tant de violence, que la plûpart jetterent bas les armes pour se sauver. Arbogaste voulut envain les rallier, ses soldats préféroient de se laisser tuer, en disant qu'il étoit impossible de résister à Dieu. Eugene chargé de chaînes, fut mené devant Théodose, qui après lui avoir reproché son apostasie, & le meurtre de son Empereur, le fit mourir. Le Comte Arbogaste, après avoir erré deux jours dans les montagnes, se tua de désespoir, en se passant deux épées à la fois à travers le corps. L'Empereur *Théodose* ne survécut que de quelques mois à cette brillante victoire. Il mourut à Milan au mois de Janvier 395, après avoir partagé l'Empire entre ses deux fils *Arcade* & *Honorius*, & avoir donné pour Gouverneurs au premier Rufin, natif d'Aquitaine dans les Gaules, & au second le Vandale Stilicon, qui avoit épousé la niéce du grand Théodose.

Stilicon, beau-pere d'*Honorius*, se regardoit comme le tuteur des deux Empires (2). Il marcha contre Marcomer & Sunnon, Roi des Francs, pour les punir de leurs ravages, & les força d'accepter la paix, après avoir reçu leurs enfans en ôtage, selon Claudien dans son Panégyrique d'Honorius:

> . . . . *Crinigero flaventes vertice reges,*
> *Natis obsidibus, pacem tam supplice vultu,*
> *Captivoque rogant, &c.*

On dit que Pharamond, fils de Marcomer, & depuis Roi des Francs, fut l'un des ôtages, & que Stilicon le fit élever à la Cour d'Honorius. Stilicon rappellé des Gaules par l'irruption d'Alaric, Roi des Visigots, qui menaçoit les deux Empires, se vit arrêté à la veille de la victoire par les intrigues de Rufin, ministre d'Arcade, qui fit rappeller l'armée d'Orient. La vengeance de Stilicon fut cruelle, il fit déchirer Rufin par les troupes qu'il lui renvoya; & Claudien remarque à ce sujet que c'est une chose incroyable, que l'armée d'Orient ayant fait serment à Stilicon de le venger, tant de monde ait pu garder sa colere & son secret si long-temps, & qu'il ne se soit pas trouvé un seul homme pour donner avis à Rufin de ce qui s'étoit passé. Les soldats se jetterent sur lui à l'instant même où il les passoit en revue avec l'Empereur Arcade, & le mirent en pieces. Ils lui couperent la main droite, en y laissant les muscles & les tendons, qui servoient à l'ouvrir & à la fermer, & la porterent dans toutes les maisons de Constantinople, en lui faisant donner l'aumône. *Donnez*, disoient-ils, *quelque piéce d'argent à cet homme qui n'en eut jamais assez.* Le peuple qui avoit été victime de l'infâme avarice du Ministre, se plut à ce spectacle, & il n'y eut personne qui ne mît dans sa main qui s'étendoit pour recevoir & se fermoit après avoir reçu; desorte que cette quête ridicule produisit dés sommes considérables aux soldats. L'Eunuque Eutrope, qui remplaça Rufin dans le gouvernement, eut la même conduite & le même sort. (*Voyez* les beaux Poëmes que Claudien a faits contre *Rufin* & contre *Eutrope*).

Cette mésintelligence des Ministres de l'un & de l'autre Empire en affoiblit étrangement les forces, & donna occasion aux Barbares de s'y jetter; tantôt invités par les Ministres mêmes, pour s'en servir l'un contre l'autre, & soutenir les desseins de leur ambition; & tantôt attirés par l'envie du butin ou par le desir de passer dans un climat plus doux & plus heureux que le leur. *Marcomer & Sunnon*, Rois des Francs, passerent le Rhin en 396, sans qu'on en sçût d'autre cause (3) que la commodité de le

(1) Cette *Bataille* célébre est regardée comme le dernier *soupir du Paganisme expirant*. Arbogaste accompagné des Francs, alors idolâtres, menoit les meilleures troupes des Gaules, de l'Espagne & de l'Italie; il avoit encore eu la prudence de se saisir des passages des Alpes par où Théodose devoit arriver, & où une poignée de soldats devoit suffire pour arrêter une armée. Les Oracles & les Aruspices qu'il avoit consultés lui assuroient une pleine victoire. Flavien, Préfet de Rome & Pontife des faux Dieux, avoit placé au passage des Alpes la Statue de *Jupiter foudroyant*, après l'avoir consacrée par des cérémonies particulieres. (*August. de civit. li. V, C. XXVI*). Il fit porter la statue d'Hercule à la tête de l'armée pour la mettre sous sa protection. Théodose au contraire envoya consulter un pieux solitaire de la Thébaide, qui lui promit la victoire de la part de Dieu, & Saint Ambroise rassuroit son Clergé par la même promesse. Théodose arriva au passage, faisant porter le *Labarum*, où il avoit fait mettre le signe des Chrétiens, devant lequel le Jupiter foudroyant fut renversé, & devint le jouet des soldats qui voulurent partager ses foudres d'or. Flavien son grand Prêtre, qui s'étoit dévoué comme Decius, fut tué dès la premiere attaque, & baffoué même après sa mort. Théodose ayant forcé le passage, les Goths Ariens qui composoient son avant-garde furent entierement défaits par Arbogaste. Le lendemain, Théodose qui avoit eu une vision pendant la nuit ranima ses soldats abbatus, & la défection d'Arbétion qui quitta le parti d'Arbogaste au fort du combat, décida la victoire en faveur de l'armée chrétienne, &c.

(2) *Stilicon* étoit du pays des *Vandales*, peuple de Germanie, voisin des *Quades* & des *Marcomans*, au-deça du Danube. Il étoit parvenu par son mérite à tous les grades militaires, & jusqu'à contracter alliance avec les Empereurs; il avoit épousé *Serene*, fille d'*Honorius* frere du grand Théodose, & il donna sa fille *Marie*, issue de ce mariage, au jeune Empereur *Honorius*; mais *Marie* étant morte en bas âge, avant la consommation du mariage, Stilicon donna à l'Empereur sa seconde fille *Thermantie*. Rufin qui gouvernoit l'Orient, jaloux de la gloire de Stilicon, voulut comme lui donner sa fille à *Arcade*, son pupille; mais l'Eunuque Eutrope, d'intelligence avec Stilicon, para le coup, & lui fit épouser la célébre *Eudoxie*, fille de Bauton, cet illustre François dont on a déjà parlé. Après cette disgrace, Rufin fut massacré dans une sédition excitée par Stilicon: il fit également périr l'Eunuque Eutrope qui avoit remplacé Rufin. Stilicon, le Héros du Poëte Claudien, ne voyant plus d'obstacle à son ambition, appella les barbares dans l'Empire, pour se rendre de plus en plus nécessaire, & songea aux moyens de mettre la couronne sur la tête de son fils *Eucher*; mais il fut prévenu par Honorius qui le fit tuer en 408, & qui répudia sa fille. Telle fut la fin de Stilicon. Son ambition immodérée ne se pouvoit terminer que par la souveraineté ou par le supplice; s'il eût pu laisser aller la fortune à son cours naturel sans rien précipiter, il seroit sans doute parvenu à ses fins, vu son alliance avec l'Empereur, qu'il soutenoit d'ailleurs par ses grandes qualités, & le peu d'apparence qu'Honorius dût jamais laisser de postérité. Mais les détours qu'il prit, les intelligences criminelles qu'il entretint avec Alaric, Roi des Visigoths, & les ennemis de l'état, la désolation de l'Empire qu'il procura par ses intrigues secrettes afin de hâter l'occasion trop lente à son gré, donnerent un mouvement si violent à sa fortune, qu'à la fin il y succomba, & fut écrasé sous ses ruines en 408.

(3) Le Poëte *Claudien* nous a appris beaucoup de choses des *anciens Francs*, qu'on ne sçauroit point sans lui. Il dit en parlant de la guerre que firent alors *Marcomer & Sunnon*, que ces deux freres n'en avoient d'autre cause que la haine du repos & l'amour du pillage.

> *Res avidi concire novas, odioque furentes*
> *Pacis, & ingenio feliciique cupidine fraudis, &c.*
> Li, 1, de Laud. Stilic.

faire & l'absence de Stilicon; mais ce Général ayant surpris *Marcomer*, le confina dans une obscure prison & fit tuer *Sunnon*, qui cherchoit à venger son frere. Il donna ensuite aux Francs d'autres chefs, que l'histoire qualifie simplement de *Ducs*, & qui demeurerent constamment attachés aux Romains. Après ces succès, Stilicon eut à soutenir les efforts de toute la nation des Goths; & croyant les frontieres du Rhin assurées par la soumission des Francs, il en tira toutes les garnisons pour venir s'opposer à Alaric, contre lequel il gagna la sanglante bataille de Pollenzo en Italie, que Claudien appelle le bucher des barbares. *Pollentia memorabile busium Barbaricæ.* (*De bel. Goth.*). Quelques années après, Rhadagaise, autre Roi des Goths, entra en Italie avec une effroyable armée, que l'on porte jusqu'à quatre cens mille hommes, & vint mettre le siege devant Florence. Les Romains qui tenoient encore au Paganisme, disoient que les Dieux vengeurs avoient suscité un Prince idolâtre pour rétablir leur culte; mais la crainte de Stilicon, qui s'avançoit à grandes journées contre Rhadagaise, força ce dernier à se retirer dans les montagnes de Fiesole où la faim & les maladies firent périr une partie de ses troupes: le reste se rendit à discrétion, & Rhadagaise eut la tête coupée. C'est alors que le Paganisme fut entierement détruit, & qu'on autorisa même les Chrétiens à faire une recherche exacte de ceux qui professoient secrettement le culte des idoles; les livres Sybillins furent brûlés publiquement, &c. Mais tandis qu'on travailloit à la destruction de l'idolâtrie par tout l'Empire, l'Arianisme y répandoit son venin plus que jamais: les barbares eux-mêmes; tels que les Bourguignons, les Goths, & autres qui inondoient l'Empire, s'en laissoient infecter, & ne quittoient le Paganime que pour embrasser l'hérésie.

Le Pangéyriste de Stilicon regarde comme une merveille que la postérité aura peine à croire, que ce Général ayant dégarni les frontieres des Gaules pour chasser les Goths de l'Italie, ait pu contenir par la seule terreur de son nom les Francs, les Allemans & les autres Germains, peuples si inquiets si remuants; mais il étoit Vandale, & conservoit un grand crédit dans sa nation. Il avoit donné des chefs aux Francs, & les combloit de bienfaits, en leur faisant accorder des *Terres Lætiques*, ainsi qu'aux autres barbares (1). Stilicon enflé des succès qu'il avoit eu jusqu'alors, & ne voyant plus de bornes à son ambition, songea aux moyens de s'assurer l'Empire, ou du moins à son fils Eucher, puisqu'Honorius son gendre n'avoit point d'enfans. Il crut pour cet effet devoir appeller les barbares dans les provinces de l'Empire, pour que l'indolent Honorius se déchargeât entierement sur lui seul du soin pénible de conserver un Empire si difficile à garder. Pour cet effet, il fit inviter sous main les Vandales ses compatriotes, les Alains, les Suéves & les Bourguignons à passer dans les Gaules entierement ouvertes, se flattant de pouvoir s'accommoder aisément avec ces barbares, qui ne marchoient que par ses ordres secrets, & de les mettre de son parti en cas de changement & de révolution. Ce fut au dernier jour de l'an 406: *Pridie Kalendas Januarii*, (*Prosper*), que les Alains & les Vandales passerent le Rhin vers son embouchure, & les Bourguignons vers sa source, & se jetterent dans les Gaules dégarnies de troupes. Une multitude d'autres barbares se mêlerent parmi eux, tels que les Quades, les Suéves, les Hérules, les Sa-

---

Que Stilicon ayant surpris le Prince Marcomer, il le traita en criminel, & l'envoya chargé de chaines dans une prison en Toscane.

. . . . *Acie jam non pulsare rebelles,*
Sed vinctis pœnire licet sub judice nostro,
Regia Romanus disquirat crimina carcer;
Marcomeres Sunnoque docent, &c. Idem.

Que les Francs épouvantés du traitement fait à un de leurs Rois, tuerent l'autre qui vouloit les exciter à venger son frere.

. . . . . *Quorum alter Eructum,*
Pertulit exilium; cum se promiserat alter,
Exulis ultorem jaculis mucrone fuorum . . . Idem.

Qu'après le meurtre de leur Roi, ils deputerent à Stilicon & à Honorius, pour les prier de leur donner des Chefs de leur choix, qui fussent garans de la bonne intelligence qu'ils vouloient conserver avec les Romains.

. . . . . *Provincia missos,*
Expetiit civibs fœdes, quàm Francia reges,
Quos dederis, &c. Idem.

Il en parle aussi dans son Poëme contre Eutrope, & dit que Stilicon leur donna des Rois: *His tribuit Reges, &c.* Le Poëte ne nomme point ces Rois; mais l'Histoire en rappelle deux ou trois, qu'elle qualifie de *Chefs ou Ducs des François*, sçavoir *Nebiogaste*, qu'on croit avoir été fils du fameux Arbogaste, *Edobech* & *Ailovich*, qui furent constamment attachés au parti des Romains. Ce n'est qu'après la mort de ces Ducs qu'on voit reparoître *Marcomer*, éclipsé pendant seize à dix-sept ans, & que les Francs choisirent son fils *Pharamond* pour regner sur eux. Cette Note donne l'explication de ce passage de Frédégaire, où il dit que les Ducs étant morts, les Francs élurent derechef des Rois dans la même famille dont ils en avoient eu auparavant. *Dehinc extinctis ducibus, in Francis denuò Reges creantur ex eâdem stirpe quâ fuerant.* C. I. On voit en même-temps par-là de quelle importance il est de connoître l'Histoire de France avant Clovis, dont on ne peut trouver les sources que dans les *Annales Celtiques & Romaines.*

(1) On a vu plus haut, *pag.* 47, Note, que les *Terres-Lætiques* étoient des concessions de territoires accordées par les Empereurs, soit aux soldats vétérans à titre de récompense, soit aux auxiliaires *Francs*, *Bataves*, *Saliens*, *Ripuaires*, &c. qui formoient des corps de troupes distingués par le même nom de *Lætes*, soit enfin aux peuples barbares que les Empereurs faisoient transférer d'un lieu dans un autre. Ces translations étoient devenues si fréquentes depuis les Empereurs Constance-Chlore, & Julien qui avoit accordé la Toxandrie aux Francs-Saliens à charge du service militaire, que l'Empire étoit épuisé de cette sorte de *Terres Fiscales*. Sous Honorius, le nombre des *Lætes* étoit si grand, qu'on jugea à propos d'y faire une réforme & une nouvelle distribution des terres du Domaine de l'Empire. Voici les termes de la Constitution Impériale qui fut donnée à ce sujet: *Quoniam ex multis gentibus sequentes Romanam felicitatem se ad imperium nostrum contulerant, quibus* TERRÆ LÆTICÆ *administrandæ sunt, nullus ex iis agris nisi ex nostrâ ratione mereatur: & quoniam aut amplius quàm meruerunt, aut conductio principalium vel defensorum, vel subreptitiis rescriptis, majorem quàm ratio poscebat terrarum modum sunt consecuti; inspector idoneus dirigatur qui ea revocet quæ, aut malè tradita, aut improbè ab aliquibus occupata* (Cod. Theodos., Tit. II, de Censit., li. XIII, L. IX).

On voit par cette loi & d'autres semblables, trop peu remarquées par les Jurisconsultes, les Féodistes & d'autres Historiens, que les principes de la *Féodalité* avoient pris naissance chez les Romains mêmes, & non pas chez les barbares, comme l'a si foiblement prouvé l'illustre Montesquieu; que les *Terres Saliques* & *Ripuaires* prirent leur origine des *Terres Lætiques*, dont elles conserverent le caractere; que celles qui étoient sur le bord des grands fleuves, comme le Rhin, la Meuse, &c. en ont reçu le nom de Ripuaires, *quasi ripas habitantes*, & les Saliques des possessions accordées aux Saliens-Gallicans; que ces terres devoient être nécessairement affectées aux mâles, & que les femelles en devoient être exclues, comme incapables du service militaire; qu'elles étoient révocables à la volonté du fisc; qu'il en fut de même que les Francs, pour tous les autres barbares, tels que les Bourguignons & les Visigoths reçus dans les Gaules en qualité *d'Hôtes*, & admis au partage des terres fiscales; & qu'ainsi ce n'est pas le droit de conquête qui a dépouillé les anciens possesseurs, comme l'ont soutenu les fauteurs du despotisme; qu'enfin les *Fiefs* sont anciens, & qu'il n'y a que le nom & les formules d'hommages qui soient modernes & barbares; & qu'ainsi on ne peut attribuer qu'à l'ignorance des Jurisconsultes & des Historiens la prétendue invention moderne des Fiefs sous les successeurs de Charlemagne, &c. On verra ces questions traitées après les *Epoques* à l'article des *Loix*, *Mœurs*, *Coutumes & Usages.*

xons,

xons, &c. & firent d'étranges dégats dans les Gaules au rapport de Saint Jerôme, *Epist. II, ad Argeruc.* Les Francs alors gouvernés par des Ducs fideles aux Romains, s'oppoſerent au paſſage des Vandales, & leur livrerent un ſanglant combat, où ils leur tuerent vingt mille hommes avec leur Roi *Godigiſile ;* mais ſon fils *Gunderic* raſſembla les débris des Vandales, & s'étant réuni à *Reſpendial*, Roi des Alains, ils battirent les Francs, & ſe jetterent dans les Gaules comme un torrent épouvantable, qui ſembloit vouloir tout noyer dans le ſang humain. Toute la Belgique fut ravagée & livrée aux flammes ; tandis que les Bourguignons ſous la conduite de *Gundicaire*, & les Sueves conduits par leur Roi *Hermeneric*, ſe répandirent les premiers dans la Lyonnoiſe ; & les autres dans la Narbonnoiſe juſqu'aux Pyrenées où ils exercerent toutes ſortes de cruautés. On ne ſçauroit peindre le déplorable état des Gaules en ces temps-là. Mille morts affreuſes, mille aventures pitoyables furent enſevelies dans ce tumulte, parmi le renverſement des villes & les ruines des campagnes.

L'armée Romaine qui étoit dans la Grande-Bretagne, ſe voyant abandonnée par Stilicon & Honorius, & craignant que ce déluge de barbares ne pénétrât juſques dans l'Iſle, ſongea à ſe faire un Empereur qui défendit le pays. Elle choiſit ſucceſſivement *Marc* & *Gratien*, auxquels les ſoldats ôterent bientôt la pourpre avec la vie pour en élire un troiſieme, qui n'avoit rien de recommandable que le nom de *Conſtantin* ; ce nom leur parut d'un bon augure, à cauſe du grand Conſtantin autrefois proclamé au même lieu ; il avoit auſſi un fils qui ſe nommoit *Conſtans* comme celui de cet Empereur, & qu'il tira d'un Monaſtere pour ſe l'aſſocier. Il ſe hâta de mener l'armée dans les Gaules, pour ſe l'attacher, & ne pas lui laiſſer dans l'oiſiveté le temps de concevoir des idées de rebellion, qui l'auroient expoſé au ſort des deux autres Elus. Débarqué à Boulogne, il gagna les Francs, & nomma pour ſes Lieutenans *Nébiogaſte* & *Edobech* ou *Ebodich*, que Stilicon leur avoit donnés pour Ducs. Il vainquit les barbares ; mais il ne ſçut pas profiter de ſa victoire, & les Gaules furent encore ſurchargées de ſon armée, qui ne fit pas moins de dégât que les autres. Conſtantin ſe fortifia dans Arles où il établit le ſiege de ſon Empire, après avoir élevé ſon fils Conſtans à la dignité de Céſar. Stilicon, d'intelligence avec Alaric, Roi de Wiſigoths (1), ſe préparoit à envahir l'Orient, lorſqu'il apprit que l'irruption des barbares avoit diſpoſé pour Conſtantin la fortune qu'il croyoit ſe préparer pour lui-même. La mort d'Arcade ſurvenue dans ces entrefaites, laiſſant l'Empire d'Orient au *jeune Théodoſe* ſon fils, changea le ſyſtême, & fit découvrir les intrigues de Stilicon, qu'Honorius condamna à mort, ainſi que ſon fils & ſes partiſans, dont le plus grand nombre ſe ſauverent vers Alaric. Honorius ayant eu l'imprudence d'ordonner à ce Roi barbare de ſortir promptement des terres de l'Empire, Alaric indigné vint mettre le ſiege devant Rome, & fit demander à Honorius le paiement de ſes troupes, & l'Aquitaine qu'on lui avoit promiſe ; mais l'Empereur ne ſçachant faire ni la paix ni la guerre, Alaric força les Romains par famine, & revêtit de la pourpre *Attale*, Préfet de la ville, qu'il dépoſa peu de temps après avec la même facilité, pour ménager la paix avec Honorius. De nouvelles conteſtations étant ſurvenues, Alaric retourne à Rome, force la ville le 23 Août 410, & la livre pendant pluſieurs jours au pillage ; mais craignant d'y être ſurpris par les troupes d'Honorius, il en retira ſon armée pour ſe rendre en Sicile, & de là en Afrique où il vouloit établir le ſiege de ſon Empire, lorſqu'il mourut ſubitement à Coſence. Ataulphe ſon beau-frere lui ſuccéda, & reſta un an entier en Italie ſans rien entreprendre contre l'Empereur, dont il vouloit obtenir la paix avec ſa ſœur Placidie qu'il avoit enlevée au ſac de Rome.

Le tyran Conſtantin, qui regnoit à Arles, étoit paſſé en Italie ſur la nouvelle de la priſe de Rome, pour s'y faire reconnoître Empereur ; mais la révolte d'un de ſes généraux nommé *Géronce*, qui avoit fait proclamer *Maxime* Empereur à Tarragone (2), le rappella bientôt dans les Gaules. Il envoya Edobech, Duc des François, qu'il avoit créé Maître de la Milice, chercher de nouveaux ſecours chez les Francs & les Allemans, & s'enferma dans Arles, où Geronce, après avoir fait périr ſon fils Conſtans vint aſſiéger. Pendant que les tyrans des Gaules s'acharnoient les uns contre les autres, l'Empereur Honorius envoya contr'eux le Patrice Conſtance, qui après avoir forcé Géronce à ſe tuer, & obligé Maxime ſa créature de renoncer à l'Empire, revint aſſiéger Conſtantin dans Arles. La défaite des Francs qu'Edobech, tué par trahiſon, amenoit au ſecours de Conſtantin, obligea ce dernier de ſe rendre à Conſtance ; il fut envoyé avec Julien ſon ſecond fils, à l'Empereur Honorius qui les fit mourir. Un des principaux chefs du tyran Conſtantin, nommé *Jovin*, ayant pris la pourpre à Mayence, s'étoit

(1) On a déjà obſervé que les *Wiſigoths* & les *Oſtrogoths* étoient la même nation. Du temps de *Valentinien I*, & de ſon frere *Valens*, Empereur d'Orient, ils habitoient au-delà du Danube, & n'étoient gueres connus auparavant que ſous le nom de *Scythes* ou de *Gètes*. Leurs Hiſtoriens les ont fait venir de la *Scandinavie*, cette péninſule qui renferme aujourd'hui la Suede & la Norwege, & où il y a encore un pays qui ſe nomme *Gothie*, qui peut être auſſi bien la marque de leurs conquêtes que de leur origine. Quoi qu'il en ſoit après beaucoup de tours & de temps, ils ſe fixerent au voiſinage du *Pont-Euxin* & des *Palus-Méotides*, vers les bouches du Danube. Ils étoient diviſés en deux Royaumes. Celui qui s'étendoit vers l'Orient portoit le nom de Royaume des *Oſtrogoths*, & l'autre qui étoit à l'Occident s'appella le Royaume des *Wiſigoths*, tous deux ſéparés de Rois & de gouvernemens, quoiqu'ils euſſent mêmes coutumes & même origine. Les *Huns*, nation Scythe comme les *Goths*, mais beaucoup plus Sauvage, & preſque inconnue dans l'antiquité, *habitoient ſur leurs chevaux* dans les déſerts, au nord de l'Aſie, comme l'a dit un Hiſtorien, qui en fait une peinture affreuſe, & qui ſes nomme *Monſtres* du déſert. Ayant ſoumis les *Alains*, autre peuple Scythe, voiſin du Tanaïs, ils ſe jetterent ſur les *Goths*, qui obtinrent de Valens la permiſſion de s'établir dans la Thrace & la Mœſie, pour mettre le Danube entr'eux & de ſi terribles ennemis. La dureté des Gouverneurs Romains & leur avarice ayant fait révolter les Goths, Valens voulut les ſoumettre, & perdit la bataille & la vie. Depuis ce temps, ces peuples ſe diviſerent comme auparavant : les *Oſtrogoths*, s'attacherent à démembrer l'Empire d'Orient ; les *Wiſigoths* ſe jetterent ſur l'Occident, & s'établirent enfin dans les Gaules & l'Eſpagne juſqu'à la deſtruction de leur Empire par les Arabes-Sarraſins. (Voyez *Jornandes de Rebus Gothicis*, &c.).

(2) Cette multitude de *Tyrans*, qu'on voit ſucceſſivement paroître & diſparoître lors de la décadence de l'Empire Romain, eſt ce qui rend l'Hiſtoire ſi confuſe & ſi embarraſſée, & en même-temps ſi faſtidieuſe, lorſqu'on perd le fil des événemens ; ſur-tout dans un abrégé où ils ſont néceſſairement entaſſés, ſans le détail des circonſtances propres à orner le récit, intéreſſer le cœur & ſoulager la mémoire. C'eſt ſans doute la cauſe de la chûte de la plûpart des *Hiſtoires générales* où l'on a voulu lier les affaires de l'Empire avec celles des Gaulois & des Francs, & c'eſt auſſi ce qui a déterminé les Hiſtoriens à abandonner tout ce qui a précédé l'établiſſement de la Monarchie par Clovis ; mais ces difficultés ne nous ont pas rebutés.

fait déclarer Empereur avec son frere Sébastien ; mais Ataulphe, Roi des Wisigots (1), qui avoit quitté l'Italie pour venir dans les Gaules à l'instigation d'Attale (cet Empereur créé & détrôné par Alaric), excité par Placidie sœur d'Honorius, dont il étoit passionnément amoureux, fit la guerre à Jovin & à son frere Sebastien, & il envoya la tête de ces deux nouveaux Empereurs à Honorius. Ce dernier ayant encore refusé son consentement au mariage de sa sœur, le Roi des Goths indigné rendit la pourpre à Attale, pour l'opposer de nouveau à Honorius, qui consentit enfin à lui accorder Placidie, l'objet de tous ses vœux. Le mariage se fit à Narbonne en quatre cens quatorze avec une pompe extraordinaire. Le Patrice Constance qui aspiroit aussi à la main de Placidie, jaloux du bonheur d'Ataulphe, fixa son séjour à Arles pour lui susciter des embarras, qui le forcerent de passer en Espagne, où il fut tué en 417 avec ses six enfans, par *Sigeric* son successeur. Ce dernier fut massacré au bout de sept jours par les Goths, & on mit en sa place *Vallia*, qui rendit Placidie au Patrice Constance, dont il obtint en échange la seconde Aquitaine ; la ville de Toulouse qui en étoit la capitale, devint dès-lors le siege de l'Empire des Goths. Attale, ce phantôme, dont Alaric & Ataulphe s'étoient servis pour faire peur à Honorius, orna le triomphe de l'Empereur, qui le relegua aux Isles de Lipari, après lui avoir fait couper les doigts qui avoient porté le sceptre. C'est ainsi qu'Honorius eut assez de bonheur pour voir détruire tous ces tyrans, que sa foiblesse & son incapacité avoient fait naître les uns après les autres.

Pendant que la *Monarchie des Wisigoths* s'établissoit sur la Garonne, celle des *Bourguignons* jettoit des fondemens plus solides dans les provinces des Gaules, dont ils s'étoient emparés lors de leur premiere irruption en 407. Leur chef prit le titre de Roi vers 414 (2), & se conduisit avec tant de prudence, que sans se commettre ni avec le tyran Constantin & ses successeurs, ni avec les Wisigoths, & les autres barbares qui s'étoient débordés dans les Gaules, il jouit paisiblement des pays où les Bourguignons avoient été reçus en qualité d'hôtes & de confédérés des Romains. Le Patrice Constance qui étoit comme la tête & le bras de l'Empire, avoit confirmé leurs possessions & le partage des terres, qui s'étoit fait en conséquence avec les anciens possesseurs. C'est ainsi que la plus ancienne Monarchie des Gaules s'établit par une espece de *Contrat social*, comme on l'a démontré dans les deux précédens volumes.

Vers le même-temps les *Francs*, tant deçà que delà le Rhin, changerent aussi leur forme de gouvernement ; mais c'est ici où la confusion des Historiens augmente, lorsque les faits devroient commencer à s'éclaircir. Les *Francs-Saliens* distingués des autres par le nom de *Gallicans*, parce qu'ils habitoient la Toxandrie, canton des Gaules auprès de Tongres, étoient toujours restés sujets des Romains depuis qu'ils s'étoient établis dans les Gaules sous l'Empereur Julien. Depuis, les choses se trouvant dans un étrange désordre sous les tyrans Constantin & Jovin, plusieurs peuples Gaulois, & notamment ceux de l'*Armorique*, (la Bretagne) (3), se détacherent des Ro-

(1) *Ataulphe I*, beau-frere & successeur d'*Alaric* I. Roi des Wisigoths, avoit comme lui toutes les qualités propres à faire le grand Prince & le conquérant des nations. Il joignoit selon Orose, *li. VII C. XXIX*, la force du corps & la majesté du visage, qui attiroient l'amour & le respect des peuples à la vivacité de l'esprit & à la grandeur du courage. Il sembloit destiné par la nature & par l'heureux concours des circonstances à achever la destruction de l'Empire Romain, pour établir sur ses ruines le nom & l'Empire des Goths. On lui avoit entendu dire qu'il n'auroit rien tant souhaité que d'être regardé comme le fondateur d'un nouvel Empire à l'exemple d'Auguste ; mais qu'il avoit appris par expérience que ses sujets n'étoient pas encore assez policés pour une si grande domination. Son amour extrême pour Placidie concouroit avec sa politique pour soutenir l'Empire Romain au penchant de sa ruine. Cette Princesse avec une grande beauté, avoit infiniment d'esprit & d'adresse ; ce qui lui donnoit un air fier, mais engageant, propre à donner autant d'amour que de retenue. Ataulphe, dont elle étoit prisonniere, devint son captif, & parvint enfin à la gagner par une conduite respectueuse & soumise. Elle sut le tourner si adroitement, qu'il devint un des principaux soutiens de l'Empire, & qu'elle l'entretint en bonne intelligence avec son frere, auquel il sacrifia les Tyrans des Gaules. Le Royaume des Wisigoths qu'Ataulphe établit dans la Narbonnoise & en Espagne, eut un sort assez brillant pour satisfaire le desir qu'il avoit d'être regardé comme un fondateur.

(2) Les *Bourguignons-Vandales*, parce que selon Pline, ils formoient une des principales tribus de la nation des *Vandales*, furent reçus par les *Gaulois-Romains* en qualité d'*Hôtes* & de *Confédérés* ; ils se comporterent toujours comme tels, sans avoir rien de cet esprit destructeur qui animoit les autres barbares. Ils y jetterent les fondemens d'une brillante *Monarchie*, la premiere qui fut établie dans les Gaules. Leur Roi *Gondebaut* leur donna d'excellentes loix que nous avons encore, & qui portent son nom. Sa niece Clotilde ayant porté sa religion & ses droits à Clovis, ses enfans détruisirent la Monarchie des Bourguignons-Vandales, & établirent sur ses ruines le *second Royaume de Bourgogne*. Il se forma encore dans le bas Empire, sous les successeurs de Charlemagne *trois nouveaux Royaumes de Bourgogne*, dont les diverses Provinces n'ont été réunies que très-tard à la Monarchie Françoise. Comme j'ai donné l'Histoire détaillée de ces cinq Royaumes à la tête de la *Description des Provinces de Bourgogne & de Dauphiné*, auxquelles on peut recourir, je ne parlerai des Bourguignons dans l'*Histoire de Paris & de la France*, que pour la liaison des faits.

(3) Quoique le nom d'*Armoriques* s'étendît selon César à tous les peuples maritimes des Gaules qui habitoient le long des côtes de l'Océan, depuis les Bataves jusqu'aux Aquitains : *Universis civitatibus quæ Oceanum attingunt, quæque Gallorum consuetudine Armoricæ appellantur*. Cés., *li. VII* ; cependant ce nom fut dans la suite particulierement restreint aux cités de la *Péninsule* habitée par les *Namnetes* ou Nantois ; les *Rhédons*, ceux de Rennes ; les *Ossismiens*, dont Quimper étoit la capitale ; les *Curiosolites*, dont le village de Courfault près Dinan étoit le chef-lieu ; les *Selens*, ceux de Séez ; les *Vénétes*, ceux de Vannes ; les *Viducasses*, dont le village de Vieux près Caen étoit la capitale ; les *Baiocasses*, ceux de Bayeux ; les *Unelli*, ceux du Cotentin ; les *Lexobii*, ceux de Lisieux, &c. Telles sont les principales Cités qui secouerent le joug des Romains sous le foible Honorius & le tyran Constantin, pour former une *République*, connue sous le nom d'*Armorique* : c'est ce qu'affirme Zosime. li. VI, *Totus ille tractus Armoricus cæteræque Gallorum Provinciæ Britannus imitatæ consimili se modo liberarunt, ejectis Magistratibus Romanis & suâ quâdam Republicâ pro arbitrio constituâ . . . . . Quo tempore Constantinus iste regnum usurpabat*. M. l'Abbé Bouquet, Auteur d'un Traité du Droit public, & Historiographe de Paris, également profond dans la connoissance des sources de notre Histoire, & dans l'intelligence des anciennes Chartres, prétendoit prouver par des autorités irréfragables, que la *République des Armoriques* a subsisté jusqu'au temps de Clovis ; que l'*Evêque de Paris*, & les Nautes-Parisiens étoient alors les chefs de cette République ; qu'ils ne se soumirent à Clovis qu'à titre d'alliance, & ne lui ouvrirent les portes de Paris qu'à condition de conserver les droits de la République & les priviléges de la ville : les Bourguignons avoient déjà fourni l'exemple d'un pareil contrat social qui faisoit la base de leur Monarchie. Si cela est, que devient le système de conquête & d'esclavage universel que Boulainvilliers & ses copistes ont voulu établir ? Quoi qu'il en soit de l'extinction & de la durée de la *République des Armoriques*, la Péninsule connue sous le nom d'*Armorique*, le quitta bientôt pour prendre celui de *Dumnonie*, peuple des Isles Britanniques qui vint s'y établir ; & enfin celui de *Petite-Bretagne*, de la quantité de *Bretons-Romains*, qui s'y réfugierent pour éviter la fureur des *Anglo-Saxons*.

J'ai déjà observé plus haut qu'il ne faut pas confondre les *Armoriques*, dont on vient de parler avec les *Arboriches*, (ceux du Hainaut & du Brabant), qui s'allierent aux *Francs-Saliens*, & formerent par cette union une puissante nation, comme le dit Procope : *Arborichi Romanis jampridem subditi, ad societatem Germanorum libenter assensi sunt . . . . Quibus à veteri formâ digressis, eo pacto in unam coaliti gentem potentissimi evaserunt*. (de Bel. Goth., *li. IV, C. XII.*) Au lieu de s'ériger en république comme les cités de la péninsule, ils préférerent l'état monarchique, qui étoit l'ancienne forme du gouverne-

mains, qui ne pouvoient plus ni les défendre, ni les retenir dans la soumission; & après avoir chassé leurs Magistrats, ils en mirent d'autres en leur place, & vécurent selon leurs loix particulieres. Les *Nautes-Parisiens*, voisins des Armoriques, & liés avec eux par le commerce, s'unirent ensemble par une même confédération pour la défense commune. Les Francs-Saliens s'allierent de leur côté avec les *Arboriches* leurs voisins, qui occupoient le Hainaut & le Brabant, & qu'on a mal-à-propos confondus avec les Armoriques dont ils étoient fort éloignés, & prirent aussi une nouvelle forme de gouvernement. Comme les Francs-Saliens avoient toujours été gouvernés par des Rois avant que de venir habiter les Gaules, ils préférerent l'état monarchique à l'état républicain; ils chercherent parmi eux des Princes de l'ancienne race des Rois François, & choisirent *Théodemer*, fils de ce brave Richomer, qu'on a vu occuper les principales dignités de l'Empire Romain sous Gratien & le grand Théodose. On ignore les raisons pour lesquelles la plûpart des Historiens ont négligé de faire mention de ce Roi des Francs, puisqu'il en reste des médailles d'or, qui le qualifient de Roi si l'on en croit le P. Jourdan, (*Hist. de France, tom. I, pag.* 407), & que d'ailleurs Grégoire de Tours, (*l. II, C. IX*), & Frédégaire dans son *Epitome*, nomment expressément ce Roi des Francs comme le premier qui regna dans cette partie des Gaules.

Le Roi Théodemer dont on place l'élection vers 413, voulant commencer son regne par quelqu'action éclatante, pour montrer aux Romains qu'il ne les reconnoissoit plus pour ses maîtres, conduisit ses nouveaux sujets à Treves, qu'il força & livra aux flammes. On ignore les autres expéditions de Théodemer; mais le Patrice Constance voulant se venger d'un sujet rébelle, envoya contre lui *Castin*, Comte du Palais, qui défit les Francs-Saliens, & tua leur Roi Théodemer selon Frédegaire. Si l'on croit l'Historien Frigeride cité par Grégoire de Tours, le Roi des Francs fut traité comme un rébelle, & condamné à mort avec sa mere Ascile par le Patrice *Constance* (1), qui après ces exploits, obtint enfin le consentement de l'Empereur Honorius pour épouser sa sœur Placidie, veuve du Roi Ataulphe. Il fut même associé à l'Empire par son beau-frere; & comme Théodose le jeune, Empereur d'Orient, ne vouloit pas le reconnoître, Constance se préparoit à lui déclarer la guerre lorsqu'il mourut en 420. Honorius le suivit de près, laissant l'Empire à son neveu *Valentinien III*, fils de Constance & de Placidie, qui prit le timon des affaires.

On a vu que les *Francs-Germains*, qui habitoient au-delà du Rhin, avoient reçu des Chefs & des Princes de la main d'Honorius, depuis la prise de leur Roi Marcomer, par Stilicon qui l'avoit confiné dans une prison. Ces peuples fideles alliés des Romains, avoient défendu les passages du Rhin contre l'irruption des barbares en 407; mais n'ayant pu résister au torrent, leurs Ducs avoient pris le parti du tyran Constantin. Après sa mort, les Francs avoient rappellé Marcomer qui s'étoit échappé de sa prison; c'est à ce Prince que les Francs-Saliens de la Toxandrie s'adresserent, pour avoir un chef de la race royale après la mort de Théodemer. Il leur conseilla de choisir son fils *Pharamond*, & ils l'éleverent sur le Pavois, en le proclamant Roi des Francs: usage qui avoit lieu chez les Romains pour les Empereurs choisis par l'armée, comme on l'a vu par la proclamation de Julien à Paris. La plûpart des Historiens modernes commencent à compter les Rois de France par *Pharamond*, que quelques-uns, & entr'autres le Comte de Boulainvilliers, regardent comme un Roi supposé, parce que Grégoire de Tours n'en parle pas dans son Histoire. La Chronique de Prosper, écrite dès les premiers temps de la Monarchie, est à la vérité le seul ouvrage ancien qui parle de Pharamond, & qui place son élection quelque temps avant cette grande éclipse de soleil arrivée le 19 Juillet 418, sous le douzieme Consulat d'Honorius (2); mais le consentement unanime des Historiens postérieurs à Grégoire de Tours,

---

ment des Francs-Saliens, avec lesquels ils s'unirent pour jetter les fondemens de la Monarchie Françoise.

(1) Les uns placent la mort du Roi *Théodemer* en 414, d'autres la reculent vers 417. On varie également sur son élection & sur ses exploits; il est seulement dit dans Grégoire de Tours, que les Francs saccagerent & brûlerent la ville de Trèves vers ce temps-là; ce qui a fait présumer que cette expédition hardie attira sur eux les armes & la vengeance des Romains. On ignore aussi le genre de mort de leur Roi Théodemer. Frédégaire dit que les Francs cherchant parmi eux un Roi Chevelu de la race de Priam & de Francion, élurent Théodemer, fils de Richomer, qui fut tué dans un combat contre les Romains. *Franci electum à se Regem sicut prius fuerat Crinitum, inquirentes diligenter ex genere Priami frigii & Francionis, super se creant nomine Theudmerem, filium Richemeris, qui in hoc prælio quod suprà memini à Romanis interfectus. Fredeg. Epitom.* Suivant le récit de Grégoire de Tours, les Francs furent grievement punis de leur révolte; il cite les fastes consulaires de son temps, par lesquels il sembleroit que Théodemer, Roi des Francs, & sa mere Ascila furent condamnés à mort par un jugement, & qu'ils périrent par le glaive. *Nam & in Consularibus legimus Theodomerem filium Richimeris quondam, Regem Francorum, & Ascilam matrem ejus gladio interfectos.* Les mots *Richimeris quondam* sont remarquables, en ce qu'ils désignent la dignité Consulaire du pere de ce Roi des Francs. L'existence du Roi *Théodemer*, constatée par un passage aussi précis de Grégoire de Tours, a fait de grands embrouillemens dans notre Histoire; car les uns le font le premier de nos Rois, & lui ont donné *Clodion* pour fils en suivant le récit de Frédégaire. Les autres ont commencé la liste des Rois de France par un *Pharamond*, qui fut pere de Clodion, & ont suivi Prosper. Yves de Chartres est presque le seul qui met entre *Pharamond* & *Clodion* un autre Roi nommé *Didion*, que l'on présume être le même que Théodemer. *Didio, Pharamundi filius, Rex Francorum fecundus; Clodio post Didionem tertius.* (*in Chronico.*) Tous ces embarras viennent de ce que l'on a confondu les *Francs-Saliens*, habitans des Gaules & sujets des Romains, avec les Francs-Germains, qui habitoient au-delà du Rhin. *Voyez* la Note suivante.

(2) On ignore pourquoi ceux qui comptent *Pharamond* au nombre des *Rois de France*, retranchent deux années de son regne, & ne placent son élection qu'en 420, tandis que la chronique de *Tiro-Prosper*, publiée par Pithou & Duchesne, le fait regner quelque temps avant l'Eclipse de 418, époque si bien déterminée; mais il s'éleve un autre difficulté, c'est que l'année de l'Eclipse de 418 ne se rapporte pas à celle de l'Empire d'Honorius, citée par le même Prosper. D'ailleurs cette chronique, selon M. de Boulainvilliers, (*Etat de la France, tom. I, pag.* 97), est altérée en plusieurs endroits: ce qui la fait passer pour un ouvrage supposé, & sans autre autorité que celle que quelques modernes lui attribuent à cause d'un passage de cette chronique, qui fait passer Saint Augustin pour auteur de l'hérésie des Prédestinatiens, tandis que le véritable Saint Prosper, auteur du Poëme de la Grace, & qui a aussi fait une chronique depuis Adam jusqu'à l'an 455, dans laquelle il compte les années par Consulats, est souvent contraire à celle de Tiro-Prosper, qui compte les années par celles des Empereurs contre l'usage de ce temps-là: on peut voir les deux chroniques dans la collection de Duchesne. Ces difficultés ont déterminé M. de Boulainvilliers, & ceux qui l'ont suivi, à adopter le sentiment du sçavant Usserius, qui sur ce que les autres disent à-peu-près de *Pharamond*, ce que Frédégaire raconte du Roi *Théodemer*, conclud qu'ils doivent être le même Prince connu sous différens noms; & que Théodemer, Roi des Francs, fut le pere & le prédécesseur immédiat de *Clodion le Chevelu*.

J'ajouterai encore pour faire mieux valoir l'opinion du docte Usserius, que selon quelques écrivains, le nom de *Pharamond* ou *Waramond*, qui signifie véritable, sincere, seroit alors un surnom assez convenable à ce que l'on dit de Théodemer, élevé chez Romains. D'ailleurs Grégoire de Tours

qui donnent Pharamond pour le premier de nos Rois, dont la souveraineté s'étendoit sur tous les Francs au-deçà & au-delà du Rhin, & auquel on attribue la premiere promulgation de la *Loi Salique*, remplace avantageusement le silence du pere de notre Histoire. Quoiqu'il y ait eu plusieurs Rois des Francs avant Pharamond, & que nous sçachions peu de chose du regne de ce Prince, ce n'a pas été néanmoins par pure ignorance que notre Histoire du moyen âge le regarde comme le Fondateur de la Monarchie; puisqu'il fut le premier de tous les Rois Francs de delà le Rhin qui s'établit dans les Gaules, & qui réunit sous une même Monarchie deux peuples de même origine, que la politique Romaine avoit séparés, dont l'un étoit assujetti, tandis que l'autre avoit conservé sa liberté.

Pharamond réunit encore les peuples du Brabant ou Arborichs qui s'étoient joints aux Saliens, & les Stationnaires ou soldats vétérans, & les Lœtes qui gardoient les rivages du Rhin & de la Meuse, d'où ils prirent le nom de *Ripuaires*. Procope remarque, *li. I, C. XII, de Bel. Goth.*, que cette Milice Romaine ne pouvant retourner en Italie, ni défendre ses postes, & ne voulant pas d'ailleurs se mettre sous la protection des Arriens, tels que les Bourguignons & les Goths, préféra de se ranger sous la domination des Francs. Desorte que Pharamond, qui étoit également Roi des Francs-Germains se vit tout-à-coup maître d'un grand pays, tant au-dedans qu'au-dehors des Gaules, & de quantité de bonnes places que tenoient les Romains sur la Meuse & sur le Rhin; nous trouvons néanmoins dans la suite de l'Histoire que Cologne, Mayence, Trèves, & quelques autres des principales villes demeurerent toujours entre les mains des Romains. Son séjour étoit vraisemblablement le même que celui de son fils Clodion, qui habitoit le Château de *Disparc* dans la Toxandrie ou Tessandrie, près de Tessander-Loo & de Tongres. Les affaires des Romains étoient trop embrouillées pour qu'ils s'occupassent des moyens de troubler les nouvelles Monarchies qui s'établissoient alors dans les Gaules: ainsi Pharamond eut assez de repos & de tranquillité, tant pour cimenter son pouvoir, que pour établir l'ordre parmi tous les peuples qui se donnoient à lui. On ne pouvoit les entretenir dans une bonne intelligence que par des loix qui fussent comme la liaison de membres si différens, & qui maintinssent la correspondance dans toutes les parties du nouveau Royaume; mais c'étoit une affaire qui exigeoit le repos de la paix, les peuples se trouvant peu capables de réglemens parmi le tumulte des armes, & les violences de la guerre. Tout concourut à ce dessein, & les circonstances favoriserent assez Pharamond pour lui donner le temps de consolider l'ouvrage; l'état de l'Empire embarrassé de guerres & d'intrigues durant les dix années de son regne, (depuis 418 à 428), lui en facilita les moyens; & la maniere adroite dont il s'y prit pour la rédaction de la loi commune, annonce assez quelle fut sa politique (1).

Il fit élire par les peuples quatre personnages les plus

---

avoue que les Francs étoient conduits par un Roi lorsqu'ils s'emparerent de la ville de Trèves, & il fait remarquer que Sulpice-Alexandre, dont il a tiré ses mémoires a omis le nom de ce Roi, qui pourroit être Théodemer, comme on l'a vu dans la *Note précédente*. Mais le supplice de ce Roi condamné à mort avec sa mere Ascile vers 414, par les Romains, comme le rapporte le même Grégoire de Tours d'après les fastes consulaires, ne permet pas de le confondre avec celui que Tiro-Prosper nomme *Pharamond*, élu en 418, & qu'on fait pere de Clodion. En accordant même que la chronique de Prosper soit altérée, on ne peut nier que cet ouvrage ne soit très-ancien, & ne mérite toute créance sur des choses aussi indifférentes que le nom d'un Roi; sur-tout quand on voit les meilleurs Historiens des siecles suivans, comme Roricon, l'auteur des Gestes, Adon, Aimoin, Sigebert, &c. qui avoient lu Grégoire de Tours & les chroniques du temps, donner d'un consentement unanime le nom de *Pharamond* au premier de nos Rois, qui regna en même-temps sur les Francs-Germains au-delà du Rhin, & sur les Saliens de la Toxandrie. L'Auteur des Gestes dit même que ce fut par le conseil de son pere Marcomer que les Saliens le choisirent pour l'élever sur le Pavois. *Petierunt consilium à Marcomiro ut Regem unum haberent sicut & cæteræ gentes. At ille dedit eis consilium, & elegerunt Pharamundum, filium ipsius Marcomiri, & levaverunt eum super se regem Crinitum. Gest. Franc.* Il paroît au surplus que ce mot *Crinitum* chevelu, employé pour désigner Pharamond, aussi bien que Clodion son fils, semble avoir été la marque & la premiere prérogative de la maison royale; sans doute parce que la coutume s'établit alors pour le reste de la nation, de porter les cheveux courts, comme le dit Sidoine Apollinaire. *Carm. V.*

(1) Il y a peu de sujet de douter que Pharamond ne soit l'auteur de la *Loi Salique*: outre que l'ancien auteur du *Gesta regum Francorum* le dit expressément, il seroit encore facile de le conjecturer, tant par la nécessité qu'il eut de le faire pour mettre l'ordre & la paix parmi ses nouveaux sujets, & les détacher entierement des Romains, que par la grande commodité que lui en donna la tranquillité de son regne. Comme il avoit des peuples fort différens de mœurs, de coutumes & de langage; il se trouvoit obligé pour conserver la paix entr'eux, & obvier aux désordres qui devoient naître d'une maniere de vie si contraire, de songer à faire des loix & des réglemens communs à tous ses sujets, & propres à les unir ensemble encore plus fortement qu'ils n'étoient par leur rebellion contre les Romains. Parmi les peuples qui lui étoient soumis, on compte, 1°. Les *Francs de de a le Rhin*, dont il étoit Roi par naissance après la mort de son pere Marcomer; ils avoient vécu jusqu'alors sans loix, & sans autre occupation que la chasse, la guerre & la piraterie; ils avoient leur langue particuliere, &c. 2°. Les *Francs-Saliens-Gallicans*, qui habitoient la Toxandrie depuis le temps de l'Empereur Julien, & qui s'étoient déjà accoutumés à la langue & à la police des Romains. 3°. Les *Arborichs*, peuple Belgique du Brabant, qui avoit encore ses coutumes particulieres. 4°. Enfin les *Lœtes* & les *Soldats Stationnaires*, commis à la garde des rivages du Rhin & de la Meuse, comme le dit expressément Procope, li. I, C. XII *Alii verò milites qui erant in extremâ Galliâ Stationarii ..... Se ipsi cum signis, & regionem quam Romanis antea servabant Arborichis ac Germanis permiserunt.* Ces Soldats, qui prirent de leur emploi le nom de *Ripuaires*, garderent encore long-temps après Pharamond leurs coutumes & leur ancienne maniere de vivre, puisque la *Loi Ripuaire* n'a été promulguée que sous les Rois chrétiens, comme on le voit par les articles de cette loi, qui parlent des Ecclésiastiques & des Evêques, à la différence de la Loi Salique où il n'en est fait aucune mention.

M. l'Abbé Cordemoy, *Histoire de France*, pag. 106, observe que la *Loi Salique*, prit son nom du lieu *Salichame* où elle fut rédigée. Le prologue de cette loi fait bien mention d'un lieu nommé *Salehim*, où se tinrent les conférences; mais il est plus vraisemblable qu'elle fût nommée *Salique*, parce qu'elle fut faite dans le pays des *Francs-Saliens*, & pour eux principalement. L'Auteur des *Gestes des Rois* rapporte qu'elle fut faite dans la Germanie, *in villabus Germaniæ*; ce qui doit s'entendre de cette partie de la Belgique, qui portoit le nom de *seconde Germanie*, dont Cologne & Tongres étoient les principales villes, selon Ammien, *li. XV*, & qui comprenoit la Toxandrie, habitée par les Saliens. On voit en effet par le texte même de cette Loi qu'elle a été faite dans la Germanie inférieure en-deça du Rhin. Le prologue porte que quatre personnages nommés *Wisogast*, *Bodogast*, *Salogast & Windogast*, furent choisis entre tous, pour ce grand ouvrage; qu'ils tinrent leurs conférences à *Salehim*, *Bodohaim* & *Windohaim*. Le rapport des noms de lieux avec celui des Rédacteurs, annonce qu'ils en étoient Seigneurs ou Gouverneurs. Tous ces lieux sont dans la Toxandrie où l'on retrouve encore aujourd'hui *Seelheim*, *Bodenheim* & *Wintersheim* dans le canton de Kempen, près la ville de Dieft, qui est l'ancienne Toxandrie au voisinage de Tongres; il y est parlé des Malleberges ou assemblées tenues à *Leudard* & *Trochuvido* aujourd'hui Lieder ou Lier, & Trochuvider, petites villes du Brabant. Il y est parlé de la riviere *Ligeris*, que l'on a pris mal à-propos pour la Loire, mais qui est le *Ligeris* ou *la Jarre*, qui passe par Tongres, & se décharge dans la Meuse à Maestricht. La Forêt charbonniere y est citée comme limite; il y est parlé des Gaulois & des Romains tributaires qui étoient sous la domination des Francs. La langue latine même dans laquelle cette loi est écrite, & qui étoit celle des Saliens, sujets des Romains depuis long-temps, prouve qu'elle a été faite dans les Gaules, & non dans la

sages,

ſages, & les plus expérimentés qui fuſſent parmi eux, pour choiſir entre toutes leurs coutumes celles qui paroîtroient les plus raiſonnables, & pour en compoſer une loi commune. Ils furent chargés de faire des aſſemblées en divers lieux, tant deçà que delà le Rhin, & d'en conſerver les arrêtés. Ces aſſemblées ou eſpeces de parlemens s'appelloient *Malli* ou *Mallebergia*, termes qui ſignifient conférences; & le mot *Berg*, montagne, ſemble annoncer que ces aſſemblées ſe faiſoient dans les principaux châteaux du pays ordinairement aſſis ſur les montagnes. Pluſieurs de ces *Malberges* ſont marqués dans la loi même pour en autoriſer la déciſion par cette circonſtance de ſon origine. Tous ces arrêtés & tous les articles de la loi ſalique ayant été ramaſſés & examinés avec beaucoup de ſoin, on en fit lecture en trois différentes aſſemblées, comme le porte le préambule; puis ils furent rédigés en un corps, qui fut nommé le Pacte ou le contrat de la Loi Salique: *Pactus Legis Salicæ*, dans une aſſemblée générale de la nation où elle fut promulguée. On a penſé avec aſſez de vraiſemblance (*Voyez* la Note) qu'elle fut publiée dans cette partie de la Toxandrie & du Brabant, qui porte encore aujourd'hui le nom de *Wranckriick*, c'eſt-à-dire, Royaume des Francs où étoit le château *Diſpargum*, ſéjour de Pharamond & de ſon fils. La loi eſt écrite en latin, parce que c'étoit la langue des deux Germanies ſupérieure & inférieure, qui faiſoient partie de la Belgique où s'établit le Royaume des Francs; comme il y avoit des Gaulois, des Romains, des Francs, & d'autres Germains, il falloit que la loi s'exprimât dans une langue, qui ne fût point particuliere à quelques-uns ſeulement, mais univerſelle, & connue de tous ceux qu'elle pouvoit intéreſſer, puiſque le latin étoit alors la langue vulgaire des Gaules. Les expreſſions barbares qui s'y ſont gliſſées annoncent le mélange des nations germaniques qui n'étoient point encore civiliſées; la rudeſſe originale & la ſimplicité que reſpirent ces loix, bien moins éloquentes que celles des Bourguignons & des Wiſigoths, en ſont encore une preuve parce que les Francs d'au-delà le Rhin avoient conſervé leur liberté dans les forêts. Les diſtinctions qu'on y remarque au déſavantage des Romains, viennent de ce que les Francs-Saliens s'étoient révoltés & établiſſoient leur Monarchie ſur les débris de l'Empire; différence palpable entre les Bourguignons & les Wiſigots qui s'établirent dans les provinces méridionales, du conſentement des Romains en qualité d'Hôtes & de Confédérés. On voit que tout s'explique naturellement & facilement dans le ſyſtême que nous avons embraſſé.

Dans cette premiere loi ſalique (on dit *premiere*, parce qu'on y fit depuis divers changemens, & on y ajouta divers capitules), il ne paroît nul veſtige de religion, ni payenne, ni chrétienne; il n'y eſt fait aucune mention de rien qui pût avoir quelque rapport au culte d'une divinité: on a penſé que Pharamond en uſa de la ſorte à deſſein, tant pour ne rebuter aucun de ſes ſujets, quelque religion qu'il voulût embraſſer, que pour faciliter les conquêtes qu'il vouloit faire dans les Gaules où il trouveroit d'autant moins d'oppoſition, que les peuples ſeroient moins inquiétés pour leur religion. Que telle fut ou non la politique de ce Prince, il eſt certain que cette indifférence de nos premiers Rois pour l'une ou l'autre religion, contribua beaucoup à leurs ſuccès, parce qu'elle éloigna d'eux cet eſprit de perſécution, qui fit chanceler ſur leur trône les Rois des Bourguignons & des Wiſigoths, protecteurs de l'Arianiſme, en aliénant d'eux l'eſprit des Evêques alors tout-puiſſants. On verra en effet que les Prélats préférerent toujours les Rois idolâtres qu'ils eſpéroient gagner à leur parti, & s'en faire des protecteurs zelés, aux Rois fauteurs de l'héréſie, & que ce fut la principale raiſon de l'aggrandiſſement de la Monarchie Françaiſe, ſur les débris de celles qui s'établirent avant elle dans les Gaules. Une autre cauſe des progrès de cette Monarchie eſt auſſi tirée d'une des diſpoſitions de cette même loi ſalique, qui porte que *les mâles ſuccéderont dans la terre ſalique à l'excluſion des femelles* (1), diſpoſition qui fut étendue tacitement par l'uſage à la ſucceſſion au trône, dont elle perpétue la durée, en empêchant que la couronne ne ſoit portée par les femmes dans des familles étrangeres. L'ordre que mit dans l'état Pharamond, appellé par un Auteur le *Numa de la France*, rendit par la ſuite les conquêtes des Francs plus régulieres & plus fructueuſes que par le paſſé; ce ne furent plus des courſes tumultuaires, & des brigandages comme autrefois; ils apprirent à ſe maintenir dans les pays conquis, en banniſſant les déſordres & les violences. Il fut le ſeul Roi de France par élection & par naiſſance, & le premier qui fonda ſa Monarchie dans les Gaules ſur des loix trop peu connues aujourd'hui parce qu'elles ſont tombées en déſuétude; mais toujours intéreſſantes par leur caractere d'originalité, & parce qu'étant les premieres, elles n'ont pu manquer d'influer ſur la légiſlation des ſiecles ſuivans. Pharamond mourut vers 428, laiſſant le Royaume à ſon fils. Un vieux manuſcrit de la loi ſalique lui donne deux fils, *Clenus* & *Clodion*; mais ce Clenus eſt tout-à-fait inconnu, à moins que ce ne ſoit le même qu'Yves de Chartres, nommé *Didion* (*in Chron.*), & qu'il fait regner après Pharamond; mais aucun autre Auteur ne fait mention de ce Prince.

Clodion, ſurnommé le *Chevelu*, titre alors commun aux

Germanie d'au-delà le Rhin. Toutes ces preuves réunies ſe prêtent aſſez de force pour ne laiſſer aucun doute ſur le regne, le temps, le lieu où la Loi Salique a été promulguée.

(1) J'ai déjà parlé de cette Loi, *pag.* 47 & 56, c'étoit une ſuite de la nature des *Terres Lætiques*, concédées par les Romains aux ſoldats vétérans ou ſtationnaires, ou à des peuples tranſplantés dans les Gaules, & chargés de les défendre contre l'irruption des barbares. Les motifs de ces ſortes de conceſſions en excluoient néceſſairement les femelles. Les Francs-Saliens auxquels le Ceſar Julien avoit concédé la Toxandrie, étoient dans le même cas que les Lœtes, & la *Terre Salique* avoit pris les mêmes qualifications; ce qui fit admettre cette diſpoſition dans la loi Salique, qui exclut les femelles de la Terre Salique, parce qu'elles ne pouvoient avoir part aux travaux guerriers propres à acquérir ou conſerver des terres & des poſſeſſions. Mais on reconnut bientôt que ce qui étoit avantageux, relativement au droit public, feroit nuiſible aux familles particulieres, puiſque lorſqu'il n'y avoit que des filles, elles ſe trouvoient privées par les collatéraux de l'héritage paternel. Auſſi fut-il permis de déroger à cette diſpoſition de la Loi Salique, qui eſt traitée d'*Impie* dans les formules de Marculphe. Elle ne s'eſt conſervée que dans la ſucceſſion au trône, regardé comme *Terre Salique*, & dont par cette raiſon les femmes ont toujours été exclues, quoique également capables de bien manier le ſceptre, comme on le verra par l'exemple de pluſieurs Régentes. Je donnerai l'analyſe des Loix Saliques & Bourguignones, en traitant du droit public & privé, à l'article des mœurs, coutumes & uſages.

Princes de la famille royale, qui laiſſoient croître leurs cheveux, habitoit ſelon Grégoire de Tours le château de Diſparc (1) dont la poſition a cauſé beaucoup d'embarras dans l'Hiſtoire. Ce Prince ſongea bientôt au moyen de s'établir plus avant dans les Gaules, & de tirer ſa part des débris de l'Empire. Quelques Hiſtoriens lui attribuent la priſe de Trèves, qui fut ſaccagée pour la troiſieme fois par les Francs. Salvien dit qu'ils firent pour la troiſieme fois un bucher de cette malheureuſe capitale de la Belgique. L'Impératrice Placidie envoya contre Clodion le fameux Aëtius, Préfet des Gaules, devenu dans ces temps de criſe la ſeule reſſource de l'Empire ſur ſon déclin. Le Général Romain attaqua le Roi des Francs avec ſon bonheur ordinaire, le défit & le força de repaſſer le Rhin; mais les affaires d'Aëtius à Rome ne lui ayant pas laiſſé le temps d'aſſurer ſa conquête, Clodion y reparut bientôt plus puiſſant que jamais. Au reſte, on ne ſçait aucune circonſtance de cette guerre; les Auteurs qui en parlent ſe contentent de dire que la partie des Gaules voiſine du Rhin où les Francs s'étoient établis, fut repriſe par Aëtius après beaucoup de ſang répandu (2). Les querelles d'Aëtius avec le Comte Boniface, Gouverneur d'Afrique, & les faux avis qu'il lui avoit fait donner ſecrétement, avoient occaſionné la conquête de l'Afrique par Genſeric, Roi des Vandales en Eſpagne. Le Comte Boniface s'étant juſtifié à ſon retour dans l'eſprit de l'Impératrice Placidie, elle ôta la charge de Maître de la Milice à Aëtius pour la donner à ſon rival, ce qui fit naître en Italie une guerre civile, dans laquelle Aëtius perdit la bataille, après avoir bleſſé à mort ſon compétiteur. Aëtius s'étant retiré auprès du Roi des Huns, revint bientôt avec une forte armée de barbares, & défit Sebaſtien, gendre du Comte Boniface, qui étoit mort de ſes bleſſures. L'Impératrice ne vit point de meilleur parti que celui de rappeller Aëtius pour ſauver l'Italie de l'invaſion des Huns. Il étoit d'ailleurs néceſſaire à la conſervation des Gaules où elle le renvoya avec le titre de *Patrice*, pour conſerver les villes que les Bourguignons & les Viſigots n'avoient point encore occupées. La République des Armoriques avoit profité de l'abſence d'Aëtius pour conſolider ſa révolte, & Clodion Roi des Francs étoit revenu dans la Toxandrie d'où Aëtius l'avoit chaſſé, & dont les peuples ne cherchoient que les occaſions favorables de s'affranchir pour toujours de l'eſclavage des Romains.

Tous les efforts du Patrice Aëtius (3), & les victoires qu'il remporta coup ſur coup ſur les Barbares, ne purent réparer le mal que ſon abſence avoit fait, ni rendre à l'Empire affoibli ſa premiere force & ſon ancienne ma-

(1) *Apud Diſpargum caſtrum habitabat, quod eſt in termino Toringorum.* (Greg. Tur., li. II, C. IX). On a cru que par ce dernier mot, Grégoire de Tours déſignoit la Turinge d'aujourd'hui, & que *Diſpargum* étoit Doëſbourg ſur l'Iſſel, dans le Comté de Zutphen ou Duiſbourg ſur le *Roer*, au-deſſous de Veſel, & par conſéquent au-delà du Rhin; ce qui renverſe toutes les idées du Royaume des Francs dans les Gaules en deçà du Rhin: mais il eſt évident que par *Toringi*, l'Hiſtorien entend parler de la Tongrie dans la Belgique; puiſqu'il dit au même endroit que les Francs après avoir paſſé le Rhin traverſerent la Thoringe, & qu'il ajoute au même lieu que les Romains occupoient le même pays au midi juſqu'à la Loire. On ne peut donc douter qu'au lieu de *Toringorum*, il faut lire *Tongrorum*, comme le portent quelques éditions. *Diſpargum* eſt ſelon le Comte de Boulainvilliers, (*Etat de la France, tom. I, pag. 99*), le village de Duibourg ou Duiſborch entre Louvain & Bruxelles. Le P. Jourdan, dont j'ai ordinairement ſuivi l'Hiſtoire dan cette derniere partie de l'Epoque, place le château de *Diſpargum* dans la Toxandrie à Dieſt, petite ville ſur la riviere de Demere, entre Tongres & Teſſander-Loo.

(2) *Felice & Tauro Coſſ. pars Galliarum propinqua Rheno quam Franci poſſidendam occupaverant, Aetii comitis armis recepta. Tiro Proſp. in faſtis.* Caſſiodore dit la même choſe. M. de Boulainvilliers, qui regarde *Pharamond* comme un Prince ſuppoſé, eſt obligé de faire remonter cet événement à l'an 420, qu'il regarde comme l'époque de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules, & d'avancer l'élection de Clodion qu'il ne compte que pour le ſixieme Roi des Francs à l'an 414, date de la mort du Roi Théodemer, ſon prédéceſſeur, ou au moins vers 418. On voit par-là dans quels embarras il ſe jette pour concilier les événemens & les dates. Tous ceux qui ont admis ce ſyſtême ſe trouvant dans le même cas, les incertitudes qui en réſultoient ont engagé le P. Daniel à rejetter comme incertain & ſuppoſé tout ce qui s'eſt dit des François avant Clovis; ce qui tranche en effet la difficulté, mais ne la réſout pas, & ne fait qu'augmenter les ténébres avec le Pyrrhoniſme hiſtorique ſi commode pour la pareſſe: *Decidit in Syllam cupiens vitare Charybdim.* Les Hiſtoriens poſtérieurs, tels que l'Abbé de Velli, le Préſident Hainaut, &c. ont adopté le plan du P. Daniel; & l'autorité de ces grands Hommes a entraîné tous les ſuffrages au point de faire regarder aujourd'hui comme des Romanciers tous ceux qui entreprendroient d'éclaircir l'*Hiſtoire de France avant Clovis.* On n'oſe pas même parler de *Mérovée*, ſon ayeul, qui a donné le nom à la premiere race de nos Rois. (Voyez *le Diſcours préliminaire* que j'ai mis à la tete de la *Deſcription de Paris & de ſes plus beaux monuments*, dédiée au Roi en 1779).

(3) Les détails de la vie d'*Aëtius* importent ſi fort à l'Hiſtoire des Gaules & de la France, ainſi qu'à celle de l'Empire Romain, dont ſa mort accélera la chûte, qu'on a lieu d'être ſurpris qu'un ſi beau ſujet n'ait pas encore été traité particuliérement dans notre langue. La vie du dernier Capitaine des Romains, intéreſſante pour le fond ſi elle étoit faite par une main habile, répandroit d'ailleurs un grand jour ſur l'Hiſtoire ténébreuſe de ſon temps, où l'on voit tant de nouvelles Monarchies & de Républiques élevées, & détruites tour-à-tour.

Aëtius, fils de *Gaudentius*, maître de la cavalerie, tué dans les Gaules, étoit né dans la Moeſie, au voiſinage des Huns, auxquels il fut donné en ôtage dans ſa jeuneſſe. Il ſçut ſi bien s'attirer l'eſtime & l'amitié de ces peuples barbares, qu'il en diſpoſa toujours à ſon gré, & qu'il entretint toute ſa vie correſpondance avec eux. L'Empereur Honorius ayant fait ſuccéder les ſoupçons & la haine, aux privautés intimes qu'il fut accuſé d'avoir avec ſa ſœur Placidie, veuve du Roi Ataulphe, & de l'Empereur Conſtance, cette Princeſſe fut forcée par Jean, Sécrétaire d'Honorius, de ſe ſauver en Orient avec ſon fils Valentinien III, auprès de l'Empereur Théodoſe le jeune. A la mort d'Honorius, Jean ſon favori, ſoutenu par Aëtius, ſe fit déclarer Empereur en 423, tandis qu'Aſpar, fameux Général de Théodoſe, ſoutenoit le parti de Placidie. Après deux ans de guerre & de ſuccès variables, le tyran fut ſurpris à Ravenne, & envoyé à Placidie, qui lui fit trancher la tête, après lui avoir fait couper la main qui avoit oſé toucher au ſceptre. Trois jours après la mort du tyran, Aëtius arriva avec ſoixante mille barbares qu'il conduiſoit à ſon ſecours, & il haſarda peut-être plus volontiers pour lui-même une bataille, dont le gain pouvoit lui aſſurer l'Empire. Aëtius & Aſpar, les deux plus grands Capitaines de leur temps en vinrent aux mains; le combat fut ſanglant & la victoire incertaine. L'Impératrice qui craignit le ſort d'une ſeconde bataille, conſentit à la paix, donna la charge de Comte des Domeſtiques & de Préfet des Gaules à Aëtius. Il ſe rendit à Arles, aſſiégée par Théodoric, Roi des Viſigoths, qu'il défit entierement. De retour à Rome, il trouva la confiance de l'Impératrice occupée par le Comte Boniface, Gouverneur d'Afrique, dont la gloire & mérite offuſquoient le ſien. Ce dernier, homme franc, généreux, guerrier, ne devoit ſa fortune qu'à ſes bonnes qualités; il avoit toujours ſuivi le parti de Placidie pendant la vie & après la mort d'Honorius, & il en eut toute la faveur. Il étoit grand ami de Saint Auguſtin, Evêque d'Hippone dans ſon gouvernement. Il avoit épouſé une Princeſſe du ſang des Vandales, qui lors de la fameuſe irruption de 406, avoient porté leurs armes triomphantes juſqu'en Eſpagne où ils s'étoient fixés. Aëtius ſongeant aux moyens de ſe défaire d'un homme qui faiſoit ombrage à ſa fortune, inſpira des méfiances contre lui à l'Impératrice, ſous prétexte qu'il s'appuyoit de la protection des Vandales pour ſe rendre indépendant en Afrique, d'où il le fit rappeller après lui avoir donné ſecrétement avis de ſe garder de venir à Rome s'il ne vouloit y apporter ſa tête. Boniface pourſuivi, paſſa en Eſpagne pour traiter avec Genſeric, Roi des Vandales ſon allié, avec lequel il repaſſa en Afrique. L'Impératrice ayant découvert trop tard la fraude d'Aëtius, fit écrire au Comte Boniface qu'il étoit juſtifié dans ſon eſprit, & qu'il renvoyât les Vandales; mais Genſeric, Prince auſſi habile qu'ambitieux, ne voulut pas avoir paſſé inutilement la mer. Le Comte Boniface n'ayant rien pu gagner ſur ſon eſprit, fut obligé de lui déclarer la guerre, qui dura pluſieurs années avec peu de ſuccès. Le Comte Boniface de retour en Italie chercha les moyens de ſe venger d'Aëtius. Ces deux rivaux qui s'eſtimoient, en vinrent aux mains dans un

jetté. Il commença par les Bourguignons qui s'étoient jettés dans la Belgique; il leur livra un sanglant combat ou vingt mille des leurs resterent sur la place. Les Huns qui avoient suivi Aëtius dans les Gaules, donnerent un second combat où Gundicaire leur Roi fut tué; le Patrice les força de se contenter de cette partie de la Savoie & de l'Helvétie où ils avoient été reçus en qualité d'Hôtes. Un nombre infini de paysans opprimés par les levées continuelles que faisoient les Romains s'étoient révoltés, & avoient pris le nom des anciens Bagaudes, qui s'étoient conservés, dit-on, dans leur château sur la Marne, ainsi que dans les Alpes & les Pyrenées. Conduits par un nommé *Tybaton*, chef hardi & populaire, ils coururent les Gaules, & menaçoient d'une étrange révolution lorsqu'ils furent dissipés par Aëtius, qui fit mourir leur chef. Il se disposa en même-temps à faire la guerre à Théodoric, Roi des Wisigoths, Prince heureux, aussi à craindre par son esprit que par son courage, qui tenoit Narbonne assiégée. Il envoya *Celsus-Litorius* qui le força de lever le siege, & il chargea un chef des Huns, qu'il avoit fait venir de Dacie, d'aller ravager le pays des Wisigoths, tandis qu'il tenoit les Armoriques en respect par *Eocharich*, Roi des Alains. Litorius, après avoir ravitaillé Narbonne, marcha contre ces peuples mutins, & remporta de grands avantages.

Durant ce temps de tumulte & de guerre, Clodion, Roi des Francs, ne s'étoit point endormi; non-seulement il s'étoit rétabli dans la Toxandrie & les terres que Pharamond son pere avoit occupées, mais après avoir envoyé des espions sonder l'état de la Belgique, il entra dans la forêt charbonniere, entre la Meuse & la Sambre; il défit les Romains en plusieurs occasions, se rendit maître de Tournai, de Cambrai & des autres places jusqu'à la riviere de Somme. Clodion s'étoit avancé jusques dans l'Artois, où, s'imaginant les Romains fort éloignés & occupés ailleurs par leurs ennemis, il se livroit avec tous les Seigneurs de sa Cour à la joie & aux festins des nôces d'un des principaux du Royaume, qu'on croit avoir été Mérovée, son beau-fils, pere de Childéric. Les Francs étoient campés, autant qu'on peut le conjecturer d'après les vers assez obscurs de Sidoine Apollinaire (*Carm. V*), auprès de la petite ville d'*Elene* (aujourd'hui Lens); on conduisoit la mariée au bruit des instrumens, dans le camp où le festin étoit préparé, lorsqu'Aëtius qui avoit caché sa marche les attaqua brusquement. *Majorien*, qui fut depuis Empereur, s'étoit emparé d'un pont pour être maître du passage. Les Francs quitterent la table pour courir aux armes & se défendirent vaillamment. Clodion rallia si à-propos son armée; qu'il fit retraite sans avoir perdu beaucoup de monde; mais les équipages, le festin & la mariée furent la proie du vainqueur: *Rapit esseda victor nubentemque Nurum* (*Sid.* Carm. V). Le mot *Nurum* semble désigner la belle-fille du Roi, & cette noce faite dans un camp au milieu des hasards de la guerre, montre qu'alors les femmes des Francs y suivoient leurs maris, & que la guerre étant leur vie ordinaire, ils faisoient de leur camp une espéce de ville où tout se traitoit comme il se fait ailleurs en pleine paix. Sidoine Apollinaire, qui vivoit alors, parle de cet événement dans le Panégyrique de Majorien, où il fait une description des Francs qu'on ne doit pas omettre dans leur Histoire. Ils ont, dit-il, la taille haute, la peau blanche & les yeux bleus; ils rabattent leur chevelure blonde sur le front & les côtés, laissant le derriere du col à nud; ils se rasent le visage, & ne laissent que deux petites moustaches à la lévre supérieure. Leurs habits courts ne tombent pas jusqu'aux genoux, & sont si serrés, qu'ils laissent voir toute la forme du corps. Ils portent une large ceinture, qui sert à attacher leur épée & à leur serrer le ventre. Ils sont exercés aux armes dès la premiere jeunesse, très-adroits à manier la hache, & à lancer le javelot au but qu'ils visent. Ils tournent leurs boucliers pour s'en couvrir d'une vîtesse si merveilleuse, qu'à peine peut-on trouver un endroit pour les frapper. Ils sont si agiles & si légers à la course, qu'ils arrivent avant leurs javelots au lieu où ils les ont lancés; du reste si braves, que jamais le nombre des ennemis ou le désavantage des postes où ils combattent ne les font reculer. Ils recoivent la mort avant d'en avoir ressenti la peur, & l'on remarque encore sur leurs traits après qu'ils sont expirés les traces du courage qui les animoit. *Animoque superstant jam prope post animam.* Id. On ne doit point s'étonner si l'Empire a enfin succombé sous de tels ennemis. Aëtius content de les avoir chassés du pays d'Artois leur accorda la paix (1); & ils demeurerent maîtres de Tournai, de Cambrai & de toute la forêt Charbonniere.

Une paix si favorable accordée aux Francs par Aëtius, ne peut avoir eu d'autre motif que la crainte de se commettre avec un peuple si courageux, dans un temps où il étoit par-tout victorieux. Litorius avoit soumis les Armoriques, & il se disposoit à conduire les Huns qu'il commandoit dans le pays des Wisigoths; il fut à grandes journées mettre le siege devant Toulouse leur capitale, dans la crainte qu'Aëtius ne vînt partager sa gloire; mais Théodoric le défit entierement & le fit prisonnier. Après l'avoir fait exposer, les mains liées derriere le dos, à

---

sanglant combat où Aëtius se servit du javelot que lui avoit lancé Boniface pour le percer lui-même, ce qui ne l'empêcha pas de gagner la victoire & de forcer son ennemi à se sauver chez les Huns. Il prévit qu'Aëtius ne tarderoit pas à revenir plus puissant que jamais, & il eut la générosité de recommander en mourant à la jeune Pélagie son épouse, qu'il adoroit, de prendre pour époux celui qui l'avoit blessé à mort, parce que c'étoit le plus grand des Romains. Aëtius amena en effet une armée de Huns, qui facilita sa paix, & le fit nommer Patrice. Depuis ce temps, sa vie ne fut plus qu'un cercle perpétuel de victoires contre les Bourguignons, les Wisigoths, les Francs & tous les Barbares qui inondoient l'Empire. Le récit de ses triomphes seroit en même-temps celui des efforts de toutes les nouvelles Monarchies. L'Empereur Valentinien III, qui lui avoit promis Eudoxe sa fille unique en mariage, le tua de sa main en 454, lorsqu'il étoit Consul pour la quatrieme fois. Un des Courtisans osa dire à l'Empereur *qu'il s'étoit coupé la main droite avec la gauche.* En effet la chûte de ce grand Homme entraîna celle de l'Empire & de son meurtrier lui-même.

(1) M. de Cordemoy place cet *Evénement remarquable*, dont Grégoire de Tours ne dit rien, vers l'an 417. M. de Boulainvilliers le met en 428, sans doute parce qu'il supprime les dix ans de regne de Pharamond. Il ajoute aussi que *Clodion* ayant fait sa paix avec les Romains, envoya le plus jeune de ses fils à Rome, pour y mériter les bonnes graces de l'Empereur Valentinien, & qu'Aëtius adopta par honneur ce jeune Prince qu'il combla de présens, &c. Mais cet Historien se trompe, & ceci ne peut être placé que sous le regne suivant. C'est le même retranchement, & le silence de Grégoire de Tours qui occasionnent tous ces écarts.

toute l'insolence des peuples ; il le fit mourir : Aëtius se trouva heureux, que Théodoric malgré sa victoire, voulût consentir à la paix. Clodion, Roi des Francs, profitant de l'absence d'Aëtius, surprit Cologne en 439, & saccagea pour la quatrieme fois la ville de Trèves, au rapport de Salvien, (*li. VI, de Gubernat. Dei.*) : ce furent ses derniers exploits. Après un regne de vingt ans, il mourut en 447 de l'affliction que lui avoit causée la mort de son fils aîné, selon la Chronique de Tiro-Prosper. On ne connoît ni sa femme ni ses enfans, comme on le verra dans l'Epoque suivante.

Fin de la premiere Epoque.

SECONDE

GROUPE

Tiré du superbe Dessin de M. MOREAU le jeune, représentant la Revue du Roi à la Plaine des Sablons.

Hauteur, 13 pouces 6 lignes. Largeur, 2 pieds 3 pouces 6 lignes.

L'AUTEUR de ce précieux Dessin n'a rien épargné pour le rendre digne du public, et mériter le titre honorable d'Académicien, auquel il aspiroit en le faisant: il a si bien réussi, que d'une voix unanime il a été décidé qu'il étoit impossible de mieux faire, et il lui a valu la récompense qu'il en attendoit.

Le célèbre M. le Bas avoit conçu le projet de le graver; mais la mort ayant tranché ses jours avant qu'il eût pu s'en occuper, nous en fîmes l'acquisition à sa vente, dans l'intention d'accomplir son vœu, et d'en enrichir le Voyage Pittoresque de la France.

M. Malbeste, élève de M. le Bas, déja connu avantageusement par les travaux sortis de son Burin, nous a fait l'offre généreuse de tirer un Groupe, pris au hasard sur ce Dessin, pour que le public et les artistes puissent juger du desir qu'il a de seconder nos vues, par la perfection qu'exige un sujet aussi précieusement dessiné.

Cet artiste a contracté avec nous, et contracte par le présent envers le public, l'engagement de ne rien épargner pour la perfection de la gravure de cette planche, afin qu'elle soit au moins aussi bien faite que ce Groupe, et de la mettre en état d'être publiée au mois de Juin 1787.

Nous ne vendrons que cent épreuves détachées: MM. les Souscripteurs qui voudront l'avoir séparément, auront la complaisance de se faire inscrire.

VOYAGE PITTORESQUE
DE
LA FRANCE.

GOUVERNEMENT DE L'ISLE DE FRANCE.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

MONUMENS DE PARIS.

VINGT-SEPTIÈME LIVRAISON D'ESTAMPES.

Prix 12 livres pour MM. les Souscripteurs, 6 15 pour ceux qui n'ont point souscrit.

LA multitude presque infinie de Monumens, tant anciens que modernes, qui embellissent cette Capitale, offre une foule de productions de l'Art, qui donnent la plus haute idée du Génie de la Nation. Il n'entre pas dans le dessein de notre plan de passer en revue tous les édifices dignes de remarque, qu'on y rencontre, pour ainsi dire, à chaque pas. Cette entreprise exigeroit de trop grands détails; la plupart sont d'ailleurs déja très-connus, tant par les descriptions qui en ont été données, que par les tableaux, les dessins et les gravures qui les représentent, et qui sont très-répandus. Nous ne nous arrêterons donc, dans notre Description, qu'à ceux qui sont les plus susceptibles de flatter la curiosité, ou qui présentent les faits les plus intéressans pour l'Histoire et les Arts; mais nous nenégligerons ni soins, ni travaux, ni recherches pour rendre notre choix agréable et piquant. Nous nous attacherons particuliérement, comme nous l'avons fait jusqu'ici, à la description des Monumens antiques; leurs vestiges se détruisant insensiblement, la connoissance vient à s'en perdre tout-à-fait, si, tandis qu'il en reste encore quelques traces, l'on ne tire pas avantage des ressources qu'offrent les Arts pour les faire revivre en quelque sorte, et en perpétuer le souvenir.

EXPLICATION DES PLANCHES.

N° 46. Vue de l'Hôtel-de-Ville, prise de l'Hôtel des Ursins.

CET Hôtel bâti sur les dessins de *Dominique Cortone*, est le siége du Corp Municipale de la Ville de Paris. Il fut commencé sous le règne de François Ier, et le 15 juillet 1533 *Pierre Viole*, Prévôt des Marchands, avec les quatre Echevins en posèrent la première pierre. Le premier et le second étages ne furent élevés qu'en 1549: on changea alors le dessin de cet Hôtel; mais les circonstances malheureuses des règnes de Charles IX et de Henri III, ne permirent pas de continuer cet édifice. Il ne fut achevé, sur le nouveau plan, qu'en 1606, sous la Prévôté de M. Miron.

Au dessus de la porte d'entrée qui est au milieu de cet Hôtel, on voit une Statue Equestre de bronze en demi-bosse, qui représente Henri IV. Cette Statue est de *Pierre Biard*, élève de *Michel Ange*. Au dessus sont ces mots: *Sub Ludovico Magno*,

felicitas urbis. La cour est décorée par des Arcades qui font un bel effet. On y lit trente Inscriptions relatives aux glorieuses actions de Louis XIV; elles sont de la composition d'*André Félibien.* Au milieu d'une de ces Arcades, est une Statue Pédestre de ce Prince habillé en triomphateur, à la Romaine. Cette figure, qui est de bronze, est un des chef-d'œuvres de *Coysevox.* Le piédestal et les faces sont chargés de Bas-reliefs et d'Inscriptions. On remarque autour de cette cour les portraits des Prévôts des Marchands en médaillons. Les appartemens de cet Hôtel sont grands et ornés de Tableaux magnifiques, dont les plus intéressans ont fait le sujet de notre vingt-deuxième livraison.

Sur le comble de ce bâtiment, il y a entre des Pavillons une Horloge qui donne le signal, et qui sonne sans discontinuer pendant trois jours dans les réjouissances publiques.

L'Hôtel-de-Ville a été magnifiquement rétabli il y a quelques années, et la Place de Grève, au milieu de laquelle il est situé, considérablement élargie; ce qui rend aujourd'hui cet endroit un des plus beaux quartiers de Paris.

DEUX ESTAMPES SUR UNE MÊME FEUILLE.

N° 47. Vue de la Façade de l'Eglise de Notre-Dame, et de l'entrée des Gardes Françoises et des Gardes Suisses, pour la cérémonie de la Bénédiction des Drapeaux.

N° 48. Vue de l'intérieur de cette Eglise, et de la réception de la Reine, à son entrée, lors de la naissance du Dauphin.

ON n'a rien de certain sur l'origine de cette première Basilique de Paris, ni sur ses Fondateurs. Il paroît seulement que cette Église a été bâtie sous le règne de Childebert Ier, ou, au moins, que ce Prince l'a dotée, ornée et enrichie. Ce bâtiment est un des plus grands ouvrages gothiques qu'il y ait en France : sa longueur est de soixante-huit toises; sa largeur de vingt-six, et sa hauteur de trente-trois, y compris les tours qui en terminent la Façade, et au dessus desquelles sont deux terrasses d'où l'on peut voir toute l'étendue de Paris. Cette Façade est décorée de vingt-huit Statues de nos Rois, depuis Childebert jusqu'à Philippe Auguste. L'entrée de l'intérieur de cette Église forme une espèce de Porche dans lequel on arrive par trois portes principales : celle du milieu plus grande que celles qui lui sont collatérales, refaite depuis quelques années, mais dans laquelle on a conservé le genre gothique, est remarquable par la beauté de ses ventaux ornés en dehors des figures en relief de Jesus-Christ et de la Sainte Vierge. La Nef est de trente-neuf pieds de largeur, et continue parallélement jusqu'au rond-point, ce qui forme un des plus beaux vaisseaux qu'il soit possible d'imaginer pour un édifice de ce genre. Elle est accompagnée, ainsi que le Chœur, de doubles aîles, au dessus des voûtes desquelles sont des Galeries spacieuses aussi voûtées qui règnent dans tout la pourtour. La Statue colossale de S. Christophe que l'on voyoit en entrant à gauche de la Nef, a été détruite depuis peu. On voit en face de la Chapelle de la Sainte Vierge la Statue Equestre de *Philippe le Bel,* qui entra, dit-on, à cheval et tout armé dans cette Église, et y consacra son cheval et ses armes après la victoire qu'il avoit remportée sur les Flamands, à *Mons en Puelle*, le 18 août 1304. Les piliers de la nef sont ornés de grands Tableaux de onze à douze pieds de

hauteur que la Communauté des Orfévres donnoit tous les ans, le premier jour de mai. Cet usage n'existe plus.

Le Chœur est majestueux et riche. Les Stalles des Chanoines sont ornées de sculptures, et de cartouches dans lesquels sont des Bas-reliefs qui représentent divers sujets de la vie de la Sainte Vierge et de l'histoire du nouveau Testament. Toute cette sculpture, ainsi que celle des Chaires épiscopales qui sont des deux côtés à la tête des Stalles, est de *Dugoullon*, l'un des plus fameux Sculpteurs en bois. L'on voit au dessus des Stalles et des Chaires épiscopales huit grands Tableaux des célèbres Peintres, *Hallé*, *Jouvenet*, *Lafosse*, *Louis Boulogne et Antoine Coypel*, qui représentent aussi plusieurs traits de l'histoire de la Sainte Vierge et les premiers événemens de la vie de Jesus-Christ. Le Sanctuaire est magnifiquement décoré : on y remarque sur-tout dans la baie de l'arcade du milieu qui est derrière le grand Autel et formée en niche, le Groupe de marbre blanc adossé à une Croix aussi de marbre blanc, avec une écharpe flottante, qui représente la Vierge assise, ayant les bras étendus, les yeux en larmes et levés vers le Ciel, et tenant sur ses genoux le corps de Jesus-Christ étendu sur un suaire. Ce Groupe de *Nicolas Coustou*, de l'expression la plus touchante et la plus vraie, est un ouvrage admirable, et au dessus de toute description.

Louis XIII avoit fait vœu d'élever dans cette Église un Autel digne de sa piété et de sa magnificence, et en laissa l'accomplissement à Louis le Grand, son fils. Ils y sont représentés l'un et l'autre au milieu des deux arcades qui sont à côté de la niche; l'un offrant son vœu et sa couronne, l'autre accomplissant ce même vœu. Leurs Statues sont de marbre blanc, ainsi que les piédestaux sur lesquels elles sont placées. Celle de Louis XIII est de *Guillaume Coustou*; elle mérite une attention particulière; c'est un des plus beaux morceaux de cet habile Artiste : celle de Louis XIV est de *Coysevox*.

La principale porte du Chœur du côté de la Nef, les deux moyennes, et les six Arcades qui entourent le Sanctuaire sont fermées par des grilles de fer richement travaillées.

L'intérieur de ce vaste édifice contient trente-cinq Chapelles, dont la plupart ont été réparées et embellies il y a quelques années, avec beaucoup de magnificence; elles renferment nombre d'ouvrages de Sculpture et de Peinture, qui méritent l'attention des Connoisseurs.

Deux Estampes sur une même feuille.

N° 49. Vue de la Porte Saint-Denis, prise en face du côté de la Ville.

Cet Édifice construit en Arc de Triomphe, et consacré à la gloire de Louis XIV, par la Ville de Paris, fut exécuté sur les dessins de François Blondel. La Sculpture en fut commencée par le fameux *Girardon*, et terminé par *Michel Anguierre*. C'est la plus belle Porte de Paris, et peut être un des ouvrages en ce genre, dont l'Architecture et la Décoration méritent le plus d'être admirées.

Cette Porte a soixante-treize pieds de face, sur soixante-douze d'élévation. La largeur de la principale entrée est de vingt-quatre pieds. De chaque côté sont des Pyramides chargées de Chûtes et de Trophées d'armes, terminées par un Globe couronné aux

armes de France. Au dessous de ces Trophées sont deux Statues colossales ; l'une représente la Hollande sous la figure d'une femme consternée et assise sur un Lion terrassé qui tient d'une de ses pattes une épée rompue, et de l'autre un faisceau de flèches brisées. On lit sur la table du Piédestal qui termine la Pyramide, cette Inscription : *Emendatâ malè memori Batavorum gente. Præf. et Ædil. poni* CC. ANNO R. S. H. M. DC. LXXII. La Statue placée au bas de l'autre Pyramide, tient une corne d'abondance, et représente le fleuve du Rhin. La table de son Piédestal offre cette Inscription : *Quòd diebus vix sexaginta Rhenum, Vahalim, Mosam, Isalam superavit ; subjecit provincias tres ; cepit urbes munitas quadraginta.* Au dessus du ceintre est un Bas-relief qui représente le passage du Rhin par l'armée du Roi, en présence des ennemis. Deux Renommées, dont une tient une couronne de laurier, ornent les tympans du ceintre. La face de cette Porte, du côté du fauxbourg, est également décorée, excepté qu'il n'y a pas de Statue au bas des Pyramides. Le Bas-relief représente la ville de Mastricht ; et sur les tables des Piédestaux, on lit d'un côté : *Quòd trajectum ad Mosam XIII diebus cepit ;* et de l'autre : *Præf. et Ædil. poni* CC. ANNO R. S. H. M. DC. LXXIII. Ces Inscriptions, toutes de *Blondel*, ainsi que celles des autres édifices élevés de son temps et sous sa direction, prouvent qu'il étoit aussi excellent homme de lettres, que grand Architecte. On lit aussi dans la frise sur l'une et l'autre face cette Inscription en gros caractères d'or : *LUDOVICO MAGNO.*

N° 50. Vue de la Porte Saint-Martin, prise en face du côté de la Ville.

CETTE Porte située à l'extrémité de la rue Saint-Martin, à peu près sur la même ligne que la Porte Saint-Denis, et pareillement construite en Arc de Triomphe, à la gloire de Louis XIV, a été exécutée sur les dessins de *Pierre Bullet ;* elle a environ cinquante-trois pieds de large, sur autant d'élévation. Son architecture est en bossages rustiques vermiculés, lesquels tournent en manière d'archivolte à l'Arc en plein ceintre de la grande Porte. Elle est ornée de ce côté, ainsi que de celui du fauxbourg, dans les tympans, de Bas-reliefs représentant les principaux événemens arrivés dans le temps de sa construction, tels que la conquête de la *Franche-Comté*, la prise de *Limbourg*, *etc.* Au dessus de ces Bas-reliefs règne dans tout le pourtour de l'édifice un grand entablement dorique chargé d'ornemens, et surmonté d'un Attique orné à ses extrémités de deux Pilastres angulaires saillans, entre lesquels est une grande table qui contient cette Inscription : *LUDOVICO MAGNO, Vesuntione, Sequanisque bis capitis, et fractis Germanorum, Hispanorum et Batavorum exercitibus, Præf. et Ædil. poni* CC. *anno* R. S. H. M. DC. LXXIV. L'Inscription qui est du côté du fauxbourg dans une pareille table pratiquée dans le revers de cet Attique, est conçue en ces termes : *LUDOVICO MAGNO, quòd Limburgo capto impotentes hostium minas ubique repressit, Præf. et Ædil. poni* CC. *anno* R. S. H. M. DC. LXXV. Les ouvrages de Sculpture sont de *Desjardins, Marsy, le Hongre* et *Legros.*

DEUX ESTAMPES SUR UNE MÊME FEUILLE.

N° 51. Vue de la Porte Saint-Bernard, prise de la Halle aux vins.

LA Porte Saint-Bernard, qui prend son nom du Couvent des Bernardins qui l'avoisine, est placée auprès du Pont de la Tournelle. Ce Monument fut aussi élevé à

la gloire de Louis XIV, et en reconnoissance de la suppression qu'il fit d'un impôt sur les marchandises qui arrivoient par ce fauxbourg. C'est ce qu'indique le Bas-relief, sur la façade du côté de la Ville, où le Roi est représenté répandant l'Abondance, ainsi que cette Inscription qu'on y lit : *LUDOVICO MAGNO, Abundantiâ partâ Præf. et Ædil. poni CC. anno R. S. H. M. DC. LXXIV.* Sur la façade qui est représentée ici, le Monarque paroît dans le costume d'une Divinité, conduisant le gouvernail d'un grand navire, dont les voiles sont enflées, avec cette Incription : *Ludovici Magni Providentiæ*, et la suite comme à l'autre Inscription. Ces deux Bas-reliefs et les Statues des Vertus qui sont sur les Piles, au dessus de l'imposte, sont l'ouvrage de *Baptiste Tuby*, un des plus habiles Sculpteurs qu'il y ait eu. Cette Porte fut aussi construite sur les dessins de Blondel. Elle est haute de dix toises et large de huit ; elle présente deux portiques avec une Pile au milieu. Une Corniche soutient un Entablement et un Attique continu, en façon de Piédestal.

N° 52. Vue de l'Arc de triomphe élevé à l'extrémité du fauxbourg Saint-Antoine.

De deux Monumens précieux, l'un et l'autre détruits, savoir, la Porte Saint-Antoine et l'Arc Triomphal du fauxbourg de ce nom, nous avons préféré ce dernier comme le plus remarquable et le plus intéressant. Cet Arc Triomphal fut commencé sur les dessins de *Claude Perrault*, que la Ville de Paris qui avoit ouvert un concours aux plus habiles Artistes, préféra à tous les autres qui furent présentés, comme celui qui remplissoit le mieux le projet qu'elle avoit formé d'élever à la gloire de Louis XIV, un Monument qui égalât en magnificence ceux qui nous sont restés de l'antiquité. La première pierre en fut posée le 6 août 1670 ; mais il ne fut élevé en pierre, que jusqu'à la hauteur des piédestaux des Colonnes, et pour juger de l'effet de l'ouvrage en entier, on acheva le reste de l'édifice en plâtre.

Cet Arc avoit trois Portes, comme ceux de Sévère et de Constantin. Entre les trois Arcs, étoient placés quatre corps d'Architecture, formés chacun de deux Colonnes Corinthiennes isolées, qui, toutes ensemble, formoient le nombre de huit, sans compter deux autres Colonnes sur les épaisseurs des extrémités. Les entablemens en ressaut sur les groupes de Colonnes, étoient chargés de trophées d'armes aux côtés desquels des captifs étoient attachés. Au dessus de tout l'ouvrage, étoit une plate-forme, au milieu de laquelle s'élevoit un grand amortissement en gorge surmonté d'un Piédestal où la Statue Equestre de Louis XIV étoit placée. Tous les divers évènemens du règne de ce Prince étoient représentés en Bas-reliefs dans des médaillons de figure ovale, placés sur les massifs entre les Pilastres qui répondoient aux Colonnes.

La magnificence de ce modèle frappa d'admiration, malgré les efforts de la critique, tous les spectateurs françois et étrangers, et l'on fut forcé d'avouer que les Arcs de Triomphe de Septime Sévère et de Constantin, qui passoient pour des chefs-d'œuvres, n'égaloient pas celui-ci. Les fondemens de cet édifice étoient d'une solidité inconnue jusqu'alors. La moindre de leurs assises étoit d'une toise, et liées sans le secours d'aucun mortier ; ce qui s'opéra par le moyen d'une machine admirable que Perrault avoit inventée. De grosses masses suspendues sur celles qui devoient les recevoir, et mises en mouvement avant d'être posées à demeure,

formoient par le moyen de l'eau et des frottemens multipliés, un mortier de la même matière, qui unissoit les assises si parfaitement, qu'elles ne faisoient plus qu'un même corps. Par là cet édifice eût disputé de durée avec ceux des Romains qui subsistent encore aujourd'hui avec étonnement. Mais la mort de Colbert qui, comme l'on sait, étoit l'ame des établissemens qui se formoient à l'honneur de Louis XIV, fut un obstacle à sa continuation. Ses successeurs ne prenant pas autant d'intérêt que lui à la gloire de ce Monarque, cet Arc de Triomphe fut négligé; et en 1716 le duc d'Orléans Régent fit abattre le modèle qui tomboit en ruine, et en fit enlever jusqu'à la dernière pierre. Ainsi disparut pour jamais le Monument qui eût fait le plus d'honneur à la Nation Françoise, et dont la magnificence eût ajouté un nouvel éclat au siècle de Louis XIV.

Deux Estampes sur une même feuille.

N° 53. Vue des Ruines de l'ancienne Église des Bernardins.

Cet édifice peut être regardé comme un chef-d'œuvre d'Architecture gothique; les voûtes en sont très-élevées, et fort bien prises dans leur légéreté. Benoît XII, qui avoit été Religieux de Citeaux, et Professeur du Collége des Bernardins, fondé vers 1244, avoit entrepris de faire bâtir cette Église à ses dépens. Elle fut commencée en 1338, et le Pape avoit laissé, en mourant, de très-grands fonds afin qu'on achevât ce qu'il avoit commencé. Mais lorsqu'on transporta l'argent en France, il fut volé en route, pendant les troubles du règne de Charles VI, de sorte que ce bâtiment demeura imparfait. L'escalier placé à l'extrémité du bas-côté droit de l'Eglise, mérite l'attention des curieux. Le plan de la cage est rond, et à double vis, c'est-à-dire, qu'il y a deux escaliers l'un sur l'autre, dont la tête des marches est enclavée dans le même noyau, de façon que deux personnes peuvent monter et descendre sans se voir, comme dans celui du même genre que l'on remarque au Château de Chambord.

Le grand Autel de cette Eglise qui étoit d'une forme irrégulière, a été détruit et remplacé par celui qui avoit servi à l'Abbaye de Port-Royal des Champs, dont le Monastère fut démoli l'an 1710. Les Stalles des Religieuses y ont aussi été transférées. Les Grotesques sculptées dans les panneaux de ces Stalles, sont d'une invention très-ingénieuse et d'un fini très-parfait: on y voit les armes de Henri II, qui les fit faire en 1556.

On lisoit encore il n'y a pas bien des années, à côté de la Porte de cette Eglise, au dessous des armes de Benoît XII, peintes contre le mur, cette Inscription: *Hæc sunt arma sanctissimæ memoriæ domini Benedicti Papæ duodecimi, Cisterciensis Ordinis, cujus est præsens studentium Collegium, professoris; qui hanc fundavit Ecclesiam, et multis dotavit Indulgentiis.*

N° 54. Vue de la Halle aux Veaux, et d'une partie de l'Eglise des Bernardins.

Cette Halle a été transférée par Lettres Patentes, du Quai des Ormes, sur le terrein des Bernardins. Elle est isolée, couverte et environnée de quatre rues auxquelles on a donné le nom de M. *de Sartine*, alors Lieutenant-Général de Police,

dont la sage administration fit agréer ce projet utile, et qui en posa la première pierre en 1774. Cet établissement qui mérite d'être distingué parmi ceux qui ont été formés depuis quelques années dans cette Capitale, pour l'avantage et la commodité du commerce, avoit été proposé par M. Regnaudet de Rouzières, Contrôleur Général des Postes.

DEUX ESTAMPES SUR UNE MÊME FEUILLE.

N° 55. Vue du Petit Châtelet, prise du Petit-Pont.

IL y a apparence que cet édifice, ainsi que le Grand Châtelet, ont été construits par les Romains. On les attribue communément à Jules César qu'on dit les avoir élevés pour contenir les Parisiens qu'il venoit de soumettre. Ce Héros occupé à la conquête des Gaules, nous apprend lui-même, dans le septième Livre, *de Bello Gallico*, que Paris, alors connu sous le nom de Lutece, étoit déja un lieu d'une certaine distinction : *Lutetia*, dit-il, *Oppidum est Parisiorum in insula Sequanæ, perpetua est palus quæ influit in Sequanam atque illum locum omnem magnoperè impedit.* Il y fit bâtir de nouvelles maisons plus solides et plus commodes, et facilita la communication du Nord au Midi par le moyen de deux ponts de bois qui sont aujourd'hui le Petit-Pont et le Pont-au-Change. Ces deux Forteresses servirent à défendre la Ville en 886, sous Charles le Gros, contre les Normands-Danois qui furent contraints d'abandonner leur entreprise, après un siége de plus d'un an.

Le Petit Châtelet qui fut d'abord réparé par Robert le Pieux qui y renferma ses trésors, devint par la suite une prison publique, ainsi que le Grand Châtelet, et fut continué à cet usage jusqu'en 1781, où il a été entiérement détruit. L'aspect de ce bâtiment trop massif, étoit désagréable. Il étoit percé par le milieu, ainsi qu'on peut le remarquer dans cette Estampe, d'une ouverture assez étroite et obscure. Il servoit autrefois de porte à la Ville, lorsqu'elle n'avoit d'autre étendue, que l'île du Palais. La démolition de cet édifice a rendu cet endroit beaucoup plus agréable, et facilité le passage de la Citée au quartier de la rue Saint-Jacques.

N° 56. Vue des Ruines du Palais des Thermes.

AU fond d'une maison appelée la Croix de fer, rue de la Harpe, près de celle des Mathurins, on voit une Salle voûtée, très-vaste, et haute d'environ quarante pieds; c'est un reste de l'ancien Palais des Thermes, que l'on croit que l'Empereur Julien fit bâtir vers l'an 358, et un Monument précieux de la façon dont bâtissoient les Romains. Les édifices et les cours de ce Palais, occupoient tout l'espace entre cette rue de la Harpe et la rue Saint-Jacques, depuis la rue du Foin jusqu'à la rue de Sorbonne. Son Parc et ses Jardins s'étendoient d'un côté jusques sur le Mont *Leucotitius*, appelé depuis, Montagne Sainte-Geneviève, et de l'autre, jusqu'au Temple d'Isis, depuis Saint-Vincent, et ensuite Saint-Germain-des-Prés.

Ce Palais fut la demeure ordinaire de nos Rois de la première Race. *Childebert*, dit Fortunat, *alloit de son Palais par les jardins jusqu'aux environs de l'Église Saint-Vincent.* La rue des Mathurins portoit anciennement le nom de *rue du Palais des*

Thermes ; et l'on voit encore dans l'Hôtel de Cluni, situé dans cette même rue, un jardin sur une terrasse très-élevée qui est aussi un reste de ce Palais sur les ruines duquel cet Hôtel a été bâti. On découvrit en 1544, du côté de la rue Saint-Jacques, comme nous l'avons déja observé dans notre dixième Livraison, où il a été fait mention d'Arcueil, des vestiges d'un Aqueduc qui conduisoit l'eau de cet endroit dans le Palais des Thermes.

VUE DE L'HOTEL DE VILLE DE PARIS,

Prise de l'Hotel des Ursins.

VUE INTÉRIEURE DE NOTRE-DAME,
prise au moment de l'arrivée des Gardes Françaises et Suisses, le jour de la Bénédiction des Drapeaux

VUE INTERIEURE DE NOTRE-DAME,
au moment de l'arrivée de la Reine, pour l'action de grace de la Naissance de M.gr le Dauphin

VUE DE LA PORTE S. DENIS,
prise en face du côté de la Ville.

Isle de France, Monumens de Paris N° 49

VUE DE LA PORTE S. MARTIN,
prise en face du côté de la Ville.

Isle de France, Monumens de Paris N° 50

VUE DE LA PORTE S.T BERNARD,
prise de la Halle aux Vins.

Isle de France Monumens de Paris T.

VUE DE L'ARC DE TRIOMPHE,
qui fut élevé à l'extrémité du Fauxbourg S.t Antoine en 1670

Isle de France Monumens de Paris

VUE DES RUINES

de l'ancienne Eglise des Bernardins.

Isle de France, Monumens de Paris Pl. 53

VUE DE LA HALLE AUX VEAUX,

et d'une partie de l'Eglise des Bernardins

VUE DU PETIT CHATELET,

prise du Petit Pont

I. de France, Monumens de Paris n

VUE DES RESTES DU PALAIS DES THERMES.

Isle de France, Monumens de Paris N.° 56

VOYAGE PITTORESQUE DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

GOUVERNEMENT DE L'ISLE DE FRANCE.

TRENTE-QUATRIÈME LIVRAISON D'ESTAMPES.

Prix 18 livres pour MM. les Souscripteurs, & 24 l. pour ceux qui n'ont point souscrit.

LE patriotisme qui a toujours animé la Nation Françoise; la vivacité de son amour pour ses Rois, nous répondent de son suffrage toutes les fois que nous pourrons orner notre collection de sujets qui offrent des marques de leur grandeur, de leur sagesse et de leur bienfaisance. Nous avons déja eu ces avantages dans les différentes Livraisons qui concernent Paris et ses environs. Outre celles qui présentent les vues de Versailles, nous citerons la vingt-septième, où nous avons exposé une grande partie des monumens de la Capitale, qui furent élevés du règne de Louis XIV, et à sa gloire. Mais parmi ceux dont ce grand Prince fut le créateur, il n'en est point sans contredit qui fassent autant d'honneur à sa mémoire, que l'Hôtel Royal des Invalides, ce vaste et superbe édifice, si digne de la piété et de la magnificence d'un grand Roi, qu'il fit élever en 1671, pour servir de retraite honorable aux braves Militaires qui prodiguent leur sang pour la gloire de l'État et de la Patrie. Ce Monarque montra toujours une affection particulière pour cet établissement: il le visitoit souvent; quelquefois il y venoit incognito, d'autres fois avec toute la pompe de sa dignité, et toujours avec un nouveau plaisir: il conserva ces sentimens de prédilection jusqu'à son dernier soupir: car voici comment il s'en exprime dans son testament: « Entre les différens établissemens que nous avons faits » dans le cours de Notre Règne, il n'y en a point qui soit plus utile à l'État, que l'Hôtel » Royal des Invalides. Il est bien juste que les Soldats qui, par les blessures qu'ils ont » reçues à la guerre, ou par leurs longs services, sont hors d'état de pourvoir à leur » subsistance, en aient une assurée pour le reste de leurs jours. Plusieurs Officiers qui » sont dénués des biens de la fortune, y trouvent aussi une retraite honorable. Toutes » sortes de motifs doivent engager le Dauphin et tous les Rois nos Successeurs à sou- » tenir cet établissement, et à lui accorder une protection particulière. Nous les y » exhortons autant qu'il est en notre pouvoir. » Combien de preuves n'avons-nous pas aujourd'hui de l'empressement des Rois ses Successeurs à remplir des vœux aussi nobles?

Louis XV, digne héritier de la grandeur et de la magnificence de Louis XIV et de son affection pour ses Sujets, et en particulier pour ceux qui se dévouent au service de l'État, donna dès les premières années de son Règne, des preuves signalées de la protection dont il honoroit l'Hôtel Royal des Invalides, et lui procura par les Ordonnances les plus sages, tout ce que le bon ordre, la discipline, la police, paroissoient demander, pour qu'il ne manquât rien à la perfection de cet établissement. Celui de

l'École Militaire qu'il fonda en 1751, pour l'éducation gratuite de 500 jeunes Gentilshommes, est encore un témoignage bien authentique du plaisir qu'il ressentoit à seconder les intentions de son auguste Bisaïeul. Voici les propres termes de l'Édit de cette glorieuse fondation : « Nous avons considéré que si le feu Roi a fait construire » l'Hôtel Royal des Invalides, pour être le terme honorable où viendroient finir pai- » siblement leurs jours ceux de nos Sujets qui auroient vieilli dans la profession des » armes, nous ne pouvons mieux seconder ses vues, qu'en fondant une École où la » jeune Noblesse, qui doit entrer dans cette carrière, pût apprendre les principes de » l'art de la guerre. Après l'expérience que nous avons faite de ce que peuvent sur » la Noblesse Françoise les seuls principes de l'honneur, que ne devrions-nous pas » attendre, si tous ceux qui la composent, y joignoient des lumières acquises par une » heureuse éducation ! Et Nous n'avons pu envisager sans attendrissement, que plu- » sieurs d'entre eux, après avoir consommé leurs biens à la défense de l'État, se trou- » vassent réduits à laisser sans éducation des enfans qui auroient pu servir un jour » d'appui à leurs familles, et qu'ils éprouvassent le sort de périr ou de vieillir dans nos » armées, avec la douleur de prévoir l'avilissement de leur nom, dans une postérité » hors d'état d'en soutenir le lustre ».

On est pénétré de la sensibilité la plus vive, de voir ces principes de bienfaisance et d'amour paternel, se succéder d'une manière aussi frappante parmi les Souverains de la Nation. Le Roi Louis XVI, aujourd'hui régnant, animé des mêmes vues que ses augustes Prédécesseurs, et persuadé qu'un établissement qui a fait tant d'honneur à la mémoire de Louis XV, pouvoit encore être perfectionné, a donné divers Réglemens relatifs à l'éducation des Élèves de l'École Militaire, et à son administration, qui confirment les privilèges que le feu Roi avoit accordés à cette institution, et y ajoutent en même tems de nouvelles prérogatives, dont la jeune Noblesse retire les plus grands avantages. Il faut voir ces sages dispositions dans les différentes Ordonnances de 1776, et notamment dans la Déclaration du premier février de la même année, que l'on peut regarder comme un monument de la bienfaisance de ce Monarque et de son affection pour ses Sujets, et spécialement pour les familles vouées particulièrement à la défense de l'État.

EXPLICATION DES ESTAMPES.

N° 57. Plan perspectif de l'École Royale Militaire.

L'École Royale Militaire est située dans la plaine de Grenelle, près de la rive gauche de la Seine, à quelque distance de l'Hôtel Royal des Invalides, et dans la plus belle exposition, en face des hauteurs de Chaillot et de Passy. Les bâtimens, les cours et les jardins, sans les avenues, ont 336 toises de long, sur 25 de large. La superbe construction de ces bâtimens, mérite une description particulière. Nous en donnerons les détails, ainsi que ceux de l'Hôtel des Invalides, lorsque nous mettrons au jour les Vues de ces deux édifices.

Le Champ de Mars, qui avoit été destiné pour les revues de la Maison du Roi, et les exercices particuliers des Mousquetaires, du Régiment des Gardes, et des Élèves de l'École Militaire, est un vaste emplacement, près de cette École, qui fut pratiqué vers la fin de 1766. Il forme un grand quarré long, environné de fossés, et orné intérieurement et extérieurement par quatre rangées d'arbres de chaque côté, et de cinq belles grilles de fer aux cinq portes qui en ouvrent les entrées.

PLAN PERSPECTIF DE L'E

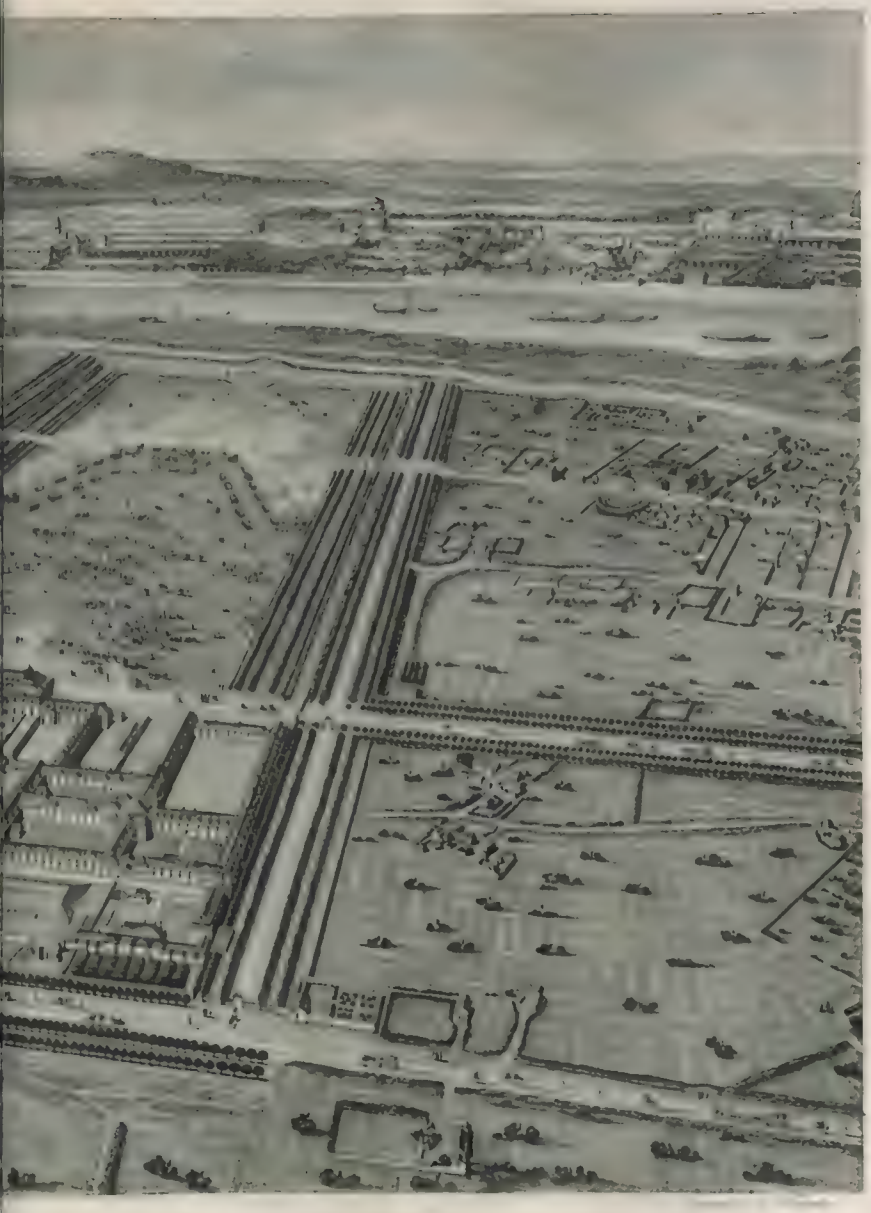

OLE ROYALE MILITAIRE

N° 58. Revue de la Maison du Roi au Trou d'Enfer.

Il est hors de doute que de tout tems nos Rois ont eu une Garde. C'est un usage immémorial et universel chez toutes les Nations ; et il a toujours été de la dignité et de la sûreté des Souverains, d'avoir des gens qui les accompagnassent par honneur, et veillassent à leur conservation. On trouve peu d'éclaircissemens dans les Mémoires qui nous sont restés pour l'histoire de nos Rois de la première et de la seconde Race, sur la manière dont leur Garde étoit composée ; et à l'égard de la troisième Race, on remarque que Louis le Grand est celui de tous les Rois qui a eu dans sa Maison, et pour la garde de sa Personne, une Milice plus nombreuse, plus leste et mieux choisie. En remontant jusqu'à François premier et Louis XII, et depuis Louis XII jusqu'à Hugues Capet, on ne trouve rien de comparable en ce genre. Nous faisons ici mention de Louis XII et de François premier, parce que ce sont deux Princes, dont la magnificence pour leur Garde paroît avoir le plus approché de celle de Louis XIV. Ce n'est que sous le Règne de ce Monarque, que l'on a proprement parlé de la Maison du Roi, comme d'un Corps séparé dans les Troupes ; tant parce qu'avant ce tems-là elle n'étoit pas si nombreuse, chaque Compagnie des Gardes du Corps sous celui de Louis XIII et des Rois précédens n'étant que de cent hommes, au lieu que du tems de Louis XIV, les quatre Compagnies de ces Gardes composèrent ensemble un Corps de près de seize cents hommes ; que parce qu'ils n'étoient point regardés comme un Corps de Milice, mais comme une simple Garde, dont le service étoit borné aux fonctions qu'ils exercent encore aujourd'hui à la Cour. Il n'y avoit d'ailleurs sous Louis XIII qu'une Compagnie de Mousquetaires ; et avant Henri IV, il n'y avoit ni Gendarmes de la Garde, ni Chevaux-Légers. En 1667, les Gardes du Corps, les Gendarmes, les Chevaux-Légers et les Mousquetaires se virent encore mêlés parmi la Cavalerie légère. On les mettoit alors à la tête des Brigades de Cavalerie ; et ce ne fut qu'en 1671, qu'il fut résolu que ces Compagnies feroient un Corps séparé, qui fut appelé la Maison du Roi. Ces différens Corps, avec celui des Grenadiers à cheval, institué en 1676, eurent plusieurs occasions de signaler leur valeur sous le Règne de Louis XIV ; et ils s'y montrèrent en effet partout où ils furent employés, comme les meilleures Troupes et les plus redoutables. Le combat de Leuze, entr'autres, fut un prodige qui étonna toute l'Europe. Vingt-huit Escadrons, la pluspart de la Maison du Roi, commandés par le Maréchal de Luxembourg, en battirent soixante-quinze des Alliés, malgré leur vigoureuse résistance, et leur prirent quarante étendarts. Cette action fut jugée digne d'être transmise à la postérité, par une médaille où cette défaite est exprimée, et expliquée par cette légende : VIRTUS EQUITUM PRÆTORIANORUM, c'est-à-dire, exploit de la valeur des Troupes de la Maison du Roi.

On est peu instruit sur l'origine des revues des Troupes de la Maison du Roi, et sur les motifs qui ont déterminé à fixer celle-ci au Trou d'Enfer, et celle des Gardes Françoises et des Gardes Suisses à la plaine des Sablons. Ces revues se sont faites sous Louis XIV et sous Louis XV, en plusieurs endroits différens ; à Vincennes, dans le bois de Boulogne, à Versailles, dans la plaine de Grenelle, entre les Thuileries et le Cours, etc., et même dans la grande avenue des Thuileries. *Guy Patin* parle dans ses Lettres de la revue de 1667 dans la plaine des Houilles, renommée pour les chasses à l'oiseau, du tems des Rois Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Nous observerons cependant que celle des Gardes Françoises a commencé en 1729 à la plaine

des Sablons, où elle a constamment eu lieu depuis. Il y a aussi apparence que ce n'est que sous le Règne de Louis XV, que celle de la Maison du Roi a commencé à avoir lieu dans la plaine à proximité du Château de Marly, nommée le Trou d'Enfer, ou Champ de Mars : car on appeloit autrefois Champ de Mars, un lieu indiqué en rase campagne, commandé pour camper, où chaque Seigneur François ne manquoit pas de se trouver avec son contingent, au premier du mois de mars; et nos Rois faisoient tous les ans une revue générale de leurs Troupes dans ce Champ de Mars.

La revue de la Maison du Roi au Trou d'Enfer, y a toujours attiré une affluence considérable de Paris et des environs. Elle offre en effet le spectacle le plus majestueux et le plus brillant; elle continue de se tenir au même endroit, depuis la suppression des Mousquetaires, et d'une partie des Chevaux-Légers et des Gendarmes de la Garde. L'Estampe que nous en donnons ici, a été gravée sur un dessin qui en a été pris avant l'époque de cette suppression. Nous aurions desiré y joindre celle de la revue à la plaine des Sablons; mais la gravure n'en pouvant être terminée que l'année prochaine, nous nous bornerons à placer ici un groupe pris sur le dessin de cette revue, pour donner une idée de la richesse de cette composition, et des talens de l'Artiste.

Revue de la

Maison du Roi au trou d'Enfer.

VOYAGE PITTORESQUE DE LA FRANCE.

GOUVERNEMENT DE CHAMPAGNE.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

VINGT-NEUVIÈME LIVRAISON D'ESTAMPES.

Prix 16 livres pour MM. les Souscripteurs, & 20 pour ceux qui n'ont point souscrit.

Du tems des Romains, la Champagne faisoit partie des Gaules Celtique et Belgique, et étoit habitée par différens peuples, dont les plus connus sont les *Remi* et les *Catalauni*. Elle passa ensuite sous la domination des François. Alors elle eut des Ducs ou Gouverneurs, puis des Comtes héréditaires jusqu'en 1274, que Philippe-le-Bel ayant épousé Jeanne de Navarre, fille de Henri III, dernier Comte de Champagne, et Roi de Navarre, elle fut réunie à la Couronne de France. La ville de Troyes en est généralement regardée comme la capitale, sans doute parce qu'elle y tenoit le premier rang sous les Comtes de Champagne qui y faisoient leur résidence ordinaire, et parce qu'ils furent rarement possesseurs des villes de Reims et de Châlons, qui mériteroient également ce titre; car Reims étoit autrefois la capitale de la Gaule Belgique; et Châlons est aujourd'hui presque au centre de toute la Champagne, et le siége de la Généralité de cette Province.

La Champagne est très-étendue; sa longueur est de soixante-cinq lieues et sa largeur de quarante-cinq. Il paroît qu'elle a pris son nom de ses vastes plaines qui s'étendent depuis la Brie jusqu'aux confins de la Lorraine. Ce n'est qu'aux extrémités qu'on trouve quelques collines, quelques montagnes peu élevées, dont une partie est couverte de forêts. Son sol est fertile en grains; elle abonde en pâturages; elle produit d'excellens vins que la mer n'altère point. Le climat y est tempéré. Les rivières qui l'arrosent sont la Meuse, la Seine, la Marne, l'Aube et l'Aine. Le cours de ces rivières est très-favorable à son commerce qui consiste en bleds, vins, bestiaux, étoffes en laine, toiles, cuirs, papiers, etc. Elle a des eaux minérales renommées, *à Bourbonne-les-Bains, à Sermaise, à Hermonville, etc.*

EXPLICATION DES PLANCHES.

N° 1. Le Sacre de Louis XVI, Estampe allégorique.

Cette Estampe qui fut gravée dans le tems de la cérémonie du couronnement de Louis XVI, eut pour but un hommage patriotique, et fut dès lors destinée à former le Frontispice du texte historique de la Champagne. En attendant qu'elle puisse y être placée, nous osons nous flatter qu'elle sera agréée à la tête de la première livraison des Vues de cette Province : en voici le Programme.

Un double Trône est élevé dans le milieu d'une place publique. Le Roi qui vient d'être sacré marche vers ce Trône, où l'attend la Reine environnée de ses vertus. La sagesse l'accompagne, tenant d'une main un rameau d'olivier, symbole de la paix; de l'autre un miroir, attribut de la prudence et de la vérité. Ce Monarque a les yeux élevés vers le Ciel, où la Religion lui montre l'étendart du salut et le signe de la foi des Chrétiens. Il est suivi de M. de Miroménil, Garde des Sceaux, auquel il a confié la main de Justice, symbole des fonctions de sa charge.

Les grands Officiers de la Couronne, les Ministres et Seigneurs de la suite du Roi, marchent derrière le Garde des Sceaux; un Héraut d'armes d'un côté, de l'autre un Huissier de la chambre du Roi, portant sa masse sur l'épaule, s'efforcent d'arrêter le peuple qui se précipite sur les pas du Prince qui le rend heureux. Les vertus du Roi sont sur un nuage inférieur à celui sur lequel la Religion est assise. La Vigilance tient son sceptre surmonté d'un œil, et l'Équité son glaive et sa balance; à côté de la Clémence on voit un Aigle qui retient la foudre dans ses serres, et l'Abondance répand ses trésors. Auprès de la Reine et sur les degrés les plus voisins du Trône, sont, Monsieur, et Monseigneur le Comte d'Artois, revêtus des habits de cérémonie qu'ils portoient au Sacre. Du côté opposé à ces Princes, le Connétable tient l'Epée Royale.

Des quatre boucliers suspendus par une double guirlande de roses et de laurier, l'un représente un Pélican, symbole de l'amour paternel du Roi pour ses sujets; l'autre un Coq, attribut de la Victoire, et que les Gaulois, dont les François tirent leur origine, prenoient pour enseigne. Sur le troisième, au dessous de la Colombe qui tient à son bec la Sainte Ampoule, le motif de la joie que le peuple témoigne par ses différentes attitudes, est exprimé dans une Inscription latine tirée de l'exergue des Médailles du Sacre, destinées à transmettre à la postérité, que LOUIS XVI *a reçu l'Onction Royale à Reims, le 11 Juin 1775.* Le quatrième retrace le souvenir du trait de bienfaisance exercé par la Reine au Village d'Achères près de Fontainebleau, le 16 octobre 1773.

N° 2. Vue de la nouvelle place de l'Hôtel de Ville de Châlons en Champagne.

La ville de Châlons est ancienne, grande et belle, et fort commerçante. C'est le *Catalaunum* des Anciens. On prétend que ce fut dans les plaines de Châlons et auprès de la ville que se donna la fameuse bataille entre les Romains, les Francs, les Bourguignons et les Visigoths d'une part, et Attila de l'autre. Elle est située sur la rive droite de la Marne, dans une contrée agréable et fertile principalement en grains et en pâturages. Elle est dans le ressort du Parlement de Paris, et le siége d'un Evêché, dont l'Evêque est le second des Comtes et Pairs ecclésiastiques, et suffragant de Reims.

Parmi les édifices publics qui décorent cette Ville, on remarque l'Hôtel-de-Ville qui fait le sujet de cette Vue. Sa façade est ornée de Piédestaux et de Pilastres, et les arcades sont d'une belle architecture. Il fut commencé sous le règne de François Ier, et achevé sous celui de Henri IV.

DEUX ESTAMPES SUR UNE MÊME FEUILLE.

N° 3. Vue de l'Eglise cathédrale de Châlons en Champagne, et d'une partie de la Ville.

CETTE Eglise est remarquable par son Jubé, et par ses deux Clochers de pierre de taille, fort élevés et de pareille symétrie, qui passent pour des chefs-d'œuvre d'architecture. Le maître Autel et la Chaire épiscopale sont de marbre de différentes couleurs, et ont été construits aux dépens du Cardinal de Noailles, dans le tems où il étoit Evêque de cette Ville.

Il y a à Châlons plusieurs promenades très-vantées, sur-tout celle nommée *le Jard:* c'est une grande prairie presque entourée de tous côtés de la rivière de Marne et de celle de Nau, et décorée d'un grand nombre d'allées d'Ormes et de Tilleuls plantés régulièrement. Aux environs est le Château de *Jarry*, qui appartient aux Evêques de cette Ville, et dont les jardins sont magnifiques. On remarque encore

auprès de Châlons un lieu nommé la Croisette, où les Habitans battirent huit mille Anglois qui vouloient surprendre leur Ville.

N° 4. Vue de la Chartreuse de Mont-Dieu, prise du côté de l'entrée.

La Chartreuse de Mont-Dieu est située dans le fond des bois, à trois lieues de Sedan. Sa fondation est de l'année 1130. Eudes, Abbé de Saint-Remi de Reims, contribua beaucoup à cet établissement. C'est une des plus belles maisons de l'Ordre des Chartreux. L'Eglise est remarquable par les peintures et sculptures dont elle est décorée. Les bâtimens qui composent le Monastère, ceux destinés à recevoir les Etrangers, le Cloître, les Habitations des Religieux, tout y offre une constuction élégante, commode et gracieuse. La Chaire du Réfectoire est un chef-d'œuvre de sculpture. Le Chapitre renferme des morceaux très-précieux; ce sont les esquisses des fameux tableaux de le Sueur, qui embellissoient ci-devant le Cloître des Chartreux de Paris.

N° 5. Première Vue de la Ville de Maizières en Champagne, prise sur la route de Flandres.

Maizières est une petite Place, formant une espèce de quarré long, entouré d'eau de tous côtés, et située à l'endroit le plus étroit d'une presqu'île que forme la Meuse. Elle est en partie sur une colline, et en partie dans un vallon vis-à-vis de Charleville, dont elle n'est séparée que par la Meuse. Elle appartenoit autrefois à l'Eglise de Reims. Elle avoit un Château dès 920. Elle passa ensuite aux Comtes de *Réthel* qui l'acquirent des Châtelains, lorsqu'ils eurent cessé de reconnoître cette Église. Le Comte *Manassès* en jouissoit en 1175 : un de ses descendans, *Jean*, Comte de Réthel en fithommage à *Thibaut*, Comte de Champagne, sous le règne de S. Louis, l'an 1245, ainsi que des autres terres que les Comtes de Réthel avoient tenues en souveraineté depuis qu'on eût cessé de reconnoître l'Empire dans les pays qui sont le long de la Meuse.

Deux Estampes sur une même feuille.

N° 6. Seconde Vue de la ville de Maizieres, prise du Mont Bertaucourt, d'où l'on voit une partie de la Citadelle.

Cette Ville est revêtue d'une ancienne muraille avec des tours rondes à l'antique. Les deux fauxbourgs situés au-delà de la rivière, sont enfermés dans deux ouvrages à corne, fortifiés à la manière du Chevalier de Ville. Le front du côté de l'île est gardé d'un côté par un petit ouvrage à corne, par un fossé et un chemin couvert. La Citadelle couvre le front d'un côté de la campagne. Cette Citadelle est une espèce d'hexagone aussi fortifié, et couvert sur la hauteur d'un ouvrage irrégulier, appelé *Bertaucourt*. On prétend que cette Ville n'a jamais été prise. Il est du moins certain qu'ayant été assiégée l'an 1521, par l'Empereur Charles-Quint, ce Prince fut obligé d'en lever le siége. Ce fut le fameux Chevalier Bayard qui défendit cette Place contre les Impériaux.

N° 7. Vue de l'Eglise Collégiale de Maizieres.

Cette Eglise dédiée à Saint Pierre, a été fondée en 1176 par Manassès II, Comte de Réthel, dont il a été mention dans l'article précédent. Son Chapitre est composé d'un Doyen et de douze Chanoines.

N° 8. Vue du Bourg d'Attigny-sur-Aine, prise du côté de Givry.

Attigny est le lieu principal d'une contrée appelée la *Vallée du Bourg*, qui

comprend l'étendue qui est entre l'Aine et la Meuse, remplie de bois et de pâturages. Ce lieu est très-ancien, et célèbre par les Conciles qui s'y sont tenus. Ce qui fut cause qu'il fut préféré pour l'assemblée des Conciles, c'est qu'il y avoit à Attigny une Maison royale. Ce Palais avoit été bâti en 647 par Clovis II, à qui il fut donné par les Moines de Saint Benoît-sur-Loire, en échange de *Fleury*, où leur Monastère avoit été bâti, et qui étoit du Domaine Royal. On trouve dans les plus anciennes annales de France, que le Roi Daniel, autrement Chilpéric, neveu de Clovis, mourut à Attigny.

Ce Bourg est assez considérable ; il est du Diocèse et de l'Election de Reims. L'Archevêque de cette Ville en est Seigneur Haut-Justicier, et il est en même tems Collateur de la Cure de ce lieu qui a pour annexe le Village de Forêt.

N° 9. Vue de Charleville en Champagne, prise sur la route de Flandres, à la fourche.

Cette Ville a été bâtie en 1609 par Charles Gonzague, Duc de Nevers. Elle est située sur la rive gauche de la Meuse tout auprès de Maizières. Elle est très-agréable : toutes les rues y sont droites et parfaitement bien alignées, et les maisons symétriques : on y voit une Place magnifique, au milieu de laquelle il y a une très-belle Fontaine. Quatre grandes rues aboutissent à cette place, appelée la *Place Ducale*, du centre de laquelle on voit les quatre portes de la Ville. De l'autre côté de la rivière, en face de Charleville, est situé le Mont-Olympe, où l'on voit les ruines d'un vieux Château qu'on croit avoir été un Temple des Payens.

Charleville est la patrie du célèbre Abbé de Longuerue, l'un des plus savans hommes de son siècle.

N° 10. Vue du Village d'Arches, fauxbourg de Charleville.

Arches étoit autrefois un lieu considérable, et nos Rois de la seconde race y avoient un Palais. Ce Village a le titre de Principauté. Ce fut dans le district de cette Principauté, que le Duc de Nevers, qui en étoit possesseur, fit bâtir la ville de Charleville, qui occupe aujourd'hui l'endroit connu autrefois sous le nom d'*Arca Remorum*. Ce Duc, ainsi que les Ducs ses successeurs, avoient une Cour souveraine à Arches; mais depuis la mort du dernier Duc de Mantoue, Duc de Nevers, la Principauté d'Arches est tombée dans la Maison de Bourbon-Condé.

Deux Estampes sur une même feuille.

N° 11. Vue du Village de Varcq, prise sur la route de Charleville.

Ce Village, dans une position agréable sur la Meuse, à une demi-lieue de Maizières, est une dépendance de la Ville et Principauté de Château-Portien, recommandable par les quatre sièges qu'elle a soutenus en très-peu de tems dans le dernier siècle. Elle fut prise par les Espagnols en 1650, et reprise la même année par les armées du Roi. Elle fut encore reprise par les Espagnols en 1652, et recouvrée par les François en 1653.

N° 12. Vue de la Ville de Rocroy en Champagne.

Cette Ville, dans une contrée très-aride, a été construite au milieu de la Forêt de Tierasche, faisant partie de celle des Ardennes, par les ordres de François Ier, pour couvrir la Champagne de ce côté, qui confine avec le Hainaut. Ses fortifications consistent principalement en cinq Bastions. Elle est célèbre par les siéges qu'elle a soutenus, et sur-tout par la fameuse bataille donnée en ce même lieu, en 1643, où le Grand Condé, alors Duc d'Enghien, tailla en pièces l'armée des Espagnols qui étoient venus l'assiéger sous le commandement de François de Mello.

LE SACRE DE LOUIS XVI.

Estampe allégorique.

Champagne R.e 1

VUE DE LA NOUVELLE PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

de Chalons en Champagne .

Champagne N° 2

VUE DE L'EGLISE CATHÉDRALE DE CHÀLONS

en Champagne, et d'une partie de la Ville.

Champagne N° 3

VUE DE LA CHARTREUSE DE MONT DIEU,

prise du côté de l'entrée.

Champagne N° 4

VUE DE LA VELLE DE MAIZIERES EN CHAMPAGNE,

prise sur la Route de Flandre.

VUE DE LA VILLE DE MAIZIERES EN CHAMPAGNE,

prise du Mont Bertaucourt, d'ou l'on voit une partie de la Citadelle.

Champagne N.° 6

VUE

de l'Eglise Collegiale de Maizieres.

Champagne N.° 7

VUE DU BOURG D'ATTIGNY SUR AISNE,

prise du côté de Givry.

VUE DE CHARLEVILLE EN CHAMPAGNE,

prise à la fourche, sur la Route de Flandre.

Champagne N° 3

VUE DU VILLAGE D'ARCHES,

Faubourg de Charleville

Champagne N° 10

VUE DU VILLAGE DE WARQUE, EN CHAMPAGNE,

prise sur la Route de Charleville.

Champagne N.° 11

VUE

de la Ville de Rocroy en Champagne.

Champagne N.° 12

VOYAGE PITTORESQUE
DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

GOUVERNEMENT DE NORMANDIE.

TRENTE-TROISIÈME LIVRAISON D'ESTAMPES.

Prix 9 liv. pour MM. les Souscripteurs, et 12 liv. séparément.

SOUS César, la Normandie étoit connue sous le nom de *la Ligue des onze Cités*; composée d'autant de Peuples différens, que Sabinus, Lieutenant de César, soumit à la République Romaine; et cette Province fit ensuite partie de la seconde Lyonnoise. De la domination des Romains, elle passa sous celle des François, du tems de Clovis, après la défaite de Sigarius, Général des Romains dans les Gaules. Après la mort de Clovis, en 511, ses États furent partagés entre ses enfans, et ce Pays fit partie de la Neustrie, qu'on appeloit aussi le Royaume de Soissons. Les Normands (*Nort Man*, *Peuple du Nord*), sortis de la Norvége, vers l'an 820, vinrent ravager la France du tems de Charles-le-Chauve, et s'établirent si bien dans la Neustrie, qu'il fut impossible aux François de les en chasser. Ils assiégèrent même trois fois Paris, et répandoient tellement la terreur dans cette Ville parmi les habitans, que, dans leurs prières publiques, ils demandoient à Dieu qu'il les délivrât de la fureur des Normands. [*A furore Normanorum libera nos, Domine*]. Charles-le-Simple fut obligé, pour faire cesser le désordre de leurs incursions, de leur abandonner une partie de la Neustrie, aux conditions cependant qu'ils la tiendroient en Fief de la Couronne de France; et dès-lors le nom de Neustrie fut changé en celui de Normandie.

Raoul ou Rollon, Chef des Normands, qui prit ensuite le nom de Robert, en fut le premier Duc. Il établit dans ce Pays des loix qu'il fit observer avec tant de rigueur et de sévérité, que son nom a été long-tems terrible dans la Normandie. Il servit de fondement à la *Clameur de Haro;* ce qui veut dire qu'au seul nom de ce Prince, celui qui se prétendoit traité injustement, arrêtoit celui qui le poursuivoit, en s'écriant : Al Rol ! c'est-à-dire *Raoul*. Guillaume II, ou Guillaume-le-Bâtard, aussi nommé Guillaume-le-Conquérant, parce qu'il devint Roi d'Angleterre, dont il avoit entrepris la conquête, n'étant âgé que de neuf ans, fut le septième Duc de Normandie; et cette Province fit partie des domaines des Rois d'Angleterre ses Successeurs, jusques vers 1204, que le Roi Philippe Auguste s'en rendit maître, ainsi que de l'Anjou, du Maine, de la Touraine, et d'une partie du Poitou, qui se trouvoient alors sous la domination Angloise. Cependant les Anglois disputèrent encore la possession de ces Provinces qu'ils reconquirent sous le Règne de Charles VI : mais ils en furent dépossédés pour jamais par Charles VII, surnommé le Victorieux.

Cette Province, dont la Ville de Rouen est la Capitale, est une des plus grandes et des plus fertiles du Royaume. La Seine, la plus considérable des rivières qui

l'arrosent, la traverse, et la divise en haute et en basse. Le climat y est en général assez tempéré : le sol y produit abondamment toutes sortes de grains, du chanvre, du lin, et diverses plantes propres pour la teinture. Il n'y a de vignobles que dans quelques cantons, près des confins du Gouvernement de l'Isle de France; encore le vin en est-il très-médiocre ; mais on y recueille presque par-tout une très-grande quantité d'excellent cidre. On voit dans la Basse-Normandie de vastes prairies qui servent à engraisser une quantite de bestiaux. Cette Province abonde aussi en volaille et en gibier. Les forêts y sont très-nombreuses et très-étendues. On en compte trente-neuf principales. La seule forêt d'Écouve, qui fait partie des bois qui appartiennent au Roi dans la maîtrise particulière d'Alençon, contient trente-deux mille arpens. On y trouve aussi des mines et diverses curiosités naturelles, sur lesquelles nous aurons occasion de nous étendre, lorsque nous parcourrons les différens districts où elles se rencontrent.

Les manufactures de draps, de serges, de toiles, de cuirs, celles de faïence, les verreries, les papeteries, et beaucoup d'autres fabriques, rendent le commerce de ce Pays très-florissant, et donnent la subsistance à une infinité d'Ouvriers. La vente des bestiaux qu'on y engraisse et que l'on conduit aux marchés de Neubourg et de Poissy, est d'un grand produit pour cette Province. Elle retire encore de grands avantages de la vente des chevaux, du beurre et de la volaille, ainsi que de la pêche, qui est un des principaux objets de son commerce, sur-tout à Dieppe, au Havre, à Honfleur, et dans les Villes et Chefs-lieux de la Généralité de Rouen. Le voisinage de la mer, la navigation de la Seine et de quelques autres rivières qui coulent dans la Basse-Normandie, offrent de très-grandes ressources au commerce de cette Province. Elle a environ quatre-vingt lieues de côtes sur l'Océan, à compter depuis Treport, jusqu'à Pontorson. Ses ports principaux dans la Haute-Normandie, sont Treport, Dieppe, Saint-Vallery, Fécamp, et le Havre-de-Grâce; ceux de la Basse sont Honfleur, Cherbourg, Portbail, Grandville, etc.; ceux de Rouen, Caudebec et Quillebeuf, sont des ports de marée, et sur la Seine.

Le Peuple de cette belle Province est en général très-bien fait, robuste, brave, adroit, ingénieux et fort entendu dans le commerce et l'agriculture. Si la Nation Normande s'est rendue célèbre dans le commerce, dans les armes et dans l'art de gouverner, elle ne s'est pas moins distinguée dans les Sciences; et il n'en est point dans lesquelles cette Province n'ait produit des Hommes illustres. Elle est la patrie des deux Corneille, de leur neveu l'illustre Fontenelle, de Varignon, de Saint-Evremont, des Bochard, Mézeray, Lonnoy, Simon, Huet, des PP. Daniel, Alexandre, etc.; et quoiqu'il ne paroisse pas que le nombre des hommes qui ont excellé dans les Beaux-Arts y ait été aussi considérable, cependant n'eût-elle produit que le fameux Poussin, cela suffiroit pour prouver que les Normands n'y sont pas moins propres qu'aux Sciences.

N° 1. Première Vue du Havre-de-Grâce.

Le Havre-de-Grâce n'étoit en 1509 qu'une petite Bourgade : on n'y voyoit que quelques maisons habitées par des Pêcheurs qui mettoient leurs bateaux à couvert dans une large fosse. Il n'y avoit alors d'autre Église qu'une petite Chapelle, sous l'invocation de Notre-Dame-de-Grâce, d'où la Ville a pris son surnom *de Grâce*. Après la bataille de Marignan, François premier ayant formé le dessein de faire bâtir une Ville avec un port de mer, sur la côte de Normandie, choisit cet endroit de préférence, tant à cause de l'embouchure de la Seine qu'il importoit de fortifier, que pour faciliter le

commerce avec les Étrangers, et y établir un entrepôt de toutes les marchandises qui se transportent dans le centre du Royaume. En 1516, M. de Chillon, Vice-Amiral de France, posa la première pierre et fit jeter les fondemens de cette Ville. Elle eut le nom latin de *Franciscopolis*, de François premier son Fondateur, qui lui accorda les priviléges, exemptions et franchises dont elle jouit encore aujourd'hui, et lui permit de porter pour armes une Salamandre que ce Prince avoit prise pour sa devise, avec ces mots: *Nutrisco et extinguo.* Le nom de Havre semble venir du mot *Haven*, que les Anglois donnent à toute embouchure de fleuve de rivière ou de ruisseau.

Cette Ville est fortifiée par quatre bastions nommés, de Saint-André, de la Musique, de Sainte-Adresse et des Capucins, et par cinq demi-lunes. Du côté de l'Est, elle est commandée par la Citadelle, et fermée vis-à-vis par les quais du Port. La partie des remparts de la Ville, qui s'étend depuis le bastion de Sainte-Adresse jusqu'à celui des Capucins, est plantée de deux rangées d'ormes. Aux deux extrémités de la place de la Citadelle, aussi plantée de deux rangées d'ormes, sont deux belles Fontaines qui jettent l'eau dans deux bassins de pierre de taille, enrichis d'ornemens. Cette Citadelle, dont les remparts très-élevés forment une promenade agréable, est un quarré régulier, composé de quatre bastions et de trois demi-lunes, avec des fossés et des avant-fossés. Elle bat d'un côté la Ville, et de l'autre le rivage de la mer, et l'entrée de la Rivière : elle a deux portes; celle du côté de la campagne s'appelle la Porte Dauphine; celle du côté de la Ville, appelée la Porte Royale, offre une façade d'une riche architecture, et décorée de quatre colonnes. Au-dessus de cette porte, est un entablement terminé par un fronton ceintré et brisé, où l'on voit les armes de France et celles du Cardinal de Richelieu, par les ordres duquel cette Citadelle fut bâtie en 1628.

La Ville est partagée en deux quartiers, celui de Notre-Dame et celui de S. François. Le pont-tournant qui forme l'entrée du bassin, fait la communication de l'un de ces quartiers à l'autre. A l'extrémité du bassin, est l'arsenal de la marine, planté d'arbres au pourtour des murailles de son enceinte. Auprès de l'arsenal, est la promenade appelée le Beauregard, où les Officiers de la Garnison s'assemblent ordinairement. La place d'armes, située vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville, est remarquable par une fontaine placée au milieu, et décorée d'une statue de Louis XIV, en pierre de taille. L'Hôtel-de-Ville est très-spacieux, et fait face à l'entrée du port. Il y a au-dessous de la cour de cet Hôtel une citerne qui s'étend sous une partie de la place d'armes, et qui contient quinze cents tonneaux d'eau. Elle fut construite en 1586, par les ordres de l'Amiral de Villars, alors Gouverneur de cette Province. Le grand portail de l'Église de Notre-Dame est un beau morceau d'architecture, dont la décoration extérieure est un mélange d'ordre Dorique, Ionique et rustique. Ce sont les Colonnes rustiques qui soutiennent toute la masse de cette ordonnance, avec leurs bases. Un entablement qui supporte un second ordre d'architecture, fait le couronnement de ce portail, qui fut élevé sous le Règne de Louis XIII.

La position de cette Ville est des plus avantageuses. Une grande et belle vallée vient aboutir au rivage de la mer, et à l'embouchure de la Seine. C'est précisément à cette pointe formée par cette rivière et par l'Océan, qu'elle se trouve placée. Ses rues sont larges et tirées au cordeau; ses maisons sont presque toutes de bois, excepté celles qu'on y a bâties depuis 1719, qui ont été construites en pierres. Son commerce a pour objet les dentelles de gros fil. Ses Négocians et Armateurs portent aux îles des toiles blanches et écrues, des dentelles, soieries, étoffes de laine, des merceries, quincailleries, etc. et des vins et eaux-de-vie de diverses Provinces.

Le Port du Havre est dans l'enceinte de la Ville : il peut contenir plus de trois-cents bâtimens. Dans les grandes marées, il s'y élève vingt pieds d'eau, dans l'intérieur, et douze pieds dans la morte eau. Ce Port est ouvert par deux jetées de maçonnerie; l'une au Nord, et l'autre au Sud; et l'on voit à son entrée une grosse Tour, appelée la Tour Vidame, fort haute, voûtée, et à l'épreuve de la bombe, et ayant au-dessus une belle plate-forme, où il y a des canons pour défendre l'accès du Port qui se ferme toutes les nuits au moyen d'une chaîne attachée à cette tour. On voit aussi à l'entrée du Port trois écluses qui servent à retenir les eaux des fossés de la Ville, et les lâcher lorsqu'on veut le nettoyer. La grande rade est à deux lieues du Port : elle a une lieue d'étendue du Nord au Sud. On y mouille à douze brasses de grande mer, et à 8 ou 9 brasses de basse mer. Son fond est de terre dure, nette, sans rocher, et de bonne tenue. En 1690, on y vit mouiller l'armée navale de France, et y demeurer plusieurs jours en toute sûreté. On y a vu aussi, il y a quelques années, l'Escadre Angloise, qui a bombardé assez long-tems la Ville. La petite Rade n'est qu'à une demi-lieue du Port: elle a un quart de lieue d'étendue en quarré. Le mouillage y est bon pour les petits Navires. La partie du Port dont nous avons parlé ci-dessus, est destinée aux vaisseaux Marchands, et celle qu'on nomme le Bassin, aux vaisseaux de Roi. Ce Bassin peut contenir vingt-cinq ou trente gros Vaisseaux, et ceux de soixante pièces de canon peuvent y entrer et en sortir facilement; car il y monte dans les grandes marées dix-huit pieds d'eau. Il y a une écluse pour le nettoyer, par le moyen des fossés de la Ville.

Ce Port est un des plus accessibles du Royaume : les Vaisseaux peuvent y entrer et en sortir de tous vents. MM. de Vauban, Bélidor, et autres Ingénieurs, avoient conçu différens projets relatifs à son embellissement, dont plusieurs qui s'exécutent actuellement, doivent l'agrandir et en augmenter les fortifications. Nous nous proposons d'en donner une seconde Vue, lorsque ces travaux seront entièrement finis.

On peut remarquer, par cette exposition du Havre et de son Port, que l'on est à même de jouir dans ses environs, de points de vue non moins agréables et non moins intéressans. La promenade du bord de la mer, le Cap de la Hève où elle se montre dans sa plus grande étendue; les phares, du haut desquels on apperçoit un vaste horizon, même du côté de la terre, et la côte d'Ingouville où les objets sont plus grands, moins éloignés et plus variés, sont les lieux d'où l'on peut se procurer les perspectives les plus flatteuses; et ces tableaux reçoivent un nouvel intérêt à chaque heure du jour; car la mer varie en couleur, en degré d'agitation, sous un ciel différent. On trouve au bas de l'Estampe les indications des objets les plus remarquables, représentés dans cette Vue.

Dessiné au dessin appartenant à Mr le Prince de Montbarey, par d'après nature en 1[illegible]

Ire VUE DE LA VIL

A. *Côte d'Jngouville.*
B. *Faubourg d'Jngouville.*
C. *La Citadelle.*
D. *Fosse aux Mats.*
E. *Ancienne Fosse aux Mats.*
F. *Le Bassin*
G. *Le Port*
H. *Tour de François premier*

U HAVRE DE GRACE.

t. *Tour Vidame.*
K. *Jettée du Nord.*
L. *Entrée du Port.*
M. *Jettée du Sud.*
N *Nouvelle Batterie de la Floride.*
O. *Le Cap de la heve et les Phares.*
P. *Village de S.t Adresse.*
Q. *Village de Sanvie.*

Normandie N.o 1.

VOYAGE PITTORESQUE
DE
LA FRANCE.

GOUVERNEMENT DE LYONNOIS.

DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

VINGT-HUITIÈME LIVRAISON D'ESTAMPES.

Prix 14 livres pour MM. les Souscripteurs, & 18 pour ceux qui n'ont point souscrit.

En attendant que nous puissions donner à la description du Lyonnois et de la ville de Lyon, l'étendue nécessaire pour en faire connoître l'origine, et les diverses révolutions qui ont amené cette Province à son état actuel, nous en offrirons ici le précis historique, suivant l'ordre que nous avons établi dans la marche de nos textes provisionnels, lorsque nous avons commencé la description de chacune des différentes Provinces.

Du tems de César, le Lyonnois étoit habité par les *Segusiani*, et plus particulièrement par quelques-uns des *Insubres*. Lors de la décadence de l'Empire Romain, le Lyonnois fut soumis aux Bourguignons, et fit depuis partie du premier Royaume de Bourgogne. Ce Royaume ayant été détruit passa sous la domination des François, et obéit aux Rois de cette Nation jusques vers l'an 870 que Charles-le-Chauve ayant chassé Gérard de Roussillon du Gouvernement de Lyonnois et Dauphiné, le donna à Guillaume Ier. Vers l'an 879 il tomba au pouvoir de Boson qui ne l'occupa que très-peu de tems; ce pays ayant été pris et repris plusieurs fois pendant les guerres qui suivirent son usurpation. En 955 la ville de Lyon fut cédée à Conrad Roi de Bourgogne et d'Arles, lorsqu'il épousa Mathilde de France, fille de Louis d'Outre-mer. Par une Bulle de 1157 l'Empereur Frédéric, en qualité de Roi de Bourgogne, déclara Héraclius de Montboissier, Archevêque de Lyon, et ses successeurs, *Exarques* du Royaume de Bourgogne, avec tous les droits de régale sur la ville de Lyon et dans son Archevêché à l'occident de la Saone: ce qui occasionna entre l'Archevêque et le Comte de Forest, qui se qualifioit Comte de Lyon, des différends qui ne furent terminés qu'en 1173. D'autres différends entre l'Archevêque et le Chapitre les déterminèrent à céder en 1314 au Roi Philippe-le-Bel, la juridiction temporelle de la ville de Lyon, que Louis Hutin réunit au domaine de la Couronne. En 1563 Charles IX acquit ce qui restoit de droit de justice à l'Archevêque et au Chapitre, de sorte que ce Prélat et les Chanoines ne conservent plus aujourd'hui que le simple titre de Comtes.

Les principales Villes de cette Province, après Lyon qui en est la Capitale, sont Saint-Chaumont, Anse, Condrieux, Charlieu, Saint-Symphorien-le-Château, et Tarare. Ce pays est arrosé par les rivières du Rhône, du Giez, du Garon, de la Saone, de l'Azergues, de la Benne, de la Brenne, etc. Il est mêlé de côteaux et de

Montagnes. Le climat y est, en général, assez tempéré, le sol peu fertile en grains; mais on y cueille d'excellens vins le long de la côte du Rhône. C'est à ces vins que l'on donne le nom de *Côte-Rotie*, à cause de leur exposition aux rayons du soleil.

EXPLICATION DES PLANCHES.

N° 1. Vue de l'entrée de la Ville de Lyon, par la route de Châlons-sur-Saone, du Pont d'Alincourt, au bas du fort Saint-Jean, et du Château de Pierre-en-Cize.

Au-dela du Pont d'Alincourt se trouve la petite contrée appellée aujourd'hui le *Franc Lyonnois*. Elle a deux lieues et demie de longueur, sur environ une lieue de largeur. La Bresse et la Dombe la confinent au levant et au nord; la ville de Lyon au midi et la rivière de Saone au couchant. Genai, qui est une des treize *Marches*, qui la composent en étoit autrefois le Chef-lieu: c'est aujourd'hui *Neuville*, petite ville murée, érigée en Marquisat en faveur de la Maison de Villeroi. Il seroit difficile de marquer précisément l'époque où cette petite contrée se donna à la France. Tout ce que l'on sait, c'est qu'originairement démembrée de la Bresse et de la Dombe qui appartenoient à l'Empire, elle se soutint pendant quelque tems dans une sorte d'indépendance; qu'en 1393 elle se mit sous la sauve-garde des Comtes de Savoie, comme Vicaires de l'Empire, et qu'elle se trouva encore sous leur protection plus de cent ans après que nos Rois furent rentrés dans la pleine souveraineté de Lyon et de son territoire. Il paroît que ce fut lorsque Louis XI s'empara de la Bourgogne, que ce petit pays commença à appartenir directement à la France, et qu'il prit le nom de *Petit-Franc-Lyonnois*, pour se distinguer de la Province dont il commençoit à faire partie.

On remarque dans cette Estampe les vestiges du fort Saint-Jean en face de l'entrée du Pont d'Alincourt, et le Château de Pierre-en-Cize sur le second plan. Nous en parlerons dans les articles suivans.

N° 2. Vue de la Ville de Lyon, et du Château de Pierre-en-Cize, près du Bureau des Carosses.

La fondation de cette Ville est très-ancienne, et se perd dans les ténèbres des tems. Les Historiens ne s'accordent point entre eux sur son origine. L'opinion la plus vraisemblable et la plus universellement reçue, est celle qui en attribue la fondation *à Lucius Munatius Plancus*, Consul Romain qui, vers l'an 709 de Rome, bâtit cette Ville aux habitans de Vienne, alliés du Peuple Romain, qui s'étoient réfugiés au confluent du Rhône et de la Saone, aprés avoir été chassés de leur ville par les Allobroges, et y conduisit une Colonie de Romains pour achever de les peupler.

Les Etymologistes ne sont pas moins partagés sur le nom de *Lugdunum*, que les Historiens le sont sur la fondation de cette Ville: ce qui paroît le plus plausible à cet égard, c'est que *Lugdunum* a été formé des deux mots Celtiques *luc* et *dun*, dont le premier signifie *peuple*, le second *montagne;* ainsi *Lugdunum* signifieroit *habitans de la montagne.;* et, en effet, Lyon occupoit originairement une grande partie de la montagne au dessous de laquelle il est situé aujourd'hui.

On sait quelle fut la célébrité du Temple que soixante Peuples des Gaules firent

ériger à Lyon en l'honneur de la ville de Rome et d'Auguste ; et que pour orner l'autel qu'ils avoient fait élever à ce Prince, chacun d'eux donna une Statue particulière avec une inscription.

On connoît aussi cette fameuse Académie que Caligula établit à Lyon, et qui s'assembloit devant l'Autel d'Auguste. C'étoit là où les plus excellens Orateurs alloient disputer le prix de l'éloquence et se soumettoient à la rigueur des Loix qu'il avoit prescrites. Il étoit porté entre autres choses par ces Loix, que les vaincus donneroient eux-mêmes des récompenses aux vainqueurs, et qu'ils feroient aussi leur éloge ; que ceux dont les écrits auroient été fort mauvais et indignes du concours, seroient obligés de les effacer, ou avec une éponge, ou avec la langue, à moins qu'ils ne préférassent de recevoir des férules, ou d'être jetés dans la rivière voisine.

Ce Temple et cet Autel étoient dans l'endroit où est à présent l'Abbaye d'*Aînay*, qui a été ainsi appelée d'*Athæneum*, nom qu'on donnoit à cette Académie.

Lyon est regardé comme la seconde Ville de France, et il n'y a que Paris qui lui soit supérieur. Il n'en est peut-être point dans ce Royaume où le commerce soit constamment aussi florissant et aussi varié. Sa position sur deux rivières navigables dans toutes les saisons et à la proximité de la Loire, lui donne la plus grande facilité pour le transport des marchandises ; aussi n'est-ce que par le moyen du commerce que subsiste ce pays ; le sol de la Généralité de Lyon étant fort resserré et offrant peu d'avantages naturels ; et le principal avantage de la situation de cette Ville est d'être au centre du commerce qui se fait entre l'Italie, l'Espagne, la France, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre. On peut, en effet, regarder Lyon comme une espèce d'entrepôt pour ces différens pays.

Le Château de *Pierre-Scize*, autrement dit de *Pierre-en-Cize*, qui se remarque sur un des plans éloignés de cette Estampe, est bâti sur un rocher escarpé, à la rive droite de la Saone. On y monte par un escalier étroit et rapide. Le Roi y entretient une garnison de trente hommes d'infanterie qui y veillent sur les prisonniers d'État qu'on y renferme. Ce Château étoit autrefois le Palais des Archevêques de Lyon ; mais comme il étoit un peu trop éloigné de la Cathédrale, ils en firent bâtir un autre auprès de cette Eglise, et dès lors celui de Pierre-Scize fut fort négligé. Louis XIII ayant jugé à propos d'y mettre garnison, Dom Alphonse Duplessis-Richelieu, Archevêque de Lyon, en céda la propriété au Roi, moyennant cent mille livres qui furent employées à l'établissement du nouveau Palais archiépiscopal.

N° 3. Vue d'une partie de la Ville de Lyon, du côté de la Saone, de l'Eglise Primatiale de Saint-Jean, de l'Archevêché, et de Notre Dame de Fourvières sur la côte.

Cette Estampe offre la ville de Lyon dans une de ses positions les plus agréables et les plus pittoresques. On y remarque l'Eglise Primatiale de Saint-Jean, célèbre par son antiquité, et depuis cinq siécles la Cathédrale de cette Ville. Son Chapitre étoit anciennement composé de soixante-douze Chanoines ; mais en 1321, il fut réduit à trente-deux, sans compter le Roi qui en est le premier Chanoine. Ces trente-deux Chanoines portent depuis 1173 le titre de Comtes, qui leur fut confirmé par deux Déclarations du Roi Philippe-le-Bel. Ils doivent faire preuve de noblesse de quatre quartiers, tant du côté paternel que maternel. Ils ont commencé

dans ce dernier siècle à porter une croix d'or émaillée, attachée à un ruban amaranthe bordé de bleu.

On remarque dans cette Eglise la fameuse Horloge construite par *Nicolas Lippius*, de Bâle, en 1598, et rétablie en 1660 par Guillaume Nourisson. Elle forme une espèce d'Obélisque qui s'élève de terre sur un Piédestal jusques vers la fenêtre du mur. Tout au haut est un Coq qui, toutes les fois que l'heure sonne, bat des aîles et chante deux fois; on entend ensuite un carillon harmonique : au dessous sont différentes figures mouvantes qui représentent l'Annonciation. L'heure est marquée sur un cadran, et les minutes sur une grande ovale que parcourt une aiguille sans la déborder, s'allongeant et se rétrécissant selon le sens de l'ovale. Cette Horloge offre encore d'autres singularités qu'il seroit trop long de détailler ici. Cette machine, dont la construction n'étonne pas aujourd'hui que la méchanique a fait de si grands progrès, étoit pour ces tems-là une invention surprenante.

Deux Estampes sur une même feuille.

N° 4. Vue de la Place de Confort, ou des Dominicains à Lyon.

Parmi les Places publiques qui ornent cette Ville, celle de Confort est remarquable par un Obélisque qui y a été élevé en l'honneur de Henri IV, à l'occasion de son mariage qui a été célébré à Lyon. Cet Obélisque, surmonté d'une croix dorée et enrichie de plusieurs ornemens, a été réparé et placé sur un nouveau Piédestal triangulaire, en 1740. On remarque aussi dans cette place une fontaine qui a été construite en 1760, et décorée par M. Pérache le fils. On voit dans le lointain une partie des arbres de la place de Bellecourt, dont nous parlerons au n° 10.

N° 5. Vue de la Place des Cordeliers et de la Colonne sur laquelle est représentée la Gnomonique.

La Colonne que l'on voit au milieu de cette Place, y a été élevée il y a quelques années: la Gnomonique y est ingénieusement représentée sur le faîte par une Statue tenant en main une verge de fer qui sert à marquer les heures sur un méridien.

Le Monastère des Cordeliers a été fondé en 1220 par Humbert de Grolée, Sénéchal de Lyon, qui leur donna son Hôtel. Ce Monastère est devenu célèbre par la mort de Saint Bonaventure. On voit encore dans l'Eglise la chambre qu'il occupoit; elle a été convertie en une Chapelle. Il y a dans cette Maison une Bibliothèque considérable et bien choisie.

N° 6. Vue du Pont de la Guillotière et du nouvel Hôpital de Lyon.

Ce Pont est aussi appellé le grand Pont du Rhône; il est composé de vingt arches toutes de pierres. Il fut bâti par les soins du Pape Innocent IV, mort en 1254. C'est à peu de distance de ce Pont, que se trouve la jonction du Rhône et de la Saone.

L'Hôpital général de Notre Dame du Pont du Rhône, est un ancien établissement; cependant on l'appelle le nouvel Hôpital, à cause des façades et du Dôme de ce bâtiment, qui sont modernes et de la construction de M. Soufflot.

Cet Hôpital a pour Recteurs primitifs, le Prévôt des Marchands et les Échevins ; l'administration particulière en est confiée à un Bureau composé de quatorze Recteurs qui servent chacun deux ans, et dont chacun d'eux a une direction particulière qui répond ensuite au Bureau.

DEUX ESTAMPES SUR UNE MÊME FEUILLE.

N° 7. Vue du Pont Saint-Clair, et de la Montagne de la Croix-Rousse, prise dans le Bretaut.

LA situation de cette Ville adossée à des Montagnes et sur le Confluent des rivières du Rhône et de la Saone, offre quantité d'aspects agréables. Les beaux Quais, sur-tout ceux du Rhône, qui ont été construits dans ces derniers tems, contribuent beaucoup à son embellissement. On remarque principalement celui qui règne depuis le Pont de la Guillotière, jusqu'à celui de Saint-Clair, que l'on voit dans cette Estampe. Ce Pont, bâti depuis peu d'années, et le seul Pont de bois sur le Rhône, est remarquable par sa hardiesse.

N° 8. Vue du Fort Saint-Jean, sur la Saone, à l'entrée de Lyon.

SOUS le règne de Charles IX, on avoit élevé une Citadelle à Lyon ; mais elle fut détruite sous le règne de Henri III. On y a construit par la suite trois Forts, ainsi appelés : le Château de Pierre-en-Cize, dont nous avons fait mention au n° 2 ; le Bastion de Saint-Clair, aujourd'hui tombé en ruine ; et le Fort Saint-Jean représenté dans cette Vue.

DEUX ESTAMPES SUR UNE MÊME FEUILLE.

N° 9. Vue de l'Eglise Primatiale de Saint-Jean à Lyon.

CET édifice que nous avons déja montré dans l'éloignement, à la Planche n° 3, nous a paru mériter, par la beauté de sa construction, de faire le sujet d'une Vue particulière. Cette Eglise est grande et fort éclairée. La Nef paroît être du onzième siècle, et le Portail n'a été fini qui dans le quinzième.

Les Eglises de Saint-Étienne et de Sainte-Croix, réunies à celle de Saint-Jean, ne forment proprement qu'une seule et même Eglise, parce que tantôt leur Clergé s'assemble à Saint-Jean, et tantôt le Clergé de la Cathédrale se transporte dans l'une des deux autres. Une des singularités du Service qui s'y célèbre, c'est qu'il n'y a jamais ni Orgue, ni Musique, ni Livre pour les Offices; tout y est chanté de mémoire. Lorsque l'Archevêque officie, on y fait l'essai du pain et du vin avant la consécration ; ce qui se prend pour une marque de la souveraineté dont il prétend avoir joui autrefois.

N° 10. Vue de la Place de Bellecourt à Lyon.

CETTE Place magnifique est un quarré de quatre cents-cinquante pas, sur environ moitié de largeur, entouré de Banquettes de pierre. Elle est terminée à l'orient et au couchant par deux façades, chacune de cinq grandes maisons symétriques, et du côté du midi dans sa longueur, par plusieurs rangs d'arbres plantés en allées ; au

centre de la Place est la Statue équestre de Louis XIV, élevée sur un Piédestal de marbre blanc, au-dessous duquel sont deux grandes Statues de bronze, représentant le Rhône et la Saone. Le tout est renfermé dans une Balustrade de fer. Dans l'espace qui est entre cette Statue et les maisons, sont deux Fontaines jaillissantes.

La Place de Bellecourt a pris depuis 1713 le nom de *Place Royale*. Le Piédestal, la Statue et tous les Ornemens en bronze sont des dessins de M. de Cotte, exécutés par M. de Chabry, père. Les groupes de Génies et les autres ornemens des Fontaines, sont de M. de Chabry, fils. Les Statues du Rhône et de la Saone, ainsi que les Trophées placés sur les deux faces du Piédestal, sont des frères Coustou. La Statue équestre fut jetée en fonte par les Keller, en 1674, sur le modèle de François Desjardins, de l'Académie de Paris, conduite à Lyon en 1701, et placée en 1715.

Deux Estampes sur une même feuille.

N° 11. Vue d'un Aqueduc bâti par les Romains, à la Porte Saint-Just.

Il se voit encore à Lyon beaucoup de vestiges des ouvrages magnifiques, dont les Romains avoient décoré cette Ville, qui de leur tems étoit déja la première et la principale ville de la Gaule Celtique. Dans les tems postérieurs, elle fut considérablement agrandie, et reçut de nouveaux embellissemens. On en peut voir les détails dans les Histoires de Lyon, composées par Paradin, le Père Ménétrier, etc. On remarque encore quelques Arcades presque ruinées du théâtre où le Peuple s'assembloit pour voir les spectacles. Il étoit sur la Montagne de Saint-Just, dont le terrein est occupé aujourd'hui par le couvent des Minimes. On y avoit fait construire des Aqueducs pour conduire de l'eau du Rhône dans la Ville, et d'autres destinés à faire venir de l'eau de la rivière de Furan en Forez. Ces derniers Aqueducs venoient aboutir au même quartier de Saint-Just.

N° 12. Vue d'une partie des Aqueducs des Romains, près du Village de Chaponost, aux environs de Lyon.

On voit encore plusieurs Arcades des Aqueducs dont nous venons de parler, dans les villages de Sainte-Foi, de Chaponost et de Buauna, et les Réservoirs de leurs eaux se trouvent dans plusieurs quartiers de la Ville. On voit un de ces Réservoirs encore entier dans une Vigne des Ursulines, sur la Montagne de Saint-Just : on le nomme aujourd'hui *la Grotte Berelle*.

VUE DE L'ENTRÉE DE LA VILLE DE LYON

par la Route de Chalons sur Saone, du Pont d'Alincours au bas du Fort S.t Jean et du Château de Pierre-Encize

Lyon. Pl.e 2.

VUE DE LA VILLE DE LYON

et du Chateau de Pierre-Encize, près du Bureau des Coches.

Lyon, N.° 2.

VUE D'UNE PARTIE DE LA VILLE DE LYON,

du côté de la Saone; de l'Eglise de S.t Jean, de l'Archevêché, et de Notre Dame des Fourvieres, sur la Côte.

Lyon N.° 3

VUE DE LA PLACE DE CONSORT,
dite la Place des Dominiquains.

Lyon N° 4

VUE DE LA PLACE DES CORDELIERS,
et de la Colonne sur laquelle est représentée la Gnomonique.

Lyon N° 5.

Lallemand del. Dec. dir.

VUE DU PONT DE LA GUILLOTIERE,

et du Nouvel Hopital de Lyon.

Lyon Pl. 6

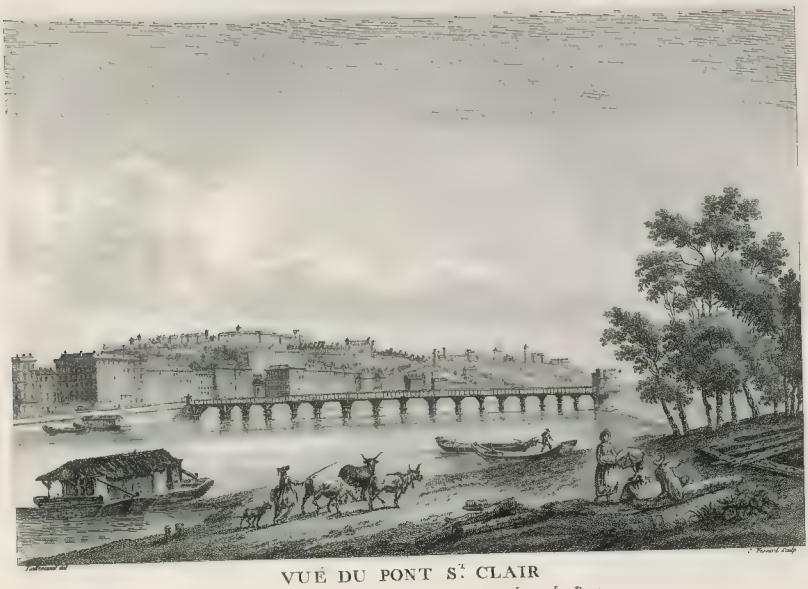

VUE DU PONT S.t CLAIR

et de la Montagne de la Croix Rousse, prise dans le Breteau.

Lyon N.° 7

VUE DU FORT S.t JEAN SUR SAONE,

à l'entrée de Lyon.

Lyon N.° 8

VUE DE L'EGLISE ARCHIEPISCOPALE,

de S.t Jean à Lyon.

Lyon N.° 9

VUE DE LA PLACE DE BELLECOURT

à Lyon.

Lyon N.° 20

VUE DES RESTES D'UN AQUEDUC

bâti par les Romains, à la Porte de S.t Just à Lyon

Lyon N.o 11

VUE D'UNE PARTIE DES AQUEDUCS DES ROMAINS,

près du Village de Chaponost, aux environs de Lyon.

Lyon N.o 12.

VOYAGE PITTORESQUE DE LA FRANCE.

GOUVERNEMENT DE LA FRANCHE-COMTÉ.

DÉPARTEMENT DU RHIN.

TRENTIÈME LIVRAISON D'ESTAMPES.

Prix 12 livres pour MM. les Souscripteurs, & 15 pour ceux qui n'ont point souscrit.

CETTE Province, dont Besançon est la Capitale, a été nommée *Comté de Bourgogne*, pour la distinguer du Duché de ce nom, l'une et l'autre ayant été gouvernées anciennement par les mêmes Maîtres; et *Franche-Comté*, à cause des franchises dont elle a joui jusqu'à la conquête qui en fut faite par Louis XIV en 1674. Nous en avons donné l'abrégé historique dans notre septième Livraison. Sa figure est un ovale qui s'étend en longueur du Septentrion au Midi sur environ quarante lieues, et en largeur du Levant au Couchant sur dix-huit à vingt lieues; elle est partie en montagnes, partie en plaines. Ses montagnes sont la Vosge et le Jura; cette dernière, coupée en précipices du côté de la Suisse, descend par étages dans la Franche-Comté, y forme des climats différens, et y produit une diversité de plantes, d'herbes et de fruits qu'on voit rarement réussir ailleurs, et d'excellens pâturages fertilisés par les sources qui y abondent. La nature a rassemblé dans cette Province toutes les productions nécessaires à la vie. Les bleds y sont abondans. La culture du maïs fournit à l'habitant une nourriture saine et très-substantielle; les pommes de terre y sont très-cultivées depuis quelque tems. Des rivières et de nombreux ruisseaux très-poissonneux, la traversent en tout sens, et sont bordés par des prairies immenses. Les bois, sur-tout le sapin, le fer, le bled, les fromages, les chevaux, les bœufs gras sont les objets du commerce de cette Province. L'on y voit quantité de curiosités naturelles, parmi lesquelles il faut distinguer les sources d'eau salée qui fournissent du sel à la Province et à une partie de la Suisse. Nous donnerons quelques détails sur ces eaux salées, dans l'explication sommaire des Vues de la trente-unième Livraison.

EXPLICATION DES PLANCHES.

N° 7. Vue de la Ville de Besançon, du côté de Dole.

NOUS avons déja donné quelques éclaircissemens sur cette Capitale du Comté de Bourgogne dans notre septième Livraison, qui offre les deux premières Vues de cette Ville. Nous ajouterons dans ce texte explicatif quelques particularités relatives à ses beautés intérieures et extérieures, et à ses antiquités.

On y remarque cinq Fontaines distribuées en différens quartiers, ornées de Statues en bronze et en pierre; celle qui mérite le plus d'attention, est placée à la façade du dehors de l'Hôtel-de-Ville: c'est une espece d'apothéose de l'Empereur Charles-Quint,

dont on voit la Statue de bronze portée par une Aigle à deux têtes, jetant de l'eau par l'un et l'autre bec. Cet Empereur est représenté ayant une couronne de laurier sur la tête, tenant d'une main le globe du monde, de l'autre une épée : au dessus est l'ancienne devise de la Ville : *Plût à Dieu !*

Les promenades publiques que l'on nomme *Chamars*, sont de superbes allées d'arbres très-hauts, autour desquels règnent les murs de la Ville, pareillement ornés de Tilleuls très-élevés. Tout l'intérieur de la Ville de Besançon annonce une Ville du premier rang; les rues y sont belles, les maisons bien bâties; l'on y remarque quantité de beaux édifices tant publics que particuliers. Lorsqu'on la considère au dehors, les monts agrestes qui semblent suspendus sur elle, et les escarpemens immenses de la Citadelle, offrent un contraste vraiment pittoresque avec ses environs cultivés comme des jardins, et les sinuosités de la rivière du Doux qui se reploie pour ainsi dire sur elle-même, pour mieux envelopper la Capitale du pays qu'elle arrose. On est sur-tout frappé de la culture des vignobles, et tout y annonce l'aisance et le travail constant du cultivateur. Il faut observer qu'à Besançon, de toutes les classes de citoyens, la plus considérée après la Noblesse, est celle du Vigneron; on connoît cette classe dans la Province sous l'ancien nom de *Bousbots*. Nous nous étendrons sur l'origine et sur les priviléges des Bousbots, lorsque nous donnerons la description générale de cette Province.

N° 8. Vue du Pont de Besançon, et de l'Arc nouvellement détruit.

Nous avons observé précédemment que la ville de Besançon étoit divisée par le Doux en deux parties, dont l'une s'appelle la Haute Ville, et l'autre la Basse. On entre de la Basse Ville dans la Haute par le Pont de pierre, au bout duquel l'on voit le Portique représenté dans cette Estampe, qui a été détruit depuis que le dessin de cette Vue a été levé. Des deux côtés de la rivière règne un Quai d'une très-grande étendue, et qui présente une perspective également agréable et variée.

N° 9. Vue de l'Intendance de Besançon.

Cette Ville est ornée de superbes édifices : les plus remarquables sont, l'Hôtel-de-Ville, l'Hôpital général, le magnifique bâtiment des Greniers publics que la Ville a fait construire depuis peu de tems, la maison du Gouverneur, dite l'Hôtel de Granvelle, le Collége des Jésuites, l'Université, et l'Intendance dont la façade donne sur les promenades de la Ville.

N° 10. Vue d'une partie de Besançon, prise sur le bord du Doux.

La Levée qui commence à la Croix d'Arênes, à quelques cents pas au-delà de la porte du même nom, est une des plus belles que l'on puisse voir; c'est à cette Croix d'où a été prise cette Vue, que s'arrêtent ordinairement les étrangers qui viennent à Besançon. On y jouit d'une vue extrêmement agréable, tant par le coup-d'œil de la Rivière, que par l'aspect de plusieurs édifices considérables, et par la perspective de la Citadelle et des lieux circonvoisins.

N° 11. Vue d'un ancien Arc de Triomphe, et d'une partie de l'Achevêché de Besançon.

PARMI les Antiquités de Besançon, on remarque l'Arc de Triomphe que l'on croit communément avoir été érigé par la ville de Besançon en l'honneur d'Aurélien, sous l'Empire duquel cette Ville a été florissante. De savans Antiquaires ont pensé qu'il y avoit plus de vraisemblance que cet Arc eût été érigé à l'honneur de Crispus César, fondés sur ce que ce Prince, qu'on croit avoir été élevé à Trèves, passa quelque tems à Besançon, et sur ce qu'il avoit délivré Besançon de ses plus redoutables ennemis par ses victoires sur les Allemands. Ils ont conjecturé que les motifs d'une affection respectueuse se joignirent à ceux de la reconnoissance, pour engager les habitans de cette Ville à honorer les grandes actions de leur illustre concitoyen, et à laisser à la postérité un Monument qui marquât la part qu'elle avoit eue à son éducation. Le nom de *Chryspopolis*, altéré dans la suite des tems, et changé en celui de Chrysopolis, que portoit autrefois cette Ville, vient à l'appui de cette opinion; et l'on ne peut guère la révoquer en doute, d'après la savante Dissertation de *Dunod*, sur cet Arc de Triomphe, dans son Histoire des Sequanois, tome 1, page 118 et suivantes, et l'explication qu'il donne des différentes figures dont cet Arc est orné.

N° 12. Vue de la Ville de Gray en Franche-Comté.

LA ville de Gray paroît tirer son nom de *Grael*, ou *Grad*, mot Celtique, qui signifie un Port et Passage sur une Rivière; ce qui convient parfaitement à Gray qui est le port et le passage du Comté de Bourgogne le plus fréquenté.

Les Princes de la Maison d'Autriche qui avoient trouvé sa situation fort avantageuse, y avoient fait faire de belles fortifications, que Louis XIV fit raser lorsqu'il prit cette Ville en 1668. Avant cette époque le Gouverneur de la Province faisoit ordinairement son séjour dans le Château de Gray, qui est bâti dans une des positions les plus favorables. Au dessus d'une des Portes de la Ville étoit écrite cette devise, *cui soli sol semper*, que prit Philippe II Roi d'Espagne, après le grand succès de ses armes dans le nouveau monde; mais elle n'existe plus.

Le Bailliage de Gray est traversé par la Saone qui y reçoit plusieurs Rivières, et qui se grossit des eaux de l'Ougnon, à l'une des extrémités du Bailliage. Le sol y est fertile en grains et en pâturages; il y a en outre beaucoup de bois.

La Ville de Gray est des plus marchandes de la Province; elle est sur la Saone que l'on y passe sur un Pont de pierre. On y embarque les grains et le fer que l'on transporte à Lyon; et cette double branche de commerce est d'un très-grand avantage aux habitans de cette Ville.

Le Chapitre de la Chapelle du Château de Gray, fut fondé l'an 1319 par Philippe le Long, et par la Reine Jeanne de Bourgogne son épouse. Il est composé d'un Prévôt et de huit Chanoines qui sont tous à la nomination du Roi.

L'Université qui est aujourd'hui à Besançon fut, lors de son institution, établie à Gray par le Comte Othon IV.

N° 13. Vue de la Place de l'Hôtel-de-Ville de Gray.

CETTE Place est remarquable par le bâtiment de l'Hôtel-de-Ville qui la décore,

et qui rappelle la superbe Colonnade du Louvre. Nous regrettons que les bornes de cette Feuille ne nous permettent pas de donner la description de ce bel édifice.

N° 14. Vue de la Saone, prise au Village d'Eureux en Franche-Comté.

La Saone est une Rivière des plus considérables du Royaume. Elle prend sa source au village de Viomenil en Lorraine, passe à Darnay, à Montureux, à Châtillon, d'où elle entre en Franche-Comté, et parcourt environ vingt lieues de cette Province. C'est la principale Rivière du pays : navigable presque depuis sa source, elle produit de très-grands avantages au commerce du canton. L'œil distingue à peine son cours, parce qu'elle coule dans un pays plain. Ses bords sont très-fertilisés; ils offrent une multitude d'aspects agréables. Celui dont on jouit au village d'Eureux nous a paru mériter une place dans cette collection.

N° 15. Vue de la Ville et du Château de Saint-Amour.

La Baronnie de Saint-Amour fut acquise de Jean de Toulongeon, Seigneur de Senecey, en 1439, par Philibert de la Beaume, Seigneur de Montfalconnet, Grand-Ecuyer de l'Empereur Charles-Quint, et petit-fils de Guillaume de la Beaume, Echanson du Duc de Bourgogne Philippe le Bon. La ressemblance du nom et des armes des Maisons de la Beaume Montrevel et la Beaume Saint-Amour, ont fait croire à quelques Généalogistes qu'elles descendoient de la même tige. Il y a cependant une différence dans les armes de ces deux Maisons : la Beaume Saint-Amour porte d'or à la bande pleine d'azur; et la Beaume Montrevel a la bande vivrée d'azur. Le premier Seigneur connu de la Maison de la Beaume Saint-Amour étoit, suivant *Guichenon*, *Hugue de la Beaume*, qui vivoit en 1080, et tiroit son nom du Château de la Balme sur Cerdon en Bugey, que les Seigneurs de cette Maison ont possédé pendant plusieurs siècles.

Le Roi d'Espagne érigea, en 1570, en Comté la Baronnie de Saint-Amour, en faveur de Louis de la Beaume qui fut Chevalier de l'Annonciade, et chargé par le Duc de Savoie d'ambassades en France, en Espagne, en Portugal et à Rome.

N° 16. Restes du vieux Château de Saint-Amour.

N° 17. Moulins à Saint-Amour.

La première de ces Vues offre l'ancien Château de Saint-Amour, vu du côté opposé à celui où il est représenté dans l'Estampe qui précède; et la seconde, un Hameau pittoresque aux environs de Saint-Amour.

VUE DE LA VILLE DE BESANÇON,

Du Coté de Dole .

Franche Comte N.° 2

Lallemand del. Nee dir.

VUE DU PONT DE BESANÇON,

Et de l'Arc de Triomphe nouvellement détruite.

Franche Comté N.° 8

Lallemand del. Aurray Sculp.

VUE DE L'INTENDANCE DE BESANÇON,

Franche Comté N.° 9.

Lallemand del. Sequet sc.

VUE D'UNE PARTIE DE BESANÇON,

Prise sur le bord du Doux.

Franche Comte N.° 10

Lallemand del. Sculp.

VUE D'UN ANCIEN ARC DE TRIOMPHE,

Et d'une Partie de l'Archeveché de Besançon.

Franche Comté N.° 11

Lallemand del. Sequet Lith.

VUE DE LA VILLE DE GRAY,

En Franche Comté.

Franche Comté N.° 12

VUE DE LA PLACE DE L'HOTEL DE VILLE DE GRAY

Franche Comte N.° 15

VUE DE LA SAONE,

Prise au Village d'Eureux en Franche Comté.

Franche Comte' N.° 14

VUE DE LA VILLE ET DU CHATEAU

De Saint Amour en Franche Comté

VUE DES RESTES.

Du Vieux Chateau de St Amour en Franche Comté. Franche Comté N.° 16

VUE D'UN MOULIN

Peu éloigné du Chateau, à St Amour. Franche Comté N.° 17

VOYAGE PITTORESQUE DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DU RHIN.

GOUVERNEMENT DE LA FRANCHE-COMTÉ.

TRENTE-UNIÈME LIVRAISON D'ESTAMPES.

Prix 12 *livres pour MM. les Souscripteurs, &* 15 *pour ceux qui n'ont point souscrit.*

On observe dans cette Province divers Phénomènes naturels, très-curieux et très-intéressans, sur lesquels nous jetterons un coup d'œil rapide dans cette Livraison. Nous avons déja parlé, dans la septième, des Grottes d'Osselles dont nous avons donné quatre petites Vues, avec une courte description des cristallisations extraordinaires qu'elles renferment. On y voit encore d'autres Grottes fort curieuses, telles que celle de Chaux-les-Passavant, où il se forme en été de la glace en assez grande quantité pour fournir aux besoins du voisinage et de la ville de Besançon. Les eaux minérales de Luxeuil, celles de la fontaine de Jouhe, à une demi-lieue de Dole, méritent une égale attention. Nous nous étendrons par la suite sur leur nature et leurs propriétés. On y remarque aussi deux puits fort singuliers, l'un près d'Ornans, et l'autre près du village de Frotté, qui, quoique très-profonds, croissent si prodigieusement lors des grandes pluies, qu'ils se remplissent, se dégorgent avec impétuosité, sur-tout celui de Frotté, dont l'eau s'élève à près de cinq toises au dessus de son ouverture, et inonde les campagnes voisines. Les deux ruisseaux, l'un appelé de *Bougeailles* et l'autre de *Craye*, auprès de Besançon, qui après avoir été séparés viennent s'unir, présentent aussi des effets très-curieux, et en même tems très-opposés. Avant leur réunion, le ruisseau de Craye forme dans son lit des incrustations pierreuses, et dès que le ruisseau de Bougeailles est tombé dans celui de Craye, les incrustations disparoissent. On trouve dans un pré qui est sur le chemin de Pontarlier, au village de Touillou, une fontaine qui fait un *flux* et *reflux* sensible et réglé. Quand le flux commence on entend une espèce de bouillonnement, et l'on voit de tous côtés sortir l'eau qui s'élève peu à peu jusqu'à la hauteur d'un pied. Quand le reflux se fait, l'eau descend à-peu-près dans le même espace de tems qu'elle monte : la descente est si évidente, que l'eau de la fontaine tarit presque entièrement. Le période du flux et du reflux dure environ un demi quart d'heure, et le repos qui est entre l'un et l'autre dure environ deux minutes. On remarque encore plusieurs autres singularités de la nature, parmi lesquelles il faut distinguer comme un objet d'une très-grande utilité pour la Province, les sources d'eaux salées, dont nous nous occuperons particulièrement dans cette Livraison.

EXPLICATION DES PLANCHES.

N° 18. Vue des Salines de Lons-le-Saulnier.

On a découvert des sources d'eaux salées à Salins, à Lons-le-Saulnier, à Montmorot,

à Groson, et dans différens autres endroits de la Province. On ignore le tems de leur découverte : l'opinion la plus commune dans le pays est que ce qui y donna lieu, furent des troupeaux qui paissoient dans le fond d'un vallon où la ville de Salins est située ; que les bergers ayant remarqué que leurs troupeaux retournoient toujours au même endroit, curieux de connoître ce qui pouvoit les y attirer, trouvèrent ces sources salées. Quelques Auteurs prétendent que l'on découvrit ces sources en fouillant dans des mines d'or et d'argent : ils appuient leur sentiment sur ce que la montagne au pied de laquelle elles ont d'abord été trouvées, s'appeloit *Mons aureus*. Quoi qu'il en soit, la rareté du sel dans une Province aussi éloignée de la mer, que l'est la Franche-Comté, détermina sans doute les habitans de ce lieu à faire une recherche exacte de ces eaux, pour tâcher ensuite, par le moyen du feu, d'en former un sel tel qu'on l'a aujourd'hui.

Ces différentes sources ne sont pas toujours de la même qualité ; les unes ont plus ou moins de salure que les autres ; et l'on remarque qu'après de grandes pluies, elles produisent plus de sel que dans la sécheresse ; ce qui prouve que ces eaux ne viennent point de la mer, mais qu'en passant dans des mines de sel, elles y contractent cette salure plus ou moins forte, à proportion du sel qu'elles en détachent par leur continuel écoulement. Les plus salées de ces sources rendent assez ordinairement vingt-sept à vingt-huit livres de sel pour cent livres d'eau pesant.

N° 19. Vue du Village de Montmorot, et d'une partie des Salines de Lons-le-Saulnier.

Montmorot, ancien bourg situé aux environs de Lons-le-Saulnier, avoit autrefois un fort Château qui a donné son nom à une Maison puissante, dont les domaines s'étendoient jusqu'au haut du mont Jura.

Les puits à muire, qui avoient été établis dans les premiers tems à Montmorot ainsi qu'à Lons-le-Saunier, furent abandonnés pendant plusieurs siècles, soit à défaut de bois, soit parce que l'eau des puits de Salins, qui est d'une meilleure qualité, fut suffisante pour fournir tout le sel nécessaire à la Province, et celui qui pouvoit être transporté alors dans les pays étrangers. Mais on a fait dans le siècle dernier de nouvelles tentatives pour rétablir les Salines dans ces endroits, et ces entreprises ont eu tout le succès possible. Les eaux salées de la Franche-Comté paroissent venir du mont Jura ; la pluspart de leurs sources sont au pied de cette montagne.

N° 20. Vue d'une partie de la ville de Lons-le-Saulnier, prise sur la hauteur en face des Salines.

Ce que l'on appelle aujourd'hui le fauxbourg Saint-Désiré, étoit l'ancien Lons-le-Saulnier. Il appartenoit à la Maison de Vienne, qui y fit bâtir un Château : comme les Seigneurs y résidoient ordinairement, la ville commença à se former devant ce Château, par une rue très-large ; il s'établit ensuite d'autres rues, et la ville fut ensuite entourée de murs et environnée d'un fossé. Elle a un second fauxbourg qu'on appelle le fauxbourg des Dames, à cause de l'Abbaye des Religieuses de Sainte-Claire, fondée vers le treizième siècle par les Seigneurs de la Maison de Vienne. C'est auprès de ce fauxbourg que fut autrefois établie la Saline qui a donné à la ville le nom de Lons-le-Saulnier, en latin *Ledo Salnerius ;* car le terme celtique *Led* dont on a fait *Ledo*, en françois *Lons*, signifie le flux de la mer, ce qui convient à la fontaine salée de Lons-le-Saulnier, qui a un flux et un reflux dans vingt-quatre heures.

N° 21. Vue du Village et de l'Abbaye de Beaume-les-Moines, dite Beaume-les Messieurs, près de Lons-le-Saulnier.

Cette Abbaye paroît être une des plus anciennes du Comté de Bourgogne. Quelques Auteurs prétendent qu'elle fut fondée au quatrième siècle, du tems de Saint-Desiré, Evêque de Besançon. Ce que l'on sait de plus certain, c'est que Saint-Eutiche, surnommé Saint-Benoît d'Aniane qui rétablit la discipline monastique en France, et qui mourut en 821, après avoir été fait par Louis le Débonnaire, chef général de tous les Religieux du Royaume, établit dans cette Abbaye la règle de Saint-Benoît, au lieu de celle de Saint-Colomban que l'on y pratiquoit auparavant.

On ne reçoit dans ce Monastère, ainsi que dans celui de Saint-Claude, que des personnes nobles, et qui font preuve de seize quartiers. Les Religieux portent au Chœur l'ancien habit des Bénédictins, mais hors de l'Eglise ils sont habillés comme les Prêtres séculiers, à l'exception d'un petit scapulaire large de quatre doigts sur le devant de leur soutane.

L'Eglise abbatiale de Beaume, dédiée à Saint-Pierre, a deux cents cinquante pieds en longueur : son autel principal est orné d'un retable, dont les connoisseurs estiment beaucoup les peintures et les sculptures.

N° 22. Vue de la Chaudière des Salines de Lons-le-Saulnier.

N° 23. Vue d'une grande Roue qui sert à porter l'eau aux Salines de Lons-le-Saulnier.

L'on est frappé d'étonnement à la vue des souterrains d'où sortent avec abondance les sources d'eaux salées, et celles d'eau douce, ainsi que par le bruit extraordinaire des rouages qui les élèvent et les conduisent par de petits sillons pratiqués pour en éviter le mélange, dans les puits ou bassins où elles doivent subir les préparations nécessaires pour en former du sel. La description de ces sources curieuses, des voûtes spacieuses dans lesquelles elles sont renfermées; des rouages, grues, pompes, balanciers et autres machines qui servent à élever les eaux; des réservoirs, bassins, puits à muire, etc. pour l'usage des Salines, ainsi que celle des bâtimens immenses dans lesquels ces eaux se préparent, s'épurent et se réduisent, ne pouvant trouver place dans ce texte, nous nous sommes bornés à présenter quelques Vues relatives à ces grands travaux, en attendant que nous puissions en donner des détails plus circonstanciés.

N° 24. Vue de la Ville d'Arbois en Franche-Comté.

La ville d'Arbois, l'un des siéges du Bailliage d'Aval, est un ancien Domaine. Elle étoit déja connue lorsque l'Empereur Frédéric Barberousse y demeurant, donna à *Héraclius*, Archevêque de Lyon, la surintendance du Royaume de Bourgogne et d'Arles. Jean, Comte de Challon, qui avoit eu *Arbois* dans son apanage, lui accorda de vastes communes dans la jouissance desquelles cette Ville a été maintenue par arrêt du Conseil en 1724.

Arbois, en latin *Arbosium*, tire son nom d'*Arboretum*, qui signifie un lieu peuplé d'arbres; ce qui convient à cette Ville située dans un vallon le plus fertile de la Province, et le plus abondant en fruits de toutes les espèces que le climat peut produire. On y recueille du vin blanc qui a beaucoup de réputation. C'est à l'occasion

de ce vin, que l'Auteur d'un livre intitulé *Catalogus gloriæ mundi*, a dit assez plaisamment : *Arbosium repete, si vis dormire quiete.*

Il y a dans cette Ville une Collégiale dont le Chapitre est composé d'un Doyen et de douze Chanoines, tous à la nomination du Roi. Ce Chapitre a été fondé en 1385 par Philippe le Hardi, Comte et Duc de Bourgogne, et par Marguerite de France, son épouse.

N° 25. Vue d'une Chûte de la petite Rivière de Cuisance qui arrose Arbois.

N° 26. Vue de la source de la Seille près de Beaume-les-Moines.

Plusieurs petites Rivières ont leur source et leur cours dans le Comté de Bourgogne. On distingue celle de Cuisance qui passe à Arbois, et dont le cours entre les montagnes et parmi les rochers, forme diverses cascades très-agréables.

L'Abbaye de Beaume, dont nous venons de parler, est située près de la source de la petite rivière de la Seille, et dans un lieu très-propre pour la solitude; car on n'y arrive que par une gorge étroite entre deux montagnes escarpées et fort élevées. Voyez l'Estampe qui représente cette Abbaye, n° 21. Quoique le terrain y soit resserré, stérile et entouré de rochers, on se plaît néanmoins en cet endroit à cause de la singularité de sa situation.

La Seille traverse différentes Paroisses, et se jette dans la Saone, à une lieue au dessus de Tournus. Son cours est d'environ douze lieues : elle est peu abondante dans l'été. Son nom paroît venir du mot tudesque *Selt*, qui veut dire en petite quantité.

N° 27. Première Vue du Château de Beaufremont, à Scey-sur-Saone, en Franche-Comté.

N° 28. Seconde Vue du Château de Beaufremont, prise sur le chemin du Pont à Scey-sur-Saone.

Scey-la-Ville, ou Scey-sur-Saone, à huit lieues de Besançon, est une ancienne Baronnie qui fut donnée par l'Empereur Frédéric II à Rainard, Sire de Choiseuil, aïeul de Marguerite de Choiseuil-Traves qui eut cette Baronnie en partage, et la porta à son mari Liebaut II, petit-fils de Liebaut Baron de Beaufremont qui vivoit en 1203. La Maison de Beaufremont qui a eu deux Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, et quatre de la Toison d'or, est une des plus illustres du Royaume, tant par son ancienneté que par ses alliances.

Il est écrit *Beffroimont* dans les anciens titres; ce qui peut faire conjecturer que le Château de Beaufremont avoit été ainsi appelé parce qu'on y avoit placé une grosse cloche, vulgairement appelée un *Beffroy*, pour sonner l'alarme en cas de péril imminent, comme on le faisoit au son du cor dans les autres Châteaux. C'est pourquoi on voit des cloches sans nombre dans les armes de Beaufremont.

VUE DES SALINES

Pr. Lons-le-saulnier en Franche Comte

VUE DE LA PETITE VILLE DE MONTMOROT,

Et d'une partie des Salines de Lons-le-Saulnier

VUE D'UNE PARTIE DE LA VILLE DE LONS-LE-SAULNIER,

prise sur la hauteur en face des Salines.

Franche Comté Nº 20

VUE DU VILLAGE ET DE L'ABBAYE

de Beaume les Moines, dite Beaume les Messieurs, près de Lons-le-Saunier.

Franche Comté Nº 21

VUE DE LA CHAUDIERE

Des Salines de Lons-le-Saulnier .

Franche Comté N.° 22

VUE D'UNE GRANDE ROUE

Qui sert a porter l'eau aux Salines de Lons-le-Saulnier .

Franche Comte N.° 23

VUE DE LA VILLE D'ARBOIS,

En Franche Comté

VUE DUNE CHUTE D'EAU

de la petite Riviere de Cusance qui arrose Arbois.

he Comté N.° 25

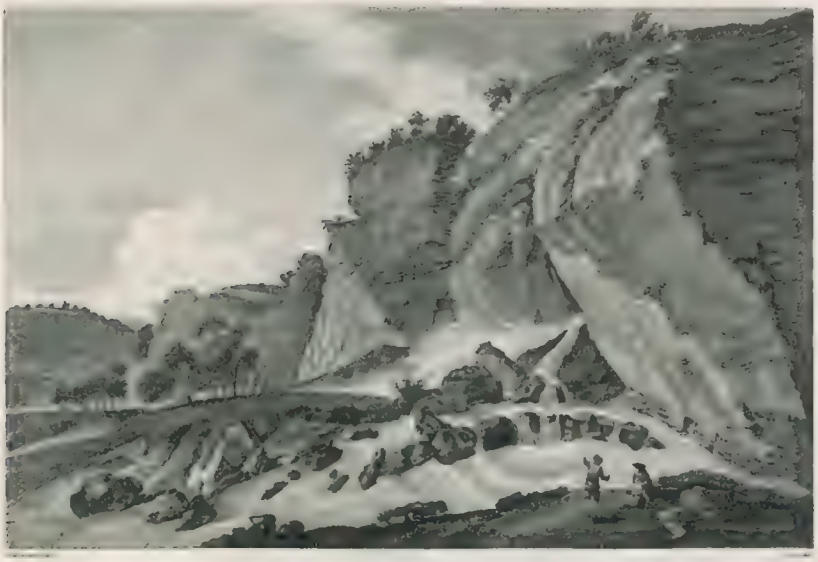

VUE DE LA SOURCE DE LA SEILLE

Près de Beaume les Messieurs.

Franche Comté N.° 26.

Lallemand del. Vee dir.

Ire VUE DU CHATEAU DE BEAUFREMONT

A Scey sur Saone en Franche Comté.

Franche Comté N° 27

Lallemand del. Vee dir.

IIe VUE DU CHATEAU DE BEAUFREMONT

Prise du Chemin du Pont à Scey sur Saone.

Franche Comté N° 28

VOYAGE PITTORESQUE
DE
LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DU RHONE.

GOUVERNEMENT DE BOURGOGNE.

TRENTE-DEUXIÈME LIVRAISON D'ESTAMPES.

Prix 9 livres pour MM. les Souscripteurs, & 12 l. pour ceux qui n'ont point souscrit.

LE Pays de Gex, dont nous allons nous occuper dans ce texte, en latin *Gesiensis Pagus*, avec titre de Seigneurie et de Baronnie, appartenoit autrefois au Comté de Genève. Cette République a même encore quelques-uns de ses districts sous sa souveraineté. En 1353, le Comte Amédée de Savoie, à qui le Seigneur refusoit de rendre hommage, s'empara de cette Baronnie, et l'unit à son domaine. Les Comtes de Savoie en ont joui depuis ce temps, jusqu'au traité de Lyon, en 1601, par lequel ce Pays fut cédé à la France. Sous le règne de Louis XIII, il fut donné par ce Prince à la maison de Bourbon-Condé, en échange de Montuel et de Château-Chinon. La Baronnie de Gex n'a que six lieues de longueur, sur environ quatre de largeur : elle est bornée au nord par le Pays de Vaud et les Suisses ; au midi, par le Rhône et la Savoie ; à l'orient, par le lac de Genève ; et au couchant, par le mont Jura et la Franche-Comté. Le climat y est sain, et assez tempéré. Le mont Jura qui occupe une partie de ce Pays, abonde en excellens pâturages : il est couvert de neige pendant six mois de l'année. Deux mille vaches y vont pâturer au mois de juin, et en descendent en octobre. Dans le plat Pays, on recueille du vin et du bled ; mais cette dernière récolte est si peu abondante, que le peuple est obligé de se nourrir de châtaignes une partie de l'année. Le commerce y est peu considérable. Il se fait principalement avec Genève, et consiste en beurre et en fromages. Le Rhône côtoye ce petit pays dans toute sa longueur ; mais il n'y est point navigable, à cause du nombre considérable de rochers qui embarrassent son lit.

Gex, en latin *Gesium*, Ville capitale de ce Pays, est le treizième Bailliage principal du Gouvernement général de Bourgogne, et le dixième des Bailliages principaux du Parlement de Dijon où il ressortit, et au Présidial de Bourg-en-Bresse. Cette Ville est du Diocèse de Genève : elle a quatre Couvens, un petit Collège et un hôpital ; elle est le siége d'un Gouverneur, d'un grand Bailli, d'un Maire qui veille sur la Police, et d'un Subdélégué. On y remarque quelques belles maisons ; toutes sont en pierres ; et du tertre où son Église est placée, l'on jouit d'une belle perspective. Elle est divisée en trois parties ; la première est bâtie sur une petite hauteur, à l'occident, où étoit anciennement un château assez considérable, dont on voit encore des vestiges ; la

seconde est proprement la Ville de Gex, telle qu'elle est à présent, fermée du côté du couchant, par des restes de murailles, et des autres côtés, par les clôtures des jardins des particuliers. Elle a trois portes et trois fauxbourgs, dont l'un est partagé par le torrent de Jornant, sur lequel il y a un pont. La troisième partie est un assemblage de maisons situées au nord du Château et du lieu appelé la Ville de Gex, à la distance de deux cents pas, et qui semblent faire un village séparé. Il n'y a presque point de commerce dans cette Ville, à cause de la proximité de celle de Genève.

Les armes du Pays et de la Ville, sont d'azur, à trois morailles d'or, liées d'argent l'une sur l'autre, au chef de même chargé d'un lion hissant de gueules.

Ce que l'on observe de plus important dans ce petit Pays, est le *Pas* ou *Passage de l'Écluse*, autrement dit *de la Cluse*, qui défend l'entrée du Bugey et de la Bresse, par un fort creusé dans un rocher qui fait partie du mont Jura, escarpé dans cet endroit, et borné par le Rhône qui coule au pied. A une demi-lieue de ce fort, ce fleuve se perd avec impétuosité sous des rochers; ou du moins s'il ne s'y perd pas tout-à-fait, n'offre que l'apparence d'un ruisseau; et on ne le reconnoîtroit pas, sans la rapidité de son cours, et l'écume dont se couvrent ses eaux agitées. Il sort de cet abyme cinquante pas plus loin, par une embouchure étroite. Un peu au-dessous de cette embouchure, la Valserine, après avoir coulé en divers endroits, dans un lit qu'elle s'est creusé parmi des rochers où elle semble aussi se cacher, vient se jeter dans le Rhône, en formant une belle cascade.

Parmi les districts qui composent la Baronnie de Gex, nous devons distinguer celui de Ferney, qui, en 1770, n'étoit qu'un chétif Village, et qui offre aujourd'hui l'apparence d'une Ville. Les deux chemins qui s'y croisent, dont l'un va de la Suisse à Lyon, et l'autre de la Franche-Comté à Genève, sont devenus deux belles rues. Il doit son agrandissement aux soins de Voltaire qui y avoit fixé son séjour, qui l'a embelli, peuplé et étendu. Il y fit bâtir grand nombre de maisons, y appela des Artistes, et facilita leur industrie et leur commerce. Un autre objet de considération pour le Pays de Gex, est son voisinage et la dépendance d'une partie de son territoire de la Ville de Genève, la patrie de J. J. Rousseau. Ces motifs nous ont engagés à réunir ici deux sujets destinés à honorer la mémoire de ces deux hommes célèbres. Nous avons donné dans les *Tableaux de la Suisse*, les vues du Château de Ferney, et de la Chapelle que Voltaire y a fait construire; nous prions le Lecteur d'avoir recours à ce que nous en avons dit à l'article des Poëtes, p. 83, dans la galerie des hommes célèbres; nous nous y sommes également étendus sur ce qui concerne J. J. Rousseau, à l'article des Philosophes, p. 56 et suiv.; nous nous bornons dans ce texte à l'explication des deux monumens qui font le sujet de cette Livraison; et nous espérons que le public accueillera favorablement l'hommage que nous avons eu occasion de rendre à la mémoire des deux grands hommes qui, dans ce siècle, ont le plus honoré la littérature Françoise.

EXPLICATION DES ESTAMPES.

N° 1. Chambre du cœur de VOLTAIRE.

L'ÉLOIGNEMENT de Voltaire, du lieu où il avoit fixé sa retraite, pour se rendre à la Capitale, qui, privée depuis nombre d'années de sa présence, ambitionnoit la satisfaction de le revoir, fut un coup funeste pour les habitans de Ferney, qui le regardoient

comme leur bienfaiteur, leur père et leur ami. Alarmés sur son grand âge, ils appréhendèrent les suites d'un tel changement, et ils furent pénétrés de la crainte la plus vive d'être privés pour jamais de leur dieu tutélaire. Leurs craintes se réalisèrent en effet. Obligé, par différens motifs, de faire à Paris un plus long séjour qu'il ne se l'étoit proposé, il y fut attaqué d'une maladie violente; et la mort le surprit au moment où il sembloit que, malgré sa vieillesse, il alloit fournir encore une assez longue carrière.

M. le Marquis de Villette, Propriétaire actuel du Château de Ferney, desirant consacrer par un monument, sa sensibilité à la perte de Voltaire, et son zèle pour la mémoire de ce grand homme qu'il a eu l'avantage de posséder chez lui pendant tout le tems de son séjour dans cette Capitale, et dont il a reçu les derniers soupirs, a fait élever à Ferney, dans la chambre même où couchoit Voltaire, un mausolée tel qu'on le voit représenté dans cette Estampe, du côté opposé à celui où étoit placé son lit, et y a fait déposer son cœur. En établissant ce pieux monument, M. le Marquis de Villette a en quelque sorte rendu aux habitans du district de Ferney, que Voltaire avoit choisi pour le lieu de sa sépulture, un privilège qu'ils croyoient avoir perdu, et qui les console en partie de la perte de leur bienfaiteur. Ce Seigneur en a fait prendre le dessin qu'il a eu la bonté de nous confier, en nous permettant d'en insérer la gravure dans notre collection. Cette chambre est toujours restée depuis ce tems dans l'état où on la voit ici. Elle est ornée des portraits les plus ressemblans de la pluspart des connoissances et amis de Voltaire, et des personnes qualifiées avec qui il étoit en relation.

N° 2. Monument projeté à la gloire de J. J. Rousseau.

Sur le sommet d'une montagne qui couronne la cime de plusieurs autres, s'élève un obélisque, auquel est attaché le portrait de Rousseau, avec cette inscription : *Excelsi montes excelsior ipse.* Sur cette montagne est un temple consacré à la vérité et à la vertu, environné d'une épaisse forêt, et ouvert de tous côtés. Au milieu de ce temple, est un autel où le cœur de Rousseau se dévoue. On y lit sa devise connue depuis long-tems : *Vitam impendere vero.* Les deux Divinités se tiennent étroitement embrassées. L'aigle qui vole sur l'obélisque, désigne le génie sublime du Philosophe Genevois, et fait en même tems allusion à ces deux beaux vers tirés du Poëme de la Peinture de M. le Mierre, dont on fit une application très-heureuse, lorsqu'on les plaça au bas d'une des gravures connues de son portrait.

Ainsi l'aigle caché dans les forêts d'Ida,
Pour prendre un plus haut vol, souvent le retarda.

Au pied de l'obélisque, croît et s'élève un laurier, symbole de la gloire qu'il s'est acquise par ses ouvrages immortels. Le portrait du médaillon placé sur l'obélisque, le représente dans un âge beaucoup moins avancé que celui que l'on voit au bas de l'Estampe. Ce dernier a été gravé d'après le dessin de M. Moreau, où il est représenté herborisant à Ermenonville.

On suppose ici que ce monument est élevé dans le Pays de Gex, sur le mont Jura, vers l'endroit qui sépare cette Baronnie de la Suisse, en face du mont Salève, qui domine la Ville de Genève. Cet homme célèbre ayant montré un attachement presque

égal pour la France, que pour sa patrie, il semble en effet que le lieu le plus convenable pour l'exposition de ce monument, seroit celui qui forme les limites entre le Pays qui le vit naître, et celui où il termina ses jours. Nous avons cru devoir profiter du dessin qui nous a été communiqué de ce monument projeté, dans la persuasion où nous sommes que dans le nombre des personnes zélées pour sa mémoire, il s'en trouvera qui se chargeront de le faire exécuter.

CHAMBRE DU CŒUR DE VOLTAIRE.

MONUMENT PROJETÉ A LA GLOIRE DE J J ROUSSEAU.

VOYAGE PITTORESQUE
DE
LA FRANCE.

ISLE DE CORSE.

VINGT-SIXIÈME LIVRAISON D'ESTAMPES.

Prix 9 livres pour MM. les Souscripteurs, & 12 pour ceux qui n'ont point souscrit.

La Corse, cette Nation guerrière que l'Anarchie avoit jetée dans un état de troubles et de convulsions qui l'avoient rendue malheureuse depuis son berceau, a vu terminer, de nos jours, cette longue suite de revers, par l'heureux événement qui l'a soumise à la puissance de notre Monarque. Depuis cette époque, irrévocablement réunie à l'Empire François, auquel elle avoit appartenu dans d'autres siècles, et dont elle avoit toujours désiré d'être sujette, elle doit être regardée aujourd'hui comme faisant partie essentielle de ce Royaume, dans lequel elle se trouve comme incorporée. A cette considération, nous ne croyons pas nous écarter du plan que nous avons formé, en plaçant cette Isle parmi les Provinces dont nous avons entrepris de donner la description. Elle renferme divers monumens assez curieux, et sur-tout un grand nombre de points de Vue très-singuliers, et tout-à-fait différens de ce qu'on rencontre dans les autres Provinces de la France. On n'en trouve, en effet, de semblables que dans les Alpes, auxquelles les Montagnes de Corse peuvent être comparées, tant par leur élévation, que par leurs formes, et les substances dont elles ont été formées.

Nous nous sommes déja procuré quelques Vues de cette Isle, qui feront le sujet de cette livraison, et que nous espérons que le Public recevra avec plaisir. Mais nous ne nous dissimulons pas qu'elles ne peuvent suffire pour donner une idée complette des beautés et des singularités de la Corse, dont elles n'embrassent qu'une très-petite partie. Les autres endroits de l'Isle qui inspirent le plus d'intérêt, et qui peuvent le plus contribuer à la faire connoître, sont; le chemin d'Otta à Evisa, dans la Province de Vico, l'entrée de cette Province dans le Niolo, qui présentent une nature tout-à-fait sauvage, ainsi que l'entrée de la vallée de Niolo dans la Province de Corté; le fort de Bogagnano, où l'art commence à se montrer, et le village du même nom, qui a été le plus difficile à réduire de toute la Corse; ensuite les villes de Calvi et d'Ajaccio, dont les fortifications, ainsi que celle de Bastia, sont dues au Maréchal de Termes qui commandoit en Corse du temps de Henri II; la petite ville de Bonifacio bâtie sur un rocher, à une hauteur prodigieuse, à pic sur la mer; la ville de Corté située au centre de l'Isle, et qui a été le siège du gouvernement des Corses révoltés; Porto-Vecchio et son Golfe; la patrie de Paoli dans la Piève de Rostino; le Canal construit dans la plaine de Mariana; enfin, l'habitation de la Colonie Grecque, rebâtie dans le Golfe de Sagone, monument bien propre à donner une idée des bienfaits du Roi, répandus dans la Corse. Tous ces objets que nous nous attacherons particuliérement à faire connoître dans la suite de ces Tableaux,

présentent les Vues les plus pittoresques. Nous ferons tous nos efforts pour nous en procurer les dessins les plus exacts, et nous avons, à cet égard, les espérances les plus satisfaisantes.

Nous donnerons encore une livraison des Vues de la Corse, avant que de publier la description de toutes les Provinces de ce Royaume. Nous traiterons dans ce texte de l'origine des Corses, du caractère, du génie, des mœurs et des usages de ces Insulaires; nous y joindrons le Tableau Topographique de l'Isle, la description des monumens et des curiosités naturelles qu'elle renferme. Les divers changemens arrivés en Corse par les nouveaux établissemens relatifs aux arts, au commerce, à l'agriculture, et à la constitution politique de cette Isle, entreront aussi dans le plan de notre description, et donneront une idée des avantages qu'elle a éprouvés en passant sous la domination Françoise, et du degré de prospérité auquel elle peut atteindre par la suite.

EXPLICATION DES PLANCHES.

N° 1. Vue de la Ville de Bastia, capitale de l'Isle de Corse, prise au pied de la Tour de Toga, sur le chemin du Cap Corse.

La ville de Bastia, une des plus considérables de la Corse, est aujourd'hui la capitale de l'Isle, et le lieu de la résidence de tous les Chefs de l'administration. La ville, le château, et le fauxbourg en amphithéâtre, ont un aspect imposant, et annoncent de loin une cité superbe; mais les rues sont étroites et irrégulières, et la plupart des maisons peu éclairées, excepté celles qui ont leur exposition sur la mer et sur la campagne. Les églises les plus remarquables de la ville, sont la Cathédrale, celle de S. Jean, qui en est la principale paroisse et celle des Jésuites. La paix dont l'Isle jouit depuis qu'elle est sous la protection de la France, ayant fait revivre le commerce à Bastia, cette ville s'est notamment accrue depuis environ dix ans; ensorte qu'il manque à la Vue que nous en donnons ici, gravée sur un dessin pris antérieurement à cette époque, une rue presque toute nouvelle, très-bien bâtie, et qui fait le principal ornement de la ville. Nous nous proposons d'en donner par la suite une seconde Vue, afin que l'on puisse comparer son état ancien, avec ce qu'elle est aujourd'hui.

La Tour de Toga est une de celles qui entourent l'Isle, et qui ont été construites il y a plusieurs siècles, pour observer les descentes des Corsaires barbaresques, en avertir par des signaux les habitans du pays, et offrir un refuge à ceux qui étoient dispersés dans les campagnes.

N° 2. Vue de l'intérieur du Port de Bastia, prise de dessous le rocher qui porte la Citadelle.

Le Rocher qui paroît encombrer le Port, est celui que les Marins désignent sous le nom du Lion, parce que de tous côtés il présente l'apparence d'un Lion couché. Il rend nécessaires quelques précautions pour entrer dans le Port. Mais nous sommes obligés de convenir que cette pierre n'est pas aussi considérable qu'elle le paroît dans cette Estampe, n'ayant que la hauteur d'environ six pieds. L'Artiste se sera placé, sans doute, trop près au dessous de ce Rocher, pour en prendre le dessin qui rend d'ailleurs très-exactement la Vue de ce Port.

Nos 3 et 4. Deux Estampes sur une même feuille.

1°. Vue de la Citadelle de Bastia, à l'entrée du Port de cette Ville.

Toute la partie de la Citadelle de ce côté renferme le Palais où se rend la Justice; le Conseil Supérieur de l'Isle, la Jurisdiction de Bastia, le Tribunal de l'Amirauté et celui de la Maréchaussée y ont leurs siéges. Le Palais de Justice étoit consacré au même usage du temps de la République de Gènes; le Commissaire Général Génois réunissoit en Corse tous les pouvoirs divisés aujourd'hui entre le Commandant de la Province, l'Intendant et le Conseil Supérieur, et il y faisoit sa résidence. Ce Bâtiment, très-considérable, est d'une structure imposante et recommandable sur-tout par des prisons qui sont un chef d'œuvre de l'art. On y a renfermé avec toute sûreté, quatre à cinq cents prisonniers.

2°. Vue de la Citadelle et de la Cathédrale, prise du chemin de la Fontaine de Ficayola.

La nature de Corse est exactement rendue dans cette Estampe.

La Cathédrale est une église assez nouvelle, vaste et de bon goût. La ville de Bastia n'a point d'évêché en titre; elle est le siége de l'Évêque de Mariana et d'Accia: ces deux villes épiscopales ne subsistent plus depuis plusieurs siécles. Nous pourrons donner dans la suite une Vue du peu de Ruines qui restent de Mariana. Cette ville, suivant tous les Historiens, a pris son nom de Marius qui l'avoit bâtie; elle étoit située à deux lieues de Bastia, dans une Plaine qui conserve le nom de Plaine de Mariana.

Nos 5, 6 et 7. Trois petites Vues sur une même feuille.

1°. Vue de la Fontaine de Ficayola, au midi, hors de la Ville de Bastia.

Cette Fontaine située au bord de la mer, offre un aspect assez pittoresque. On soupçonne qu'il se trouve près de cet endroit un filon de mine de fer, de même nature et de même qualité que la mine de l'Isle d'Elbe.

2°. Couvent des Capucins de Bastia, vu de l'intérieur du Jardin.

Ce Couvent, à un demi quart de lieue de la ville, sur une hauteur, forme une retraite des plus agréables. Le Jardin dont cette Estampe laisse voir une partie, est délicieux, et présente une nature sauvage que les plus beaux jardins anglois ne pourroient pas imiter.

3°. Ruines de la villa Justiniani.

On voit encore ici la nature de Corse dans l'aspect le plus vrai. Ce dessin représente une maison d'un savant Évêque de Nébio, célèbre dans le seizième siècle.

N° 8. Vue de la Tour de Sénèque, dans la Province du Cap de Corse.

Il est constant que Sénèque a été exilé en Corse, et qu'il y a passé plusieurs années: il est très-vraisemblable qu'il a résidé dans la Province du Cap Corse, partie

du pays la plus soumise aux Romains, comme elle l'a toujours été à tous ses maîtres. L'ennui d'un long exil a dicté à Sénèque des vers très-énergiques, où la Corse est peinte des plus noires couleurs.

Suivant la tradition du Pays, il a fait construire, et a habité la Tour qui a gardé son nom ; mais cette tradition n'a rien de vraisemblable. Cette Tour, située sur la pointe d'un Rocher très-élevé, n'a jamais été habitable pour un Courtisan de Néron. Il y a apparence qu'elle est postérieure à Sénèque, de plusieurs siècles ; ou c'étoit une petite Forteresse pour les Seigneurs du Cap Corse, ou elle étoit destinée à la découverte des Corsaires barbaresques qui infestoient ordinairement les mers de Corse et y venoient faire beaucoup d'Esclaves.

N° 9. Vue de la Ville et du Fort Saint-Florent, du côté du Golfe de ce nom.

La ville de Saint-Florent est, relativement à la France, un des points les plus essentiels de l'Isle ; son Golfe offre un abri sûr à la Marine du Roi. On s'occupe de deux opérations presque également importantes à faire près de Saint-Florent ; l'une, est le desséchement des marais de ce nom, formés au fond du Golfe, par la retraite de la mer ; l'autre, est le rétablissement de Salines qui ont autrefois existé.

Saint-Florent est le siége de Nebbio, dont la ville épiscopale ne subsiste plus, ayant été détruite dans des incursions barbaresques.

VUE DE LA VILLE DE BASTIA,

Capitale de l'Isle de Corse, prise du pied de la Tour de Toga, sur le Chemin du Cap Corse.

VUE DE L'INTÉRIEUR DU PORT DE BASTIA,
prise de dessous le Rocher qui porte la Citadelle.

VUE DE LA CITADELLE DE BASTIA,
à l'entrée du Port de cette Ville.

Isle de Corse N°3

VUE DE LA CITADELLE ET DE LA CATHÉDRALE,
prise du Chemin de la Fontaine Ficaypla.

Isle de France N° 4

VUE DE LA FONTAINE DE FICAYOLA,
au Midi et hors la Ville de Bastia, au bord de la Mer

Isle de Corse N°. 5.

COUVENT DES CAPUCINS DE BASTIA,
où de l'intérieur du Jardin.

Isle de Corse. N°. 6

RUINES DE LA VILLA JUSTINIANI,

- Fort de la Crone
- Couvent des Capucins

Maison de Plaisance d'un Savant Evêque de Nebbio de ce nom, Célebre au XVI.e Siècle

Isle de Corse N°. 9

VUE DE LA TOUR DE SENEQUE,
dans la Communauté de Luvri au Cap

VUE DE LA VILLE ET DU FORT DE S.T FLORENT,
du côté du Golphe de ce nom.

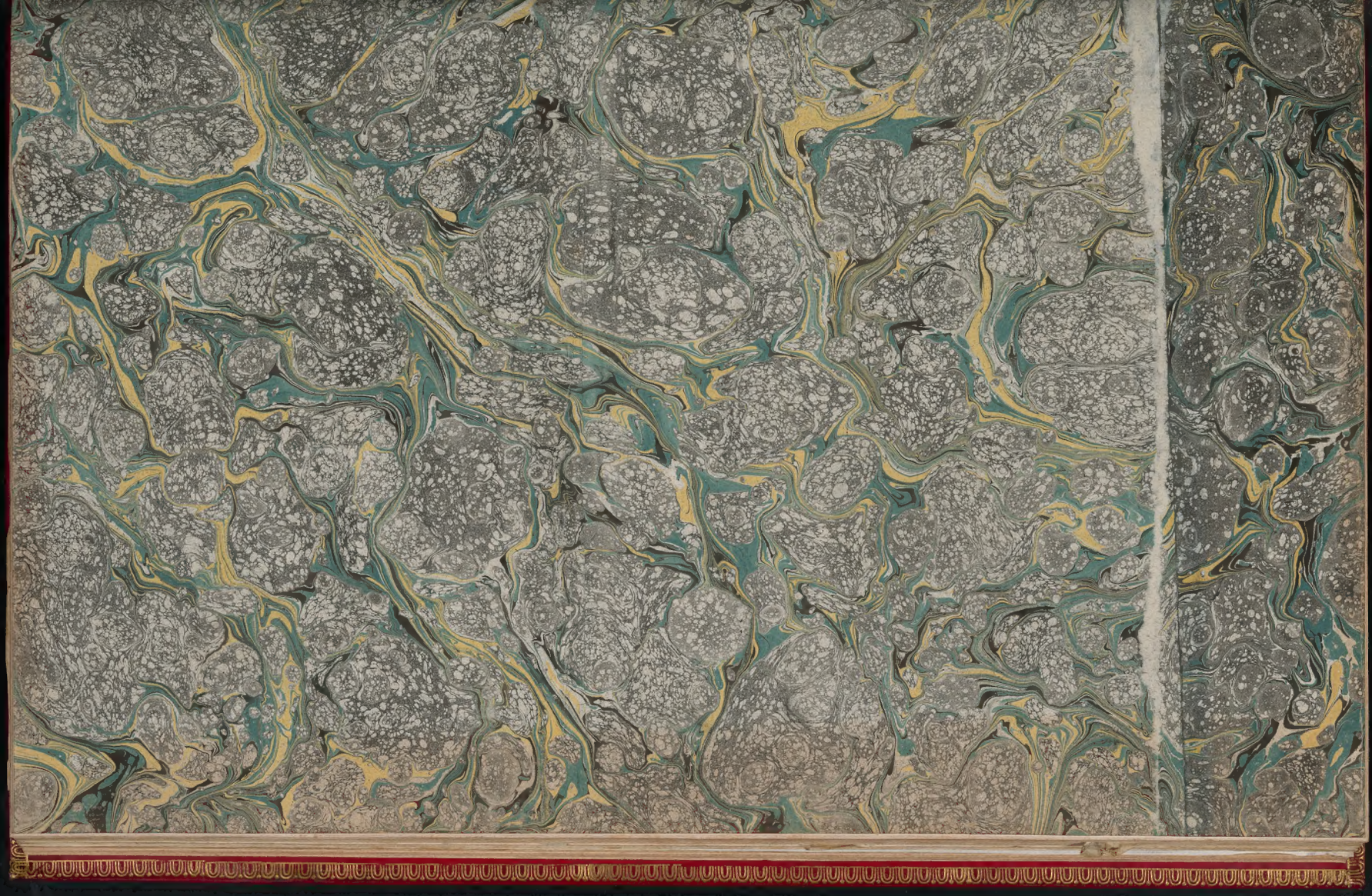

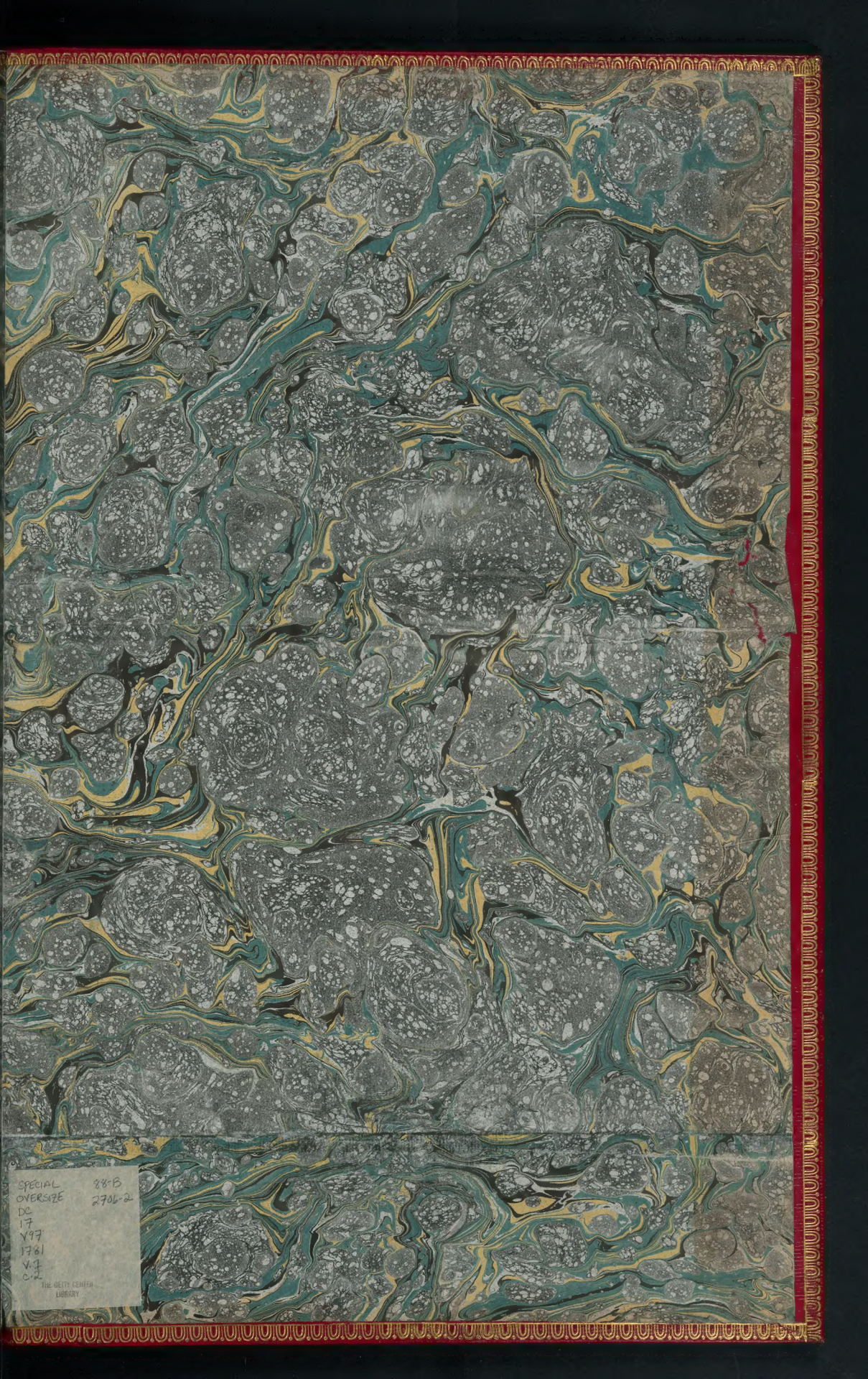

SPECIAL
OVERSIZE
DC
17
.Y97
1761
v.7
c.2
THE GETTY CENTER
LIBRARY

88-B
2706-2